



20

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Lausanne*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme quatre cent quatre-vingt-neuf pages.

Lausanne, le 4 janvier 1898.

pr.

Le Chef de service du Département,

J. C. Fianz

N° 1

Barrino et Tabarro

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barrino, Jean-Ange**, Maître en font
de Pinerolo / Turin / Italie, domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Pinerolo, le vingt-trois Juin mil huit cent Septante-deux
fils de feu Pierre Barrino
et de feue Marie Molinero,

2° **Tabarro, Félicité**, Cheministe
de Pinerolo / Turin / Italie, domiciliée à Pinerolo
Célibataire

née à Pinerolo, le vingt-quatre novembre mil huit cent Septante-deux
fille de feu Joseph Tabarro
et de feue Marguerite Dalmarzo,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Pinerolo les vingt Novembre & cinq
Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Procès-verbaux de mariage. 3° Certificat de publication de Lausanne & Pinerolo. 4° Déclaration de validité. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 1 & 5 sont déposées dans les archives

Signatures des époux :

Barrino Giovanni
Barrino Felicità

Signatures des témoins :

Chelli Dottor
Servant Sartano

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie *Cl.*

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du N° 1 à 452 de l'année 1897.

Ce que nous certifions,
Lausanne le 4 Janvier 1898
L'officier de l'état civil



N° 2

Lambelet et Reymondin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 24
Septembre 1903 déclaré exécutoire le
12 décembre suivant, le Tribunal civil
au district de Lausanne a dit ainsi sur le
divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
le mari, en vertu de l'article 46 lettre C de
la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 23 Janvier 1904
L'off. de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Lambelet, Alois-Henri-Constant**, garçon de peine,

des Verrières (Nenchâtel) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le sept décembre mil huit cent septante-sept,

fils de feu Louis Constant Lambelet,

et de feu Marie Florence Julie Girard, sa femme,

2° **Reymondin, Marie-Madelaine**, Repasseuse,

de Pully, domiciliée à Lausanne (Orchys)

Célibataire,

née à Pully, le vingt avril mil huit cent septante-sept

filles de feu Jules Henri Reymondin,

et de feu Marie Madelaine Grenat sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Verrières - Pully, les quatorze et quinze
décembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pully,

des Verrières & de Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil des

Verrières & de Pully

Signatures des époux :

Monsieur Alois Lambelet

Madame Marie Lambelet

Signatures des témoins :

Hippolyte Lambelet

Jacques Vitz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 3

Gerber et Beaujeux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gerber, Frédéric,** Parquetier,

de Langnau (Berne) domicilié à Lausanne,

divorcé en premières noces de Elisabeth Keupp née Erb dès le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Lausanne, le trois Mars mil huit cent septante-deux

fils de Arnold Gerber, parquetier

et de Rosina née Stämpfli, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2^o **Beaujeux, Louise-Cécile,** Lingère,

de Davilliers près Belfort (France) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Sonvillier (Berne), le dix-neuf décembre mil huit cent soixante-sept

filles de Jacques Beaujeux

et de Anna Barbara née Mattmann, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau et Davilliers, les quatre, quinze et dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des père & mère de l'Epouse

Déclaration de divorce de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Langnau Lausanne & Davilliers

Communiqué : à l'Etat Civil de Langnau & Davilliers (Chancellerie Cantonale)

Signatures des époux :

F. Gerber
Cécile Gerber

Signatures des témoins :

Ch. Morozot
Marius Desponds

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4

Riva et Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Riva, Ginevra, Serrurier,

de Gozzano (Novare) Italie, domicilié à Lusanna

Célibataire

né à Gozzano le quinze Janvier mil huit cent septante-trois,

fils de Andrea Riva, ancien employé

et de Angela Signorelli, sa femme, à Gozzano

2° Dupont, Reine-Elizabeth, Méningère,

de Valsavaranche (Turin) Italie, domiciliée à Lusanna

Célibataire

née à Valsavaranche le quatre août mil huit cent soixante-sept

fille de François Louis Dupont, agriculteur à Valsavaranche

et de Anne Marguerite Carlier, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lusanna, Valsavaranche & Gozzano, les vingt, vingt-sept et vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificat de publication de Lusanna. 4° Ditt de Gozzano & Valsavaranche. 5 Déclaration de Validité. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos 1 à 5 sont déposés dans des archives.

Signatures des époux :

Ginevra Riva
Reine Riva

Signatures des témoins :

Amunco, Anongeli
Vincenzo Attori Lusanna

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

N° 5

Jörg & Cornu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jörg, François-André, manœuvre-fucheton,
de affoltern (Berne) domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Neuchâtel le quatre décembre mil huit cent soixante-cinq
fils de défunté Marie Rosine Jörg
et de _____

2^o Cornu, Marie-Élizabéth dite Elise, Cuisinière,
de Romont (Fribourg) domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Romont le Cinq Juillet mil huit cent soixante-cinq
fille de Louis Alexandre Cornu ancien boulanger à Romont
et de feue Marie Françoise Charlotte née Gallay

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romont et affoltern, les vingt-deux
et treize décembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de affoltern

Romont & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

affoltern & de Romont.

Signatures des époux :

Jörg François
Elise Jörg

Signatures des témoins :

Chappuis François
Wuilliamet Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° **6**

Duperré et Mollaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Duperré, Charles-Gustave**, Correcteur d'imprimerie

de Mont et de Rougemont domicilié à Lansanne

célibataire

né au Mont de Lansanne, le quinze décembre mil huit cent soixante-neuf

fils de Edouard Samuel Duperré, agriculteur à San-Francoise

et de Marie née Duperré, la femme au Mont

2^o **Mollaz, Bertha-Rosine**, sans profession

de Syens et de Montpreveyres domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lansanne, le vingt-deux mai mil huit cent soixante-sept

fille de Charles Vincent Mollaz, journalier

et de Fanny Accard, la femme les deux à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Syens, Rougemont, Le Mont et
Montpreveyres, les quatorze, quinze et seize décembre mil huit cent quatre-
vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rougemont,

de Mont, Syens, Montpreveyres et Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanet, Rougemont, Moudon et Corcelles

le Jorat

Signatures des époux :

Duperré

B. Mollaz

Signatures des témoins :

Ed. Wullomin

Jules Michod

Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 7

Waibel & Wuerchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 Juin 1904 déclaré exécutoire le 8 Juillet suivant le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inscrite ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux, en vertu de l'art. 106 lettre b pour la mari a l'art. 107 pour la femme en vertu de l'art. 108 de la loi sur le divorce du 20 Decr 1874 Lausanne le 16 Juillet 1904

L'Offr de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui enze Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Waibel, Gustave-Albert**, *bonicher*

de *Stingen | Bâle Campagne |* domicilié à *Pully*

célibataire

né à *Landanne*, le *neuf avril* mil huit cent *Septante-cinq*

fils de *feu Emile Traugott Waibel*

et de *Jenny Georgine Chavan, sa veuve, à Pully*

2^o **Wuerchoz, Henriette-Louise-Jeanne**,

de *Bussigny* domiciliée à *Lausanne, Vidy*

célibataire

née à *Vidy / Lausanne*, le *douze décembre* mil huit cent *Septante-sept*

fille de *feu Louis David Wuerchoz*

et de *Anna Francfort, sa veuve, à Vidy*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Bussigny, Pully & Stingen*, les *quatre* *quinze et seize décembre* mil huit cent *quatre-vingt dix-sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de

Pully

Communiqué : à l'Etat Civil de *Pully*

Bussigny et Stingen

Signatures des époux :

G. Waibel

H. Waibel

Signatures des témoins :

Louis Wuerchoz à Vidy

Onésime Huser à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8

Dessauges & Salm

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Dessauges, Frédéric-Frédéric**, — Architecte —

de Naz domicilié à Annecy | France |

Célibataire

né à Territet le trois avril mil huit cent septante-dix

fils de Jean François Dessauges

et de Marie Sophie née Ruchet, sa femme, les deux décédés.

2° **Salm, Cécile-Lina**, — Demoiselle de magasin, —

de Weltheim (Argovie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le huit avril mil huit cent septante-trois,

filles de Jean Salm, jardinier,

et de Louise Marie Baillet, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Weltheim, Naz et Annecy, les quatorze, quinze, seize et dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Naz

Weltheim, Annecy & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Leysin de Weltheim

Signatures des époux :

Frédéric Dessauges
Lina Dessauges

Signatures des témoins :

J. Salm
Spencer
J. Salm

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 9

Burkhalter et Verdant

née Berger
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Janvier* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Burkhalter, Jacob,** *Mécanicien*

de *Bruggen | Berne* domicilié à *Lausanne*

divorcé de Anna Maria Burri dès le vingt deux octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

né à *Lebdingen | Seedorf* le *dix-huit décembre* mil huit cent *soixante*,

fil de *Jacob Burkhalter, agriculteur à Schwamendingen | Zurich*

et de *Madeleine Schiess, sa femme, décédée.*

2^o **Verdan née Berger, Elise-Lina,** *Conteuse*

de *Sugiez | Bas-Vully | Fribourg* domiciliée à *Lausanne*

veuve de David Samuel Verdant dès le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf

née à *Eschsch | Berne* le *vingt avril* mil huit cent *quarante-neuf*

fille de *Christians Berger, décédé*

et de *Marie Elisabeth née Rufenacht, sa veuve à Cortiez*

Les publications ont eu lieu à *Bruggen, Bas-Vully & Lausanne* les *vingt-quatre*
et vingt cinq décembre mil huit cent *quatre-vingt dix-sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bruggen

Sugiez et Lausanne

acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Déclaration de divorce des Epoux

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bruggen & Motiers

Signatures des époux :

J^e Burkhalter

L. Burkhalter

Signatures des témoins :

Gottlieb Widmer.

J. Laquey Gasser

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

Zugg & Bühlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Zugg, Frédéric-Albert,** _____ approuillé
de **Trub | Bienne |** _____ domicilié à **Lausanne,** _____
Célibataire _____

né à **Solance,** le vingt-septembre _____ mil huit cent septante-deux _____

fil de **Jean Zugg, décédé,** _____

et de **Marguerite née Pictet, décédée,** _____

2^o **Bühlmann, Marie,** _____ Coiffeuse _____

de **Gugjiberg | Bienne |** _____ domiciliée à **Vevay** _____

Célibataire _____

née à **Natberg** le trente avril _____ mil huit cent septante-un _____

filles de **Samuel Bühlmann, décédé,** _____

et de **Elisabeth née Altkaus, sa veuve, à Luppen | Bienne |** _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Trub, Gugjiberg et Vevay,** les vingt-
huit, vingt-neuf et trente décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Trub

_____ Lausanne, Gugjiberg et Vevay _____

Signatures des époux :

_____ **Albert Zugg approuillé** _____

_____ **Marie Zugg** _____

Signatures des témoins :

_____ **Prof. Barts** _____

_____ **M. Bühlmann** } Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

_____ **[Signature]** _____

N° 11

Alder et Straumann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Alder, Peter-Adolph** Coiffeur,

de Waldstadt (Appenzell) domicilié à Genève,

Célibataire,

né à Frauenfeld le dix-neuf février mil huit cent septante-trois,

fils de Hans Konrad Alder

et de Elisabetha Bommer, sa femme

2^o **Straumann, Pauline-Elizabeth,**

de Bubendorf (Bâle Campagne) domiciliée à Bâle-Ville,

Célibataire

née à Bâle le trente-un Juillet mil huit cent septante-neuf,

fille de Friedrich Straumann, décédé,

et de Elisabetha Margaretha Cappellet, sa veuve à Bâle.

Les publications ont eu lieu à Genève, Waldstadt, Bâle & Bubendorf les neuf, onze, treize et dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Genève.

Signatures des époux :

Adolphe Alder
Pauline Alder

Signatures des témoins :

J. Kupper }
J. Hinder } à Lussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Waldstadt, Bubendorf, Bâle & Genève B.C.

N° 12

Rigoli & Ropraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rigoli, Pierre-Antoine**, _____ manoeuvre Serrurier _____

de Rovigo | Gallanza, Remont | Italie _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire, _____

né à Lausanne le sept Juin _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fils de feu François Rigoli _____

et de feu Marie Philomène Olvier, sa femme _____

2^o **Ropraz, Judith**, _____ Cuisinière _____

de Fiangères et Besencon | Fribourg _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Fiangères le vingt-cinq décembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____

filles de feu Jean Pierre Placide Ropraz _____

et de feu Delphine Hortense Louise née Cortat, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne Fiangères-Besencon et Rovigo les
onze douze et vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificats de publication de Lausanne et Fiangères-Besencon. 4^o Dit de Rovigo. 5^o Déclaration de validité. 6^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous D^o 4 et 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de St-Martin
& à la Chancellerie C^{le} _____

Signatures des époux :

Rigoli Pierre
Rigoli Judith

Signatures des témoins :

Rigoli Hector
Vasina Gaudenzia

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13

Martin et Kunzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Martin, Jules-François, manoeuvre

de Sainte-Croix domicilié à Lussane,

célibataire,

né à Morges, le dix-huit Mars mil huit cent septante-quatre

fil de Jules Marius Martin, Cordonnier

et de Julie Suzette David, sa femme, domiciliée à Lussane

2^o Kunzi, Marie-Elise, ménagère,

de Trub (Berne) domiciliée à Lussane

célibataire

née à Buren (Berne), le cinq décembre mil huit cent septante-six

fille de Jean Kunzi, décédé,

et de Marie née Pfister, sa veuve à Biemme.

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, Les Granges de St^e Croix, Trub et Lussane le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St^e Croix

Trub et Lussane.

Communiqué : à l'Etat Civil de

St^e Croix et de Trub.

Signatures des époux :

Jules Martin

Kunzi Marie-Elise

Signatures des témoins :

Charles Gola

Eugène Desmeules Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 14

Jeanrenaud & Zahnd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jeanrenaud, Jules-Armand**, *banquier au J.S.*

de *Môriers | Neuchâtel |* _____ domicilié à *Lausanne* _____

divorcé de *Julie Fanny Widmann* (en 1^{re} nocces) dès le quatre Juin mil huit
cent quatre-vingt dix-sept. _____

né à *Fleurier*, le vingt-huit décembre _____ mil huit cent soixante-treize _____

fil de *Henri Edouard Jeanrenaud*, horloger _____

et de *Elise Euphémie née Perret*, domiciliés à *Dorvresse*. _____

2^o **Zahnd, Anna**, *Cuisinière*

de *Wahlern | Berne |* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire, _____

née à *Schwarzenburg*, le vingt-six novembre mil huit cent soixante-treize _____

filie de *Jean Zahnd*, agriculteur _____

et de *Anna née Ringgeli*, sa femme, domiciliés à *Wahlern* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Môriers & Schwarzenburg (Wahlern)*
les vingt-huit et trente décembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Déclaration de divorce de l'Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de
Môriers, Schwarzenburg & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Môriers & Wahlern. _____

Signatures des époux :

Armand Jeanrenaud

Anna Zahnd

Signatures des témoins :

Ed. Perret

Perret Julien } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15

Mozier & Renaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-
six-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mozier, Joseph-Edouard-Marius,** *Civier*
de *Château-d'Oex* domicilié à *Lausanne*
Célibataire

né à *Lausanne*, le sept Mai mil huit cent *septante-cinq*
fils de défunt *Jean Jacques Daniel Mozier*

et de *Elise Marie Joséphine née Pittet, à Lausanne*

2^o **Renaud, Julia-Joséphine,**
de *St Georges* domiciliée à *St Georges*
Célibataire

née à *aux Tuileries de Gamolson*, le *denze août* mil huit cent *septante-six*
fille de *ami Constant Renaud, agriculteur à St Georges*

et de *Jenny Salisfni Chantaz, à St Georges.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Château-d'Oex, St Georges & L'Etivaz*
les *sept, huit et trente décembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Château-
d'Oex, L'Etivaz, St Georges et
Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de
Château-d'Oex & Longjumeau.

Signatures des époux :

Joseph Mozier
Julia Renaud

Signatures des témoins :

ami Renaud à St Georges
M. Verset à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co, rue de la Cour, 2.

N° 16

Siegfried et Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Siegfried, Emile, Serviteur

de Gross-Höchstetten (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Neuchâtel le dix-neuf mai mil huit cent septante-quatre

fils de Frédéric Siegfried, Chef de Gare à Neuchâtel

et de Elisabeth née Feithnecht, la femme

2° Magnenat, Marguerite, Couturière

de Vaulion domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix-neuf juin mil huit cent septante-huit

fille de David Samuel Magnenat, décédé

et de Marie Benz née Favrot, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gross-Höchstetten & Vaulion, les onze et douze décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement de la mère de l'Epouse

& acte de décès du père.

Certificats de publication de

Höchstetten, Vaulion & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Höchstetten & Vaulion.

Signatures des époux :

Emile Siegfried

Marguerite Siegfried

Signatures des témoins :

Siegfried
Maurice Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 17

Grobety & Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 26
Janvier 1905 déclaré exécutoire le 14
Avril suivant, le Tribunal civil du
district de Yverdon a dit et ordonné par le
divorce le mariage inscrite ci-contre,
à divorce a été prononcé contre
la femme en vertu de l'article 46 lettre
a) de la loi fédérale du 24 décembre 1874
Remplie le 26 avril 1905
L'officier de l'état civil

Aujourd'hui vingt deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Grobety, Henri-Alphonse**, agent de Police
de La Côte aux Fees (neuchâtel) domicilié à Lansanne
Célibataire

né à La Côte aux Fees le quinze juillet mil huit cent soixante-douze
fils de Emile Virgile Grobety, hôteger à la Côte aux Fees
et de Anna née Calame, décédée

2^o **Porchet, Lina**,
de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Giez
Célibataire

née à Giez le vingt deux Janvier mil huit cent soixante-sept
fille de Rodolphe Alexis Porchet, jardinier, absent,
et de Elise Julie Dorat, à Giez

Les publications ont eu lieu à Lansanne, La Côte aux Fees, Corcelles et Giez
les 31 Décembre 1897 & premier et deux Janvier mil huit cent quatre-vingt dix
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de La
Côte aux Fees, Corcelles-le-Jorat, Giez
Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil
de La Côte aux Fees, Corcelles-le-Jorat
et Giez.

Signatures des époux :

Grobety Henri-Alphonse
Lina Grobety

Signatures des témoins :

Alfred Grobety à la Côte aux Fees
Regamey à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 18

Cochard et Normond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cochard, Jules**, *Clerc au J.S.*

de *Chatelard (Montreux)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Aligle*, le *dix avril* mil huit cent *septante-sept*

fil de *Sophie Louise Cochard née Depallens*, domiciliée à *Aligle*

et de _____

2^o **Normond, Dorothee**, *Cuisinière*,

de *Ollon* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née *à Ollon*, le *trois février* mil huit cent *soixante-neuf*

fille de *feu Vincent Imite Normond*

et de *feu Sophie née Turlet, sa femme*,

Les publications ont eu lieu à *Chatelard, Lausanne, Ollon et Renèmoz*, les *quatre, cinq, six et sept Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Chatelard, Ollon et

Renèmoz.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Montreux & Ollon.

Signatures des époux :

Jules Cochard

Dorothee Cochard

Signatures des témoins :

Regamey Paul

Antoine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 19

Tchernozouboff & Ocouneff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tchernozouboff, Nicolas**, Lieutenant de la Garde Impériale
d'origine Russe domicilié à St. Petersbourg
célibataire

né à Novogorodok le vingt avril / deux Mai mil huit cent septante cinq
fils de Grigorie Tchernozouboff, Lieutenant Général des Cosaques du Don
et de Catherine Andropoff, sa femme, les deux domiciliés à Vinnica (Kiew, Russie)

2° **Ocouneff, Marie**,
d'origine russe domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Nijny-Novgorod, le vingt-trois Mars / avril mil huit cent septante-quatre
fille de Constantin Ocouneff, Ingénieur militaire
et de Marie Edinzeff, sa femme, les deux à Ouchy

Les publications ont eu lieu à l'Eglise Russe de Genève, à St. Petersbourg et à Lausanne, les dix sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept et sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Procès-verbal de mariage. 3° Certificat de publication de Lausanne et Dits de Genève (Eglise russe) et de St. Petersbourg. 4° Permis du Département de Justice et Police constatant que les pièces dont n° 4 sont déposées dans ses archives. 5° Certificat du mariage religieux est aussi produit.

Communiqué : à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

Nicolas Tchernozouboff
Marie Tchernozouboff

Signatures des témoins :

P. Ocouneff
C. Ocouneff } *Ouchy*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20

Gilgen & Loup

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Gilgen, Constant** agriculteur de Riggisberg | Berne | domicilié à Gollien (en Crandaz) célibataire

né à Chavannes s/Moudon le vingt deux Mai mil huit cent cinquante cinq fils de Jacques Louis Gilgen, décédé et de Jeanne Françoise née Crandaz sa femme, décédée.

2^o **Loup, Marie-Virginie**, Cuisinière de Rougemont domiciliée à Lausanne célibataire

née à Senarclens, le quatre décembre mil huit cent soixante deux fille de Jean Antoine Rodolphe Loup, agriculteur et de Anne Henriette née Seewer, sa femme, les deux à Gollien

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Riggisberg, Gollien et Rougemont les quatre, cinq et six Janvier mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat Civil de Cossonay

Signatures des époux :

Constant Gilgen
Virginie Gilgen

Signatures des témoins :

A. Baullin
J. Desponds Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Riggisberg, Cossonay et Rougemont

N° 21

Schürch et Kummer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schürch, Rudolf**, Cordonnier,

de Büren zum Hof (Bière) domicilié à Landsanne,

Célibataire,

né à Büren z/H le six août mil huit cent septante-cinq

fils de Gottlieb Schürch, Cordonnier

et de Anna Bill, sa femme, les deux à Büren z/Hof,

2° **Kummer, Anna**, Cuisinière,

de Limpach (Bière) domiciliée à Landsanne,

Célibataire,

née à Limpach le vingt-deux Juillet mil huit cent septante-cinq

fille de Johann Kummer, menuisier

et de Anna Kummer, sa femme, les deux à Limpach

Les publications ont eu lieu à Limpach (Büren z/H) & Landsanne les quatre
Cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Limpach
(Büren) & Landsanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Limpach.

Signatures des époux :

Schürch Rudolf
Schürch Anna

Signatures des témoins :

Jean Schaub
Joseph Hun

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 22

De Cronzax & Morattel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **De Cronzax, Aloïs,** _____ agriculteur

de Trey _____ domicilié à Sedailles _____

célibataire, _____

né à Trey, le quinze octobre _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Biat De Cronzax _____

et de Lydie née Bousuf, domiciliés à Trey _____

2^o **Morattel, Rachel,** _____ sans profession, _____

de Sedailles _____ domiciliée à Sedailles _____

célibataire _____

née à Sedailles, le neuf octobre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

filles de Jean Georges Morattel à Sedailles _____

et de défunte Ecile née Pillet _____

Les publications ont eu lieu à Trey & à Sedailles, les neuf & onze décembre mil
huit cent quatre-vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Villarszel. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Villarszel & de Trey _____

Signatures des époux :

Aloïs De Cronzax
Rachel De Cronzax

Signatures des témoins :

Pegarny Paul
Paccourdin Aloïs

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 23

Meystre et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Meystre, Henri-Paul, employé au téléphone,
de Chierrens domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Lausanne, le deux décembre mil huit cent soixante-sept
fils de feu Louise Françoise Meystre née Chapuis
et de

2° Jordan, Marie, Cuisinière,
de Mézières domiciliée à Levent Lausanne
Célibataire

née à Mézières, le dix-sept novembre mil huit cent soixante-huit
fille de Jean Louis Jordan, agriculteur à Mézières,
et de Sophie née Junod, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mézières & Chierrens, les huit et dix
Janvier mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Premesse de mariage
Certificats de publication de Chierrens
Mézières & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
St Cierge & Mézières

Signatures des époux :

Paul Meystre
Marie Meystre

Signatures des témoins :

Chapuis Marc
E. Touly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 24

Jacot & Fiquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jacot, Gustave-François-Jules**, _____ agriculteur

de Denens _____ domicilié à Denens _____

Célibataire _____

né à Denens, le sept mai _____ mil huit cent septante-sept _____

fils de Charles-Louis Jacot _____

et de Madelaine née Maeder, agriculteurs à Denens _____

2^o **Fiquet, Louise-Emma**, _____ sans profession _____

de Chenit _____ domiciliée à Denens _____

Célibataire _____

née à Etoy le dix-sept Janvier _____ mil huit cent septante-sept _____

fille de Louis Fiquet, laitier _____

et de Henriette Sophie née Jaquier à Denens _____

Les publications ont eu lieu à Denens, au Sentier & au Brassus, le huit Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Villars & Yens _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Villars & Yens & du Sentier _____

Signatures des époux :

Gustave Jacot

Emma Jacot

Signatures des témoins :

Gustave Jacot

J. Verbeur
Denens

L'officier de l'état civil :

N° 25

Lavanchy et Ducroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Une jugement rendu le 10 mars 1904 déclaré exécutoire le 27 mai suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'art. 46 §. 2 de la loi du 24 décembre 1874. Lausanne le 1^{er} Juin 1904. Off. de l'Etat Civil.

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lavanchy, Jules-Louis, agriculteur de Savigny & Cully domicilié à Savigny célibataire,

né à Savigny le seize novembre mil huit cent septante-cinq fils de Fritz Lavanchy, agriculteur à Savigny

et de Jeanne Marie Pasche, née Ravessoud, sa femme, 2° Ducroz, Julie-Sophie, Couturière,

de Forel et de Savigny domiciliée à Forel célibataire,

née à Forel le dix-huit Juillet mil huit cent septante-quatre

fille de François André Ducroz, agriculteur à Forel et de Julie née Lavanchy, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forel et Cully les sept et huit Janvier mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Savigny

Signatures des époux :

Lavanchy Jules Louis Lavanchy Sophie

Signatures des témoins :

Bastian Emile à Forel Julie Lavanchy à Savigny

L'officier de l'état civil :

Ali Renaud, Subr.

Communiqué : à l'Etat Civil de Savigny, Cully & Forel.

N° 26

Battaglia & Enthorey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Battaglia, Johann-Arnold,** Ferblantier

de **Trans (Gribonz)** domicilié à **Lausanne,**

célibataire,

né à **Lausanne,** le **vingt Juin** mil huit cent **septante-cinq**

fils de **Christian Victor Battaglia, décédé,**

et de **Anna Catherine Meyer, sa veuve à Lausanne**

2° **Enthorey, Louise-Cécile,** sans profession

de **Seignaux et de Dompierre** domiciliée à **Lausanne,**

célibataire,

née à **Reuchatel** le **sept Mars** mil huit cent **septante-trois,**

fille de **Jean Daniel Enthorey, agriculteur**

et de **Marquise née Meier, sa femme à Seignaux**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Dompierre, Seignaux & Trans** les **onze, douze, treize et quinze Janvier** mil huit cent **quatre-vingt dix-huit.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Trans

Seignaux, Dompierre et Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Trans, Villarsel et Lucens.

Signatures des époux :

Battaglia Arnold

Louise Battaglia

Signatures des témoins :

Glossi Blum

Imhoff Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 27

Barbey & Gauthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Barbey, John,* Comptable
de Pomy domicilié à Lausanne
veuf de Adèle Louisa Duffey, d'ès le quatre février mil huit cent quatre-vingt-douze

né à Rollé le deux décembre mil huit cent cinquante-quatre

fils de Albert Barbey, décédé,

et de Marie née Chemrud, sa femme, décédée,

2^o *Gauthier, Antonia,* Institutrice
de Amex près Orbe domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Ste Croix le vingt-cinq décembre mil huit cent cinquante-huit

fille de Louis Gauthier, journaliste à Bussières

et de Emilie née Dargentier, sa femme, à Mézières,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pomy & Amex, les vingt-un, vingt-deux & vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Pomy

Amex & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Orbe & Orbe.

Signatures des époux :

J. Barbey

Antoine Barbey

Signatures des témoins :

Antoine Barbey

Rogemur Paul
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 28

Meylan & Ectenoud
née Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meylan, Paul-Louis, Cultivateur,

de Chenit domicilié au Brassus,

Célibataire,

né à Lansanne, le vingt-six Mars mil huit cent cinquante-huit

fil de feu Jacques Louis Meylan

et de Julie Adèle née Fiquet du Veve au Brassus,

2^o Ectenoud née Dutoit, Isaline

de Renard, domiciliée à Chailly / Lansanne

veuve de Paul Gustave Ectenoud dès le dix Février mil huit cent quatre-vingt-

quatorze

née à Nevez le vingt-huit Septembre mil huit cent soixante

fille de Pierre François Dutoit, Cultivateur à Nevez

et de Marie Louise née Martin,

Les publications ont eu lieu au Brassus, au Sentier, à Lansanne & à Renard, les
huit et onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil du
Brassus

Signatures des époux :

Paul L^o Meylan
Isaline Meylan

Signatures des témoins :

Eugénie Meylan au Brassus
P. Ectenoud à Chailly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil au
Sentier - de Romanel

N° 29

Baudet et Potterat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baudet, Henri-Charles, seigneur
de Pully et de Bollenz domicilié à Lausanne
célibataire,

né à Lausanne le douze décembre mil huit cent septante-trois,
fils de feu Henri Benjamin Baudet
et de Elisabeth née Meyer, à Lausanne,

2° Potterat, Eugénie-Elémence, sans profession,
de Chavannes-le-Chêne, domiciliée à Lausanne
célibataire,

née à Chavannes-le-Chêne, le dix-huit janvier mil huit cent septante,
fille de François Potterat, tannier
et de Louise née Michoud, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully, Bollenz et Chavannes-le-Chêne
les un et treize janvier mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Pully,
Bollenz, Lausanne & Chavannes-le-Chêne

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanet
Bollenz & Yvernaie

Signatures des époux :

Baudet Henri
Elémence Baudet

Signatures des témoins :

François Potterat
H. Ruedy, les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 30

Durazel et Potchel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Durazel, Aimé,** Célibataire

de Chevailles sur Mondon domicilié à Mézières

célibataire

né à Chevailles le vingt-neuf Mai mil huit cent soixante-quatre

fils de feu François Elie Durazel

et de Hortense née Forestier, domiciliée à Chevailles

2^o **Potchel, Bertha,** Mariée

de Corcelles-le-Jourat domiciliée à Corcelles

célibataire

née à Corcelles, le vingt-trois avril mil huit cent septante-un

filles de Edouard Potchel

et de Fanny née Potchel, domiciliées à Corcelles-le-Jourat

Les publications ont eu lieu à Mézières, Corcelles et Chevailles, les quatorze, quinze et dix-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Mézières

Signatures des époux :

Aimé Durazel
Bertha Durazel

Signatures des témoins :

U. Fouret à Forland
Julie Bettens à Mézières

Communiqué: à l'Etat Civil de

Aucens, Mézières et Corcelles-le-Jourat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 31

Fawer et Beltenz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Février* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fawer, Ferni,* *laïc*

de *Münchenwylzer (Bern)* domicilié à *Ferrens*

célibataire

né à *Servion*, le *dix avril* mil huit cent *septante-deux*

fil de *Edouard Fawer*, *agriculteur*

et de *Rosine née Gilléron*, à *Servion*

2° *Beltenz, Julie-Lina,* *mariée*

de *Bielley-Magnoux* domiciliée à *Mézières*

célibataire

née à *Mézières*, le *vingt-huit avril* mil huit cent *septante-cinq*

fille de *Jules Beltenz*, *décédé*

et de *Louise Suerette née Rod*, à *Mézières*

Les publications ont eu lieu à *Münchenwylzer, Mézières, Ferrens et Bielley-Magnoux*, les *deux, treize et quatorze Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil d'Ozon

Signatures des époux :

F. Fawer

Julie Fawer

Signatures des témoins :

Aime Turasse

Berthe Turasse, Mézières

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil
à *Münchenwylzer, Ozon, Dommeloye et*
Mézières.

N° 32

Küffer & Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 30 avril 1912, décliné exécutoire le 27 juin suivant, le Tribunal de 1^{re} instance de Genève a dit bon pour le divorce le mariage ci-contre. Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'art 132 au Code civil. L'époux ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai d'un an. Langue le 20 juillet 1912. L'officier de l'état civil.

Reçu par le 4 juin 1918, le no. 1011 ci-contre a été reçu citoyen genevois, ressortissant à la commune de Plainpalais. La femme n'est pas admise. Langue le 25 juillet 1918. L'officier de l'état civil. Vu. A. P. de l'état civil à Genève / P. de l'état civil.

Aujourd'hui trois Février mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Küffer, Marc-Constant, Employé de douane

de Anet (Suisse) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Arzier-le-Muids le vingt-quatre Mai mil huit cent septante-quatre,

fils de Marc Louis Eugène Küffer, docteur

et de Madeleine née Zysset, la femme, domiciliés à Lausanne

2^o Burnier, Julie-Eliza, sans profession

de Ormont-Dessous domiciliée à Chermex / Montreux

Célibataire

née à Chermex le onze Mai mil huit cent septante-trois

filles de feu François Abraham Burnier

et de Rosalie née Puzzena, la veuve à Chermex

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Anet, Ormont-Dessous et Lausanne les dix-sept et huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Anet, Lausanne, Ormont-Dessous et de Châtelard

Signatures des époux :

Küffer Constant, Julie Küffer

Signatures des témoins :

Burnier Constant à Chermex, Defays Ernest à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Anet

Ormont-Dessous et Montreux

N° 33

Barbezat et Gaudard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barbezat, Charles-Henri**, Antiquaire

des Verrières et des Ponts de Martel (Nanchâtel) domicilié à Ronêche-Ville (Valais)

veuf d'Eugénie née Bayard dès le vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-treize

né aux Verrières le neuf Juin mil huit cent quarante-deux

fils de Charles Henri Barbezat

et de Marianne Eugénie née Jaquet

2^o **Gaudard, Marie-Félicité-Adèle**, dans profession,

de Semsales (Fribourg) domiciliée à Romont

célibataire,

née à Romont le dix avril mil huit cent soixante-trois

fille de Jean-Léon Gaudard

et de Marie née Beillon

Les publications ont eu lieu à Ronêche-Ville, aux Verrières, à Semsales, à Romont et aux Ponts-de-Martel, les trois, quatre et six janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Ronêche-Ville

Signatures des époux :

Chm Barbezat

Adèle Gaudard

Forney Barbezat

Signatures des témoins :

alf. Barbezat à Zurich

Communiqué : à l'Etat Civil de Ronêche-Ville, des Verrières, des Ponts de Romont.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 34

Burr & Corgiat-Bondon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Février mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burr, Fernand-Charles-Jean-Emile**, Coiffeur

de Badenweiler (Bade) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le quatorze décembre mil huit cent septante-un

fils de Jean Sebastian Burr, Coiffeur

et de Louise Henriette Parissod, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Corgiat-Bondon, Julie-Aline**, sans profession

de Corio (Emilie) Italie, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bex le six-sept décembre mil huit cent septante-cinq

fille de Henri Corgiat-Bondon, peintre,

et de Lucie Angéline née Duperruis, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Badenweiler & Consulat d'Italie, les vingt-un
vingt-trois & vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-six-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de mariage 3° Certificats de publication de Badenweiler & du Consulat Italien 4° Dit de Lausanne. 5° Déclaration constatant que les publications ne sont pas nécessaires à Corio. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces des nos 3 & 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Badenweiler & Corio par la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

F. Burr
J. Corgiat

Signatures des témoins :

Jean Bull
A. Jaquet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35

Volet et Semroz née Ducoterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Volet, Daniel-Abram,** Charpentier,

des Chisleyes et de Châtillens domicilié à Mézières

veuf en premières nocces de Pauline née Emery, dès le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt dix-sept

né aux Chisleyes le quatorze Mars mil huit cent trente

fils de Daniel Abram Volet

et de Marianne née Armand, décedés

2^o **Semroz née Ducoterd, Marie-Anne-Philomène**

des Cullayes domiciliée à Lausanne

veuve en secondes nocces de François Semroz dès le premier Mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze

née à Léchelles (Fribourg) le vingt cinq juillet mil huit cent trente-six

fille de Joseph Ducoterd

et de Françoise née Curat.

Les publications ont eu lieu à Mézières, Lausanne, Les Cullayes, Châtillens et les Chisleyes les vingt-un, vingt-deux et vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de Mézières.

Signatures des époux :

Volet D^r Abram
Marie Volet

Signatures des témoins :

Eduard Pannuz
Rey Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron
Mézières

N° 36

Patrocle et Carlor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Patrocle, Maurice-Edouard**, Securitaire,
de Aoste / Turin / Italie, domicilié à Lausanne
celibataire

né à Aoste le dix Juin mil huit cent Septante-trois
fils de feu Jean Baptiste Patrocle
et de Marie Théodora Puchod, Sa Veuve à Aoste

2° **Carlor, Cathérine-Françoise**, Comptable,
de Aoste domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Aoste le dix Septembre mil huit cent Septante-un
fille de feu Victor Carlor
et de Anne Victor, Sa Veuve à Aoste

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Aoste les onze et dix-neuf
décembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. - Promesse
de mariage. - Certificats de publication de
Lausanne. - Dit d'Aoste. - Déclaration de
Validité. - Permis du Département de Justice
& Police constatant que les deux dernières
pièces sont déposées dans des archives.

Communiqué: à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

Patrocle Maurice
Carlor Cathérine

Signatures des témoins :

Beay Joseph
Bonnier Edouard Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37

Mann et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mann, Rodolphe-Victor, marier,

de Sainte-Croix domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Marie Madeleine Brunner des le vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Lausanne le onze Mars mil huit cent soixante-sept

fils de feu Jacob Mann

et de Anna Barbara Kidermann, la veuve, à Lausanne

2^o Blanc, Elise-Emma, ménagère,

de Missy domiciliée à Aubonne

Célibataire

née à Missy, le dix Novembre mil huit cent septante

fille de Marie Louise Blanc, à Glandcomb

et de

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, aux Granges, à Lausanne, à Missy & à Aubonne, les vingt-deux & vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ste Croix, des Granges de Ste Croix, Missy & Aubonne

Communiqué : à l'Etat Civil de Ste Croix, Glandcomb et Aubonne

Signatures des époux :

Rodolphe Mann

Emma Mann

Signatures des témoins :

Régarnet
Louis Gailloud, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 38

Hennard et Eurchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Hennard, Constant**, *Craemier*
de Cugy et de Boulers domicilié à Cugy
Célibataire

né à Cugy le trente-un Mars mil huit cent septante-cinq
fils de Constant Hennard, agriculteur
et de Elida Jenny Nancy, sa femme, à Cugy

2° **Eurchod, Eliza**, *Cuisinière*
de Dommarin domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Dommarin le vingt Mai mil huit cent septante
fille de Jean Emmanuel Eurchod, Charcutier à Lausanne
et de Elise Georgette née Hicod, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cugy, Boulers et Dommarin, les onze et treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Boulers

Communiqué: l'Etat Civil de Boulers
à St. Georges.

Signatures des époux :

Constant Hennard
Eliza Hennard

Signatures des témoins :

Joseph Eurchod
John Eurchod Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 39

Boeff & Baer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par devance au Conseil ecclésiastique
de l'archevêché de Sofia (Bulgarie)
en date du 22 Juin 1904, le mariage
ci-contre a été dissous par le divorce

Lansanne le 20 avril 1906
L'off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Le Conseil fédéral, par arrêté du
28 Septembre 1906, a prononcé l'ac-
célération de Dame Hélène Lina
Boeff née Baer dans son
accusé de voir de côté du Canton d'Argovie
et de la Commune de Zofingen.

Lansanne le 12 Décembre 1906
L'off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui seize février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boeff, Bonicho,** Professeur

de Cotel (Bulgarie) domicilié à Sofia (Bulgarie)

Célibataire

né à Cotel le trois/quinze mars mil huit cent cinquante-neuf

fils de Kenko & Pendeff Boeff

et de Stoïka Draganova, sa femme, les deux décédés.

2° **Baer, Hélène-Lina-Marie,** sans profession,

de Zofingue (Argovie) domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Vevy, le vingt-quatre août mil huit cent cinquante-huit

fille de Jean Samuel Baer, décédé,

et de Julie née Juret, sa femme à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Zofingue et à Lansanne le vingt-deux janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Certificat de la
Mairie de Cotel relatif au nom de l'Epoux. 3° Pro-
messe de mariage. 4° Certificats de publication de
Zofingue & Lansanne. 5° Certificat des parents des
publications pour l'Epoux. 6° Formis du Département
de Justice & Police constatant que les pièces sont de
la 3^e dont déposées dans des archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Zofingue.
à la Chancellerie de

Signatures des époux :

[Signature: B. Boeff]

[Signature: Hélène Boeff]

Signatures des témoins :

[Signature: André Kohler]
[Signature: Jeanne Krieg, J. Baer-Juret]

L'officier de l'état civil :

[Signature: A. Brunand]

N° 40

Brot et Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brot, Julien** agriculteur

de Apples & Bussy domicilié à Apples,

Célibataire

né à Apples, le quatre novembre mil huit cent septante-trois

fils de Pierre Henri Brot, à Apples

et de Louise Suzanne née Baud, sa femme, décédée.

2° **Cruchon, Clara-Louise**, sans profession

de Berchez domiciliée à Apples

Célibataire

née à Apples, le dix février mil huit cent septante-neuf

fille de Aimé Cruchon

et de Jeanne Louise née Rouillet, sa femme, domiciliée à Apples

Les publications ont eu lieu à Apples, Bussy & Berchez les vingt-huit, vingt-neuf et trente-un janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autodation de l'Etat Civil d'Apples

Signatures des époux :

Julien Brot
Clara Brot

Signatures des témoins :

Jeanne Cruchon
Aimé Cruchon

les deux à Apples.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Apples, Villars / Yens & St Georges

[Signature]

N° 41

Rüchti & Zulauf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 30 mars 1951
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
soit orthographié Rüchti,
et non Rächti.

Lausanne, le 9 avril 1951
L'officier de l'état civil

qui à Steffisburg et à
château d'Oex

Aujourd'hui dix sept février mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rüchti, Charles-Auguste**, *graveur sur verre*,

de *Homburg (Berne)* domicilié à *Lausanne*

célibataire,

né à *Lausanne* le *vingt-neuf octobre* mil huit cent *soixante-neuf*

fil de *Françoise Marie Louise Mathilde Rüchti*, à *Lausanne*

et de

2° **Zulauf, Janny-Louise**, *Couturière*,

de *Château-d'Oex* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire,

née à *Lausanne*, le *deux décembre* mil huit cent *soixante-neuf*

filles de *Pierre Marc François Louis Zulauf*, menuisier à *Lausanne*

et de *Jeanne Marie Madeleine Nicolas*, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Steffisburg-Homburg, Château-d'Oex*
et *Stivox*, les *vingt-deux et treize janvier* mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Homburg
Château-d'Oex, Stivox & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Steffisburg & Château-d'Oex*

Signatures des époux :

Chs Rüchti
Janny Rüchti

Signatures des témoins :

Baut
Henni Chevillon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 42

Martigniet & Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Février mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martigniet, Rodolphe-Samuel**, peintre

de Vullierens et de Vaulion domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Vullierens, le trente juillet mil huit cent septante-huit

fil de feu Marc Samuel Martigniet

et de Susanne née Bovay, sa veuve à Lausanne

2^o **Vaney, Emma-Louise**, ménagère,

de Cugy domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne, le dix Septembre mil huit cent quatre-vingt

filles de Jean David Vaney, Marchand de Chevaux

et de Marie Joséphine Vighetti, sa femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vullierens, Cugy & Vaulion les vingt-huit
trente et trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père de l'Epouse

Consentement de la mère de l'Epoux et

acte de décès du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vullierens,

Vaulion, Cugy & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Collombier, Vullierens & Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Samuel Martigniet

Emma Martigniet

Signatures des témoins :

Perotti Auguste à Courmayeur (Sion)

Rose Salvisberg à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 43

Fiquet et Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fiquet, Louis-Jules,** Employé de Commerce
de **Sier** domicilié à **Lausanne**
Célibataire

né à **Morges**, le premier Juin mil huit cent septante-cinq
fils de **Henri Louis Fiquet**, cordonnier

et de **Elise Jenny Bessonod**, la femme, domiciliés à **Lausanne**

2° **Maillard, Léonie Sylvie-Marguerite,**
de **Oron-le-Château** domiciliée à **Lausanne**, **Dlle de magasin**
Célibataire

née à **Lausanne** le dix-huit Septembre mil huit cent septante-sept

filie de **Henri Jean David André Maillard**, appareilleur

et de **Louise Georgette née Briel**, la femme, domiciliés à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Oron-le-Château** & à **Lausanne**, le cinq
février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de **Oron-le-Château**, de **Sier** & **Lausanne**

Communiqué : à l'Etat Civil de

Oron & du **Sier**

Signatures des époux :

Fiquet
Louis Fiquet

Signatures des témoins :

Maillard
Henri Maillard & **Lausanne**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 44

Andrey & Davet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Andrey, Ferial-Marcelin**, *Vacher*

de Châtel sur Mondalens (Fribourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Charmey, le sept janvier mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Jean François Andrey

et de feu Scholastique Delphine née Favre, sa femme

2^o **Davet, Marie-Joséphine**, *sans profession*

de Bouloz (Fribourg) domiciliée à Bouloz

célibataire

née à Bouloz le vingt-un mai mil huit cent soixante-neuf

fille de feu Jean Nicolas Davet

et de Marie Claudine Philomène née Fichoz, sa veuve à Bouloz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Crêtuz (Châtel) & Bouloz les vingt-neuf
& trente janvier mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Châtel

Bouloz & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sorsel & Oréuz

Signatures des époux :

Marie Andrey
Marcelin Andrey

Signatures des témoins :

Ferdinand Vacheron
Charles Robellan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 45

Meige et Morier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meige, Louis**, boulangier,
de Sugny, domicilié à Laudanne
célibataire

né à Combrement-le-Grand le dix-neuf novembre mil huit cent soixante-neuf
fils de feu François Meige
et de Jeanne Marguerite née Dorey, la veuve à Combrement-le-Grand

2° **Morier, Marie-Elisa**, Cuisinière,
de Château-d'Oex domiciliée à Laudanne
célibataire

née à Château-d'Oex le vingt-huit décembre mil huit cent soixante-huit
fille de feu Louis Morier
et de Julie née Chabloz, à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, L'Hiver, Sugny & Laudanne
les vingt-huit & vingt-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Sugny
Château-d'Oex, L'Hiver & Laudanne

Communiqué : à l'Etat civil de
feu Château-d'Oex

Signatures des époux :

Louis Meige
Elisa Meige

Signatures des témoins :

Jules Meige
Emile Peignere

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vuilleumier, Caux & Co, rue de la Source, 2.

N° 46

J. Colländer & Avondo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juin mil huit cent quatre-vingt-
dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **J. Colländer, Léopold,** négociant

de Budapest (Hongrie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Budapest le quatorze octobre mil huit cent soixante cinq

fils de Bernard Colländer, négociant,

et de Jeanne née Horowitz, domiciliés à Budapest,

2° **Avondo, Berthe,** sans profession,

de Serravalle (Novare) Italie, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Pandev, le dix mars mil huit cent septante six

fille de Henri Avondo, négociant à Lausanne

et de Marie Nicolas, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Consulat d'Italie & à Budapest, les
trente novembre, cinq décembre 1897 et onze janvier mil huit cent quatre-
vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificat de publication de Lausanne
- 4° Dits de Budapest & du Consulat d'Italie
- 5° Déclaration de Validité. 6° Formis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont déposées dans les archives

Communiqué : à La Chancellerie le

Signatures des époux :

Léopold Colländer
Berthe Avondo

Signatures des témoins :

Edouard Dyer
A. Durand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 47

Grezel dit Grizel & Brunner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix février mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grezel dit Grizel, Victor-Émile-Constant,**

de Travers (Neuchâtel) domicilié à Lausanne, Conducteur de machines

Célibataire

né à Chisens le quatre décembre mil huit cent septante-un

fil de Samuel Emile Grezel dit Grizel, décédé,

et de Delphine Louise Cugny née Joyet, la veuve à Moudon

2° **Brunner, Bertha-Elise,** sans profession

de Oberried (Bienne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née au Mont à Lausanne le vingt-un mars mil huit cent septante-six

filles de Elisabeth Brunner, à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Travers & Oberried les vingt-neuf
trente-un janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Travers & Oberried (Bienne)

Communiqué : à l'Etat civil de

Travers & Bienne.

Signatures des époux :

Constant Grizel

Bertha Grizel

Signatures des témoins :

Sean Brunner

Albert Hug Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 48

Zaugg & Guillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six février _____ mil huit cent quatre-vingt-
six huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zaugg, Emile-Auguste** _____ *Chauffeur postal* _____

de *Unterlangenegg, Berne* _____ domicilié à *Laudanne* _____

Célibataire _____

né à *Romanet* le vingt six mai _____ mil huit cent *Septante-deux* _____

fils de *Pierre Zaugg* employé postal à *Laudanne* _____

et de *feue Charlotte Marie Fanny née Besson* _____

2° **Guillard, Louise-Hélène** _____ *femme de chambre* _____

de *Bex* _____ domiciliée à *Bex* _____

Célibataire _____

née à *Bex* le vingt deux août _____ mil huit cent *Soixante-neuf* _____

filie de *feue Abram François Guillard* _____

et de *Lina Marguerite née Ansermoz, la veuve à Bex* _____

Les publications ont eu lieu à *Unterlangenegg, Bex & Laudanne* le *vingt six* février
mil huit cent quatre-vingt six huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ *actes de naissance des époux* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificats de publication de Unterlangenegg* _____

_____ *Bex & Laudanne* _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Schwarzenegg & de Bex _____

Signatures des époux :

Emile Zaugg
Hélène Guillard

Signatures des témoins :

Auguste Guillard à Rolle
Eugène Delpierre à Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 49

Arsal et Martinetti née Gandolfo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 29 avril 1910 déclaré exécutoire le 13 juillet suivant le Tribunal civil du district d'Yverdon a déclaré par le divorce le mariage interdict. entre

Le divorce a été prononcé entre l'époux en vertu de l'art. 146 § 1 a n. d. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 19 juillet 1910.

L'off. de l'Etat civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Arsal, Charles-Ferdinand**, négociant de Donneloie domicilié à Lausanne célibataire

né à Lausanne le vingt-cinq février mil huit cent septante-cinq

fil de Joseph Wilhelm Arsal, Cordonnier

et de Marie Louise Vuagniaux, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Martinetti née Gandolfo, Clotilde-Louise-Françoise**, de Brissago / Tessin domiciliée à Lausanne

divorcée en premières noces de Romeo Louis Angelico Martinetti dès le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Genève, le vingt-sept janvier mil huit cent septante-quatre

lille de Joseph Célestin Gandolfo, négociant

et de Vincenza Thérèse née Ciro, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Donneloie & Brissago, les huit et neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Donneloie

Brissago & Lausanne

acte de mariage de l'épouse avec

mention du divorce

Communiqué : à l'Etat Civil de

Donneloie & Brissago

Signatures des époux :

[Signature A. A. A.]

[Signature C. F. A.]

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 50

Challet et Arnaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Challet, Edouard-Pierre-Louis**, *Commissaire du Tribunal de district*
de Cottens domicilié à Lausanne
célibataire,

né à Paris le onze Février mil huit cent septante-sept

fil de Jules Challet, *décédé*

et de Suzette Elise Oulevan, *du Veuve à Lausanne*

2° **Arnaud, Josephine-Korlente-Rosa**, *sans profⁿ*
d'origine française domiciliée à Lausanne
célibataire,

née à Lausanne le premier août mil huit cent septante-cinq

filles de Jules Arnaud, *absent*

et de Emma Suzette Fanny Kohler, *du femme, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Cottens les vingt-cinq & vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

déclaration d'absence du père

Promesse de mariage

Certificats de publications de Cottens & Lausanne

Déclaration constatant l'inutilité des publications en France

Communiqué: à l'Etat Civil de

Grenoble

Signatures des époux :

Challet

Rosa Challet

Signatures des témoins :

Agamey

Robellan Charles à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 51

Gantin & Gitoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gantin, Etienne**, Cocher,

de **Siez | Haute Savoie | France** domicilié à **Morges**,

célibataire,

né à **Siez**, le onze août mil huit cent soixante-neuf

fil de **François Gantin**, décédé,

et de **Clémentine Chatelein**, cultivatrice à **Siez**

2° **Gitoud, Emma Jenny**, femme de chambre,

de **Grandvent** domiciliée à **Morges**,

célibataire,

née à **Poney** le dix-huit octobre mil huit cent soixante-dix

fille de **Charles Louis Samuel Gitoud**, agriculteur

et de **Marie Félicie née Dejoux**, à **Poney-Villeboisf**

Les publications ont eu lieu à **Morges, Grandvent & Siez**, les deux, quatre et treize février mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Morges

Signatures des époux :

Etienne Gantin
Emma Gantin

Signatures des témoins :

Cousin Charles
Blanchard Jules **Lansanne**

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Siez & Morges et à la Chancellerie **Ch**

[Signature]

N° 52

Staz et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-31^o Aujourd'hui trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Staz, Edouard**, _____ sous chef de gare au D.S.
de Lausanne _____ domicilié à Lausanne _____
célibataire _____

né à Cully, le dix-huit septembre _____ mil huit cent soixante-six _____
fils de Charles Joseph Staz, accédé _____
et de Idaline née Duboux, sa veuve à Lausanne _____

2^o **Jaquier, Adèle-Julie**, _____ mediste _____
de clens à Vufflens-la-Ville _____ domiciliée à Lausanne _____
célibataire _____

née à Vufflens-le-Château, le vingt-un juillet _____ mil huit cent septante-un _____
fille de Louis Auguste Jaquier, rentier _____
et de Louise Marie Felicie née Vuffray, sa femme, les deux à la Croix d'Orchy _____

Les publications ont eu lieu à clens, Vufflens-la-Ville & Lausanne, les quatre
& cinq février mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____
_____ Promesse de mariage _____
_____ Certificats de publication de Lausanne
_____ clens & Vufflens-la-Ville _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de _____
_____ Sullens & Colombier _____

Signatures des époux :

_____ E. Staz _____
_____ Julie Jaquier _____

Signatures des témoins :

_____ Staz Jaquier _____
_____ Michèle _____

L'officier de l'état civil :

_____ [Signature] _____

N° 53

Schwab et Mühlethaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schwab, Albert-William**, Magasinier,
de Balrechtten (Bade) domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Lausanne, le vingt-neuf avril mil huit cent septante-cinq
fils de feu Wilhelm Schwab

et de feu Madelaine Schieblich, sa femme,

2^o **Mühlethaler, Elise**, Cuisinière,
de Bollodingen (Bâle) domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Bollodingen le trente-un octobre mil huit cent septante-six

filles de Jacob Mühlethaler, agriculteur à Bollodingen

et de Leuc Elise Spilliger

Les publications ont eu lieu à Lausanne Bollodingen et Balrechtten, les dix-huit et dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Bollodingen à Lausanne. - Dit de Balrechtten. - Permis du Département de Justice à Police constatant que le certificat de Balrechtten est déposé dans ses archives.

Signatures des époux :

Albert Schwab
Elise Schwab

Signatures des témoins :

Georgial Garbmann
Jean Baumgartner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Herzogenbuchsee & à la Chancellerie de

N° 54

Bujard & Fayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 6 Décembre 1902 le Conseil d'Etat a examiné que l'acte ci-dessus soit inscrit dans le sens qu'à la Commune de Riez seule indiquée comme lieu de bourgeoisie soit ajoutée celle de Lutry.

Lansanne 10 Décembre 1902

L'Off. de l'Etat Civil :



Aujourd'hui le 12 Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bujard, Edouard-Lucien, manoeuvre

de Riez domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Lansanne le vingt-quatre avril mil huit cent soixante-deux

fils de Lucie Louise Bujard, décédée

et de

2° Fayet, Nancy-Léa, Cuisinière

de Lutry & Forcl domiciliée à Lansanne

célibataire,

née au Mirois & Lutry le quinze Janvier mil huit cent septante-trois

fille de Louis Fayet, décédé

et de Jeanne Louise née Croz, sa veuve au Mirois & Lutry

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Lutry, Riez & Forcl, les huit, neuf & dix & onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage



Certificats de publication de Riez

Lutry, Forcl & Lansanne

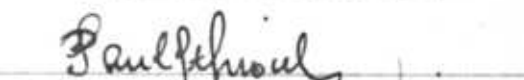

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry, Lutry - Forcl.

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :



N° 55

Küffer & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Küffer, Jean-Robert,** Charretier,

de Ins | Bâle domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Ins, le dix-huit février mil huit cent septante-deux

fils de Rudolf Küffer, maçon à Ins

et de Rosina Karolina née Kirchhofer, du femme, décédée.

2^o **Gavillet, Marie-Céline,** Journalière,

de Esmonds & Biemmes | Fribourg domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Esmonds le huit Mars mil huit cent septante-cinq

fille de Marie Madeleine Gavillet à Pex vers Siviriez | Fribourg

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Esmonds-Biemmes & Anet (Ins) le
deux & quatorze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Esmonds-Biemmes & Ins.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Ins

à Ins,

Signatures des époux :

J. R. Küffer

Marie Küffer

Signatures des témoins :

Antoine

Ferdinand Vacheron, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 56

Pittel et Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pittel, Albert-Henri**, employé B. P. V.

de Cuarnens, domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Lausanne le seize février mil huit cent septante-quatre

fils de François Louis Pittel, séculier,

et de Marie Louise Battenegger, sa veuve à Genève,

2° **Schmid, Alice-Julie-Suzanne**, coiffeuse

de Sarbentz (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne le dix-neuf mai mil huit cent septante-un

fille de Louis Schmid, serrurier

et de Louise Suzanne Chaminax, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cuarnens, Sarbentz & Lausanne les cinq & six février mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Sarbentz & Cuarnens.

Signatures des époux :

[Signature of Albert-Henri Pittel]

[Signature of Alice-Julie-Suzanne Schmid]

Signatures des témoins :

[Signature of Louis Schmid]

[Signature of St. Noverran]

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

Communiqué: L'Etat Civil de

Cuarnens (A'dèle) & Sarbentz

Par jugement rendu le 2 février 1903 déclaré exécutoire le 25 avril suivant, le tribunal civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme qui ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de deux ans à dater du 25 avril 1903, en vertu de l'art 146 § 2 de la loi du 24 décembre 1874

Lausanne le 12 mai 1903

L'officier de l'Etat Civil

[Signature]

N° 57

Godel et Corboud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Godel, Augustin** *ferrayer*
de *Domdidier (Fribourg)* domicilié à *Bevaix (Neuchâtel)*
Célibataire

né à *Domdidier le vingt-quatre Mars* mil huit cent *soixante-onze*
fils de *François Xavier Godel*, menuisier à *Lausanne*
et de *Marie Célestine* née *Luc*.

2^o **Corboud, Séraphine-Céline**, *Cuisinière*
de *Surpierre (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*
Célibataire

née à *Surpierre le quatorze Juin* mil huit cent *soixante-treize*
fille de *Corboud, Théodore*, agriculteur à *Surpierre*
et de *Anna Marie* née *Roville*.

Les publications ont eu lieu à *Bevaix, Lausanne, Surpierre & Domdidier*, les *première & deux février* mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Bevaix

Communiqué : à l'Etat Civil de *Domdidier, Surpierre & Bevaix*

Signatures des époux :

Godel Auguste Ferrayer
Séraphine Godel

Signatures des témoins :

Théodore P. P. P. P.
Godel *Didier*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 58

Gailloud & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 12 avril
à la suite de l'ordonnance de
référé du 6 juillet 1906, le
Tribunal civil du district de Lausanne
a déclaré nul le mariage
contracté en 1874.

Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'art 106 de la loi
de la loi fédérale du 24 décembre 1874
à l'égard de la femme en application de
l'art 106 de la loi. Les époux
ne peuvent contracter un nouveau
mariage avant le délai de deux ans
compté du jour où le jugement est
définitif.

Lausanne le 18 juillet 1906
L'Officier de l'état civil :

Aujourd'hui huit mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gailloud, Jules-Edouard**, *Securier*,
de Villeneuve, Noville & Renmaz domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Noville le vingt-un octobre mil huit cent septante-six

fil de Jean Pierre Benjamin Gailloud, agriculteur,

et de Marie Marguerite Dufour, sa femme, les deux à Noville

2° **Pache, Pauline-Rosine**, *Sans profession*,
de Epalinges, domiciliée à Lausanne,
Célibataire

née à Epalinges, le neuf avril mil huit cent septante-sept

filles de Daniel Pache, tailleur de pierre à Lausanne

et de Marie Louise née Regamey, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Noville, Renmaz Epalinges & Lausanne
le douze février mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villeneuve, Noville, Renmaz, Epalinges &

Lausanne

(légitimation)

Communiqué: à l'Etat Civil de

Villeneuve & Epalinges

Signatures des époux :

Gailloud Jules
Rosine Gailloud

Signatures des témoins :

Jules Decosterd
Albert Simonet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 59

Jaquenod et Lambellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 26 novembre 1899 déclaré exécutoire le 23 février 1900, le Tribunal civil au district d'Yvertois au district par le divorce le mariage inchoat ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le défendeur, en vertu des articles 145, c. 1 et 147 de la loi fédérale du 24 Dec. 1874. L'union a eu lieu le 12 Mars 1900. L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaquenod, Oscar,** _____ Cordonnier

de Oluzes _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire, _____

né à Oluzes le vingt-trois juillet _____ mil huit cent soixante-huit _____

fil de Etiam Daniel Jaquenod, agriculteur, _____

et de Sophie Julie née Chuard, sa femme, domiciliée à Oluzes _____

2^o **Lambellet, Charlotte,** _____ sans profession,

de Grandvaux _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Cully, le cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt _____

filles de Isaac Louis Lambellet, Employé à l'usine électrique de Genève _____

et de Charlotte Marie née Delavaux, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oluzes, Grandvaux, les quinze et seize février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Oluzes, _____

Grandvaux et Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Yvertois et Cully _____

Signatures des époux :

Oscar Jaquenod
Charlotte Jaquenod

Signatures des témoins :

Hervé Chappuis
Fr. Corday

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 60

Fivaz et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 6 Juin 1899 déclaré exécutoire le 5 Juillet suivant le Tribunal Civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrite et contre Le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 105 de la loi fédérale du 24 Decr 1874.

Lausanne le 13 Juillet 1899. Off. de l'Etat Civil :

Aujourd'hui onze Mars mil huit cent quatre-vingt-

six-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fivaz, Charles-Daniel, Jardinier

de Sassel domicilié à Yverdon

célibataire

né à Montagny, le vingt-sept Mars mil huit cent septante-deux

fils de feu Gabriel Fivaz

et de Nanette née Chévenaz, la veuve, à Montagny

2° Meylan, Louisa-Renée Marie-Françoise

de Chenit domiciliée à Lausanne, fille de chambre

célibataire

née à Lausanne, le seize Janvier mil huit cent septante-sept,

fille de Charles-Emile Meylan, employé de Commerce à Paris,

et de Jenny Berner née Rogoz, la femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Sentier, au Bravais, à Yverdon et à Sassel les vingt-deux & vingt-trois et vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'officier de l'Etat civil d'Yverdon

Signatures des époux :

Charles Fivaz Louisa Fivaz

Signatures des témoins :

Officiers de l'Etat Civil à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Off. de l'Etat Civil

Communiqué: à l'Etat Civil de Granges, le Sentier & Yverdon.

N° 61

Dupont & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupont, Edouard, Cafetier,

de Sully domicilié au Port de Sully,

Célibataire,

né à Sully le huit novembre mil huit cent soixante-deux

fils de Louis Samuel Dupont, décédé,

et de Jeanne Louise née Barbey, décédée.

2° Martin, Louise-Alexandrine, sans profession

de Treyevagnes domiciliée à Laudanne

Célibataire,

née à Laudanne le dix-huit novembre mil huit cent soixante-douze

fille de Antoine François Martin, décédé

et de Louise Suzanne Estaline Barbey, sa veuve, à Laudanne.

Les publications ont eu lieu à Sully, Laudanne & Treyevagnes, les dix-neuf
vingt février mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Sully

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sully & Montagny

Signatures des époux :

Edouard Dupont

Madeleine Dupont Martin

Signatures des témoins :

Alexandre Martin à Sully

A. Barbey à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 62

Mozier & Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 30 mai 1901, déclaré définitif et exécutif le 26 août suivant, le Tribunal civil au District de Lussimme a dit bon par le divorce le mariage inscrite ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46, lettres b & c. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lussimme 10 Septembre 1901

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mozier, Oscar-Frédéric,** Employé de Commerce

de Château-d'Oex domicilié à Lussimme

Célibataire

né à Beex, le dix Juin mil huit cent septante-six

fils de Louis Henri Félix Mozier, décédé,

et de Charlotte Marie Zélie née Demartin, sa femme à Beex

2° **Cruchon, Alice-Ida,** Sans profession,

de Bercher domiciliée à Pandex

Célibataire

née à Apples le vingt-cinq avril mil huit cent septante-trois,

fille de Aimé Cruchon, agriculteur

et de Jeanne Louise née Rouillet, sa femme, les deux à Apples.

Les publications ont eu lieu à Lussimme, Château-d'Oex, L'Étiévoz, Bercher et Pandex, les onze, treize, quatorze et dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Château-

d'Oex, L'Étiévoz, Bercher, Lussimme

& Pandex.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Château-d'Oex, St-Omer & Pully

Signatures des époux :

Oscar Mozier

Alice Mozier

Signatures des témoins :

Jeanne Cruchon

Yvonne Cruchon à Apples.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 63

Ammann et Maurer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ammann, Jean-Jules**, Pharmacien

de Wangi (Surgovie) domicilié à Lausanne,

divorcé de Johanna Heinrich née Girardanner dès le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze ;

né à Lausanne, le huit Mars mil huit cent cinquante-neuf

fil de Auguste Jean François Ammann, décédé,

et de Elise Baud, sa veuve, à Lausanne

2^o **Maurer, Marie-Thérèse-Julienne-Lucienne**,

de Paris (11^e arr^t) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Paris le vingt-deux Mai mil huit cent septante-dix

filles de Marie Philippe André Maurer, employé,

et de Joséphine Juillet, sa femme, domiciliés à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wangi & Paris, les dix-neuf, vingt & vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epoux avec mention

du divorce - Promesse de mariage,

acte respectueux en lieu & place du consente-

ment des parents de l'Epouse

Certificats de publication de Wangi

Paris & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Wangi & à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Jules Ammann
Lucienne Maurer

Signatures des témoins :

A. Jansse
Sup. Lemaire

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 64

12-252

Chenevier et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chenevier, Edouard-Louis-Victor-Emmanuel,**

de Villeneuve (Aoste) Italie, domicilié à Lausanne, Canton de

Celibataire

né à Villeneuve le quatre Novembre mil huit cent septante-trois

fil de feu Guillaume-Séraphin Chenevier

et de Marie-Victoire Carlon, sa veuve, à Villeneuve

2^o **Favre, Marie-Séraphine,**

de Châtillon (Aoste), Italie domiciliée à Lausanne

Celibataire,

née à Châtillon, le cinq Janvier mil huit cent septante-deux

filles de Charles Favre, agriculteur

et de Marie-Anne Hyacinthe Dudy, sa femme, domiciliés à Aoste

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Villeneuve les vingt-neuf Janvier

et six Février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificats de publication de Villeneuve - A^o Dit de Lausanne. 4^o Déclaration de Validité. 5^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 3 & 5 sont déposées dans des archives

Communiqué: La Chancellerie Clé

Signatures des époux :

Edouard Chenevier
Séraphine Chenevier

Signatures des témoins :

Emile Dubiez
Commissaire Lappe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Il ressort d'une lettre de bourgeois ins-
trumentée par le notaire A. Rossier, à
Lausanne, le 19 décembre 1899, et visée
par le Conseil d'Etat le 28 décembre 1899,
que les époux Chenevier-Favre ont été unis
au nombre des bourgeois de la Commune de
Lausanne.

Lausanne, le 30 décembre 1899.

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

N° 65

Grumbach et Brunschwig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grumbach, Théophile**, Négociant

de Belmont / Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-trois Juin mil huit cent septante-trois

fil de Daniel Grumbach, marchand de bestiaux

et de Stélie Weill, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Brunschwig, Cécile**, Sans profession

de Marnand domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf septembre mil huit cent septante-sept

fille de Achille Brunschwig, Négociant

et de Henri Bloch, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Marnand, à Pully (Belmont) & à Lausanne, les dix-huit et dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pully, Marnand & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Granges & Pully

Signatures des époux :

Grumbach

Cécile Grumbach

Signatures des témoins :

Daniel Jb Toffet

Arthur Luech

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 66

Héritier et Joris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six sept Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
six huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Héritier, Ernest-Adolphe,* _____ *Requiste* _____
de *Mollendins & Orzens* _____ domicilié à *Genève* _____
Célibataire _____

né à *Nanchâtel le quinze Mai* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____

fils de *Jenny Héritier, jardinier* _____

et de *Sylvie Salomé Ruchat, sa femme, domiciliés à Lausanne* _____

2° *Joris, Hélène,* _____ *sans profession* _____

de *Orsières (Valais)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire _____

née à *Vidres le vingt-quatre novembre* _____ mil huit cent *soixante-six* _____

fille de *Gaspard Ambroise Joris, restaurateur,* _____

et de *Renée Justine Laquis, sa femme, à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Genève, Lausanne, Orzens et Mollendins, les onze
douze treize et quinze février mil huit cent quatre-vingt dix-huit* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Genève

Signatures des époux :

Héritier
Hélène Héritier

Signatures des témoins :

J. Bardet à Lausanne
L. Chappuis à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Genève

Denise Ursins à Orsières

N° 67

Simon et Marquetat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Simon, Charles,** agriculteur

de Mauborget domicilié à Lussanne

Célibataire

né à Grandson le vingt-quatre février mil huit cent soixante-huit

fils de François Louis Simon, décédé

et de Louise née Roulier, sa femme, décédée.

2^o **Marquetat, Ida Mathilde,** garde malades

de Lutry domiciliée à Lussanne

célibataire

née aux Monts de Corsier le quatorze Mars mil huit cent soixante-huit

fille de Mme Marquetat, décédée

et de Jeanne Blaine Décombarz, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Mauborget, Lutry & Lussanne, les dix-neuf et vingt février mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mauborget
Lutry & Lussanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry

Signatures des époux :

Chs. Simon

Mathilde Simon

Signatures des témoins :

Favrat François

Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallodan, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 68

Aebi et Vaillens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Aebi, Emile-François**, commis au D. S. de Heimiswyl | Seine | domicilié à Lausanne, célibataire

né à Lausanne le vingt-un mai mil huit cent septante-deux

fils de Ulrich Aebi, employé au Gaz

et de Rosina Bill, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Vaillens, Lina**, sans profession,

de Lausanne, domiciliée à Lausanne

célibataire,

née au Mont à Lausanne le trois septembre mil huit cent septante-trois

fille de Charles Marc Jules Vaillens, agriculteur

et de Rosine née Reymanet, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Heimiswyl & à Lausanne, les uns à deux février mil huit cent quatre-vingt-dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- autorisation de l'état civil de
- actes de naissance des Epoux
- promesse de mariage
- certificats de publication de
- Heimiswyl & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de Heimiswyl

Signatures des époux :

E. Aebi
Lina Aebi

Signatures des témoins :

U. Aebi
M. Aebi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 69

Cerruti & Golzio-Spagnolo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cerruti, Joseph-Jean-Pierre*, _____ *Serrurier*
de *Andorno (Cacciama) Novare-Italie* _____ domicilié à *Lansanne* _____
Célibataire _____

né à *Andorno* le *treize* novembre _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____
fils de *Charles Cerruti, ébéniste* _____
et de *Chérie Fissiro, domiciliés à Andorno* _____

2° *Golzio-Spagnolo, Constance dite Annette*, _____
de *S. Giuseppe di Casto (Novare-Italie)* _____ domiciliée à *Lansanne* _____
Célibataire _____

née à *S. Giuseppe di Casto* le *vingt* septembre _____ mil huit cent *septante-quatre* _____
fille de *Jean Golzio-Spagnolo, menuisier* _____
et de *Emilie Golzio, domiciliés à S. Giuseppe di Casto* _____

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Andorno & S. Giuseppe di Casto*, les
cinq & treize Février mil huit cent *quatre-vingt dix huit* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage 3° Certificat de publication de *Andorno & S. Giuseppe*. 4° dit de *Lansanne*
4° Déclaration de Validité. 5° Permis du départ, *ément de Justice & Police* constatant que les pièces sous N° 3 & 4 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la *Chancellerie*

de _____

Signatures des époux :

Cerruti Joseph
Annetta Cerruti

Signatures des témoins :

Bianco Pierre
Maretti Secondo Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 70

Lecoultre et Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lecoultre, Henri-Frédéric**, Employé D. S.

de Chaut domicilié à Vallorbes

Célibataire

né à Vallorbes le dix-huit décembre mil huit cent septante-deux

fils de Louis Daniel Lecoultre, *Armeur*,

et de Rose Pauline Emilie née Jallat, domiciliés à Vallorbes.

2^o **Dubois, Silvie**, *Euhémère*,

de Valayres sous Montagny et des Clées domiciliée à Remanmédier

Célibataire

née à Dommarin le quinze Janvier mil huit cent septante-six

fille de feu Jean Daniel Dubois

et de Hélène née Jacquard, domiciliée à Chisens.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, au Sentier, à Remanmédier, à Valayres et aux Clées les dix-huit et dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intervention de l'Etat civil de Vallorbes

Communiqué: à l'Etat Civil de Vallorbes, le Sentier, Montagny et Remanmédier.

Signatures des époux :

Lecoultre Henri
Silvie Lecoultre

Signatures des témoins :

Hélène Favre
Antoine à Remanmédier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 71

Rozzier et Monastier

17-24
 Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rozzier, Benjamin** banquier
 de Vevey et de Rougemont domicilié à Neuilly sur Seine (Seine) France
 célibataire

né à Vevey le vingt-trois Mai mil huit cent soixante-cinq
 fils de Henri Louis Rozzier, docteur médecin à Vevey
 et de Sophie Madeleine née de Giffrennet, au dit lieu

2^o **Monastier, Olive-Marie**, sans profession,
 de Lussaraine domiciliée à Nyon
 célibataire

née à Coppet le deux septembre mil huit cent soixante-douze
 fille de Etienne Antoine Louis Monastier
 et de Marie Célestine née Mercier, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Vevey, Rougemont, Lussaraine, Nyon et Neuilly les vingt deux, vingt-trois, vingt-cinq et vingt-six et trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 autorisation de l'état civil de Vevey

Signatures des époux :
 B. Rozzier
 M. Monastier

Signatures des témoins :
 J. Laigny
 Victor Bonjean
 à Clarens

L'officier de l'état civil :
 [Signature]

Communiqué : à l'état civil de Vevey, Rougemont et Nyon

Imp. H. Vallotton, Guss & Co, rue de la Louve, 2.

N° 72

Stoeker et Garri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Stoeker, Hermann**, Chef de Cuisine
de Obermumpf (Argovie) domicilié à Lausanne
célibataire

né à Obermumpf le trente mars mil huit cent cinquante-six

fil de feu Ignace Stoeker

et de feu Anna née Hartmann

2^o **Garri, Hélène-Cotente**, Couturière

de Monteggio (Tessin) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le sept novembre mil huit cent soixante-huit

fille de feu Joséph Garri

et de Marie Louise Richard, la veuve, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Obermumpf, Lausanne et Monteggio, les vingt,
deux et quatorze février mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Obermumpf
Monteggio & Lausanne

acte de décès du père de l'épouse

Communiqué: à Obermumpf et à
Monteggio

Signatures des époux :

Hermann Stoeker

Hélène Stoeker

Signatures des témoins :

Blancard à Lausanne

Garri Philippe à Merxins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 73

Landrath et Devenoge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Landrath, Stephan, Négociant

de Bâle domicilié à Bâle

célibataire

né à Bâle, le vingt-sept Janvier mil huit cent soixante-cinq

fil de Stephan Landrath, maître couvreur en ardoises à Bâle

et de défunte Maryaretha née Schüfer

2^o Devenoge, Albertine Fanny

de Dizy domiciliée à Joliment près Cossency

Célibataire

née à Dizy, le sept Juin mil huit cent septante-quatre

filie de défunt Albert Marc Devenoge

et de Nanette Julie Annette née Gleyre, à Dizy

Les publications ont eu lieu à Bâle, Dizy & Cossency, les vingt-cinq & vingt-six février mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Bâle

Signatures des époux :

Stephan Landrath

Fanny Landrath

Signatures des témoins :

P. Despland à Cossency

Edil Landrath à Bâle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Bâle

La Sarrax - Cossency

N° 74

André et Imer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o André, Auguste, Professeur

de la Tremblade (Charente Inférieure) France — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Villiers le dix-sept février mil huit cent soixante-un

fil de Paul Pierre Emile André, décédé

et de Louise née Dufour, la veuve, à Lausanne

2^o Imer, Jeanne-Elise-Emma-Pharaïlde,

de Neuchâtel (Berne) — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt Janvier mil huit cent septante-deux

filles de Théophile Charles Gustave Henri Léon Arthur Imer, libraire

et de Louise Rosette Pharaïlde épouse Cuno, la femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, à la Tremblade et à Lausanne, les quatorze, vingt et vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux 2^o Acte de décès du père de l'époux et consentement de la mère. 3^o Promesse de mariage. 4^o Certificats de publication de Lausanne et Neuchâtel. 5^o Acte de la Tremblade. 6^o Déclaration de validité. 7^o Permis du Département de Justice et Police constatant que les pièces sous n^{os} 2, 5 et 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Neuchâtel
et à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Aug. André
Jeanne André

Signatures des témoins :

M. M. M. M.
L. André

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 75

Moulin et Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7 269

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moulin, Charles,** Commis Voyageur,
de Lausanne domicilié à Lausanne
célibataire

né à Lausanne le vingt sept février mil huit cent septante quatre
fils de feu Louis François Henri Marc Moulin
et de Aimable Louise née Dubuis, sa veuve, à Lausanne

2^o **Marti, Bertha,** Coiffière
de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Pully, le vingt deux Juin mil huit cent septante cinq
fille de Daniel Samuel Marti, cafetier
et de Marie Louise Schenk, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Guggisberg le cinq Mars mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne & Guggisberg

Communiqué: à l'Etat Civil de Guggisberg

Signatures des époux :

Charles Moulin
Bertha Moulin

Signatures des témoins :

Alb. Mogg
Daniel Marti

L'officier de l'état civil :

Imp. H. Vallotton, Coura & Co, rue de la Louve, 2.

N° 76

Blanc et Bonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 17/24
mars 1904 confirmé par décision du
Tribunal fédéral le 22 juin 1904, le
Tribunal civil du district de Lausanne
a dissous par le divorce le mariage
inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
l'époux en vertu de l'article 26 de la loi
fédérale du 24 décembre 1874. L'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage avant le délai d'une année
dès le 22 juin 1904.

Lausanne le 15 octobre 1904
L'officier de l'état civil :

[Signature]

10-131
Aujourd'hui vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-
six-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Blanc, Henri-Théophile**, Jardinier,
de Lausanne domicilié à Lausanne
Célibataire
né à Pully le treize février mil huit cent Septante trois
fils de Henri François Blanc, Employé de Commune,
et de Marie Françoise Tardy, la femme à la Maladière
2^o **Bonnet, Marie-Louise**, Ménagère
de Renens domiciliée à Lausanne
Célibataire
née à Lausanne le vingt-sept Janvier mil huit cent Septante-six
fille de Charles Louis Bonnet, s'écéd
et de Anna Barbara Bögli, la veuve à Lausanne
Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Renens le quinze Janvier mil
huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Lausanne & Renens.

Signatures des époux :

Henri Blanc
Marie Blanc

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Renens.

N° 77

Bernasconi & Baltensperger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bernasconi, Daniel,** *Mécanicien,*

de Mérida (Tessin) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Essardines (Maurin) le deux août mil huit cent septante-sept

fils de Angelo Emilio Bernasconi, décédé,

et de Fannie Jenny Elise née Auberson, sa veuve à Paris,

2^o **Baltensperger, Elise,** *Cuisinière*

de Brütten (Zurich) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Aubonne le vingt-deux Mars mil huit cent septante-sept

fille de Jean Conrad Baltensperger, cordonnier à Aubonne

et de Rosina Schläppi, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mérida & Brütten, les quinze & seize février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mérida

Brütten & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mérida & Brütten

Signatures des époux :

Daniel Bernasconi

Elise Bernasconi

Signatures des témoins :

Agamey

A. Accoursier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 78

Oeschger & Winandy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Oeschger, Carl-Germann** _____ Directeur à l'Entrepôt
de Gamsingen (Argovie) _____ domicilié à Igis (Grisons) _____
Célibataire _____

né à Gamsingen le trente Juillet _____ mil huit cent septante-trois _____
fils de Johann Oeschger _____
et de Emerenzia née Eglyff _____

2^o **Winandy, Hilda** _____
de Lussane _____ domiciliée à Lussane _____
Célibataire _____

née à Lussane, le treize mai _____ mil huit cent septante-cinq _____
fille de Albert Napoléon Joseph Winandy _____
et de Elisabeth née Schweizer _____

Les publications ont eu lieu à Gamsingen, Igis & Lussane, le vingt-dix
février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
Igigis _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Igigis
à de Gamsingen _____

Signatures des époux

Carl Oeschger
Hilda Oeschger

Signatures des témoins :

Bochard Fritz à Sursingen Zurich
H. G. à Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 79

Truan et Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Truan, Eugène-Jules-Jean**, mécanicien, de Vallorbe domicilié à Vallorbe
Célibataire

né à Vallorbe le treize janvier mil huit cent septante-quatre
fils de Auguste David Truan, fabricant de limes
et de Léonie Julie née Merand, à Vallorbe.

2^o **Vallotton, Irma**, dans profession de Vallorbe domiciliée à Vallorbe
Célibataire

née à Vallorbe le onze juin mil huit cent septante-sept
fille de Jules David François Vallotton, Cafetier
et de Geneviève née Mathieu,

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intendance de l'Etat Civil de Vallorbe

Signatures des époux :

Truan Jules
Truan Irma

Signatures des témoins :

Eugène Vallotton à Lausanne
Léonie Descombes à Vallorbe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbe

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 80

Monachon et Monachon
née Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt. six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Monachon, Henri,** _____ Journalier

de Peyres et Ponsard _____ domicilié à Landanne _____

Célibataire, _____

né à Sudaux, le treize Juillet _____ mil huit cent septante-trois _____

fils de Jean Pierre Monachon, décédé _____

et de Jeanne Henriette née Jaquenoud, sa femme, décédée. _____

2^o **Monachon née Blanc, Adolphine,** Représentante,

de Peyres et Ponsard _____ domiciliée au Château-Sec de Pully _____

veuve en premières noces de Auguste Monachon aîné le six février mil huit cent

quatre-vingt-seize _____

née aux Râpres de Landanne, le dix-huit octobre mil huit cent soixante-cinq _____

fille de Jean Louis Blanc, garde champêtre _____

et de Rose Louise Suzanne Regamey, sa femme, les deux à Vernand _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Pully et Peyres & Ponsard, les vingt-

neuf et trent-un Janvier mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux

_____ Actes de décès du 1^{er} mari de l'épouse

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Peyres &

Ponsard Pully & Landanne _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de

St Omer & Pully. _____

Signatures des époux :

_____ *Henri Monachon*

_____ *Adolphine Monachon*

Signatures des témoins :

_____ *Anna Blanc, au Château-Sec*

_____ *Peyres & Ponsard*

_____ *à Landanne*

L'officier de l'état civil :

_____ *Al. Renaud, Subr.*

N° 81

Maillard & Neumayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-

-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maillard, Paul-Emile-Louis**, Voyageur de Commerce

de Vevey domicilié à Lausanne

célibataire

né à Vevey, le trente Mars mil huit cent septante-deux

fil de Alfred Louis Auguste Maillard, commis à Lausanne

et de Rosalie née Comber, sa femme, décédée

2^o **Neumayer, Antoinette-Lina-Marie-Augusta**, Couturière

de Germersheim (Bavière Rhénane) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Neuen le vingt-neuf octobre mil huit cent septante-deux

fille de François Antoine Neumayer, comptable

et de Lina Henriette Jenny Charlotte Furrer sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey, Lausanne & Germersheim, le huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vevey

Lausanne & Germersheim

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vevey & à la Chancellerie O^{le}

Signatures des époux :

P. Maillard

L. Neumayer

Signatures des témoins :

J. Comber

H. Steiner

L'officier de l'état civil :

M. Neumann

Imp. H. Vallotton, Guex & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 82

Imhoff & Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Imhoff, Charles-Georges-Louis**, Charbonnier, de Schwarzenegg (Borne) domicilié à Lausanne,

divorcé en premières nocces de Emma Recoulter ad le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-huit

né à Lausanne, le vingt-neuf avril mil huit cent soixante-un

fils de feu Louis Daniel Imhoff

et de Marie Louise née Lindermann sa veuve, à Lausanne

2° **Maillard, Clémentine**, Couturière,

de Chevilles et Oron domiciliée à Bevaix,

Célibataire,

née à Chevilles le vingt-trois avril mil huit cent septante-quatre

filie de feu Daniel fumiste Maillard

et de Julie Louise née Jany, sa veuve à Bevaix

Les publications ont eu lieu à Schwarzenegg, Lausanne, Bevaix et Chevilles le huit dix onze mars mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publications de Schwarzenegg, Lausanne, Chevilles et Bevaix

Communiqué: à l'Etat Civil de Schwarzenegg, Oron et Bevaix

Signatures des époux :

Chs Imhoff
Clémentine Imhoff

Signatures des témoins :

Janey J. }
Louis Martin } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 83

Corzevon et Wohlfahrt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Corzevon, Gustave,** Capitaine de Frigate,

de Quarum domicilié à Lausanne

célibataire

né à Deligny / Moresno le vingt-dix Mai mil huit cent Septante,

fil de feu François Corzevon

et de Rosette née Chaillet la veuve à Lausanne

2^o **Wohlfahrt, Marie-Louise,** sans profession,

de Komburg v. d. Höhe (Prusse) domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Komburg le vingt-neuf août mil huit cent Septante-neuf

filie de feu Jeanz Wohlfahrt

et de Frédérique Wilhelmine née Schick, la veuve, à Komburg v. d. H.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Quarum et Komburg v. d. H. les
quinze dix-sept et vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt dix
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - acte de décès
du père de l'Epouse, consentement de la mère
et du tuteur - Promesse de mariage.
Certificats de publication de Quarum, Lausanne
et Komburg v. d. H.

Communiqué : à l'Etat civil d'Yvernaud
à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

G. Corzevon
M. Wohlfahrt

Signatures des témoins :

L. Merminet
L. Corzevon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 84

Chalet et Vere soit Veyze

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt ans mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Chalet, Adrien**, agriculteurde Hermenches domicilié à la Blachette & LantanneCélibatairené à Hermenches, le vingt-quatre août mil huit cent soixante-neuffils de Simon Chalet, agriculteuret de Elise née Rémat, sa femme, les deux à la Blachette2^o **Vere soit Veyze, Emma**, sans professionde Chapelles domiciliée à Bois Gentil & LantanneCélibatairenée à Lantanne le premier août mil huit cent septante-huitfille de Henri Vere soit Veyze, agriculteuret de Marie Filie Ducrot, sa femme, les deux au Bois GentilLes publications ont eu lieu à Lantanne, Hermenches & Chapelles, les
huit-neuf et dix mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement du père de l'ÉpousePromesse de mariageCertificats de publication de Hermen-
ches, Chapelles & Lantanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Moudon - St-Cyr

Signatures des époux :

Adrien ChaletEmma Chalet

Signatures des témoins :

Aug. Ducrot à LantanneP. Gourdon à Lantanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 85

Stebler et Géroch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Stebler, Gottfried, Vigneron,
de Busswyl (Dierbach) Berne domicilié à Lausanne, Chailly,
Célibataire,

né à Busswyl le trois Janvier mil huit cent Septante-un

fils de Elisabeth Stebler, à Lausanne

et de

2^o Géroch, Berthe Anna-Elise Comptable
de Jongny domiciliée à Lausanne, Chailly,
Célibataire

née à Lausanne, le vingt-deux Septembre mil huit cent Septante-sept

fille de Gabriel César Louis Géroch, Charpentier

et de Marie Suzanne Chapuis, sa femme, les deux à Montbesson.

Les publications ont eu lieu à Jongny, Busswyl (Dierbach) & Lausanne, les
dix-sept & onze-Sept mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Busswyl
Jongny Lausanne

Signatures des époux :

Gottfried Stebler
Berthe Stebler

Signatures des témoins :

Edouard Lavanchy
Géroch Eugène

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Dierbach & Cordier

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 86

Ramel et Cevy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit - un mai mil huit cent quatre-vingt-
deux - huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ramel, Louis Jean Samuel**, l'écopédiste

de Château-d'Oex domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Lansanne, le deux cloué mil huit cent septante - six

fil de Louis Jean Samuel Ramel, maçon

et de Louise Béchelay, sa femme, les deux à Lansanne

2° **Cevy, Augusta Emma**, sans profession

de Denges, d'Ecublens & de Cheseaux domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à St Saphorin d'Orgeval, le quatre mai mil huit cent septante - huit

filie de Jean Abraham Cevy, conserger

et de Françoise Louise Pauline née Guex, sa femme, les deux à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Château-d'Oex, l'Etivaz, Denges
Cheseaux & Ecublens, les vingt, sept, huit & neuf février mil huit cent quatre
-vingt - deux - huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement des père de l'Epoux

Certificats de publication de Château-
d'Oex, Denges, Ecublens, Cheseaux & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Château-d'Oex, Lancy, Ecublens & Romanel

Signatures des époux :

Louis Ramel

Emma Ramel

Signatures des témoins :

Antoine
Baud L'Herminier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 87

Marti et Schmuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huitième Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Marti, Louis-Ami,** servant

de Aarwangen (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Crans, le huit Janvier mil huit cent septante-dix

fils de Rudolphe Marti, décédé

et de Emma Lydia née Muzi, en veuve, à Dyon,

2^o **Schmuz, Lina,** Cuisinière

de Obermühlen et Zimmerwald (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Berne, le onze Novembre mil huit cent septante-cinq

fille de Christian Schmuz, décédé

et de Verena Schneeberger, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aarwangen, Obermühlen-Zimmerwald
les cinq, six et sept février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Aarwangen, Zimmerwald et

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Aarwangen et Zimmerwald

Signatures des époux :

Louis-Ami Marti

Lina Marti

Signatures des témoins :

Jean Lisse } Lausanne
Gezaard }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 88

Monachon & Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Trente-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monachon, Emile-Alexis, Agriculteur,

de Seppes & Possens domicilié à Vernand-Bois-Genoud & Lausanne

Célibataire

né à Chézard, le vingt Juin mil huit cent soixante-dix-sept

fils de feu Alexis Monachon

et de Louise Sophie Foinay, domiciliée à Vernand

2° Cachin, Aline, Cuisinière

de Cerniaz domiciliée à Vernand-Bois-Genoud

Célibataire

née à Henniez le vingt-cinq septembre mil huit cent soixante-dix-sept

filles de Jean-François Cachin, fabricant de fûts à Yverdon

et de feu Marie Louise née Chmilleard, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Seppes & Possens & Cerniaz les vingt-deux & vingt-quatre Février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Seppes & Possens Cerniaz & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de St-Cerges & Villarsel.

Signatures des époux :

Emile Monachon.

Aline Monachon

Signatures des témoins :

Julie Bolomey

René Alphonse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 89

Emery et Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un mars mil huit cent quatre-vingt-
diez-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Emery, Jaques-Louis**, agent de police

de Etagnières domicilié à Lausanne

célibataire

né à Aubonne, le huit mai mil huit cent soixante-quatre,

fils de Jules Henri Samuel Emery, agriculteur

et de Suzette née Vulliamy, sa femme, les deux à Aubonne,

2^o **Pittet, Henriette-Jenny**, lingère

de Villars-le-Terroir domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Epalinges, le vingt-six août mil huit cent soixante-sept

filles de Henri Pothuis Pittet, décédé,

et de Henriette Charlotte Gmox, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Etagnières, Villars-le-Terroir et Lausanne,
les dix et douze mars mil huit cent quatre-vingt-diez-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Etagnières, Villars-le-Terroir et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil

d' Echallens

Signatures des époux :

Emery Jaques Louis
Jenny J Emery

Signatures des témoins :

Antoine
Paul Alphonse Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 90

Bruand et Piot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bruand, Paul**, Domestique Charetier
de Cronay domicilié à Cuchy / Lussanne
célibataire

né à Cronay le vingt-cinq novembre mil huit cent septante-dix
fils de Jacques Bruand, hôtelet à Cronay
et de Jenny Tols, sa femme, décédée

2° **Piot, Louise**, Femme de Chambre
de Pailly domiciliée à Cuchy
célibataire

née à Giez le vingt-sept décembre mil huit cent septante-deux
fille de Jean Piot, décédé
et de Marguerite née Gronz, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Pailly, Cronay et Lussanne les onze & douze
mars mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Cronay, Pailly, Lussanne

Communiqué: à l'Etat Civil
Mellendin & de Vauxrens

Signatures des époux :

Paul Bruand
Louise Bruand

Signatures des témoins :

Julie Bolomey à Lussanne
Charles Badan à Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 91

Badan et Schneider

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Badan, Emile**, Garde malade

de Sullens domicilié à Nyon

Célibataire

né à Sullens, le douze août mil huit cent soixante-six

fils de Jean Louis Badan

et de Augustine Zélie née Rochat

2^o **Schneider, Lina**, Cuisinière

de Buchholterberg | Berne domiciliée à Nyon

Célibataire

née à Château-d'Vez, le premier Novembre mil huit cent septante-deux

fille de Pierre Schneider

et de Suzanne Catherine née Imobersteg

Les publications ont eu lieu à Nyon, Sullens & Buchholterberg, les cinq, six
Sept Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Nyon

Signatures des époux :

Emile Badan
Lina Badan

Signatures des témoins :

Louise Badan
Charles Badan } Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil
de Sullens, Nyon & Buchholterberg

N° 92

Monnier et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monnier, Charles-François, ^{Homme} ~~Homme~~ _{Employé de banque}

de Ballaigues Yverdon et Ecérens domicilié à Ballaigues Lausanne

Célibataire

né à Yverdon le vingt-quatre septembre mil huit cent soixante-cinq

et à Ballaigues le quatre octobre mil huit cent soixante-quatre

fil de Juliet Henri ~~Henri~~ ^{monieur} ~~monieur~~ _{françois Louis Monnier}, tailleur au P.S. à Yverdon

et de Staline Suzanne ~~née Bonan~~ ^{née Bonan} ~~domiciliée à Ballaigues~~, veuve Jeanne Françoise Gilliard

2° Mayor, Marguerite Jenny, Conturière

de Echallens domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Yverdon le vingt-cinq octobre mil huit cent soixante-trois

filie de françois Emmanuel Mayor, agriculteur

et de Rosalie Philippine née Caillefert, la femme, les deux à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne Yverdon Ecérens Echallens
les cinq et sept Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. ^{approuvé un mot rayé à la 3^e ligne, deux à la 4^e, onze à la septième, quatre à la 8^e et sept à la 9^e ligne}

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Yverdon, Ecérens, Echallens et
Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

à Yverdon, Lausanne & Echallens

Signatures des époux :

Ch. Monnier

Marguerite Monnier

Signatures des témoins :

Ed. Regel-Bauer

Ed. Mayor les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 93

Doy & Lereche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Doy, Henri-Constant, menuisier,

de Ballaignes domicilié à Ballaignes,

célibataire

né à Ballaignes, le quatre octobre mil huit cent septante-quatre

fils de Jules Henri Doy, menuisier

et de Maline Julienne née Dinan, domiciliés à Ballaignes.

2° Lereche, Hermance,

de Ballaignes domiciliée à Ballaignes,

célibataire

née à Ballaignes, le treize juillet mil huit cent soixante-neuf

fille de Auguste Lereche, décédé

et de Amélie Henriette née Lereche, domiciliée à Ballaignes.

Les publications ont eu lieu à Ballaignes, le treize mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Unification de l'état civil de Ballaignes.

Signatures des époux :

Henri Doy
Hermance Doy

Signatures des témoins :

Remy Louis Linsanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Ballaignes.

[Signature of the official]

Imp. H. Vallée, Guay & Co, rue de la Courbe, 2.

N° 94

Probst & Kintz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Probst, Joseph-André**, ferblantier,de Holderbank (Soleure) domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Montbéliard (Doubs) le vingt huit juin mil huit cent soixante-huitfils de Philomène Probst, décédée,

et de _____

2^o **Kintz, Martha**, Cuisinière,de Eschau (Alsace) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Eschau (Alsace) le dix-sept avril mil huit cent septante-septfille de Isidore Kintz, mécanicien à Eschauet de Thérèse née Schaal, sa femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Holderbank et Eschau les huit, onze et vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Lausanne, Holderbank et EschauCommuniqué: à Holderbank et àla Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Joseph ProbstMarthe Probst

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 95

Perdrizat & Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perdrizat, Charles,** Mécanicien,

de Omnes domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Neuchâtel le vingt-quatre mars mil huit cent septante-cinq

fil de François Lucien Perdrizat, horticulteur

et de Anna née Bysàth, sa femme, les deux à Neuchâtel.

2° **Rey, Bertha-Marie,** sans profession,

de Mari-Karli (Ugovic) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le dix-neuf octobre mil huit cent septante-neuf,

filles de Jean Joseph Rey, cordonnier

et de Anna Maria Kaufmann, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mari, Omnes et Lausanne les onze & douze
Mars mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Omnes

ami à Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Concise à Mari

Signatures des époux :

Ch. Perdrizat

B. Rey

Signatures des témoins :

H. Wöhrlebruck

N. Gaille

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 96

Doudin & Fache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Doudin, Adolphe - Emile**, conducteur au J.S.

de Payerne domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Gunges | Solenne | le vingt-trois octobre mil huit cent soixante-cinq

fils de Louis David Doudin, décédé

et de Emma née Maize, sa veuve, à Payerne

2^o **Fache, Marie**, sans profession,

de Epalinges domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le premier septembre mil huit cent soixante-deux

fille de Louis Henri Fache, décédé,

et de Jeanne Pauline Sophie Meyer, sa veuve à Chavilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges & Payerne les huit et
douze mars mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Payerne, Epalinges & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Payerne & d'Epalinges.

Signatures des époux :

Adolphe Doudin
Marie Doudin

Signatures des témoins :

Schüttel
L. Fache Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 97

Abergauz et Grünblatt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Abergauz, Mowcha-Leiba**, Etudiante en médecine
de Lepel (Witebsk) Russie domiciliée à Lausanne
célibataire,

né à Lepel le dix-huit (30) août mil huit cent septante-trois

fil de Abraham Ber Abergauz, négociant

et de Rivka Neumark, sa femme, domiciliés à Lepel

2^o **Grünblatt, Reizlja (Rosa)** Etudiante en médecine
de Witebsk (Russie) domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Witebsk le vingt avril (2 mai) mil huit cent soixante-neuf

fille de Berka Leiba Grünblatt, décédé

et de Gitlja Lewintan, domiciliée à Witebsk.

Les publications ont eu lieu à Lausanne à la Genève Synagogue, le deuxième mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse
de mariage. 3^o Certificat de publication
de Genève (Synagogue) N° dit de Lausanne
4^o Permis du Département de Justice
Police constatant que la pièce sous N° 3 est
déposée dans les archives.

Communiqué : à La Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

M. Abergauz
R. Abergauz

Signatures des témoins :

Joseph Goguelion
Georges Goguelion
L'officier de l'état civil :

Ali Bruand Subst

N° 98

Boudelin & Burnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Boudelin, Henri-Louis,** _____ Cocher _____

d'origine française, _____ domicilié à Montpellier (Hérault) _____

célibataire _____

né à St-Dizier-sous-Aubenas (Ardèche) le vingt-un septembre mil huit cent soixante-neuf _____

fils de Louis-Auguste Boudelin, propriétaire cultivateur (je suis Louis-Auguste Boudelin)

et de Emilie Boivin, son épouse, domiciliés à St-Dizier-sous-Aubenas _____

2^o **Burnat, Souky-Julie,** _____ femme de chambre _____

de Froideville _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Savuit (Sully), le vingt-six mai _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Louis Burnat, journalier à Lausanne _____

et de Geneviève née Decastel, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Montpellier, Lausanne et Froideville, les treize, quinze et dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Consentement des père & mère de l'Epoux. 4^o Certificats de publication de Froideville et Lausanne. 5^o Acte de Montpellier. 6^o Déclaration de Validité. 7^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 3, 5 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie de _____
et à l'Etat Civil de Police le Grand _____

Signatures des époux :

*Boudelin**Julie Burnat*

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 99

Ammann et Mieville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq dix mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ammann, François-Albert**, facteur postal,
de Waldi / Chancy domicilié à Lausanne,
célibataire

né à St Piz le vingt décembre mil huit cent septante,

fils de Jean Ammann, jardinier

et de Georgette née Demont, sa femme, domiciliée à Lausanne

2^o **Mieville, Adèle-Caroline-Marthe**, institutrice

de Essertines / Yverdon domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt-un décembre mil huit cent septante

filles de Louis Léopold Mieville, maître de dessin

et de Anna Cornélie Chévoz, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Essertines & Waldi, les premier, trois
quatre trois mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Waldi & Essertines

Communiqué : à l'Etat Civil de

Waldi & Vuarenne

Signatures des époux :

F. Ammann

Marthe Mieville

Signatures des témoins :

H. Ammann à Lausanne

A. Barbey à Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 100

Corthéou et Lardneur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 29 Sep-
tembre 1903 déclaré exécutoire le 2^d Oct-
tobre suivant, le Tribunal civil
du district d'Oron a dit sans appel
divorcer le mariage inscrit ci-contre.
Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'art. 256 let. a. b
n. l. de la loi fédérale du 24 Dec: 1874
Lansonné le 18 Dec: 1903.
L'off. de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui Sept avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Corthéou, Emile**, Instituteur
de Dompierre & Trévouloup domicilié à Ferlens,
célibataire,

né à Roche, le quatre mars mil huit cent Septante-six
fils de Emile Corthéou, concierge à Lansanne
et de défunte Marie Louise Vanze,

2^o **Lardneur, Clara-Emma**, Demoiselle de magasin
de Bullet domiciliée à Lansanne,
célibataire,

née à Lansanne, le quatre juillet mil huit cent Septante-six
fille de Paul Arthur Lardneur, secrétaire à Lansanne,
et de défunte Jeanne Françoise dite Jenny née Berger,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Dompierre, Trévouloup, Bullet et
Ferlens les premier et deux mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil
d'Oron.

Signatures des époux :

[Signature: Emile Corthéou]
[Signature: Clara Corthéou]

Signatures des témoins :

[Signature] à Lansanne
[Signature] Oron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Lansanne, Oron & Bullet

N° 101

Durand et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Durand, François-Elie**, tailleur de pierre,
de Ollon domicilié à St Triphon
célibataire

né à St Triphon le vingt février mil huit cent soixante-dix

fils de Etie Durand, tailleur de pierre
et de Marie Rosalie née Ravy, sa femme, les deux à St Triphon

2^o **Chapuis, Fanny-Marguerite**, sans profession
de Romancl domiciliée à Romancl
célibataire

née à Romancl le seize novembre mil huit cent septante-deux

filles de Jules François Chapuis, agriculteur
et de Julie Marie Pfund, sa femme, domiciliés à Romancl

Les publications ont eu lieu à Romancl, Ollon & Hucinoy les
quinze et seize Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil
d'Ollon

Signatures des époux :

Elie Durand
Marguerite Durand

Signatures des témoins :

Felix Durand à St Triphon
L. Chambrier à Chesezey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Ollon & de Romancl

N° 102

Barbey & Witz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 2 décembre 1899, déclaré définitif et exécutoire le 14 février 1900, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissout par le divorce le mariage inbrut ci-contre. - Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46 § 2 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 23 février 1900.

L'Officier de l'Etat-Civil:

[Signature]

Aujourd'hui sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Barbey, Edouard-François**, Représentant de Com^{te}

de Chardonne _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Chardonne le vingt-un décembre _____ mil huit cent soixante-sept _____

fils de feu Samson Marc François Barbey _____

et de Elise Julie née Beroud, sa femme à Lausanne _____

2° **Witz, Anna**, _____ sans profession _____

de Oberdorf (Solence) _____ domiciliée à Solence _____

Célibataire _____

née à Solence le vingt-deux juillet _____ mil huit cent septante-trois, _____

filles de François Victor Witz, employé au Central _____

et de Maria née Hafner, sa femme, à Solence _____

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Oberdorf, Lausanne et Solence, le quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications à Chardonne _____

Oberdorf, Solence & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Cosser, Oberdorf & Solence _____

Signatures des époux :

E. Barbey _____

Anna Barbey _____

Signatures des témoins :

L. Borda _____

A. Vulli _____ à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 103

Benninger et Eckard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Avril* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Benninger, Pierre-Francis*, *Jardinier*
de *Juss (Freiburg)* domicilié à *Lansanne*
Célibataire

né à *Lansanne*, le *dix-huit Juin* mil huit cent *Soixante-neuf*
fils de *Frédéric Pierre Benninger, Seien*

et de *Marie Vénique Monnerot, La femme, les deux à Lansanne*

2^o *Eckard, Cécile-Adèle*, *Ouvrière de fabrique*
de *Nouveville* domiciliée à *Remond*
Célibataire

née à *Nouveville* le *seize Mai* mil huit cent *Soixante-sept*
fille de *Jules Eckard, décédé*

et de *Marie Monique née Ferry, La veuve, à Remond.*

Les publications ont eu lieu à *Nouveville, Juss, Lansanne et Remond*, les
quatre et cinq Mars mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Juss, Nouveville, Lansanne & Remond

Signatures des époux :

Henri Benninger
Cécile Benninger

Signatures des témoins :

Thatta Jeant
Elise Dufey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Morat, Nouveville & Remond*

N° 104

Kohli et Böhy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kohli, Georges-Louis*, maître ferblantier,
de *Gessenay* domicilié à *Lausanne*
Célibataire

né à *Lausanne*, le onze décembre _____ mil huit cent septante-trois,
fils de *Marc Louis Kohli*, laitier

et de *Marie Adèle Ernst*, sa femme, les deux domiciliés à *Lausanne*
2° *Böhy, Jeanne Marie Victoire*, Couturière,
de *Corsier (Vaud) et Vevey (Thurgovie)* domiciliée à *Lausanne*
Célibataire

née à *Lausanne*, le sept mai _____ mil huit cent septante-trois
fille de *Auguste Victor Edouard Böhy*, typographe,
et de *Marie Gilliéron* sa femme, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Corsier et Gessenay*, les vingt-
deux et vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par décision du 11 décembre 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'à le nom patronymique
"Böhy" soit orthographié "Böhi"
et que l'épouse soit désignée
comme étant originaire de "Cor-
sier (Vaud) et Vevey (Thurgovie)".

Lausanne, le 16 décembre 1952
L'officier de l'état civil :

*Cqué à Gessenay, Chardonne et
Schönholzerswiler*

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Gessenay, Corsier et Lausanne

Signatures des époux :

G. Kohli
J. Böhy

Signatures des témoins :

Victor Böhy-Gillieyron
E. Tissot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Gessenay* à *Corsier*

N^o 105

Favrat & Décosterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 1^{er} mai 1901 déclaré définitif & exécutoire le 18 juillet suivant, le tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage incontinent et contra. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 106 § 2 C. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 29 juillet 1901
L'off. de l'état civil :

[Signature]

9-66.

Aujourd'hui Sept Avril mil huit cent quatre-vingt-

deux-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Favrat, Jules,** *[Signature]*

de Lausanne domicilié à Lausanne,

divorcé en premières noces de Sophie Rosine Genier née Mottet, dès le dix
Avril mil huit cent quatre-vingt-treize,

né à Lausanne le douze Mars mil huit cent soixante-trois,

filz de Jean Henri Favrat, ancien cordonnier à Montpreveyres,

et de Charlotte Louise Marie Regamey, domiciliée à Epalinges

2^o **Décosterd, Lina Jeanne Louise,** *[Signature]*

des Chisleyres domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le quinze Août mil huit cent cinquante-huit

filles de Jean François Décosterd

et de Jeanne Louise Joly, La Vaire à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & aux Chisleyres le quinze
dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de divorce de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne & des Chisleyres.

Communiqué : à l'état civil d'Oron

Signatures des époux :

[Signature: Favrat Jules]

[Signature: Lina Favrat]

Signatures des témoins :

[Signature: Emile Rubin]

[Signature: Frédéric Goyat]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 106

Menétrey & Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Menétrey, Gustave**, *Caviste*
de Poliez-le-Grand domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Brecher le quatorze décembre mil huit cent soixante-quinze,
fils de Louis Menétrey, décédé

et de Susanne née Genier, sa veuve, domiciliée à Lausanne

2° **Pittet, Marie-Antoinette**, *Cuisinière*
de Sampigny domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Féjère (H^{te} Savoie) le huit avril mil huit cent soixante-dix

filles de Marc Henri Pittet, décédé

et de Jeanne née Lavaret, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Poliez-le-Grand & Sampigny
les quinze et seize Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Poliez-le-Grand, Sampigny & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand & Sampigny

Signatures des époux :

G. Menétrey
Marie Pittet

Signatures des témoins :

Eug. Menétrey
Paul Martin } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 107

Dépraz et Golaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dépraz, Paul-Frédéric**, Laithier
de du Lieu domicilié à Lansanne,

veuf en premières noces de Madeleine Haenni dès le dix-croix mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept

né au Lieu le seize avril mil huit cent quarante-sept

fils de feu Jean Samuel Dépraz

et de feue Rose Marianne née Allmann, sa femme

2° **Golaz, Marie-Berthe**, femme de Chambre
de L'abbaye domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Lachaux le vingt-cinq décembre mil huit cent soixante-six

fille de feu Marc Samuel Golaz

et de Suzanne Henriette Jenny née Rochat, sa mère à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, au Lieu & à L'abbaye, les huit,
neuf et dix Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme de
l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lansanne
L'abbaye & du Lieu

Communiqué : à l'Etat Civil de
L'abbaye & du Lieu

Signatures des époux :

Paul Dépraz
Berthe Dépraz

Signatures des témoins :

Henri Favre
Marie Neuschwander

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Courbe, 2

N° 108

Battaglia & Spycher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Battaglia, Kilian,** Boulangier,

de Trans (Grisons) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Trans, le dix-huit août mil huit cent Septante-deux

fils de Kilian Battaglia, agriculteur à Trans,

et de Margaretha née Battaglia, décédée.

2° **Spycher, Emma,** femme de chambre

de Köniz (Berno) domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Gerlafingen le treize mai mil huit cent Septante-quatre

fille de Jacob Spycher, agriculteur

et de Margaretha née Oberhardt, la femme, les deux à Hengencelt (Berno)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trans & Köniz, les quinze et seize Mars mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Trans, Köniz & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Trans & de Köniz.

Signatures des époux :

Kilian Battaglia.

Emma Battaglia

Signatures des témoins :

Rob. Vof. à Lausanne

Joseph Birrer à Mont d'Orléans

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 109

Languetin & Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux Avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Languetin, Léon agriculteur

de Lignerolle domicilié à Lignerolle

célibataire

né à Lignerolle le vingt-cinq décembre mil huit cent soixante-neuf

fils de Constant Languetin

et de Louise née Colomb

2^o Clerc, Cécile-Julie, institutrice

de Montcherand domiciliée à Lignerolle

Célibataire

née à Montcherand, le six Mars mil huit cent septante-quatre

filles de Charles Samuel Clerc

et de Jeanette née Marchand

Les publications ont eu lieu à Lignerolle & à Montcherand les quinze et seize Mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Lignerolle

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Orbe & de Lignerolle

Signatures des époux :

Léon Languetin
Julie Languetin

Signatures des témoins :

A. Herzig
P. Seyd

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallois, Goux & Co, rue de la Loi, 2

N° 110

Piazza & Vigna

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux sept mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Piazza, Michel-Marie,* Maire

de Masserano (Novare) Italie domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Emuglia (Novare) le quatre Septembre mil huit cent soixante-neuf,

fil de parents inconnus,

et de

2° *Vigna, Maria-Luigia,* Ménagère,

de Masserano (Novare) Italie domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Masserano, le trente Janvier mil huit cent septante-trois,

fille de Antonio Vigna, décédé

et de Catherine Bozzonetti, veuve à Masserano

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Masserano, les quinze et vingt
février mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificat de publication de Lausanne. 4° Dit de Masserano. 5° Déclaration de Validité. 6° Permis au Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 4 & 5 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Piazza Michele
à l'épouse ne sachant écrire
a fait une croix

Signatures des témoins :

Bercandetti Edoardo
Buttara Pio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 111

Stalder et Fetscherin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui donze avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stalder, Emile**, Cocher

de Melchnau (Sane) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Melchnau le vingt novembre mil huit cent soixante-deux

fils de Jacob Stalder, décédé

et de Elisabeth née Lanz, de femme, décédée

2° **Fetscherin, Emilie**, sans profession

de Berne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Sarrazin le onze juin mil huit cent septante-six

filie de Amalie Fetscherin, décédée

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berne & Melchnau les dix-neuf,
vingt et vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Melchnau, Berne & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Melchnau & de Berne

Signatures des époux :

Emile Stalder

Emilie Stalder

Signatures des témoins :

A. J. Vernez

Legamey Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 112

Turin et Périsset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Turin, Hyacinthe - Emile, *Muraz*de Collobrey - Muraz *[Collobrey]* domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Muraz le onze mars mil huit cent soixante-cinq,

fils de Félix Turin, *décédé*,et de Valérie née Carrand, *de Vevey à Muraz*2° Périsset, Marie-Victorine, *Cuisinière*de Vauderens *[Fribourg]* domiciliée à Lansanne

célibataire,

née à Vauderens le onze juillet mil huit cent soixante,

fille de Louis Maurice Périsset, *agriculteur*,et de Marie Elisabeth née Conus, *de femme, domiciliée à Vauderens*.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Muraz & Vauderens les vingt-deux, vingt-trois & vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificat de publication de Muraz**Lansanne & Vauderens*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Collobrey - Muraz & Ussy

Signatures des époux :

*Turin, Emile**Morice Turin*

Signatures des témoins :

*Neserini Pierre à Lansanne**Périsset Antonin à Vauderens*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 113

Gandillon et Ray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gandillon, Henri-Louis**, *plâtrier-peintre*,
de **Colochennaz** _____ domicilié à **Lausanne** _____
célibataire, _____

né à **Lausanne** le premier Juin _____ mil huit cent septante-quatre _____

fils de feu Jules Gandillon _____

et de Henriette Louise Augustine Paquier, à **Lausanne** _____

2^o **Ray, Hélène**, _____ *tenue de chambre*, _____

de **Villars-Burquin** _____ domiciliée à **Lausanne** _____

célibataire _____

née à **Pully** le quinze avril _____ mil huit cent septante-sept _____

fille de Samuel Ray, *journalier*, _____

et de Adèle Blane la femme, domiciliés à **Lausanne** _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Villars-Burquin & Colochennaz**
les quinze, seize & dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Colochennaz Lausanne & Villars-Burquin

Communiqué : à l'Etat Civil
de *Mozes & Fiez*

Signatures des époux :

Henri Gandillon
Hélène Gandillon

Signatures des témoins :

Pouyot
L. Neyret *Blanc*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 114

Schittenhelm et Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Schittenhelm, Jules-Émile**, typographe,de St^e Croix domicilié à Lausanne,Célibatairené à Paudex le cinq novembre mil huit cent soixante-sixfils de Auguste Rodolphe Schittenhelm, allumeur de gaz,et de Anna Esther née Schneebetz, sa femme, domiciliés à Lausanne2^o **Mottet, Marianne-Cécile**, Costurière,de Henniez domiciliée à Lausanne,Célibatairenée à Lausanne le premier mai mil huit cent septante-trois,fille de Jean Benjamin Mottetet de Elisabeth Lehmann, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St^e Croix des Granges de St^e Croix
à Henniez les vingt-six février vingt-huit dit trois mars mil huit cent
quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de St^e Croixdes Granges, Lausanne & Henniez

Signatures des époux :

Jules SchittenhelmCécile Schittenhelm

Signatures des témoins :

Martin BroolbeckAbt. Weber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 115

Gillieron & Parche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gillieron, Philippe,** maréchal,

de Servion domicilié à Mézières

Célibataire,

né à Mézières le sept août mil huit cent Septante six

fils de Pierre Simon Gillieron

et de Suzanne Louise née Junod, sée de

2^o **Parche, Anna,**

de Ferrens domiciliée à Carrouge

Célibataire

née à Ferrens le six avril mil huit cent Septante six

fille de Jean Louis Parche

et de Rosette née Chappuis, domiciliés à Carrouge.

Les publications ont eu lieu à Mézières, Carrouge, Servion et Ferrens, les vingt,
vingt-un & vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de
Mézières

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron
& Mézières

Signatures des époux :

Philippe Gillieron
Anna Gillieron

Signatures des témoins :

E. Nodas. } à Carrouge
J. Jordan. }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 116

Baalard & Deriaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baalard, Jules, Genearme,

de Demoret domicilié à Chaux (Châtelard)

Célibataire

né à Cully le dix-neuf septembre mil huit cent soixante-neuf

fils de feu François Jacques Baalard

et de feu Jenny née Bonnard

2° Deriaz, Lina-Elisa, sans profession

de Baulmes domiciliée à Baulmes

Célibataire

née à Baulmes le dix-neuf juillet mil huit cent septante-sept

fille de Louis dit Henri Deriaz fermier

et de Sophie Adèle Louise née Margot à Baulmes

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Baulmes et à Demoret les dix-neuf & vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Montreux

Signatures des époux :

Baalard Jules
Lina Baalard

Signatures des témoins :

Lina B
Not. de Henri à Lausanne
Baalard Gustave à Morges
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Demoloye, Montreux & Baulmes.

Le jugement rendu le 3 juillet 1903 déclaré définitif et exécutoire le 27 juillet suivant le Tribunal civil du district de Yverdon a déclaré par le divorce le mariage inscrit ci contre

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne, le 1^{er} août 1903

L'officier de l'Etat Civil

Rivière
Rivière

N° 117

Viquetat & Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Viquetat, Edmond-Isaac,** Voyageur de Commerce,
de Combrement-le-Grand domicilié à Orbe
Célibataire,

né à Mézères le trois avril mil huit cent Septante-un
fils de Jules Viquetat, boulanger,
et de Annae Lydie Jenny née Diamond, la femme, à Chatauv-d'Oex

2^o **Favre, Sophie,** Garde malade
de Goumoens-la-Ville domiciliée à Aussanne,
Célibataire,

née à Goumoens-la-Ville le trente avril mil huit cent Soixante-huit
fille de Jean François Favre
et de Magdeleine née Bury, à Goumoens-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Orbe, à Goumoens-la-Ville, à Combrement-le-Grand
et à Aussanne les dix-sept, dix-huit et dix-neuf Mars mil huit cent
quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
Orbe,

Communiqué : à l'Etat Civil de
Combrement-le-Grand, Orbe & Echallens.

Signatures des époux :

Ed. Viquetat
Sophie Viquetat

Signatures des témoins :

C. Rey
M. H. Spro
Boutanger } Aussanne

L'officier de l'état civil :

de Bureau

N° 118

Dumont & Decrevel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Interdit jugement rendu le vingt deux juin 1904... de premier instance de l'arrondissement de Thonon-les-Bains... France, a divorcé par le divorce le mariage inscrit et contre le divorce a été prononcé contre l'époux le 28 octobre 1905.

Officié de l'état civil :

Sept mois unis

Communiqué à l'état civil de Combremont-le-Grand.

Dans sa séance du 6 mars 1906 le conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'art 10 de la loi fédérale du 28 juin 1903 la réintégration à titre gratuit de M^{me} Elise Dumont née Decrevel, française par son mariage, divorcée, dans son droit de cité au Canton de Vaud et de la Commune de Combremont-le-Grand.

Lausanne le 15 mars 1906

Officié de l'état civil :

Communiqué à Combremont.

Aujourd'hui seize avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dumont, Jules-Pierre, Professeur de français,

de Paris domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Paris 7^e arr^t le dix juin mil huit cent cinquante-deux

fils de défunt Pierre Piffin Dumont

et de défunte Anne Chauvin, sa femme

2° Decrevel, Elise, sans profession,

de Combremont-le-Grand domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Combremont-le-Grand le seize novembre mil huit cent cinquante-six

fille de défunt David Decrevel

et de défunte Louise née Martin, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Combremont-le-Grand et

Paris les quinze seize et vingt Mars mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1^{er} Actes de naissance des Epoux 2^e Actes de décès du père & mère de l'Epoux 3^e Promesse de mariage 4^e Certificats de publication de Lausanne et Combremont-le-Grand 5^e dit de Paris 6^e Déclaration de Validité 7^e Permis du Départ^{mt} de Justice & Police constatant que les pièces sous n^{os} 2-5-6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie & à

l'état civil de Combremont-le-Grand.

Signatures des époux :

J. Dumont & Elise Dumont

Signatures des témoins :

J. Chaix & Julie Cheintz

L'officier de l'état civil :

A. Gruet

N° 119

Juchli & Dessanges

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Une jugement rendu le 3 Mai
acté en exécution le 21 Juillet 1906 le
Tribunal civil au district de Lausanne
a déclaré nul le divorce le mariage
intéressé ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'article 113 lettre b
de la loi fédérale du 24 Dec 1874.
Lausanne le 14 Nov 1906
L'Off. de l'Etat Civil :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Juchli, Alois-Elie,** Chef de Gare A. E.

de Zufikon (Argovie) domicilié à Lausanne

divorcé en premières noces de Wilhelmine Weber sis le trois décembre mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept

né à Vevay le trois avril mil huit cent soixante-huit

fil de feu Jean Christian Alois Juchli

et de feu Susanne née Meyer, sa femme

2° **Dessanges, Marie-Antoinette,** Receveuse aux
G. L.

de Nax domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Paris 2^e arrt le cinq août mil huit cent septante-trois

filles de Rosine Dessanges, domiciliée à Lyon

et de

Les publications ont eu lieu à Nax, Zufikon & Lausanne, les premiers et deux
avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Zufikon

Nax & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Zufikon & Nax

Signatures des époux :

Alois Juchli

Marie Juchli

Signatures des témoins :

L. Boretan
H. Huista

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 120

Dätwyler & Küffer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dätwyler, Alfred,** _____

de Wittwyler (Argovie) _____ domicilié aux Moulins de la Sandère,

célibataire, _____

né à Wittwyler le trente-un Mai _____ mil huit cent septante-sept, _____

fils de feu Henri Dätwyler _____

et de feu Maria Stammacher, _____

2^o **Küffer, Maria-Margaretha,** _____

de Ainet (Berne) _____ domiciliée à Nandanne, _____

célibataire, _____

née à Ainet le vingt-quatre Septembre _____ mil huit cent septante-quatre, _____

filles de Rudolf Küffer, tailleur de pierre à Bruttelen _____

et de feu Rosina Karolina Kirchhofer, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Wittwyler, Pully, Ainet et Lausanne le deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Pully _____

Communiqué: à l'Etat civil de

Wittwyler, Pully & Ainet _____

Signatures des époux :

Alfred Dätwyler
Maria Küffer

Signatures des témoins :

J. Moser
A. Oudermatt

L'officier de l'état civil :

Reçu par le Tribunal de Frauenfeld, rendu en date du 27 mars 1898, déclaré définitif et exécutoire le 7 avril 1898, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 7 avril 1898. L'officier de l'état civil:

Guichet

N° 121

Jaccard & Lavenex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccard, Ulrich-François, agriculteur

des Clées domicilié à Ecublens

Célibataire

né à Clées le dix octobre mil huit cent cinquante-neuf

fils de feu François Louis dit Nicolas Jaccard

et de feu Elise née Simonin

2° Lavenex, Zélie-Alice, sans profession

de Lavenex près Orbe domiciliée à Lussery

Célibataire

née à Brethommiers le trois novembre mil huit cent septante-quatre

filles de Louis Henri Lavenex vigneron à Lavenex

et de feu Rosine Marie née Couper

Les publications ont eu lieu à Clées, à Ecublens, à Lavenex et à Lussery le vingt-dix mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil d'Ecublens

Signatures des époux :

Ulrich Jaccard
Zélie Jaccard

Signatures des témoins :

Zélie Horst Couper
Georg Horst les deux à Lussery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romainmôtier, Ecublens & Orbe

N° 122

Marquis et Bourlot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Marquis, Louis, ingénieur,

de Morges domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le sept juillet mil huit cent quarante-neuf,

fils de feu Charles Louis Marquis

et de feu Jeanne Marguerite Guex, sa femme,

2° Bourlot, Marie dite Eugénie, Gouvernante,

de Fenestrelle (Tessin) Italie, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Fenestrelle le neuf février mil huit cent cinquante-cinq

fille de feu Jean Thomas Bourlot

et de feu Marie Thérèse Bouquet.

Les publications ont eu lieu au Consulat d'Italie à Genève, à Lausanne Morges et Fenestrelle les vingt-sept février, premier, deux & vingt trois mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Morges

Lausanne Fenestrelle & Consulat d'Italie

Communiqué: à l'Etat Civil de

Morges & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Marquis

Marie Marquis

Signatures des témoins :

Two witness signatures

L'officier de l'état civil :

Officer signature

N° 123

Henny et Badan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Henny, Fritz-Auguste,** _____ Employé de banque,

de Renens & de Blumenstein / Berne / _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Vernex le huit octobre _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de François Louis Henny, fabricant d'horlogerie _____

et de Marie Fanny née Bagnion, domiciliés à Lausanne. _____

2^o **Badan, Louise-Pina,** _____ sans profession,

de Sullens _____ domiciliée à Genève _____

célibataire, _____

née à Sullens le vingt-trois avril _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de Édouard Charles Badan, propriétaire, _____

et de Jenny Ramuz, sa femme, domiciliés à Genève. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens, Sullens, Genève & Blumenstein les quinze, seize & dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de _____

Renens, Blumenstein, Lausanne, _____

Sullens & Sullens. _____

Communiqué : à Romuald, Blu _____

menstein, Sullens & Lonay _____

Signatures des époux :

F. Henny

L. Badan

Signatures des témoins :

Rambaud

E. Boyay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 124

**Vullyamoz - Dupont
& Pfister**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-142

Aujourd'hui vingt-un avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vullyamoz - Dupont, Alexandre-Jaques,**

de Lausanne & St-Saphorin (Lavaux) _____ domicilié à Lausanne, - tapissier,

Célibataire _____

né à Lausanne le premier décembre _____ mil huit cent septante-trois _____

fils de Alexandre Elie Vullyamoz Dupont, dessinateur, à Lausanne _____

et de Marguerite Caroline Frey, sa femme _____

2^o **Pfister, Céline-Rosine,** _____ couturière,

de Rütli (Zürich) _____ domiciliée à Lausanne, Chailly _____

Célibataire _____

née à Boudry (Neuchâtel) le vingt avril _____ mil huit cent septante-six _____

fille de Charles Pfister, fermier, _____

et de Rosina Mami, sa femme, domiciliés à Chailly _____

Les publications ont eu lieu à Rütli, Lausanne & St-Saphorin, les vingt-huit
vingt-neuf & trente Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Lausanne, St-Saphorin et _____

Rütli _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Chexres & Rütli _____

Signatures des époux :

Alexandre Vullyamoz
Céline Vullyamoz

Signatures des témoins :

H. Blanc
H. Bibaut Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 125

Debaz et Nicod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Debaz, Ulrich,** agriculteur

de Rosdenge, Syens & Moudon domicilié à Rosdenge

célibataire,

né à Rosdenge le vingt-sept mai mil huit cent septante-sept

fils de Henri Louis Victor Debaz, agriculteur

et de Marie Louise née Debaz, domiciliée à Rosdenge.

2° **Nicod, Marie,** ménagère

de Vulliens domiciliée à Rosdenge

célibataire,

née à Vulliens le vingt-neuf juillet mil huit cent septante-huit

fille de Emile Nicod, agriculteur

et de Julie née Thomey, domiciliée à Vulliens.

Les publications ont eu lieu à Rosdenge, Syens, Moudon et Vulliens, les
quinze et seize Mars mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Moudon

Signatures des époux :

Ulrich Debaz
Marie Debaz.

Signatures des témoins :

Debaz Louis, Moudon
Julien Henry, Rosdenge

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de
Moudon & Mézières

[Signature]

N° 126

Wagnières & Peytregnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wagnières, Emile,** _____ maréchal _____

de **Ruycos** _____ domicilié à **Dulens (Schallens)** _____

célibataire _____

né à **Ruycos** le sept mai _____ mil huit cent soixante-sept _____

fils de **Jean Louis Wagnières** _____

et de **Françoise** née **Wagnières**, les deux décédés. _____

2^o **Peytregnet, Ida,** _____ ménagère _____

de **Mollendins** _____ domiciliée à **Mollendins** _____

célibataire _____

née à **Mollendins** le vingt-six février _____ mil huit cent septante-deux _____

filie de **Charles François Peytregnet**, charpentier à **Mollendins** _____

et de **Marquise** née **Valton**, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à **Ruycos, Dulens & Mollendins** le quatre avril
mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Schallens, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Fey, Schallens & Sornetoye _____

Signatures des époux :

Emile Wagnière
Ida Wagnière

Signatures des témoins :

Müller *big. & police*
Grösch *Hemi agent*
les deux à **Ruycos**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 127

Rod et Duby

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le dix
Juillet mil neuf cent cinq, déclaré
exécutoire le dix Septembre suivant,
le Tribunal civil du district de
Lonsanne a dissout par le divorce
le mariage inscrit ci-contre. —

Le divorce a été prononcé contre
la femme en vertu de l'article 26
lettre b. de la loi fédérale du 24
décembre 1874

Lonsanne 13 Sept: 1905

L'Off. de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui vingt six avril mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rod, Eugène, *Vendeur*

de Mézières, Carronge, Ropraz & Corcelles — domicilié à Lonsanne

divorcé en premières noces de Suzanne Elsa Cochet, dès le vingt cinq novembre mil huit
cent quatre vingt douze

né aux Cullayes le Sept avril mil huit cent cinquante quatre

fils de feu Jean Daniel Rod

et de feu Louise née Vuagniaux

2° Duby, Félice Louise, *Cuisinière*

de La Senk | Berné | domiciliée à Lonsanne

Célibataire

née à Quillier le dix huit Septembre mil huit cent soixante sept

fille de Jean Duby, Chef cantonnier au J.S.

et de Julie Caroline née Xany, sa femme, domiciliés à Bey

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Mézières, Carronge, Ropraz, Corcelles
& La Senk les cinq, dix et sept mars mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de mézières

Carronge, Ropraz, Corcelles, La Senk et

Lonsanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Corcelles, mézières & La Senk

Signatures des époux :

Eugène Rod

Louise Rod

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 128

Vezon et Margairaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vezon, Auguste, Ébeniste,

de Vevey-Monten (Puy de Dôme) France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-cinq avril mil huit cent septante-trois (1873)

fils de Clair Vezon, ébéniste,

et de Marie-Annette Carlet, sa femme, les deux à Lausanne,

2° Margairaz, Elise, Couturière,

de Forel (Savoie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Cully, le vingt-cinq juin mil huit cent septante-six,

fille de François-Louis Margairaz, agriculteur,

et de Rose-Lydie Vernez, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forel et Vevey-Monten, les vingt-deux, vingt-cinq et vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des père et mère de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Acte fiscal de publication de Forel et Lausanne. 5° Dit de Vevey-Monten. 6° Déclaration de Validité. 7° Permis du Département de Justice et Police constatant que les pièces sous N° 2, 5 et 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat civil de Forel et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Auguste Vezon
Elise Vezon

Signatures des témoins :

J. Margairaz
Alfred Pidoux

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand

N° 129

Chambaz et Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chambaz, Jean-Charles-Daniel**, Relieur,

de Bremblens domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le dix neu Mars mil huit cent septante quatre

fil de Jean Daniel Henri Chambaz, Employé au Chateau,

et de Caroline Saint, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Weber, Anna-Marie**, Centurière,

de Menziken (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le douze novembre mil huit cent septante sept

fille de Samuel Weber, tailleur,

et de Marie Catherine Kuch, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Menziken, Bremblens & Lausanne, les sept et
neuf avril mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bremblens, Menziken & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lenay & Menziken

Signatures des époux :

Chambaz Daniel

Marie Chambaz

Signatures des témoins :

D. Chassabaz

Pichard H.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 130

Karlen & Gyger Gilgen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Karlen, Jacob,** _____ *Marchand de fromage,* _____

de *Dientigen (Berne)* _____ domicilié à *Grancy,* _____

veuf en premières nocces de *Marguerite Baumgartner* dès le deux Octobre mil
huit cent quatre-vingt-treize _____

né à *Dientigen* le vingt-sept Octobre _____ mil huit cent quarante-trois _____

fils de *Jacob Karlen, décédé,* _____

et de *Madeleine Gerber, sa veuve à Juriens* _____

2° **Gyger née Gilgen, Rosina,** *Marchande de fromage*

de *Etz (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

divorcée en secondes nocces de *Jean Gyger,* dès le trente Janvier mil huit cent quatre-
vingt-dix. _____

née à *Courgenans (Fribourg)* le sept Juin _____ mil huit cent trente-deux _____

fille de *Jean Gilgen, décédé,* _____

et de *Rosina Bula, sa femme, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Dientigen, Grancy & Schwarzenegg*
les huit et neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Grancy _____

Communiqué: à l'Etat civil de
Dientigen, Grancy & Schwarzenegg

Signatures des époux :

J. Karlen
R. Karlen

Signatures des témoins :

Ch. Witz à Lausanne
J. Witz au J. S. Berne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 131

Champod et Rozeng

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Champod, Charles-Alfred**, Entrepreneur,

de Bullet domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Yverdon le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante-neuf,

fil de Georges Champod rentier, domicilié à Lausanne

et de désunte Anna Barbara née Dots, sa femme,

2° **Rozeng, Caroline-Jénielle-Marie**, Institutive

de Cerlier (Bienne) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne le vingt-six juillet mil huit cent septante-quatre,

filles de Hemi Moïse Rozeng, entrepreneur, à Lausanne

et de désunte Thérèse Baudet, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Bullet, Cerlier et Lausanne les premiers et deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bullet, Cerlier & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bullet & Cerlier

Signatures des époux :

Charles Champod

Caroline Champod

Signatures des témoins :

Georges Champod

Louis Rozeng

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 132

Cherrez et Itten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cherrez, Jean-Jules-César**, fabricant, des Planches (Mentaux) domicilié à Lausanne, Célibataire,

né à Lausanne le vingt-trois octobre mil huit cent soixante-neuf,

fil de Georges Jean Louis Cherrez, Entrepreneur,

et de Marie Georgine Louise Käy, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Itten, Maria-Marguerite**, Télégraphiste,

de Spiez (Aare) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le huit avril mil huit cent septante,

filles de Christian Itten, conducteur postal

et de Marie Inette Flandelys, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, des Planches & Spiez, les vingt-neuf et trente Mars mil huit cent quatre-vingt-dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication des fiancés

Spiez & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mentaux & de Spiez.

Signatures des époux :

J. Cherrez
Marguerite Cherrez

Signatures des témoins :

L. Cherrez Käy à Lausanne
C. Itten à Spiez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 133

Despraz et Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Despraz, Lucien,** Contable aux T. L.

de Vulliens domicilié à Laudanne,

Célibataire,

né à Vulliens, le deux février mil huit cent septante-quatre,

fils de Philippe Despraz, décdé,

et de Rosine née Bunnard, sa veuve à Laudanne,

2° **Collet, Lina,** Conteuse,

de Suchy domiciliée à Laudanne,

Célibataire,

née à Laudanne le deux mars mil huit cent septante-cinq

fille de François Louis Collet, employé au téléphone

et de Caroline Marie Estoppey, sa femme, domiciliée à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Vulliens & Suchy, les cinq, six
et sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de
Vulliens, Suchy & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mézères & de Belmont.

Signatures des époux :

Despraz Lucien.

Lina Despraz

Signatures des témoins :

L. Collet fils
L. Collet père Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 134

Gallarotti & Waldis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gallarotti, Jaques**, _____ *maçon*, _____

de Nonio (Novare) Italie, _____ domicilié à *Lansanne*, _____

veuf en premières noces de Rose Martine Monn dès le dix-neuf mars mil huit cent
quatre-vingt-quatorze, _____

né à Nonio le onze novembre _____ mil huit cent quarante-six _____

fil de Bartolomeo Gallarotti, agriculteur à Nonio, _____

et de madame Rigotti, sa femme, décédée, _____

2^o **Waldis, Anna**, _____ *Cuisinière*, _____

de Weggis (Lucerne) _____ domiciliée à *Lansanne*, _____

Célibataire, _____

née à Weggis le vingt-un mars _____ mil huit cent soixante-six _____

filles de Joseph Waldis, pêcheur à Weggis _____

et de Barbara née Zuermühle, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *Lansanne*, à *Weggis* & à *Nonio* les dix-neuf
vingt-quatre mars & trois avril mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux 2^o Promesse
de mariage. 3^o Acte de décès de la 1^{re} femme
de l'Epoux. 4^o Certificat de publication de Nonio
5^o Actes de Lansanne & Waldis. 6^o Déclaration de
validité. 7^o Permis du département de Justice
& Police constatant que les pièces sous nos 3, 4
& 6 sont déposées dans ses archives _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Weggis & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Gallarotti Jaques
Anna Gallarotti

Signatures des témoins :

J. Weber
G. Zanon } *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 135

Rochat & Hiller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rochat, Octave,** *rapporteur,*

de *L'Albaye* domicilié à *Lausanne,*

célibataire

né à *Lausanne* le *deux* novembre mil huit cent *septante-un*

fils de *feu Constant Ami Rochat*

et de *Adèle Amiguet, sa veuve à Lausanne.*

2^o **Hiller, Marie-Joséphine,** *sans profession,*

de *Contepin (Fribourg)* domiciliée à *Berne,*

célibataire.

née à *Fribourg* le *vingt-six* Janvier mil huit cent *septante-six*

fille de *André Ignace Robert Hiller, décédé,*

et de *Marie née Moser, sa veuve à Berne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Berne, L'Albaye & Contepin,*
les cinq, six, sept et huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'Albaye, Contepin, Lausanne & Berne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

L'Albaye, Barberêche & Berne.

Signatures des époux :

Octave Rochat

Marie Hiller

Signatures des témoins :

Edmond Rochat

Fernand Rochat *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 136

Marmillood et Fayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marmillood, Jules-Aloïs, _____ Gendarme _____

de Rossinières _____ domicilié à Aigle _____

Célibataire, _____

né à Rossinières le vingt-un novembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fils de Vincent Marmillood, domicilié à Rossinières, _____

et de Julie Marie Filet, décédée. _____

2° Fayet, Julie-Charlotte, _____ sans profession, _____

de Lutry & Forel _____ domiciliée à Lussonne, _____

Célibataire, _____

née à Yens le six janvier _____ mil huit cent soixante-sept _____

fille de Jean Daniel Fayet, domicilié à Prangins, _____

et de Louise Charlotte née André, au même lieu _____

Les publications ont eu lieu à Aigle, Lutry, Forel & Lussonne le trente,
trente-un Mars et deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de

Aigle _____

Communiqué: à l'état civil de

Rossinières, Lutry Forel & Aigle _____

Signatures des époux :

Marmillood Aloïs _____

Julie Marmillood _____

Signatures des témoins :

Emma Fayet à Bourges (Loire) France _____

Louis Piard à Lussonne _____

L'officier de l'état civil :

N° 137

Brélaz & Wenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brélaz, Louis-Daniel**, Cocher, de Lutry & Epesses domicilié à Lussane, Célibataire,

né à Corsier & Lutry le six décembre mil huit cent soixante-trois, fils de Charles Brélaz, décédé,

et de Louise Isaline née Paschoud, sa veuve à Corsier & Lutry

2° **Wenger, Maria-Anna**, femme de chambre de Gurzelen (Suisse) domiciliée à Lussane, Célibataire,

née à Guggisberg le vingt-quatre septembre mil huit cent septante-deux, fille de Friedrich Wenger, décédé,

et de Anna née Wydegger, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Lutry, Gurzelen et Epesses les neuf et dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Epesses, Gurzelen & Lussane

Communiqué : à l'état civil de

Lutry, Oully & Gurzelen.

Signatures des époux :

Daniel Brélaz
Marie Brélaz

Signatures des témoins :

G. Carbay
S. Hamblan Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 138

Meilland & Matthey
née Moret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meilland, Pierre-Joseph**, boûcher,

de Liddes Valais domicilié à Ollon,

veuf de Mélie Constantine née Rogora née le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-douze,

né à Martigny-Ville le trois novembre mil huit cent cinquante-sept

fil de Pierre Alippe Meilland

et de Marie Louise née Darbellay, défunts.

2° **Matthey-née Moret, Alice-Emma**, industrielle

de Valloires domiciliée à Ollon

veuve de Emile Justin Matthey né le deux avril mil huit cent quatre-vingt-onze

née à Ollon le sept octobre mil huit cent soixante-trois,

fille de Charles François Moret

et de Fanny née Ollox, agriculteurs à Ollon.

Les publications ont eu lieu à Liddes, Ollon, Hérimoz & Valloires, les neuf dix & onze avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
d'Ollon

Signatures des époux :

Pierre-Joseph Meilland
Alice Matthey

Signatures des témoins :

Alphonse Constantine
Albert Moret d'Ollon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil d'Ollon
Liddes & Valloires

N° 139

**Roorda van Eysinga
et Ragozzi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roorda van Eysinga, Henri Philippe Benjamin,**
de Sneek | Frise | Hollande domicilié à Luxembourg
célibataire,

né à Bruxelles le vingt novembre mil huit cent septante,
fils de Sikke Ernest Willem Roorda van Eysinga, décédé,
et de Selinda Elisabeth Belemey, sa femme, décédée.

2° **Ragozzi, Emilie Marguerite,** sans profession,
de Rimasco | Novate | Italie domiciliée à Luxembourg,
célibataire,

née à Genève le vingt-neuf novembre mil huit cent septante-sept,
fille de Jean Pierre Gaspard Ragozzi Entrepreneur à Luxembourg,
et de Marie Emilie de Mouta, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Luxembourg et au Consulat d'Italie à Genève les
deux & dix avril mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Consentement
du père de l'Epoux. 3° Permission de mariage. 4°
Certificat de publication de Luxembourg. 5° dit du
Consulat d'Italie. 6° Déclaration constatant que
les publications sont insérées à Sneek. 7° Permis du
Département de Justice & Police constatant que les pièces
sous nos 2 & 5 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cant. le

Signatures des époux :

H. Roorda van Eysinga
E. Roorda van Eysinga

Signatures des témoins :

B. Mayor.
H. Valliet. Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 140

Sueur et Eug.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sueur, David-Louis-Auguste, ouvrier de filature de Sainte-Croix domicilié à Meudon veuf en premières noces de Eugénie née Fenequier ais le douze juillet mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Meudon le sept avril mil huit cent cinquante-six

fil de feu David Daniel Sueur

et de Suzanne Françoise Marie née Dutoit, à Meudon,

2° Eug, Céline-Marie, ménagère,

de Anchillon | Fribourg | domiciliée à Rolle,

Célibataire

née à Mont-sur-Rolle le onze novembre mil huit cent soixante-neuf

filles de Georges Frédéric Eug, domicilié à Rolle

et de feu Frédéric Marie Raymond,

Les publications ont eu lieu à Meudon, Rolle, Buchillon, Ste Croix-les-Francoises les onze douze & treize avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Authorisation de l'Etat Civil de Meudon.

Signatures des époux :

Auguste Sueur Marie Sueur

Signatures des témoins :

Signatures of witnesses

L'officier de l'état civil :

Signature of the official

Communiqué: à l'Etat Civil de Ste Croix, Meudon, Rolle & Gempnach

N° 141

Cuvit et Jaquemet
née Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuvit, Georges-François**, agriculteur,

de Mellens domicilié à Mellens,

Célibataire

né à Mellens le premier février mil huit cent soixante-six

fils de Henri Louis Cuvit

et de Fautine née Cuvit, agricultrice à Mellens

2° **Jaquemet née Genier, Jenny**, ambalgiste,

de Montschier domiciliée à Mellens,

veuve de Gustave Alfred Jaquemet dès le trois juin mil huit cent quatre-vingt-dix

sept.

née à Chirens le huit août mil huit cent cinquante-sept

fille de Jean Pierre Genier, agriculteur à Chirens

et de Rosette née Pache, aécécée.

Les publications ont eu lieu à Mellens & à Montschier les vingt-un mars & deux
avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de
Bullens.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bullens & l'Isle

Signatures des époux :

Georges F^{rs} Cuvit
Jenny Cuvit

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 142

Cousin et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cousin, Louis-Arthur,** _____ Conducteur au J.-S.

de Concise _____ domicilié à Lussanme, _____

veuf en premières noces de Léonie Augustine née Cousin, de le vingt-cinq Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix.

né à Concise le deux Mai _____ mil huit cent soixante-trois,

fils de David Henri Cousin, décédé, _____

et de Marguerite Frédérique née Forster, sa femme, décédée. _____

2^o **Martin, Eliza-Catherine,** _____ Soudicrière, _____

de Avenches _____ domiciliée à Lussanme, _____

Célibataire, _____

née à Avenches le vingt-cinq décembre _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fille de Nicolas Auguste Martin, décédé _____

et de Elisabeth née Blaser, sa veuve à Moudon. _____

Les publications ont eu lieu à Concise, Avenches & Lussanme, les dix-huit et
dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Goux _____

_____ Acte de décès de la 1^{re} femme de
le Goux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de
Concise, Avenches & Lussanme _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil _____

de Concise & Avenches _____

Signatures des époux :

Arthur Cousin**Eliza Cousin**

Signatures des témoins :

E. Mellet**J. Robellaz** } à Lussanme

L'officier de l'état civil :

D. Lamin

N° 143

Bastian et Goumaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bastian, Henri-Louis, agent de police

de Penthaiz domicilié à Lussanne, Duchy

célibataire

né à Gollion le six octobre mil huit cent septante-deux

fils de Henri Bastian, décédé,

et de Anna Marguerite née Zuber sa veuve à Vufflens-la-Ville

2^o Goumaz, Rosalie, cuisinière,

de Rossens & de Sedaillen, domiciliée à Vufflens-la-Ville,

célibataire,

née à Epalinges le six décembre mil huit cent septante-deux

fille de Henri Louis Goumaz, agriculteur,

et de Jenny née Pachi, sa femme les deux à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Penthaiz, Vufflens-la-Ville, Sedaillen, Rossens & Lussanne, les sept et neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Penthaiz, Rossens, Sedaillen, Lussanne

& Vufflens-la-Ville.

Communiqué : à l'état civil de

Gullens & Villarsel.

Signatures des époux :

Henri Bastian

Rosalie Bastian

Signatures des témoins :

Louis Regamey

Henri Pichet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 144

Dübi & Dufrene

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dübi, Jules-Edouard**, menuisier,

de La Lèche (Borne) domicilié à Lussane

célibataire,

né à Ormont-Dessous le vingt-deux Mars mil huit cent septante-sept

fils de **maré Dübi**, Charpentier à Chesières

et de **Julie Elise** née **Ogny**, la femme, décédée,

2° **Dufrene, Rosine-Marie**, Repasseuse,

de Aigle & Leyrin domiciliée à Lussane

célibataire,

née à Vevey le cinq juillet mil huit cent septante-six,

fille de **Jules François Dufrene**, menuisier,

et de **Jenny Susanne Thorey**, la femme, les deux à Lussane

Les publications ont eu lieu à La Lèche, Lussane, Aigle et Leyrin, les vingt-

deux & vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

La Lèche, Aigle, Leyrin & Lussane.

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Lèche, Aigle & Leyrin.

Signatures des époux :

Jules Dübi

Rosine Dübi

Signatures des témoins :

Alphonse Devaud

P. Devaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 11 novembre 1940
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en os-
sens que le nom **propre**
Dübi doit être orthographié
Dübi et non **Dübi**
comme il est écrit sur l'acte.

Lussane le 16 novembre 1940.
L'officier de l'état civil:

Aigle, Leyrin, Aigle et
Leyrin.

N° 145

Regamey et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

¹⁻²⁶² Aujourd'hui cinq mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Regamey, François-Eugène**, agriculteur

de Lansanne, domicilié au Chalet à Gobet / Lansanne

Célibataire,

né au Chalet à Gobet le premier octobre mil huit cent septante-huit

fils de défunt Janny Regamey

et de _____

2^o **Bolomey, Lina-Justine**, Tailleuse

de Lutry & Forel domiciliée à Vers-chez-les-Blanc / Lansanne

Célibataire,

née à Lutry le dix-sept novembre mil huit cent septante-cinq,

fille de Eugène Bolomey, décédé,

et de Justine née Dovat, sa veuve, Vers-chez-les-Blanc.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Lutry & Forel les vingt-dix et
vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

acte de décès de la mère de l'époux

Contentement du tuteur

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lansanne

Lutry & Forel

Communiqué : à l'Etat civil de

Lutry & Forel

Signatures des époux :

Regamey Eugène

Regamey Lina

Signatures des témoins :

Louis Regamey

Louis Versel Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 146

Pillard et Bergeraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Pillard, Joseph** Menuisier
de Montagny domicilié à Lausanne,
Célibataire

né à Schwabernan (Bâle) le vingt-un mars mil huit cent septante-quatre,
fils de Henri François Pillard, serrurier à Deyon
et de Jenny Cécile née Martin, sa femme, décédée.

2^o **Bergeraud, Jeanne-Louise**, Couturière,
de Penthalaz domiciliée à Lausanne,
Célibataire

née à Lausanne le quatre octobre mil huit cent septante-trois,
fille de Marc Charles Maurice Bergeraud, décédé,
et de Fanny Marchand, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montagny & Penthalaz, les onze et
dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Montagny
Penthalaz & Lausanne.

Signatures des époux :

Louis Pillard
Jeanne Bergeraud

Signatures des témoins :

Albert Gruaz, à Orbe
Emile Regamey, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Montagny & Orsonay

N° 147

Regamey & Butzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-187
 Aujourd'hui dix mai mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o **Regamey, Louis-Jules,** Agent de Police
 de Saulsanne domicilié à Saulsanne
 Célibataire
 né à Charens | Chatehuid | le seize novembre mil huit cent soixante-huit
 fils de monsieur Jules Georges Regamey, jardinier à Montrens
 et de Madame née Mühlmann, veuve
 2^o **Butzi, Bertha,** Cuisinière
 de Wahlern | Barm | domiciliée à Saulsanne
 Célibataire
 née à Merthens près Vuarrens le vingt-trois Septembre mil huit cent septante-dix
 fille de Monsieur Barri, charren
 et de Anna Watter, domiciliée à Forêt | Savaux |
 Les publications ont eu lieu à Saulsanne & Wahlern le dix-neuf & vingt avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificat de publication de Saulsanne
& Wahlern.

Signatures des époux :
Louis Regamey
Bertha Regamey

Signatures des témoins :
Auguste Regamey
Alfred Barri

Communiqué : à l'état civil de Wahlern

L'officier de l'état civil :


N° 148

Burnet & Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Burnet, Aimé François**, Cultivateur, de Lugrin (Haute Savoie) domicilié à Lansanne, célibataire,

né à Lugrin le vingt-quatre mars mil huit cent cinquante-huit fils de Louis Burnet, Cultivateur à Lugrin et de défunte Perronne Chamois, sa femme.

2° **Magnin, Marie-Julie**, Cuisinière, de Evian-les-Bains (Haute Savoie) domiciliée à Lansanne, célibataire,

née à Evian le dix octobre mil huit cent cinquante-huit fille de André Magnin et de Philippine Baveux, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Lugrin & Evian le vingt-trois & vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès de la mère de l'Epoux & consentement du père. 3° Actes de décès des père & mère de l'Epouse. 4° Promesse de mariage. 5° Cert. de publication de Lansanne. 6° Dits de Lugrin & Evian. 7° Déclaration de Validité. 8° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces n° 2, 3, 6 & 7 sont déposés dans des archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Burnet François
Marie Burnet

Signatures des témoins :

Célestine Marion à Publiez
Burnet Jean à Lugrin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 149

Hiltbrand et Geisbühler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Hiltbrand, Numa-Constant*, Employé de pharmacie

de *Diemtigen (Berne)* domicilié à *Lansanne*,

célibataire,

né à *Petit-Bayard (Nanchâtel)* le *trénte octobre* mil huit cent *soixante-cinq*,

fils de *feu David Hiltbrand*

et de *feu Elise Sauer*,

2^o *Geisbühler, Rosalie*, *Cuisinière*

de *Lampertswyl (Berne)* domiciliée à *Lansanne*,

célibataire,

née à *Yverdon* le *dix-neuf août* mil huit cent *quatre-vingt-un*

filie de *Jacob Geisbühler*, *cocher* à *Lansanne*

et de *Luette née Buet*, *seciède*.

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Diemtigen & Lampertswyl* les *cinq & six avril* mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Diemtigen

Lampertswyl & Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Diemtigen & Lampertswyl

Signatures des époux :

Numa Hiltbrand

Rosalie Hiltbrand

Signatures des témoins :

Christian Hiltbrand
au Coeli

August Martin à *Bustigny*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 150

Dällenbach & Christen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dällenbach, Charles**, agriculteur,
de Aeschlen | Berne domicilié à Villars-Mendraz,
célibataire

né à Wachteldorn | Berne le vingt-un février mil huit cent soixante-deux
fils de feu Jacob Dällenbach
et de feu Elisabeth Gehrig,

2° **Christen, Eliza**, Cuisinière,
de Ochlenberg | Berne domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Herzogenbuchsee | Berne le huit avril mil huit cent soixante-neuf
fille de Maria Anna Christen, domiciliée à Lausanne,
et de _____

Les publications ont eu lieu à Aeschlen, Ochlenberg & Lausanne, les quinze,
seize & dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil
de St Cierges

Signatures des époux :

Charles Dällenbach
Elise Dällenbach

Signatures des témoins :

Emil Lütli
Wilhelm Roser

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de
Aeschlen & Herzogenbuchsee.

N° 151

Dicosterd et Cerez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dicosterd, John-Henri,** _____ *Musicien,*

de *Essertes* _____ domicilié à *Montpreveyres,* _____

Célibataire, _____

né à *Ferrens le treize Juin* _____ mil huit cent *Septante-deux* _____

fils de *feu Paul François Dicosterd* _____

et de *Elise née Wiss, sa Veuve,* _____

2^o **Cerez, Céline,** _____ *Ménagère,*

de *Montpreveyres* _____ domiciliée à *Montpreveyres,* _____

Célibataire, _____

née à *Montpreveyres le deux Janvier* _____ mil huit cent *Septante-un* _____

fille de *feu Jean Ulrich Cerez* _____

et de *Jeanne Louise née Dubois.* _____

Les publications ont eu lieu à *Montpreveyre & à Essertes les sept et huit*
Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil
de Corcelles. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corcelles le Jour et deux _____

Signatures des époux :

John Henri Dicosterd
Céline Dicosterd

Signatures des témoins :

E. Meyer
Alexandre Tissot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 152

Emch et Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

157-194

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emch, Arnold** Charpentier
 de Lutswyl (Solme) domicilié à Lausanne
 célibataire

né à Lutswyl le cinq Mars mil huit cent septante-trois
 fils de Nicolas Emch, décédé,

et de Salomé née Zücher, sa veuve à Lutswyl,

2° **Gerber, Anna-Françoise**, Plieuse
 de Oberörs (Bern) domiciliée à Lausanne
 célibataire

née à Lausanne le dix-sept Septembre mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Gerber, décédé,

et de Marie Julie Jenny Ammann, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutswyl, Oberörs (Herzogenbuchsee) & Lausanne,
 les quatorze & dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lutswyl, Herzogenbuchsee & Lausanne

Signatures des époux :

Emch Arnold
Anna Emch

Signatures des témoins :

E. Meyer
et L. Lissot } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil
 de Herzogenbuchsee & Lutswyl.

N° 153

Guex et Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Guex, Thomas dit Emile*, Charretier,

de Mendon & de Bouleuz domicilié à La Rosiaz sur Pully

célibataire

né à Londres le dix-sept octobre mil huit cent septante-deux

fil de Elise Guex, domiciliée à Londres

et de

2^o *Pittet, Augustine-Noémie* Journalière,

de Roment domiciliée à Lansanne

célibataire

née aux Chavannes de Roment, le quatre Juin mil huit cent septante-sept

fille de Xavier Pittet, décédé

et de Joséphine née Savary, domiciliée à Roment.

Les publications ont eu lieu à Mendon, à Roment, à Lansanne, à Bouleuz
et à Pully, les dix-neuf et vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodéclaration de l'état civil de Pully

Signatures des époux :

Emile Guex

Augustine Guex

Signatures des témoins :

Arthur Chuard

Guillemin Constant } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 154

Brelaz et Soltar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brelaz, Louis-Julien**, Charpentier,
de Lutry & Forcl domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne le vingt-un mars mil huit cent septante-six

fil de Jean Louis Brelaz, jardinier à Lausanne,

et de Julie Béatrice Blum, sa femme, décédée.

2° **Soltar, Adèle-Pauline**, brocheuse,

de Fribourg domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le deux mai mil huit cent septante-six

fille de Charles Conrad Louis Soltar, décédé,

et de Marie Elisabeth Reidy, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forcl, Fribourg & Lausanne, les vingt
deux, vingt-trois & vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Forcl, Fribourg & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry, Forcl & Fribourg

Signatures des époux :

Brelaz Julien
Adèle Brelaz

Signatures des témoins :

Arthur Chuard
Guillemin Constant

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 155

Laurencin et Cachim née Baumgartner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Laurencin, Joseph-Pierre,** Jardinier,
de Chind (ain) France domicilié à Lansanne,
célibataire

né à Chind le deux sept février mil huit cent soixante-trois,
fils de Jeanne Laurencin, décédée,
et de _____

2° **Cachim née Baumgartner, Bertha,** March^{de} de légumes
de Cerniaz domiciliée à Lansanne,
divorcée en secondes nocces de Jean Louis Emile Cachim dès le deux-huit mai mil huit
cent quatre-vingt-quatorze.

née à Montpreveyres le premier janvier mil huit cent soixante-trois,
fille de André Baumgartner, décédé,
et de Jeanne Marie Duret, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Cerniaz Chind les cinq à deux Mars
mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° acte de naissance de l'époux 2° acte du précédent
mariage de l'épouse avec mention du divorce 3°
acte de décès de la mère de l'époux. 4° Promesse de
mariage. 5° Carte de publication de Lansanne &
Cerniaz. 6° acte de Chind. 7° Déclaration de validité. 8°
Permis du Département de Justice Police constatant que les pièces
sous N° 2. 3. 6 & 7 sont déposées dans les archives

Communiqué : à l'Etat Civil de Villarsel
& à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Laurencin Joseph
Laurencin Bertha

Signatures des témoins :

André Chind
Perron Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 156

Jaworowski et Jaton née
Kugli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jaworowski, Jacob, *Espresso*

de Tarnow (Galicie) domicilié à Lausanne

veuf de Henriette Thérèse Maria Lydyoski, dès le deux Mai mil huit cent quatre-vingt-treize

né à Kasimir (Kublin) le sept Juillet mil huit cent quarante-trois

fils de Balhasar Jaworowski, décédé,

et de Marie Ziolkowska, sa femme, décédée.

2^o Jaton née Kugli, Louise-Claire,

de Pancy domiciliée à Lausanne

veuve de Henri Jaton dès le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

née à Fribourg le seize Mars mil huit cent quarante-six

fille de Catherine Kugli, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pancy et à Tarnow, les deux, trois, novembre et trente décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *Date de naissance de l'époux dix-sept Juillet*

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Actes de décès des précédents conjoints. 4^o Certificats de publication de Lausanne à Pancy. 5^o Dit de Tarnow. 6^o Déclaration de la préfecture de Tarnow. 7^o Formis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n^{os} 3, 5 et 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à l'état Civil de Lucerne le 1^{er} Jovet et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

J. Jaworowski
Louise Jaworowski

Signatures des témoins :

L. Neyret
G. Schenker

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 157

Paris et Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Paris, Alexandre**, *Cordonnier-pâtissier*,
de Pont du Château | Puy de Dôme | France, domicilié à Lussan,
célibataire,

né à Pont du Château le huit Novembre mil huit cent septante-deux
fils de Jean Paris, Cordier,

et de Françoise Veire, sa femme, domiciliés à Pont du Château.

2° **Demont, Jeanne-Sophie-Marie**, *sans profession*,
de Lussan, domiciliée à Lussan,
célibataire,

née à Fribourg le seize Mars mil huit cent soixante-neuf

filles de François Jean Demont, ancien Chef de trafic au J.-S. à Lussan

et de Anne Sophie Landeret née Luthy, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussan & à Pont-du-Château, les dix-neuf
et vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance de l'époux. 2° Consentement des
parents de l'époux. 3° Promesse de mariage. et Cert.
de publication de Lussan. 5° Dit de Pont-du-
Château. 6° Déclaration de validité. 7° Permis
du Département de Justice & Police constatant que
les pièces sous N° 2, 5 & 6 sont déposées dans
les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Pont du Château par la Chancellerie le

Signatures des époux :

Paris Alexandre
Jeanne Paris

Signatures des témoins :

Henri Lee à Lussan
Fresche Henri à Penand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 158

Duveluz & Mailleset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duveluz, Charles-Samuel, Rentier

de Daillens domicilié à Yverdon

célibataire

né à Daillens le onze avril mil huit cent trente-huit

fils de feu Jean Louis Duveluz

et de feu Anne Louise née Estame, sa femme.

2° Mailleset, Sophie-Louise, sans profession,

de Lignerolles & Ballaigues domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Lignerolles le deux Juillet mil huit cent soixante-deux

fille de Auguste Benjamin Mailleset, agriculteur,

et de Elise née Buisson, sa femme, domiciliée à Lignerolles.

Les publications ont eu lieu à Daillens, à Lansanne, à Lignerolles, à Yverdon et à Ballaigues les onze, treize, quatorze & quinze avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Yverdon.

Signatures des époux :

Charles Samuel Duveluz
Sophie Duveluz

Signatures des témoins :

Mart. Martin à Lansanne
Jean Hurelun à Bussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Daillens, Yverdon, Lignerolles & Ballaigues.

N° 159

Schnetzler et Paquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Schnetzler, James Charles-Louis**, Pasteur,
de Vevey et de Gächlingen (Schaffhouse) - domicilié à Vernand-Bel-dit,
célibataire,

né à Vevey, le dix-sept février mil huit cent soixante-sept

fils de Jean Balthazar Schnetzler, décédé,

et de Fanny-Jemima née Berdez, sa veuve, à Lansanne

2^o **Paquier, Marie-Stella**, sans profession,

de Denges et de Lansanne, domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Lansanne, le sept Juin mil huit cent soixante-neuf

fille de Jules François Louis Paquier, Docteur,

et de Marie née Piccard, sa femme, les deux à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Vevey, Gächlingen et Denges, les
dix-neuf, vingt, vingt-un et vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vevey, Gächlingen, Denges et Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Vevey, Gächlingen et Vevey

Signatures des époux :

Ch. Schnetzler

Stella Schnetzler

Signatures des témoins :

Jules Piccard P. Piccard

J. Schnetzler S. Kuser

M. Herb. M. Piccard

J. Schnetzler L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 160

Favez & Léchaire

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 19 avril 1935, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'époux est né à Lausanne et non à Neuchâtel.

Lausanne, le 15 avril 1935.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Signé à Oron-la-Fille et Lucens.

Aujourd'hui vingt mai mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favez, Jules-Arthur, Employé de Commerce,

de Servion domicilié à Morges,

célibataire

Lausanne

né à Neuchâtel le vingt-six Septembre mil huit cent septante-trois

fils de Charles Georges Favez, boulanger

et de Marie Louise née Maurer, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Léchaire, Marie-Louise, Cuisinière,

de Lovatens domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Villarszel le dix-neuf Janvier mil huit cent septante-quatre,

filles de Jean David Olivier Léchaire, agriculteur,

et de Jeanne Rosine née Rubattel, sa femme, domiciliés à Villarszel

Les publications ont eu lieu à Servion, Morges, Lovatens & Lausanne le neuf avril mil huit cent quatre-vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intérogatoire de l'Etat Civil de

Morges

Signatures des époux :

Jules Favez

Marie Favez

Signatures des témoins :

Emile Léchaire

Louis Favez

L'officier de l'état civil :

de Murand

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron

Morges & Lucens

N° 161

Cavin & Clere née Tappin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavin, Eugène,** agriculteur

de Vulliens domicilié à Vers-chez-les-Blanc,

veuf en premières noces de Fanny Tugamey née le vingt-quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Vulliens le trois avril mil huit cent cinquante cinq

fils de Philippe Cavin, agriculteur à Corcelles-le-Jorat

et de Jeanne Burnand, sa femme, décédée.

2° **Clere née Tappin, Marie-Anna,** ménagère,

de Gancy domiciliée à Lonsanne,

veuve en premières noces de Louis Henri Clere dès le seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze

née à Sévrey le vingt-huit Juin mil huit cent quarante-huit

fille de François Tappin, décédé,

et de Jeanne Marguerite née Mercier, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Gancy & Vulliens les vingt-trois et vingt-quatre et vingt-dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

actes de décès des premiers conjoints

Promesse de mariage

Certificat de publication de Vulliens,

Gancy & Lonsanne.

Communiqué : à l'état civil de

Mézères & de Gancy.

Signatures des époux :

Eugène Cavin
Marie-Anne Clere

Signatures des témoins :

M. S. S. S.
L. S. S. S.

L'officier de l'état civil :

A. B. S. S.

N° 162

Uhlmann et Kostetter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Uhlmann, Jean-Frédéric,** _____ ~~Manninier,~~ _____de ~~Degenstorf~~ | Berne) _____ domicilié à ~~Lansanne,~~ _____

célibataire, _____

né à ~~Schwarzenburg~~ | Berne) le dix-sept Juin _____ mil huit cent septante-quatre, _____fils de ~~Gottlieb Uhlmann, Seienr,~~ _____et de ~~Marie Sophie Steiger, la femme, domiciliée à Remont,~~ _____2^o **Kostetter, Rosalie,** _____ ~~Vaillence,~~ _____de ~~Wahlern~~ | Berne) _____ domiciliée à ~~Berne,~~ _____

Célibataire, _____

née à ~~Vernex~~ le dix-huit Mars _____ mil huit cent septante-quatre, _____fille de ~~Rodolphe Kostetter, contre maître tailleur de pierre,~~ _____et de ~~Marguerite née Sarda, la femme, domiciliée à Berne~~ _____Les publications ont eu lieu à ~~Degenstorf, Lansanne, Schwarzenburg~~ | ~~Wahlern~~) et
Berne les trois et quatre Mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Degenstorf

Lansanne, Schwarzenburg & Berne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

~~Degenstorf, Schwarzenburg~~ & ~~Berne~~ _____

Signatures des époux :

*J. Frédéric Uhlmann**Rosalie Uhlmann*

Signatures des témoins :

*P. P. P.**J. Pamban*

L'officier de l'état civil :

de H. H. H.

N° 163

Diaceri & Bellozini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Diaceri, Jules-Jaques-Vincent**, *seblançais*,

de *Massiola (Novate) Italie*, domicilié à *Lanumme*,

célibataire,

né à *Massiola* le cinq novembre mil huit cent *septante-deux*

fils de *Bernard Diaceri, aisé*,

et de *Christine née Diaceri, domiciliée à Massiola*

2° **Bellozini, Mathilde**, *Comblanchien*,

de *Mombello N. M. (Léna) Italie* domiciliée à *Lanumme*,

célibataire

née à *Mombello* le cinq janvier mil huit cent *septante-deux*

fille de *Philippe Bellozini, maron*

et de *Françoise Bevilacqua, domiciliée à Lanumme*

Les publications ont eu lieu à *Lanumme, Massiola et Mombello* les vingt-deux
Mars, trois et dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificat de publication de Lanumme. 4° Dite de Massiola et Mombello. 5° Déclaration de validité. 6° Procès-verbal du Département de Justice et Police constatant que les pièces des D^s 4 et 5 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la *Chancellerie*
Cantonale

Signatures des époux :

Diaceri Jules
Mathilde Diaceri

Signatures des témoins :

E. Bellozini
J. Diaceri

L'officier de l'état civil :

de Bruant, Subr.

N° 164

Scharf & Maurer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Scharf, Wilhelm-Christian**, Déclarant,

de Bâle _____ domicilié à Bâle _____

Célibataire _____

né à Bâle le premier avril _____ mil huit cent septante-quatre,

fils de Johann Christian Scharf, Rehner à Bâle _____

et de Adolphe Pauline née Stäher _____

2^o **Maurer, Pina-Suzanne-Adrienne**, _____

de Bergen (Luzich) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Romanel / Lausanne le huit Juin _____ mil huit cent septante-un

fille de Samuel Maurer, Commerçant à Lausanne _____

et de Adolphe Suzanne Adrienne née Hirschenmatt _____

Les publications ont eu lieu à Bâle, Bergen et Lausanne le trois mai mil huit
cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

lice Jeanne Lüdinger, nom de la mère de l'Époux

Pièces déposées:

attestation de l'Etat Civil de
Bâle _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Bâle & Bergen _____

Signatures des époux:

Wih. Scharf
Pina Scharf

Signatures des témoins:

Chr. Scharf Rehner
à Bâle
J. Maurer à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 165

Olivier et Rouillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
six huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Olivier, Charles-Louis**, *Charpentier*
de *St Cierges* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

né à *Lausanne, Chailly*, le trois septembre _____ mil huit cent *soixante-dix* _____

fil de *Charles Olivier, Charpentier*, _____

et de *Madelaine Marguerite Blanchoud, sa femme*, à *Lausanne* _____

2^o **Rouillet, Madeleine-Céline**, *Cuisinière*,

de *Sommentier (Fribourg)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à *Sommentier* le douze octobre _____ mil huit cent *septante-sept* _____

fille de *Jacques Théophile Rouillet, Charretier*, _____

et de *Marie Flavie née Favre, sa femme*, les deux à *Lausanne*. _____

Les publications ont eu lieu à *St Cierges, Sommentier & Lausanne*, les onze et
douze mars mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de St Cierges

Sommentier & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Cierges & Vuisternens & Remont

Signatures des époux :

Charles Olivier

Céline Olivier

Signatures des témoins :

Arthur Léka

François Nicole

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 166

Guilloud et Dizereux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 16 novembre 1908 le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, dans ce sens qu'aux mots "Grandson et Champagne", seuls désignés comme lieux de bourgeoisie, soient ajoutés ceux de "et de l'Etat de Neuchâtel".

Transmis sur ordre du Département de Justice et Police, le 20 novembre 1908.

L'officier de l'Etat civil :

[Signature]

Le jugement rendu le 12 Octobre 1911 déclaré définitif le 27 Décembre 1911, le Tribunal civil du district de Lausanne a donné pour le divorce, le mariage et la communauté.

Le divorce a été prononcé sur tous les chefs, en vertu de l'article 46 de la loi fédérale du 20 Décembre 1874.

Lausanne le 8 Janvier 1912

L'officier de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guilloud, Auguste-Franci**, *Sintre en bâtiment*

de Grandson et de Champagne, _____ domicilié à Renens ; _____

Célibataire _____

né à Berne le seize février _____ mil huit cent septante-huit _____

fils de Henri Auguste Guilloud, *Gypsière-peintre à Yverdon* _____

et de Anna Barbara née *Reckbacher, sa femme, décédée*, _____

2° **Dizereux, Louisa**, *Contreuse*,

de Savigny _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire, _____

née à Lausanne le premier Juillet _____ mil huit cent septante-huit _____

fille de feu François Dizereux _____

et de Suzanne Louise Augustine née *Belens, sa veuve à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Grandson, Savigny, Renens* _____

Champagne, les deux, quatre, six et neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

antériorité de l'Etat civil de

Romanens _____

Signatures des époux :

Auguste Guilloud
Louisa Guilloud

Signatures des témoins :

Antoine Bichard
H. Gardillon *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de

Grandson, Champagne, Savigny
Romanens _____

N° 167

Henning & Kurt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Henning, Hermann-Berthold**, *dessinateur*,
de Langensalza (Erfurt) Prusse, _____ domicilié à Lausanne _____
Célibataire _____

né à Langensalza le dix février _____ mil huit cent septante-trois, _____
fils de Henri André Henning, *tailleur à Langensalza*, _____
et de Jeanne Thérèse Dorothee née Ackermann, *sa femme, décédée*.

2° **Kurt, Marie**, *Cuisinière*,
de Attiswil (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____
Célibataire _____

née à Attiswil le onze juillet _____ mil huit cent septante-sept _____
fille de Jean Ulrich Kurt, *agriculteur* _____
et de Barbara née Schneberger, *sa femme, les deux à Attiswil*.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Attiswil & Langensalza, les deux, _____
treize & vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2°
- Promesse de mariage. 3° Certificats de
- publication de Lausanne & Attiswil. 4°
- Dit de Langensalza. 5° Permis du
- Département de Justice & Police constatant que
- la pièce dans 20°. # est déposée dans les
- archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Oberbipp & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

B. Henning
M. Henning

Signatures des témoins :

E. Rochat à Levassins
A. Huser à Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé par M. J. 16

Suivant décision
du conseil communal
de Lucerne, du 4 décembre
1895, confirmée par le
conseil d'Etat en date
du 23 décembre 1895,
Hermann-Berthold
Henning, mentionné ci-
contre, chef famille, ont
été reçus bourgeois de la
ville de Bribipp.
Lausanne, le 26 avril 1896
L'officier de l'état civil:
[Signature]
Communiqué à l'établissement
à Oberbipp.

N° 168

Kuser & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Kuser, Mathias-Onésime**, boncher
de Gressy domicilié à Lausanne,
veuf en premières nocces de Louise Susanne Milliquet des le dix sept Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.
né à St Croix le huit octobre mil huit cent cinquante-huit
fils de Mathias Emile Kuser, décédé,

et de Marie Barbara Dury, sa veuve à Lausanne,
2° **Rochat, Cécile-Aimée**, Comptable
de L'abbaye domiciliée à Lausanne,
célibataire
née au Sentier le vingt-deux août mil huit cent septante-huit
fille de Louis Aimé Rochat, décédé
et de Cécile née Robellaz, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gressy & L'abbaye les trois et cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux
- acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
- consentement de la mère de l'Epouse
- acte de décès du père
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Gressy, L'abbaye & Lausanne
- Communiqué: à l'Etat Civil de Belmont & de l'abbaye

Signatures des époux :

M. Kuser
E. Rochat

Signatures des témoins :

E. Rochat à Levatten
A. Huber, à Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N. du 27.7.25.

Par jugement du Tribunal du...
district de Lausanne, rendu
en date du 25 mai 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 25 juin...
1925... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans... le
délai pendant lequel la femme...
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 21 juillet 1925.
L'officier de l'état civil:

Le Gall

N° 169

Gyr & Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gyr, Arnold-Jean-Férenti*, négociant en vin,
de Nster | Zurich domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne le vingt-six mars mil huit cent soixante-cinq
fils de Jean Férenti Gyr, négociant à Lausanne,
et de Henriette Elisabeth Genillard, sa femme, décédée

2° *Jaccard, Henriette-Cornélie-Nancy*,
de Sainte-Croix domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Bonn | Prusse le premier mai mil huit cent septante-quatre,
fille de Louis Jules François Jaccard, décédé,
et de Nancy Louise née Bernard, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nster, Ste Croix, Granges de Ste Croix
les deux-trois mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Nster, Ste Croix, Les Granges & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Ste Croix & d'Nster

Signatures des époux :

Arnold Gyr
Henriette Gyr

Signatures des témoins :

Charles A. Jaccard
B. Dubois Amélie Jaccard
Berthe Jaccard
Marquise Jaccard
Hélène Jaccard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 170

Moriggia et Morisetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moriggia, Ernest-Jean-Jean,** _____ maçon,

de Ghiffa (Novare) Italie _____ domicilié à Lonsanne, _____

Célibataire _____

né à Ghiffa le quatre mai _____ mil huit cent septante six _____

fils de Joseph Moriggia, maçon à Ghiffa, _____

et de Marietta Ferrari, décédée _____

2^o **Morisetti, Angèle-Marie-Cataline,** _____ tailleur,

de Locco (Côme) Italie _____ domiciliée à Lonsanne, _____

Célibataire, _____

née à Locco le vingt-trois mai _____ mil huit cent septante-trois, _____

fille de Charles Auguste Morisetti, décédé, _____

et de Catherine née Morisetti, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Locco & Ghiffa les vingt six
mars, dix & dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Consentement du père de l'époux. 3^o Promesse de mariage. 4^o Certificats de publication de Lonsanne. 5^o Act de Ghiffa & Locco. 6^o Déclaration de validité. 7^o Permis du Département de Justice Police constatant que les pièces sous n^{os} 5 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à La Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

Moriggia Enrico
Morisetti Catalina

Signatures des témoins :

Colla Laurent
Colla Felice Lonsanne

L'officier de l'état civil :

de M... ..

N° 171

Renou & Fontannaz

175

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Renou, Alfred-Constant-Louis-Marius**, comptable

de Lonsanne domicilié à Lonsanne,

veuf en premières nocces de Marguerite Thonney, dès le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

né à Lonsanne le dix octobre mil huit cent soixante-sept

fils de feu Jules Louis Renou

et de feu Louise Nancy Collet, sa femme.

2° **Fontannaz, Mélanie-Anna-Jeanne Éléonore**,

de Lutry & d'Epesses domiciliée à Lonsanne

célibataire,

née à Lonsanne le vingt-cinq février mil huit cent soixante-sept

fille de feu Henri Fontannaz

et de feu Marie Mélanie Allenspach, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Lutry & Epesses le trente avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de

l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lonsanne

Lutry & Epesses.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry & Culley.

Signatures des époux :

A. Renou

M. Renou

Signatures des témoins :

P. Renou

J. H. Humbert

L'officier de l'état civil :

A. Breuch

N° 172

Zehnder & Stolz
née Kosmehl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zehnder, Edouard**, cerdennier
de Bertschikon | Zurich domicilié à Lausanne,
veuf en secondes nocces de Anna Marie Seiler née Bucher des le treize mars mil huit
cent quatre-vingt-dix-sept

né à Bertschikon le dix-neuf août mil huit cent cinquante-deux
fils de feu Hartmann Zehnder
et de Elisabeth née Güttinger, domiciliée à Leon | Zurich

2° **Stolz née Kosmehl, Anna-Maria**, blanchisseuse
de Buch | Zurich domiciliée à Lausanne
veuve en premières nocces de Jean Stolz des le dix juillet mil huit cent quatre-
-vingt-quinze

née à Derendingen | Soleure le vingt-trois janvier mil huit cent cinquante-cinq
fille de feu Xavier Kosmehl
et de Elisa née Walker, domestique à Genève | Soleure

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Buch et Bertschikon les dix-neuf,
vingt et vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
actes de décès des précédents conjoints
Promesse de mariage

Certificats de publication de
Bertschikon, Buch et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Bertschikon et Buch.

Signatures des époux :

Edouard Zehnder
Anna-Maria Stolz

Signatures des témoins :

Maurice A.
Jens Anderson Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Gruant Subst.

N° 173

Rieben & Pogel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rieben, Emile** agriculteur

de Epalinges domicilié à Chailly & Lussanne,

veuf en premières nocces de Louise Henriette Moutin dès le vingt-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Chailly le dix-sept Janvier mil huit cent soixante-sept

fils de Jean Louis Rieben, agriculteur

et de Livie Moutin, sa femme, domiciliés à Chailly.

2° **Pogel, Emma-Rosa,** sans profession,

de Agiez domiciliée à Vennes & Lussanne

célibataire

née à Bonnant le quinze octobre mil huit cent septante-trois

fille de Samuel Pogel, agriculteur

et de Jenny Bonilland, sa femme, domiciliés à Vennes.

Les publications ont eu lieu à Agiez, Lussanne & Epalinges les vingt-neuf et
trente avril mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Agiez,

Epalinges & Lussanne.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Epalinges & d'Arnex

Signatures des époux :

Emile Rieben

Emma Rieben

Signatures des témoins :

Thamant } Lussanne
Sanchoand }

L'officier de l'état civil :

de Bruand Sube

N° 174

Maiszen & Friberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Maiszen, Etienne-Modeste*, employé d'hôtel,
de *Somvix (Gisours)* domicilié à *Lansanne*,
célibataire

né à *Surheim-Somvix* le vingt-six décembre mil huit cent soixante-six
fils de *André Modeste Maiszen*, agriculteur à *Surheim*
et de *Brigita née Flaxier, sa femme, décédée*.

2° *Friberg, Marie-Madeleine*, employée d'hôtel
de *Brigels (Gisours)* domiciliée à *Lansanne*,
célibataire

née à *Danis-Brigels* le dix juillet mil huit cent septante-cinq
fille de *Sebastian Paul Friberg*, agriculteur,
et de *Marie Agatha née Egeitgel, sa femme, domiciliée à Danis*

Les publications ont eu lieu à *Somvix, Lansanne et Brigels* les quatorze
et quinze mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage
actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de
Somvix, Lansanne & Brigels.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Somvix & Brigels.

Signatures des époux :

Etienne Modeste Maiszen
Madeleine Maiszen

Signatures des témoins :

Cristian Braselgia
Jean Stanger *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 175

Mazzard et Rossi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mazzard, Fernand,** limonadier, de Rossinière et de Chardonne domicilié à Lansanne, célibataire

né à Aigle le premier avril mil huit cent septante-huit fils de Henri Mazzard, limonadier

et de Euphrasine Renard, domiciliés à Lansanne

2^o **Rossi, Eugénia-Elvetia,** sans profession, de Casapinta (novate) Italie domiciliée à Lansanne, célibataire

née à Airolo (Tessin) le sept juin mil huit cent septante-neuf fille de Jean Rossi, Cafetier

et de Christina née Bosco, sa femme, domiciliés à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Chardonne, Rossinière et au Consulat d'Italie à Genève, les cinq, six, sept et dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. Consentement des père & mère de l'Epouse. Procès-verbal de mariage. Certificats de publication de Rossinières, Chardonne, Lansanne & du Consulat. Dispense de publications à Casapinta.

Communiqué : à l'Etat Civil de Rossinière & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

F. Mazzard
Eugénie Rossi

Signatures des témoins :

J. Hoffmann }
Bertoli Schwin } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guss & Co., rue de la Paix, 2.

N° 176

Roulin et Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Roulin, Edmond**, Ingénieur
de Provence domicilié à Lille (Nord) France
Célibataire

né à Lausanne le vingt-sept août mil huit cent septante-cinq

filz de Federic Ferdinand Roulin, employé de bureau,

et de Emma Adèle Guille, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Monney, Marie-Bertha**, sans profession

de Villars-le-Grand domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne huit octobre mil huit cent septante-quatre

fille de Philippe Monney, Comptable, à Lausanne

et de Fanchette Julie Sophie Diquiller, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-le-Grand, Provence &
Lille les seize, dix-huit, vingt-trois et vingt-quatre avril mil huit cent
quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Provence, Lille, Villars-le-Grand et
Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Provence & Bellouvi

Signatures des époux :

E. Roulin
B. Monney

Signatures des témoins :

A. Fayot
E. Jaillard
G. Monney

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 177

Jaquenoud et Gorjat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaquenoud, Jules-Ferdinand**, agriculteur,
de Leubens domicilié à Leubens,
célibataire

né à Leubens le vingt-six Novembre mil huit cent Septante-trois

fils de Jules-Ferdinand Jaquenoud, agriculteur,
et de Rosée née Demont, à Leubens,

2^o **Gorjat, Julie-Erédence**,
de Cully Lutry Villette domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Cully le treize décembre mil huit cent Septante-sept

fille de Jean-Louis Gorjat
et de Madelaine née Regnier, femme Vernaz à Leubens

Les publications ont eu lieu à Leubens, Lausanne, Lutry, Cully Villette le
sept & neuf mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil d'Leubens

Signatures des époux :

Jules-Ferdinand Jaquenoud
Erédence Jaquenoud

Signatures des témoins :

St Henri Jaquenoud
J. Desprez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil
d' Leubens, Cully & Lutry

N^o 178

Pache et Delesert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pache, Marc-Vent-Louis,** Antennier

de Epalinges domicilié à Lausanne,

divorcé en premières noces de Louise née Martin, dès le treize mai mil huit cent
quatre-vingt-deux

né à Lausanne le vingt-trois février mil huit cent cinquante-deux

fil de feu Jean Louis Pache

et de feue Jeanne-Louise née Margot, sa femme

2^o **Delesert, Victorine,** Lingère,

de Lutry & d'Epesses domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Villeneuve le Cinq Septembre mil huit cent septante-trois

fille de marc Delesert, comptable,

et de Suzanne Buhler, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Epesses et Epalinges les
deux, treize, quinze et seize avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de divorce de l'Epoux

Certificats de publication de Epalinges

Lutry, Epesses & Lausanne.

Promesse de mariage

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry, Lutry & Epalinges

Signatures des époux :

Marc Pache

Victorine Pache

Signatures des témoins :

L. Pache

L'officier de l'état civil ;

[Signature]

N° 179

Jacob et Bohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 11 avril 1906 inscrit dans les registres de l'état civil de Bourges le 9 octobre 1906 le Tribunal civil de Saint-Julien en Genevois (Haute-Savoie) a prononcé pour la divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari.

Lansanne le 20 octobre 1906.

L'Off. de l'état civil

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jacob, Robert,** Employé de Commerce,

de Bourges | Cher | France domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Bourges le vingt septembre mil huit cent soixante-cinq

filz de Octave Jacob, Inspecteur de la Compagnie du Gaz

et de Hélène Catherine de Crespy-le-Prince, sa femme, les deux à Paris

2^o **Bohler, Lina,** Employée de Commerce,

de Kundergrund | Basse | domiciliée à Lansanne

Célibataire,

née à Epalinges le dix-neuf Janvier mil huit cent septante-neuf

fille de Abraham Bohler, employé de Commerce

et de Christina Monod, sa femme, domiciliés à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Kundergrund et Bourges les trois et

huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Consentement des parents de l'Epoux & 3^o Certificats de publications de Kundergrund & Lansanne. 5^o Dit de Bourges. 6^o Déclaration de Validité. 7^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N^{os} 3, 5 & 6 sont déposés dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Kundergrund & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Jacob Robert
Lina Jacob

Signatures des témoins :

Samuel Bohler
Henri Guggenheim

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 180

Pisler et Gay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Juin* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Pisler, Emile-Kenzi,*

de *Rances* domicilié à *Lausanne,*

célibataire

né à *Montcherand* le *vingt cinq avril* mil huit cent *septante-huit*

fils de *François Pisler, absent*

et de *Louise Emma née Pélard, domiciliée à Morgez.*

2^o *Gay, Emma,*

de *Eysins* domiciliée à *Lausanne,*

célibataire

née à *Eysins* le *sept février* mil huit cent *septante-quatre*

fille de *Jules Louis Marius Gay, Cordonnier,*

et de *Elise née Martin, La femme, domiciliée à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rances et Eysins, les trois, quatre & sept Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rances

Eysins & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Rances & Eysins

Signatures des époux :

Emile Pisler

Emma Pisler

Signatures des témoins :

Constant Martin à Montcherand

Alois Nicole à Eysins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 181

Rigoli & Furer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rigoli, Kenti-François-Fidèle, Peintre,

de Rovigo (Pallanza) Novate Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le seize Septembre mil huit cent soixante-dix

fil de feu François Rigoli

et de feu Marie Philomène Elie, sa femme.

2° Furer, Maria, Blanchisseuse,

de Trubschachen (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Birmen a' Aar (Berne) le sept Novembre mil huit cent septante-cinq

fille de feu Samuel Furer

et de feu Elisabeth née Schlyp.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trubschachen (Langnan) & Rovigo, les seize, dix-sept avril et premier mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Trubschachen - Lausanne. 4° Dit de Rovigo. et 5° Déclaration de Validité. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 1 & 2 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à l'Etat civil de Langnan & à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Rigoli Kenti
Maria Rigoli

Signatures des témoins :

Rigoli Pierre
Guillaume Henri
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 182

Cachin & Caillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cachin, Jean-Louis-Emile,** Cordonnier,

de Cerniaz domicilié à Lansanne

veuf en secondes nocces de Marie Elise Grandax de le vingt-un février mil huit
cent quatre-vingt dix-huit

né à Cerniaz le vingt-deux décembre mil huit cent cinquante-neuf

fils de Auguste Cachin

et de Rose Marguerite née Piot, décédée.

2^o **Caillet, Lucie-Elise-Emma,** Cuisinière,

de Maracou domiciliée à Lansanne

Célibataire,

née à Maracou le dix-sept Juillet mil huit cent septante-quatre

filie de Jean Louis Caillet, agriculteur

et de Jeanne Marguerite née Cachin, sa femme, les deux à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Cerniaz & Maracou les dix-sept et
dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux

Acte de décès de la précédente femme de

l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cerniaz, Maracou & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Villarsol & Polizieux.

Signatures des époux :

Cachin J L Emile

Lucie Cachin

Signatures des témoins :

Louis Fuchs

Raphal beyfus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 183

Cavin & Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cavin, Ami-Louis,** *Munière*
de *Vulliens* domicilié aux *Boujeaux & Carange*
Célibataire

né à *Vulliens* le cinq février mil huit cent *Septante-trois*,
fils de *Pierre Louis Cavin*

et de *Marianne Marguerite née Cardinaud*
2^o **Dubois, Adèle,**

de *Mézières* domiciliée à *Mézières*
Célibataire

née à *Mézières* le dix-sept Juin mil huit cent *Septante-cinq*
fille de *Hemi Dubois à Mézières*

et de *Mrs Marie Marianne née Porchet*

Les publications ont eu lieu à *Vulliens & à Mézières* ^{*à Carange*} le sept Mai mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de
Mézières.

Signatures des époux :

Ami Louis Cavin
Adèle Cavin

Signatures des témoins :

Rosine Perrot à Vulliens
Ulysse Perrot à Vulliens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mézières.

N° 184

Jaton & Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaton, Louis-Aimé,** Maréchal,

de Villars-Mendraz domicilié à Chapelles,

célibataire,

né à Chapelles le dix sept Mars mil huit cent septante-deux

fils de Jean Louis Jaton, agriculteur

et de Anne Emilie née Boudry, à Chapelles

2^o **Guex, Vilma,**

de Boulens et de Moudon domiciliée à Boulens,

Célibataire,

née à Boulens le neuf août mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Daniel Guex, agriculteur,

et de Adèle née Guex, à Boulens,

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz, Chapelles, Boulens & Moudon le vingt trois avril mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

authentification de l'état civil de
St Cerges

Communiqué: à l'état civil de
St Cerges & Moudon

Signatures des époux :

Louis Jaton
Vilma Guex Jaton

Signatures des témoins :

Alphonse Guet à Boulens
Constant Jaton à Chapelles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 185

Ruff & Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treis Juni mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ruff, Jean**, Conducteur au J.S.
de Freimettigen | Berne domicilié à Langnau,
Célibataire,

né à Montilier | Fribourg le treize Juin mil huit cent soixante-huit
fils de Jean Ruff, employé au J.S.

et de Elisabeth née Furrer, la femme, domiciliés à Meyriez | Fribourg
2^o **Gerber, Marguerite**, Cuisinière
de Langnau | Berne domiciliée à Langnau
Célibataire,

née à Münchenwyler | Berne le premier novembre mil huit cent septante-quatre,
fille de Nich Gerber, agriculteur

et de Elisabeth née Krühenbühl, la femme, domiciliés à Courgenaux | Fribourg

Les publications ont eu lieu à Langnau, Langnau et Freimettigen (Oberdies-
bach) les dix et huit mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Freimettigen, Langnau & Langnau

Communiqué : à l'Etat Civil de
Langnau & de Dübach & Co.

Signatures des époux :

Ruff Jean
Marguerite Ruff

Signatures des témoins :

Diezfeld
P. Furrer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 186

Cochet et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Cochet, John-François**, agriculteurde Apples domicilié à Applescélibatairené à Apples le huit avril mil huit cent septante,fils de Jean François Cochetet de Fanchette née Weste, décès,2° **Rochat, Henriette-Marie**, ménagèrede L'abbaye et du lieu domiciliée à Berollecélibatairenée à Berolle le dix-neuf Juillet mil huit cent septant-dix,fille de Henri Rochat, agriculteuret de Jeanne née Besson la femme, les deux domiciliés à BerolleLes publications ont eu lieu à Apples, Berolle, L'abbaye et Le lieu les dix
et dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil deApples

Signatures des époux :

John CochetMarie Cochet

Signatures des témoins :

Marie Besson à BerolleCharles Curif à Mellens

Communiqué : à l'Etat Civil de

Berolle, Apples, L'abbaye et Le lieu

L'officier de l'état civil :



N° 187

Roubaudi et von der Ropp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roubaudi, Louis-Antoine**, Directeur Commercial des
Affaires de la Pruderie
de Derry-Kill (Chippenharn) G^{de} Bretagne, domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Derry-Kill, le quatorze Janvier mil huit cent septante-cinq

fil de Louis Constant Roubaudi, rentier

et de Hortense Marie Henrietta née Dubrit, la femme, domiciliée à Lausanne.

2° **von der Ropp, Meta-Natalie-Marie**,

d'origine Russe domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Roth-Bomisch (Biden) Kowno, Russie le 24 Janvier 1848 mil huit cent quatre-vingt

filles de ^{Baon} Edouard von der Ropp, avocat

et de Friederike née von der Ropp, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Biden les dix et quatorze / vingt
dix Mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement
de la mère de l'épouse & acte de décès du père.
3° Acte de publication de Lausanne. 4° Acte
de Biden. 5° Déclaration de validité & de dispense
des publications en Angleterre. - 6° Formé du
Département de Justice & Police constatant que
les pièces sous N° 2, 4 & 5 déposent dans ses archives
Communiqué : Au Chancellerie C₂

Signatures des époux :

Louis Roubaudi
Meta Roubaudi

Signatures des témoins :

Comte Gustave de Heinebold Roubaudi à Lausanne
Henri Jolland Consul Britannique à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 188

Dupertuis et Bucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Dupertuis, Charles-Henri**, Représentant de Commerce,de Ormont-Dessous domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Nigle le deux Septembre mil huit cent septante,fils de Félix Dupertuis, ancien jardinier,et de Jenny Hanswirth, sa femme, domiciliés à Lausanne,2^o **Bucher, Marie-Lina**, Couturière,de Kallnach (Berne) domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Grandfont, le treize Janvier mil huit cent septante-sixfille de Charles-Albert Bucher, Sellier,et de Rosina née Hartmann, sa femme, domiciliés à Chailly s/LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Kallnach et Ormont-Dessous, les
trois, quatre & sept mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deOrmont-Dessous, Kallnach & Lausanne

Communiqué: l'état civil de

Ormont-Dessous & Kallnach.

Signatures des époux :

Chs DupertuisMarie Dupertuis

Signatures des témoins :

Charles ChapuisFanchon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 189

Taillens et Niers

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-87

Aujourd'hui sept Juin mil huit cent quatre-vingt-
six huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Taillens, Mazin-Jean-Jules**, Docteur médecin
de Lausanne domicilié à Lausanne
célibataire

né à Lausanne, le huit Juillet mil huit cent septante-un

fil de Jules Taillens, horloger
et de Frédérique Elise Gmelin, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Niers, Jeanne-Marguerite**, dans profession,
de Orbe domiciliée à la Rosiaz /ully
célibataire,

née à Yverdon, le vingt-sept août mil huit cent septante,

fille de Jean Henri Louis Niers,

et de Marie Elise née Lambert, sa veuve, domiciliée à la Rosiaz

Les publications ont eu lieu à Orbe, Lausanne & ully les treize, quatorze
deux mai mil huit cent quatre-vingt-six-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne, Orbe & ully

Communiqué: à l'Etat Civil de
Orbe & ully

Signatures des époux :

Jules Taillens
Marguerite Taillens

Signatures des témoins :

Lutheing à Lausanne
Or
Taillens
gu ch
à Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 190

Peneveyre et Matthey
née **Écuver**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-25

Aujourd'hui Sept Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peneveyre, Louis-Marc,** Manoœuvre - maçon

de Lansanne, domicilié à Lansanne

divorcé en premières nocces de femme Éléonore Lavanchy de le deux Mars
mil huit cent quatre-vingt-quatorze

né à Lansanne le dix-huit Novembre mil huit cent soixante-deux

fils de feu Abram Peneveyre,

et de feu Julie Henriette Blane, sa femme,

2° **Matthey née Écuver, Marie-Hélène,** ménagère

de Vallières, domiciliée à Lansanne,

veuve en secondes nocces de Charles Matthey, de le vingt-un Juin mil huit cent quatre-
vingt-dix-sept

née à Euvy, le trois mai mil huit cent soixante-deux

fille de Louis Écuver, journaliste,

et de Jeanette née Walther, sa femme, domiciliée à Euvy.

Les publications ont eu lieu à Lansanne & à Vallières, le quatorze mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux
- acte de divorce de l'Epoux
- acte de décès du précéd^r mari de l'Epouse
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication de Lansanne
& Vallières

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallières.

Signatures des époux :

Peneveyre Louis Marc
Peneveyre Hélène

Signatures des témoins :

Albert Jucoux
Frederic Garjat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 191

Müller et Möcklin née Studer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Müller, Jean-Conrad, négociant,

de Ränchlistery (Amriswil) Thurgovie, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Kopplishaus (Thurgovie) le vingt-six novembre mil huit cent septante-trois,

filz de Conrad Müller, boulangier,

et de Caroline née Brunschweiler, sa femme, les deux à Amriswil

2^o Möcklin née Studer, Elise, sans profession

de Diessenhofen (Thurgovie) domiciliée à Lausanne

divorcée en 1^{er} noces de Jacques Charles Laurent Möcklin dès le dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

née à Winterthur le trente octobre mil huit cent soixante,

fille de David Kunich Studer, défunt

et de Anne Elisabeth née Lévi sa femme, défunte,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Diessenhofen & Ränchlistery, les dix & onze mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ränchlistery, Diessenhofen & Lausanne

Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce

Communiqué : à l'Etat Civil de Ränchlistery & Diessenhofen

Signatures des époux :

Jean-Conrad Müller

Elise Müller

Signatures des témoins :

Elise Müller

Julien Fongy, Louis Théodore Lemaître tous à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne, rendu en date du 14 décembre 1897, déclaré définitif et exécutoire le 20 mars 1898, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 28 mars 1898

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 192

Maeder et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 16 Juin 1904 déclaré exécutoire le 4 Juillet suivant le Tribunal civil du District de Lausanne a dit que le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le mariage divorce a été prononcé aux torts de la femme en vertu de l'article 107 de la loi fédérale du 24 décembre 1878.

Lausanne le 15 Juillet 1904
L'off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt deux de juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Maeder, Robert,** Charretier,

de Oberried (Morat) Freibourg domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Echandens le dix sept de juillet mil huit cent septante-cinq

fils de Geoffroi Maeder, manoeuvre,

et de Anne Marianne née Rentsch, sa femme, les deux à Lausanne,

2° **Martin, Elise-Anna,** Conditière,

de Froidville domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Froidville le vingt sept de octobre mil huit cent septante-six

fille de David Louis Martin, décédé,

et de Rosine née Martin, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberried a Froidville, les dix et onze
mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Oberried
Froidville - Lausanne

Communiqué: a l'Etat Civil de

Bottens a Morat

Signatures des époux :

Maeder Robert

Anna Maeder

Signatures des témoins :

Paul Martin

Ernst Waeffler

a Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 193

Golaz et Guidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Golaz, Auguste-Jaques-David**, Instituteur,
de L'abbaye domicilié à Clarmont,
Célibataire,

né à L'abbaye le deux mai mil huit cent septante-quatre

filz de Charles David Golaz, décédé,
et de Constance Lucie née Mercet, sa veuve à L'abbaye.

2^o **Guidoux, Rosa**, Demoiselle de magasin,
de Crenay domiciliée à Lansanne,
Célibataire,

née à Lansanne le vingt-quatre décembre mil huit cent septante-quatre

fille de Henri Guidoux, décédé
et de Rose Caillet, sa veuve à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, à L'abbaye, à Clarmont et à Crenay
le vingt-quatre, vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de
Vullierens

Communiqué : à l'Etat Civil de
L'abbaye, Vullierens et Donneloye

Signatures des époux :

Auguste Golaz
Rosa Golaz

Signatures des témoins :

Thuyot à Lansanne
H. Guidoux
instituteur
à Method

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 194

Golay et Fomerod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golay, Jules**, Etaniste,
de Brétigny sur Moudon domicilié à Lausanne,
veuf de Sophie Chessez (en 1^{er} noc.) de le deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf

né à Lausanne le dix-neuf novembre mil huit cent quarante-trois
fils de Jacques Louis Golay, décédé,
et de Jeanne Suzanne née Marguerite, la femme, décédée.

2° **Fomerod, Eliza-Louise**, sans profession,
de Avenches domiciliée à Corcelles près Payerne
célibataire

née à Avenches le deux Mars mil huit cent soixante,
fille de Jean Samuel Fomerod, décédé,
et de Jeanette Lisette Chuard, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Avenches et Corcelles les trente avril
premier mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Brétigny
d'Avenches, Avenches, Lausanne et Corcelles
près Payerne

Signatures des époux :

Jules Golay
Eliza Golay

Signatures des témoins :

J^m Martin
Jules Perrinaz } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Police-le-Grand, Avenches et Corcelles près
Payerne

Recepuise du 4. 11. 20.
Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 26 avril 1920, déclaré
définitif et exécutoire le 21 mai
1920, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l'_____
ne pourr_____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 2 Juin 1920
L'officier de l'état civil:
[Signature]

N° 195

Cochet et Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cochet, François**, Serrurier,
de Essert sous Champvent domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Yverdon le premier Juillet mil huit cent septante-cinq

filz de Charles Emile Cochet manoeuvre

et de Louise Jenny née Pottaz, sa femme, domiciliés à Yverdon

2^o **Barraud, Louise Pauline**, Plieuse,

de Bussigny & Villars-Tiercelin domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le trente mars mil huit cent soixante-deux

fille de feu Jean Marie Barraud

et de feue Henriette Louise Dusserre, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Essert sous Champvent, Bussigny, Villars-Tiercelin
& Lausanne le quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Essert sous Champvent, Bussigny, Villars
Tiercelin & Lausanne

Communiqué : à Champvent, Bussigny
& Bettens

Signatures des époux :

François Cochet
Louise Cochet

Signatures des témoins :

Adrien Pittet
Panchaud Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 196

Zuschnig et Thazin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Zuschnig, Thomas**, Tailleur

de Weitensfeld | Heintzen | Autriche, domicilié à Louvanne

Célibataire

né à Weitensfeld le dix novembre mil huit cent septante

fils de Leonard Richer, décedé

et de maria Zuschnig, domiciliée à weitensfeld

2° **Thazin, Louise-Sophie**, Cuisinière

de Champagne, domiciliée à Louvanne

Célibataire

née à Bonwillars le huit octobre mil huit cent septante huit

fille de Numa Thazin, agriculteur à Champagne

et de marie Louise rade née Emery

Les publications ont eu lieu à Louvanne, Champagne & Weitensfeld les
sept et six mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Consentement des parents de l'Epouse. 4° Certificat de publication de Weitensfeld 5° dit de Champagne & Louvanne. 6° Déclaration de Validité. 7° Permis au Département de Justice & Police constatant que les pièces sont n° 3. 4 & 6 sont déposés dans les archives

Communiqué: à l'Etat Civil de Champagne & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Thomas Zuschnig

Louise Sophie Thazin

Signatures des témoins :

Scheber Charles

Randhan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 197

Krieg et Métal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Krieg, Victor-Ernest-Philippe,** fablicien,

de Muri (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-un Mars mil huit cent septante-cinq

fils de Rodolphe-David-Louis-Marc Krieg, décédé.

et de Louise Bergeaud, sa veuve, domiciliée à Lausanne.

2^o **Métal, Jeanne-Éliza,** femme de chambre,

de Chancy (Genève) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vernier (Genève) le treize Juin mil huit cent septante-six

fille de Marc Étienne Métal, contremaître à Allschwil (Bâle Campagne)

et de Louise Dejeux, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Muri & Chancy, les quatorze et
seize Mai mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Muri

Chancy & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Muri & Genève (Berne)

Signatures des époux :

Victor Krieg

Jeanne Krieg

Signatures des témoins :

Voltaire Fritz

Louis Krieg Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 198

Porchet et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Porchet, Gustave,** agriculteur

de Coccelles-le-Jorat domicilié à Coccelles

Célibataire

né à Hermenchies le deux-Sept Octobre mil huit cent Septante-deux

fils de Louis François Porchet

et de Jeanette née Pasche, à Coccelles

2^o **Laurent, Marie,** Cuisinière

de Chavornay domiciliée à Genève

Célibataire

née à Chavornay le vingt-trois Mars mil huit cent Soixante-neuf

fille des défunts François Louis Laurent

et de Henriette née Buffat

Les publications ont eu lieu à Coccelles, Chavornay & Genève les deux-huit et
neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-deux-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
de Coccelles

Signatures des époux :

Gustave Porchet
Marie Porchet

Signatures des témoins :

Henri Porchet
Oscar Porchet } Coccelles-le-Jorat

Communiqué: à l'Etat Civil de
Coccelles, Chavornay & Genève (B. C.)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 199

Beauné & Margot née Zoppi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Beauné, Pierre, Chef de Cuisine,

de Francault | Côte d'Or | France, domicilié à Lonsanne

divorcé en 1^{re} noces de Mme Marie Chandeat dite Jeannerot dès le premier Juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

né à Francault le onze mai mil huit cent trente-cinq

fils de feu Etienne Beauné

et de feu Marguerite Brenot, son épouse.

2° Margot née Zoppi, Maria, Couturière,

de Saint-Croix domiciliée à Lonsanne,

veuve en premières noces de Justin Margot dès le vingt-cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-onze.

née à Levanto | Gênes | Italie le vingt-quatre août mil huit cent cinquante-neuf

fille de feu Jacques Zoppi

et de feu Thérèse née Tadei.

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, St Croix et à Francault, les vingt-neuf, trente-un Mars, trois & dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte du 1^{er} mariage de l'Epoux avec mention du divorce. 3^{er} Acte du 1^{er} mariage de l'Epouse & acte de décès de son 1^{er} mari. 4^o Acte de décès des père & mère de l'Epoux. 5^o Promesse de mariage. 6^o Cert de publ de Francault & St Croix. 7^o Déclaration de Validité. 8^o Perm. du Département de Justice constatant que les pièces sous N° 2, 3, 4 & 6 sont déposées dans les archives

Communiqué : à l'Etat Civil de St Croix & à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

Pierre Beauné
Maria Beauné

Signatures des témoins :

Mailland Victor
d'Arès

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 200

Ogay & Senn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Jun mil huit cent quatre-vingt-

deux huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ogay, Eugène, Agriculteur,

de Lovattens domicilié à Lovattens,

célibataire,

né à Lovattens le deux Sept Mai mil huit cent cinquante neuf

fil de Jean Simon Ogay

et de Jeanne Marie née Lechaite,

2° Senn, Lina dite Nancy,

de Belpberg | Aune | domiciliée à Brenles, avant à Lovattens,

célibataire,

née à Brenles le vingt deux Octobre mil huit cent septante quatre

fille de Daniel Senn

et de Marguerite née Ravin,

Les publications ont eu lieu à Lovattens, Brenles et Belp le trois Mai mil
huit cent quatre vingt deux huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil

de Lucens

Communiqué: à l'Etat civil de

Lucens & Belp.

Signatures des époux :

Eugène Ogay
Nancy Ogay

Signatures des témoins :

J. H. Lemaire
M. P. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

6-387

N° 201

De La Harpe et Moret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *De La Harpe, Henri-Justin, Greffier de Paix,*
de *Lausanne, Rolle & Mont-le-Grand* domicilié à *Yens,*
Célibataire

né à *Yens* le treize janvier mil huit cent soixante-cinq
fils de *Jules Louis De La Harpe, domicilié à Yens,*
et de *Marie Estaline Julie née Tappolet, décédée.*

2^o *Moret, Fanny-Jenny-Charlotte, sans profession,*
de *Clarmont et de Vaux* domiciliée à *Yens,*
Célibataire

née à *Yens* le vingt-huit mars mil huit cent septante-trois,
fille de *Jean Louis Moret, décédé,*
et de *Suzanne Jenny née Fellet, à Yens.*

Les publications ont eu lieu à *Yens, Rolle, Mont-le-Grand, Lausanne, Vaux et Clarmont* les vingt-cinq et vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Villars & Yens.

Signatures des époux :

H. de La Harpe,
Fanny Moret
de La Harpe

Signatures des témoins :

[Signature] *[Signature]*
les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à *Rolle, Villars & Yens*
Vullyens & Vufflens-le-Château

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 202

Roth et Baumgartner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roth, André**, brasseur
de Reichenbach (Baar) domicilié à Lundanne
Célibataire.

né à Reichenbach le quinze novembre mil huit cent soixante-sept

fils de Joseph Roth, agriculteur,

et de Franziska Ammann, sa femme, domiciliée à Reichenbach.

2° **Baumgartner, Lina**, sans profession
de Bangerten (Berne) domiciliée à Utzenstorf (Berne)
Célibataire.

née à Kützellüh (Berne) le cinq janvier mil huit cent septante-cinq

fille de André Baumgartner, ancien serdommier

et de défunte Barbara Gehrig, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lundanne, Reichenbach, Bangerten et Utzenstorf, le vingt-quatre & vingt-cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux.

2° Promesse de mariage

3° Certificats de publication de Reichenbach
Bangerten, Lundanne & Utzenstorf

4° Permis du Département de Justice & Police
constatant que le cert: de publication de

Reichenbach est déposé dans des archives

Communiqué: à la Chancellerie de

à l'Etat Civil de Utzenstorf à Etzelkofen

Signatures des époux :

Andreas Roth

Lina Roth

Signatures des témoins :

E. Meyer
L. Bachmann } à Lundanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 203

Bonzon et Pfenzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bonzon, François-René**, Garde frontière,
de Linex près d'Orbe domicilié à Le Lieu
célibataire,

né à Linex (Orbe) le enx mai mil huit cent septante-un
fils de Jacques Bonzon, agriculteur,
et de Marie née Roget, domiciliée à Linex

2^o **Pfenzi, Marie-Louise**, sans profession,
de Saint-Prix domiciliée à Laudanne
célibataire,

née à St Prix le huit Novembre mil huit cent soixante-neuf.
fille de Jean Samuel Pfenzi, agriculteur,
et de Françoise Henriette née Mercier, domiciliée à St Prix.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, St Prix, Linex & Le Lieu le
cinq sept mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil au
Lieu

Signatures des époux :

François Bonzon
Marie Bonzon

Signatures des témoins :

Ernestine Pfenzi à St Prix
Charles Pfenzi à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Linex, Le Lieu
& St Prix

N° 204

Bielzer et Roussy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

10/15 Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bielzer, Jean-Lucien**, boulanger,

de Prattelen / Balé campagne / & de Landanne — domicilié à Landanne

Célibataire

né àière Puidoux le vingt-dix août mil huit cent septante-deux

fils de Henri Bielzer, boulanger

et de Marie née Mounoud, sa femme, domiciliée à Landanne

2° **Roussy, Louise-Augustine-Jenny dite Jeanne**

de Gessenay & de Landanne — domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le vingt-sept Janvier mil huit cent septante-sept

fille de François Louis Jules Roussy, décédé,

et de Marie Rosine Susanne Jenny Doretaz, la veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Landanne & Prattelen, les vingt, vingt-un et vingt-dix mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Prattelen, Gessenay & Landanne

Communiqué: à l'état Civil de

Prattelen & de Gessenay

Signatures des époux :

Lucien Bielzer
Jeanne Roussy

Signatures des témoins :

Henri Martiny
Pillard } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 205

Addor et Welten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-
six-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Addor, Auguste-Jules-Louis,** Imprimeur,

de Vuitteboeuf domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Paudex le vingt-neuf Mars mil huit cent Septante-quatre,

fil de Jules Auguste Addor, Acteur postal,

et de Julie née Pochet, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Welten, Alice,** Comptable,

de Gessenay (Seine) domiciliée à Aigle

Célibataire

née à Aigle le vingt-sept Mai mil huit cent Septante-neuf,

filles de Elise Marie Welten, à Aigle

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aigle, Vuitteboeuf et Gessenay les sept-neuf et dix Mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vuitteboeuf, Gessenay, Aigle & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lausanne, Gessenay & Aigle.

Signatures des époux :

Aug. Addor

Alice Addor

Signatures des témoins :

Alfred. Knideufelser,

Charles Addor } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 206

Morizetti et Buraglio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil huit cent quatre-vingt-

deux-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Morizetti, Joseph-Pierre, manoeuvre

de Oggebbio (Novare) Italie, domicilié à L'Isle

Célibataire

né à Oggebbio le deux décembre mil huit cent septante,

fils de Ignace Morizetti, manoeuvre manoeuvre

et de Lucia Minella, la femme, les deux à Oggebbio.

2° Buraglio, Onesta, Couturière

de Vergiate (Milan) Italie, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Vergiate le vingt-sept Juin mil huit cent septante-neuf,

filles de Pierre Buraglio, fumiste à Lausanne

et de Adelaide née Buraglio, d'ici.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à L'Isle, à Oggebbio et à Vergiate, les vingt-neuf, trente mars et vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de L'Isle

Signatures des époux :

Pierre Morizetti

Onesta Morizetti

Signatures des témoins :

J. Burmeister, Landymer
J. Doniz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de L'Isle et à la Chancellerie de L'Isle

N° 207

Dupraz et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dupraz, David-Henri**, Vigneron,
de Villars-sous-Mons domicilié à Lansanne
Célibataire,

né à Villars-sous-Mons le huit Mars mil huit cent soixante-sept
fils de feu Jules Samuel Dupraz
et de feu Jeanne Louise née Ormond, sa femme

2^o **Blanc, Julie**, sans profession,
de Puidoux domiciliée à Puidoux
Célibataire,

née fière St-Saphorin (Lavaux) le vingt-Juin mil huit cent soixante-cinq,
fille de feu Jean-Frédéric Blanc
et de Jeanne-Louise-Françoise Chevalley, sa veuve, à Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Villars-sous-Mons, à Puidoux et à Lansanne, les
vingt et vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Villars s/ Mons, Puidoux & Lansanne

Communiqué : Etat Civil de
Villars s/ Mons & de Chézard.

Signatures des époux :

Henri Dupraz
Julie Dupraz

Signatures des témoins :

Gottfried Stebler
Edouard Lavanchy Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Loève, 2.

N° 208

Blanc et Gavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Adrien agriculteur,
de Brenles domicilié à Brenles
célibataire

né à Montpreveyres le vingt-neuf Janvier mil huit cent cinquante-huit
fils de Jean Pierre Georges Blanc
et de Jeanne Susanne Lavanchy agriculteurs à Brenles

2° Gavin, Céline-Suzette,
de Brenles et de Mondon domiciliée à Brenles,
célibataire

née à Brenles le quatorze février mil huit cent soixante-quatre
fille de Jean Bénédict Louis Gavin
et de Jeanne Lydie dite Rosine née Blanc,

Les publications ont eu lieu à Brenles & à Mondon les neuf et dix mai mil huit-
cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'Etat Civil de
Lucens.

Signatures des époux :

Ad. Blanc
Céline Blanc

Signatures des témoins :

Eugénie Blanc à Brenles.
M. Vernez à Lucens.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lucens & Mondon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 209

Flaclion & Flaclion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix sept Juin* mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Flaclion, Jules,* *Marséchal,*
de *Lignerolle et de Ballaignes* domicilié à *Lignerolle,*
Célibataire,

né à *Lignerolle* le *quatre décembre* mil huit cent *soixante six,*
fils de *feu Rose Flaclion,*

et de _____

2° *Flaclion, Bertha Lina,* *ménagère,*
de *Lignerolle & de Ballaignes* domiciliée à *Lignerolle,*
Célibataire

née à *Lignerolle* le *vingt cinq Septembre* mil huit cent *septante deux*
fille de *Louis Flaclion, journalier à Lignerolle*

et de *feu Sophie Julie née Piquet, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Lignerolle & à Ballaignes* les *vingt six et*
vingt huit *Mai* mil huit cent quatre-vingt-*deux*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Lignerolle

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lignerolle & de Ballaignes.

Signatures des époux :

Jules Flaclion
Bertha Flaclion

Signatures des témoins :

Joseph Ferris à Lignerolle
Louis Pichet à Lignerolle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 210

Légeret et Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Légeret, Jean-Samuel**, ouvrier,
de Chêbles domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne le onze Juillet mil huit cent septante,
fils de Jean Samuel Légeret, maçon, à Lausanne,
et de Charlotte Jeanne Marie Byles, sa femme, décédée.

2° **Desponds, Sophie-Anna**, sans profession,
de Russey domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Lausanne le vingt-un Décembre mil huit cent soixante-un
fille de Abraham Desponds, décédé,
et de Emilie Guignard, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Russey & Chêbles, les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificat de publication de Chêbles
Russey & Lausanne

Signatures des époux :

Jean Légeret
Sophie Légeret

Signatures des témoins :

Niliom Battaglia
Gotaz Adrien

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Chêbles & Lausanne

N° 211

Cordey et Torny-Gonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 19 Mars 1909 déclaré exécutoire le 21 Avril suivant le Tribunal civil du district de Vevey a dit bon que le divorce le mariage incoit et contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'art. 46 lettres B. & C. de la loi fédérale du 24 Dec. 1874. Lussigny le 28 Avril 1909. L'Officier de l'Etat Civil

Aujourd'hui vingt Juni _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cordey, Eugène-Ferdinand**, _____ Architecte

de Lavigny _____ domicilié à Lussigny, _____

Célibataire, _____

né à Lutbens le onze Janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf _____

fil de Pierre Samuel Cordey _____

et de Françoise Adèle Baud, sa femme, décédée, _____

2^o **Torny née Gonin, Louise-Rosine**, _____

de Vallamand-Dessus, _____ domiciliée à Yverdon, _____

veuve de Jean Torny (en 1^{er} noces) dè le neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____

née à Essertines s/ Yverdon le dix Juillet _____ mil huit cent soixante-six _____

fille de Jean François Gonin, propriétaire, _____

et de Jenny née Magnin, sa femme, les deux à Yverdon, _____

Les publications ont eu lieu à Yverdon, Lavigny, Vallamand et Lussigny, les

deux, trois et quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Acte de naissance de l'époux _____

_____ Acte de mariage de l'épouse & acte

_____ de décès de son 1^{er} mari _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de

_____ Lavigny, Vallamand, Yverdon & Lussigny _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de

_____ Villars s/ Yens, Cudrefin & Yverdon _____

Signatures des époux :

Jouq. Cordey

Louise Cordey

Signatures des témoins :

J. J. Gachon

Jules Degerbaix
les deux à Lussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 212

Pièce et Burnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pièce, Louis-Henri-Ferdinand**, Maçon

de Beac _____ domicilié à Landsanne _____

Célibataire _____

né à Landsanne le trois mars _____ mil huit cent septante-huit _____

fils de Louis Charles Ferdinand Pièce, mécanicien _____

et de Caroline Blanchoud, sa femme, les deux à Landsanne _____

2^o **Burnat, Eugénie**, Blanchisseuse

de Froidville _____ domiciliée à Landsanne _____

Célibataire _____

née à St-Prix le quatorze octobre _____ mil huit cent septante-sept _____

fille de Louis Burnat, journalier à Cozy sur Lutry _____

et de Henriette née Dicastel, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Landsanne, à Froidville et à Beac, les trente-
un mai, premier et deux juin mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Beac,
Froidville et Landsanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Beac et Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux :

Louis Pièce

Eugénie Pièce

Signatures des témoins :

Louis Pièce
Mignot Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

6-301.

N° 213

Ogay et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juni mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ogay, Henri-Emile, Charcutier, de Levattens domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Pully, le premier août mil huit cent septante-trois,

fil de Jean Jacques Gabriel Ogay, ayant demeuré à Chailly, et de Jeanne Fanny née Marchand, sa femme,

2° Blanc, Françoise-Eugénie, sans profession, de Lausanne, domiciliée à Lausanne, Chailly, célibataire,

née à Lausanne le dix mars mil huit cent septante-trois,

fille de Jean Jean Frédéric Blanc et de Marie Fanny Billand, sa femme à Chailly.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-huit et à Levattens le vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Levattens et de Lausanne

Signatures des époux :

Henri Ogay
Eugénie Ogay

Signatures des témoins :

Adrien Blanc }
Chappuis } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Lucerne.

N^o 214**Chevalley et Nicolaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-
huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chevalley, Ernest**, Maréchal,
 de Denezey domicilié à Carrouge
 célibataire,

né à Denezey, le quinze juillet mil huit cent septante-quatre,
 fils de Eugène Chevalley

et de Marie née Pidoux
 2^o **Nicolaz, Hélène**,

de Mézières et de Carrouge domiciliée à Carrouge,
 célibataire

née à Carrouge le neuf septembre mil huit cent septante-huit
 fille de François Nicolaz

et de Marie née Cerez

Les publications ont eu lieu à Mézières, Carrouge et Denezey, les dix-huit, dix-neuf et vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Mézières

Communiqué: à l'Etat Civil de
Carrouge et Mézières

Signatures des époux :

Chevalley Ernest
Chevalley Hélène

Signatures des témoins :

Lina Carvin à Vallons
Paul Buttet à Jarente

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 215

Buttet et Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buttet, Paul,** agriculteur,

de Ferrens domicilié à Ferrens

célibataire,

né à Ferrens le vingt-huit décembre mil huit cent septante-sept

fils de Siméon Buttet,

et de Elise née Dupond.

2° **Cavin, Lina,**

de Vulliens domiciliée à Vulliens,

célibataire,

née à Vulliens le vingt-six juillet mil huit cent septante-quatre,

fille de Jean Louis Cavin.

et de Julie née Rod.

Les publications ont eu lieu à Vulliens & à Ferrens les dix-neuf & vingt-une Mai
mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Oyon

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oyon
& Mexières.

Signatures des époux :

Paul Buttet

Lina Buttet

Signatures des témoins :

Chevalley Ernest

Chevalley Hélène } Carriage

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 216

Piquet et Koken

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Piquet, Ernest-Ulysse,** chef de cuisine,
de Cherit domicilié à Louèche-les-Bains (Valais)
divorcé en premières nocces d'Henriette Céline Perrochon, ad le dix-huit décembre mil-
huit cent quatre-vingt-onze

né à L'abbaye le quatorze avril mil huit cent soixante-trois,
fils de Ulysse César Piquet
et de Zélie angélique née Meylan,

2° **Koken, Idda,** femme de chambre,
de Louèche-les-Bains domiciliée à Louèche-les-Bains
Célibataire

née à Louèche (Stetschen) le vingt-cinq mars mil huit cent soixante-huit
fille de Alexandre Koken
et de Catherine née Schumway, décédée,

Les publications ont eu lieu à Stassus, au sentier ou Louèche-les-Bains, les
vingt-huit, vingt-neuf mai et sept juin mil huit cent quatre-vingt-dix-
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat Civil de
Louèche-les-Bains

Signatures des époux :

Ernest Piquet
Idda Koken

Signatures des témoins :

Leucoche au sentier
Ulysse Piquet au Cherit

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Louèche-les-Bains ou au sentier

N° 217

Nicolin et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicolin, Henri-Jules**, tailleur,

de Suchy, domicilié à Suchy

célibataire,

né à Marseille le vingt-cinq décembre mil huit cent soixante-neuf,

fil de Henriette Louise Nicolin,

et de

2^o **Porchet, Louise-Elise**, sans profession,

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles-le-Jorat,

célibataire,

née à Corcelles-le-Jorat le premier septembre mil huit cent septante-trois,

filles de Edouard Porchet

et de Fanny née Porchet,

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat & à Suchy, les trente-un mai & quatre juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de Belmont

Signatures des époux :

Henri Nicolin
Elise Nicolin

Signatures des témoins :

René
André } à Belmont.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Belmont & Suchy & Corcelles-le-Jorat

N° 218

Reymond et Roulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Emile-Benjamin,** Emballant,
de Chenit domicilié à Lussimont
Célibataire,

né au Brassus le cinq mai mil huit cent soixante,
fils de feu Henri Reymond,
et de Renée Jeannette née Andemare, sa femme, au Brassus.

2° **Roulet, Rose-Adèle,** Cuisinière,
de Fontaines domiciliée à Yverdon,
Célibataire,

née à Fontaines le trois février mil huit cent soixante,
fille de feu Abram Louis Roulet
et de feue Virginie Melanie née Jaccard, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lussimont, le Senticer, Le Brassus & Yverdon,
les trente-un mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit, ainsi qu'aux Fontaines
le deux Juin dite année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lussimont, Yverdon, Le Senticer, Le
Brassus & Fontaines

Communiqué: à l'état civil de
feux, Yverdon - Le Senticer.

Signatures des époux :

Benjamin Reymond
Adèle Reymond

Signatures des témoins :

Albert Jaccard
Aurice Reymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 219

Waridel et Genier née Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Waridel, Gustave,** *Macen,*
de *Trahins & Chumiez* domicilié à *Lansanne*

Célibataire

né à *Châtillens*, le cinq mars mil huit cent soixante-trois,

fils de *Jaques Louis Waridel, agriculteur à Chesalles / Oron,*

et de *Jeanne Susanne née Imz, sa femme, décédée.*

2^o **Genier née Favre, Lydie-Eugénie,** *Journalière,*

de *Chierens* domiciliée à *Lansanne,*

veuve en premières nocces de *Jean Alexandre Genier* dès le six novembre mil huit cent quatre-vingt-douze,

née à *Chierens* le sept novembre mil huit cent cinquante-neuf,

fille de *Jean Favre, agriculteur à Chierens,*

et de *Marie Louise née Martin, sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Chierens, Chumiez et Pralins,*
les cinq, sept et huit avril mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pralins

Chumiez Chierens & Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

S^t Cierges & Mollendins (Domeloze)

Signatures des époux :

Waridel Gustave
Eugénie Waridel

Signatures des témoins :

Jeanne Béraud
Frédéric Buchy } *à Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 220

Chevres et Martinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chevres, Rodolphe-Gabriel,** Courvreur

des Planches (Moutoux) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-neuf décembre mil huit cent septante-un

fil de Gabriel Rodolphe Chevres, décédé,

et de Louise Julie Favez-Clement, sa femme, décédée

2^o **Martinet, Louise,** Cuisinière

de Mont-la-Ville domiciliée à Lausanne

Célibataire

née au Brassus, le vingt-huit Juillet mil huit cent septante-trois,

filles de Marie Alexandre Martinet, fromager,

et de Marie née Cardinaux, sa femme, les deux domiciliés à Penthaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Planches & Mont-la-Ville, les sept et huit Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mont-la-Ville, des Planches & de Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Moutoux & s'ille

Signatures des époux :

Chevres Rodolphe

Chevres Louise

Signatures des témoins :

A. Ballissat touchet

H. Blanc vigneron

les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 221

Vizinand et Almand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juni _____ mil huit cent quatre-vingt-
aiz-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Vizinand, Ulysse-Constant**, Chef de service de la Police _____

de Corsier & Veru _____ domicilié à Landanne _____

Célibataire _____

né à Landanne le six sept Janvier _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de Louis Marc Vizinand, décédé _____

et de Elise Constance Loth, la veuve à Landanne _____

2^o **Almand, Blanche**, _____ sans profession _____

de Langres Haute-maine _____ domiciliée à Landanne _____

Célibataire _____

née à Veytaux le trois avril _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de Etienne dit Gustave Almand, peintre en bâtiment _____

et de Adèle Louise née Falquier, la femme, domiciliée à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Corsier, Landanne & Langres, les vingt-quatre et
vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt dix huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Commentaire des père & mère de l'Epouse _____

Certificats de publication de Corsier _____

Langres & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Corsier & à la Chancellerie C^{te} _____

Signatures des époux :

Vizinand _____

Blanche Vizinand _____

Signatures des témoins :

S. Almand _____

Almand _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 222

Meylan et Kerminjard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meylan, Emile-Henri-Samuel, Parquetier,

de Lianz, domicilié à Lianz,

Célibataire,

né à Lianz le six-nouf Octobre mil huit cent septante-deux

fils de Jean-Samuel Meylan, journalier

et de Charlotte-Sophie Deluz, sa femme, les deux à Lianz,

2° Kerminjard, Clémentine-Alice, Repasseuse,

de Corsier 1/ Vevay, domiciliée à Lianz,

Célibataire,

née à Sanderz le vingt-quatre Janvier mil huit cent septante-cinq

filles de Jules-Rodolphe Kerminjard, concierge

et de Rose-Aimée-Marie Kerminjard, sa femme, les deux à Lianz

Les publications ont eu lieu à Lianz, Corsier & du lieu les six et onze Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Corsier, de lieu

Lianz

Communiqué: à l'Etat Civil de

Corsier & du lieu

Signatures des époux :

Emile Meylan

Clémentine Meylan

Signatures des témoins :

Concierge Paul

Golaz A. les deux à Lianz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 223

Bürgin et Mignon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bürgin, Wilhelm,** Tailleur

de Diegten | Bâle - Campagne | domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Diegten le vingt-trois avril mil huit cent septante-deux

fil de Jean Bürgin, tailleur à Diegten

et de Anna née Grieder, sa femme, décédée.

2° **Mignon, Jeanne-Joséphine,** Repassante

de Nevers | Nièvre | France, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Nevers le deux juin mil huit cent septante-quatre,

fille de Emile Hippolyte Mignon, cordonnier,

et de Eugénie Sidot, sa femme, les deux à Nevers.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nevers et Diegten, les quatorze, quinze
et dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement des parents de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Diegten

Nevers et Lausanne.

Signatures des époux :

Wilhelm Bürgin

Jeanne Bürgin

Signatures des témoins :

Emile Ferrin

Winn G. Hub } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Diegten

et à la Chancellerie de Lausanne

N° 224

Guignet et Dècevel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guignet, Héli**, Charretier

de Essertes domicilié à Laudanne

Célibataire

né à Chierrens le Trente un Octobre mil huit cent soixante-cinq

fil de Jean Daniel Guignet, charpentier

et de Marie Fanny née Raymond la femme, domiciliée à St Pierre

2^o **Dècevel, Laure Justine**, Cuisinière

de Combremont le Grand, domiciliée à Pontarlier (Doubs)

Célibataire

née à St Croix le vingt huit Janvier mil huit cent septant-neuf,

filles de Alphonse Dècevel, mécanicien,

et de Marie Anne née Olerc, la femme, domiciliée à Pontarlier.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Combremont-le-Grand, Essertes
et Pontarlier, les dix, onze et douze Juin mil huit cent quatre-vingt dix
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des parents de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Essertes

Combremont-le-Grand, Pontarlier et

Laudanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Combremont le Grand

Signatures des époux :

Héli Guignet

Laure Guignet

Signatures des témoins :

Charles Duplan à Laudanne

Héli Guignet au Port de Pulley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 225

Comoli et Délezert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation jointe aux pièces

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Comoli, Dominique**, Cimenteur,
de Intagna (Novate) Italie, domicilié à Laudanne,
Célibataire,

né à Intagna, le dix-sept Janvier mil huit cent soixante-six

fils de Jean Comoli, agriculteur
et de Marguerite Martinella, sa femme, les deux à Intagna,

2° **Délezert, Elise-Constance**, Représentante,
de Savigny & Forêt domiciliée à Laudanne,
Célibataire,

née à Montésson & Laudanne, le deux août mil huit cent septante-trois,

filles de Jean François Délezert, ardeur
et de Anne Marie Philomène Wesschmann, sa veuve à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Savigny, Forêt et Intagna les
treize avril et quinze mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesses de mariage. 3° Certificats de publication de Savigny, Forêt & Laudanne. 4° Dit d'Intagna. 5° Déclaration de validité. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 4 & 5 sont déposés dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Savigny & Forêt & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Comoli Dominique
Elise Comoli

Signatures des témoins :

T. Burnier Laudanne
E. Frits

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 226

Pamblanc et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

ix-181

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pamblanc, François-Jules-Féreni**, fonctionnaire de la Direction des Ecoles,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne le deux Janvier mil huit cent Septante,

fil de Samuel François Pamblanc, ancien serrurier à Lausanne,

et de feue Jenny Louise Vaney, sa femme,

2° **Martin, Henriette Hortense**, Costurière,

de Froideville, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Echamand le vingt-cinq Aout mil huit cent Septante-deux,

filles de feu Louis Auguste Martin

et de feue Henriette Marie Barbezat, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Froideville les vingt-huit et vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne et Froideville

Communiqué: à l'Etat Civil de
Police de Grand

Signatures des époux :

F Pamblanc

Hortense Pamblanc

Signatures des témoins :

Barbezat Lion à Neuchâtel

Louis Corbaz à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 227

Amstutz et Reber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huitième Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Amstutz, Gustave-Frédéric**, employé postal,
de Sigriswyl (Suisse) domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne le treize Mars mil huit cent soixante-neuf,
fils de Philippe Henri Amstutz, menuisier,
et de Elise Geneviève Mérimat, sa femme, les deux à Lausanne

2^o **Reber, Louise-Émilie-Suzanne**,
de Schöngraben (Suisse) domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Lausanne le dix Septembre mil huit cent septante-un,
fille de Pierre Reber, géomètre,
et de Amélie Chaillet, sa femme les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Sigriswyl, Schöngraben & Lausanne le vingt-quatre
Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Sigriswyl, Schöngraben & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sigriswyl & Schöngraben

Signatures des époux :

G. Amstutz
L. Reber

Signatures des témoins :

Jules Guex
Eugène Mercier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 228

Gerbis et Blum

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant décision du Conseil fédéral en date du 31 Mars 1904 et en exécution de l'art. 10 de la loi du 26 Juin 1903, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration à titre gratuit de Suzanne Louise née Blum, veuve de Jean Georges Jacob Gerbis, dans le droit de cité du Canton d'Argovie et de la Commune de Koblenz.

Laudanna le 12 avril 1904

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gerbis, Jean-Georges-Jacob**, tailleur,

de Esslingen (Wurtemberg) domicilié à Laudanna,

veuf de Elisabeth née Chapuis dès le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Esslingen le vingt octobre mil huit cent quarante,

filz de Jean Jacques Gerbis, décédé,

et de Friederike Pauline Mayer, sa femme, décédée,

2° **Blum, Louise**, négociante,

de Koblenz (Argovie) domiciliée à Laudanna

Célibataire,

née à Koblenz le dix-neuf avril mil huit cent cinquante-quatre

fille de Michel Blum, décédé,

et de Hilburga née Pfister, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanna Esslingen et Koblenz les treize mai et premier Juin mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Koblenz Laudanna. 5° Dit d'Esslingen. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que le certificat n° 5 est déposé dans ses archives avec l'acte dem n° 2.

Communiqué: à l'Etat civil de Koblenz & à la Chancellerie de la

Signatures des époux :

J. Gerbis
L. Blum

Signatures des témoins :

H. Lee & *L. Laudanna*

Emil Blum L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 229

Hug & Mudry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Hug, Albert-Joseph*, Couviste
de Sulz (Argovie) domicilié à Lausanne
Célibataire,

né à Lausanne le vingt-cinq mil huit cent soixante-neuf,
fils de Joseph Hug, décédé,
et de Anna née Brunner, sa veuve à Lausanne

2^o *Mudry, Marie-Adeline*, Cuisinière,
de Lens (Valais) domiciliée à Lausanne
Célibataire,

née à Lens le vingt-cinq mai mil huit cent soixante-neuf
fille de Théodore Mudry, agriculteur,
et de Marie née Bonvin, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lens et Sulz, les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Sulz, Lens & Lausanne

Signatures des époux :

Albert Hug
Adeline Hug

Signatures des témoins :

L. Feiler
Constant Grisel

Communiqué : à l'Etat Civil
de Sulz & Lens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 230

Margot et Crot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Margot, Jules-Auguste, — manoeuvre terrassier, —
de Sainte-Croix domicilié à Laudanne,
célibataire,

né à Besançon le dix-huit novembre mil huit cent soixante-neuf,
fils de Ulysse Henri Margot, décédé
et de Louise Julie Simon, sa veuve, à Laudanne,

2^o Crot, Jeanne-Fanny — ménagère, —
de Lutry et d'Espesse domiciliée à Laudanne,
célibataire,

née à Aligle le vingt-quatre avril mil huit cent septante-cinq
fille de Frédéric Crot, ancien cultivateur, domicilié à la Clochetterie et de Mont
et de Jeanne Susanne née Depierreux, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, à Ste Croix, aux Granges de Ste Croix
à Lutry et à Espesse les sept et huit juin mil huit cent quatre-vingt-dix
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesses de mariage
Certificats de publication de
Ste Croix, Les Granges de Ste Croix,
Lutry, Espesse & Laudanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Ste Croix, Lutry & Oully

Signatures des époux :

Margot Jules Auguste
Margot Jeanne Fanny

Signatures des témoins :

Ranchant
Spandrin } Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 231

Chamot et Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chamot, Henri-Louis**, Contre-maître maçon
de Morges domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Morges le dix-huit Janvier mil huit cent septante-quatre,
fils de Charles Chamot, commerçant à Morges,
et de feue Henriette Chamot, du femme,

2^o **Rieben, Rosine-Janny**, femme de Chambre
de Epalinges domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Lausanne le onze mai mil huit cent septante-trois,
fille de feu Friedrich Rieben,
et de feue Susette Favrat, du femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Morges & Epalinges les quatre à dix-
huit Juin mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Morges, Lausanne & Epalinges.

Signatures des époux :

Henri Chamot
Rosine Chamot

Signatures des témoins :

Louis Lambosy à Morges
George Favrat à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Morges & Epalinges

Imp. H. Vialon, Gex & C., rue de la Louve, 2.

N° 232

Brunschwig & Wormser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brunschwig, Lazare,** Négociant,

de Marnand domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Lansanne le deux Septembre mil huit cent septante-deux

fil de Achille Brunschwig, négociant,

et de Louise Bloch, sa femme, domiciliés à Lansanne,

2° **Wormser, Caroline dite Jeanne,**

de La Chaux de Fonds Neuchâtel domiciliée à Dijon,

Célibataire,

née à Horbury / Bas-Rhin le dix-sept Décembre mil huit cent septante-cinq

filles de son père Elie Wormser

et de Sara Bloch, sa mère, domiciliée à Dijon.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Marnand, Chaux de Fonds & Dijon,
les vingt-huit, vingt-neuf, trente mai et cinq juin mil huit cent quatre-vingt dix-
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Marnand, Chaux de Fonds, Lansanne

& Dijon.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Granges & Chaux de Fonds.

Signatures des époux :

L. Brunschwig

Caroline Jeanne Brunschwig

Signatures des témoins :

Benjamin Bloch

A. Wormser } à Dijon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 233

Peutrequin & Mesdellier

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 approuvé par radiation des mots "de Genève et"
 Etat civil : *[Signature]*
off. de l'état civil

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Peutrequin, Ernest-Constant-Othmar**, Photographe
 de Genève et du Mont d'Or domicilié à Lausanne,
 célibataire

né à Vevay le neuf décembre mil huit cent septante-cinq
 fils de Jean Auguste Peutrequin, dessinateur à Lausanne,
 et de Georgine Françoise née Collaud, sa femme, décédée.

2^o **Mesdellier, Eugénie-Julie-Elise**,
 de Orny domiciliée à Lausanne,
 célibataire

née à Lausanne le vingt-six septembre mil huit cent soixante-six
 fille de Jacques Elie Mesdellier, entrepreneur
 et de Jeanne Julie Gaudin, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, au Mont, à Orny et à Lausanne,
 les trois et quatre juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de Genève
 Le Mont, Orny - Lausanne

 Communiqué : à l'état civil de Romanel
 Le Sarraz à Genève (B.C.²)

Signatures des époux :
Ernest Peutrequin
Eugénie Peutrequin
 Signatures des témoins :
Vittor Adrien nigh
[Signature]

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Justice, 2.

N° 234

Schoeler et Paccaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schoeler, Gustave,** Juriste

de Wetzlar | Prusse Rhénane domicilié à Wetzlar,

Célibataire,

né à Wetzlar le dix-neuf septembre mil huit cent soixante-huit

fil de Gustave Frédéric Théodore Gaspard Schoeler, Juriste

et de Marie Henriette Isabella née Zapp, la femme, domiciliée à Wetzlar

2° **Paccaud, Hortense-Ida,** sans profession,

de Prévouloz domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Coppet le vingt-quatre avril mil huit cent soixante-huit

filles de François Paccaud, architecte entrepreneur,

et de Elisabeth née Kirtler, la femme, domiciliée à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Prévouloz, à Wetzlar et à Lausanne les vingt-
huit avril, cinq & seize mai et onze juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Prévouloz Lausanne

Dit de Wetzlar

Permis du Département de Justice & Police

Constatant que cette dernière pièce est

déposée dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie Ch

à l'Etat Civil de Lucerne.

Signatures des époux :

Gustav Schoeler

Ida Schoeler

Signatures des témoins :

Ely Schoeler à Wetzlar

Octave Paccaud à Coppet, Prévouloz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 235

Philippon et Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Philippon, Jules,** _____ Chef de train L. O. _____

de St Saphorin | Lavaux | _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières nocces de Rosalie née Chevalley dès le vingt-quatre Juin mil huit-
cent quatre-vingt dix-sept, _____

né à St Saphorin le six décembre _____ mil huit cent cinquante-six _____

fils de Henri Louis Samuel Philippon, vigneron à Lausanne, _____

et de feu Jeanne Louise née Gerber, sa femme, _____

2^o **Morel, Eugénie-Sophie-Maria,** sans profession, _____

de Vevay, St Saphorin | Lavaux | et Chardonne domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Morel le six décembre _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de Eugène Antoine Morel, ancien géomètre à Sévry, _____

et de feu Louise Charlotte Marguerite Comte, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevay, Chardonne & St Saphorin les
trente-un Mai, premier et deux Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de St Saphorin _____

Lausanne, Vevay & Chardonne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Chardonne, Vevay & Corsier _____

Signatures des époux :

Jules Philippon _____

Eugénie Philippon _____

Signatures des témoins :

A. Chénier } _____

E. Chénier } _____

L'officier de l'état civil :

A. Brunard, Act. _____

N° 236

Wulliemin et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wulliemin, Eugène,** Employé de bureau,
de Somy domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Avenches le vingt-huit août mil huit cent Septante-cinq
fils de feu Simon Emile Wulliemin
et de Louise Schraditzki, la veuve, en Algérie,

2° **Regamey, Hélène-Virginie,** Cuisinière,
de Lausanne, domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Lausanne le vingt-sept août mil huit cent Septante-trois,
fille de feu Jenny Louise Regamey
et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne les vingt-un & vingt-deux Juin mil
huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Somy
à Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil d'ici

Signatures des époux :

Eugène Wulliemin
Hélène Wulliemin

Signatures des témoins :

Rayot Paul
Arriguet Ed

L'officier de l'état civil :

Al. Muret

N° 237

Amiguet et Ruchty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Juillet* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Amiguet, Edouard-Julien*, *Agent de Sûreté*,
de *Mathod* domicilié à *Ransanne*,
Célibataire

né à *Mathod* le *trois octobre* mil huit cent *soixante-sept*
fils de *feu Henri Louis François Amiguet*
et de *Sophie Jenny Eléonore née Bertholet* domiciliée à *Vevay*

2^o *Ruchty, Rose-Emmanuelle Bullé*, *sans profession*,
de *Steffisburg (Berne)* domiciliée à *Vallorbes*,
veuve en premières nocces d'Oscar Ruchty dès le *vingt-un Mars* mil huit cent quatre-
vingt-quinze

née à *Vallorbes* le *vingt-neuf Janvier* mil huit cent *cinquante-cinq*
fille de *feu Charles Jérémie Bullé*
et de *feue Juliette Françoise Guéron*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbes, Steffisburg, Mathod & Ransanne*,
les *huit, neuf et onze Juin* mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance de l'époux*
- Acte du premier mariage de l'épouse*
- Acte de décès de son mari*
- Promesse de mariage*
- Certificats de publication de Mathod*
Ransanne, Steffisburg & Vallorbes

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mathod, Steffisburg & Vallorbes

Signatures des époux :

Amiguet Ed
Rose Amiguet

Signatures des témoins :

Pargot Paul
Emma Guéron

L'officier de l'état civil :

de Bruand, Suba

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Loire, 2.

N° 238

Ulmer et Schaffroth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Ulmer, Jean-Jacob**, boucher,
de Schaffhouse, domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne le treize mai mil huit cent septante-deux

fil de Jean Jacob Ulmer, boucher

et de Madeline Libert, sa femme, domiciliée à Lausanne

2^o **Schaffroth, Georgine-Jeanne-Louise-Elizabeth**

de Röttenbach (Sionne) Bienne, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt-deux Juillet mil huit cent septante-deux

filles de feu Georges Louis Christian Schaffroth

et de Elisabeth Louise Regamey, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schaffhouse, et Röttenbach,
les trente-un mai, premier et deux Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Schaffhouse

Lausanne & Röttenbach.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schaffhouse & Röttenbach.

Signatures des époux :

Jean Ulmer

Jeanne Ulmer

Signatures des témoins :

G. Regamey } à Lausanne

Quantin }

L'officier de l'état civil :

A. Bureau

N° 239

Gruaz et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gruaz, Charles-Albert**, Infirmier,

de L'Isle domicilié à Orbe,

célibataire,

né à Belmont & Lausanne, le neuf septembre mil huit cent soixante-trois,

fil de Louis Gabriel Gruaz, agriculteur à L'Isle

et de Jeanne Françoise née Blanc, la femme décédée

2° **Borgeaud, Charlotte-Jeanne**, Couturière,

de Penthaz domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne le trente mars mil huit cent septante-deux

fille de Marc Charles Maurice Borgeaud, décédé,

et de Fanny Marchand, la veuve à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à L'Isle, Orbe, Lausanne & Penthaz les vingt-quatre et
vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil d'Orbe

Signatures des époux :

Albert Gruaz

Charlotte Gruaz

Signatures des témoins :

J. Desprez
Gandry } Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Borgeaud

Communiqué : à l'Etat Civil de
L'Isle, Orbe & Cossonay

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 14 juillet 1877, déclaré définitif et exécutoire le 4 septembre 1877, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 septembre 1877
L'officier de l'état civil : [Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & C., rue de la Louve, 2.

N° 240

Villiger et Terrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Villiger, Arthur,** maître,

de Maisenberg (Suisse) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Cortailod le vingt-neuf Mars mil huit cent Septante-Sept,

fils de Henri Villiger, cafetier à Sander

et de Jenny Dupuis, sa femme,

2° **Terrin, Rosine,** couturière,

de Granges domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Granges le vingt-deux Juillet mil huit cent Septante-trois,

fille de Philippe Louis Terrin, cédé,

et de Louise née Ruchat, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Granges Maisenberg (Suisse) & Lausanne, les deux
trois et quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux,

Promesse de mariage,

Certificats de publication de

Maisenberg, Granges & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Maisenberg (Suisse) & Granges.

Signatures des époux :

A. Villiger

Rosine Villiger

Signatures des témoins :

C. Muehrmann à Lausanne

J. Guay à Berne.

L'officier de l'état civil :

A. Brunel Sube

N° 241

Wenk et Rubin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil huit cent quatre-vingt-
six-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wenk, Frédéric-Jules,** *notier*
de Fischenzen | Bade | domicilié à Landanne,
Célibataire,

né à Landanne le six décembre mil huit cent soixante-huit

fil de Jacob Frédéric Wenk, *Coconnier à Landanne*
et de sene Rose Catherine Bretscher, *sa femme*

2^o **Rubin, Bertha,** *Coconnière*
de Reichenbach | Berne | domiciliée à Landanne,
Célibataire,

née à Ormont-Dessous le neuf juillet mil huit cent soixante-neuf,

filie de Christian Rubin, *agriculteur*
et de Anna Maria née Pfund, *sa femme, domiciliée à Glendouz*

Les publications ont eu lieu à Fischenzen Landanne - Reichenbach le onze juin
mil huit cent quatre-vingt six-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne-Reichenbach

Dit de Fischenzen

Permis du Département de Justice & Police

*constatant que le certificat de Fischenzen est
déposé dans les archives.*

Communiqué : à la Chancellerie Ch

& à l'Etat Civil de Reichenbach

Signatures des époux :

Jules Wenk

Bertha Wenk

Signatures des témoins :

Georges Wenk

Etienne Rouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 242

Roux et Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Roux, Charles-Auguste,** agriculteur,

de Rosans domicilié à Rosans,

Célibataire,

né à Rosans le deux novembre mil huit cent septante-deux

fils de Auguste Roux agriculteur,

et de Julie née Quédat, domiciliée à Rosans

2^o **Ducret, Lina,**

de Chardonne domiciliée à Chardonne,

Célibataire,

née à Chardonne le dix-huit août mil huit cent soixante-sept

fille de René Ducret, vigneron,

et de Louise née Jordan, domiciliée à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Rosans & à Chardonne les huit et neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intervention de l'Etat Civil de
Villarszel

Communiqué: à l'Etat Civil de
Villarszel & Corsier.

Signatures des époux :

Auguste Roux
Lina Roux

Signatures des témoins :

[Signature] } à Chardonne
[Signature] }

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Subst.

N° 243

Corthézy et Knebel née Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Juillet* mil huit cent quatre-vingt-
six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Corthézy, Emile,* *Concierge au Musée Cantonal,*

de *Dompierre et Trévoulois* domicilié à *Lausanne,*

veuf en premières noces de Marie Louise Tanze dès le vingt-six février mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept.

né à Dompierre le dix-douze mil huit cent *quarante-six*

fil de *Pierre Abram Corthézy*

et de *Marie Madeleine née Esdinel, sa femme, décédée.*

2° *Knebel née Grand, Jenny Louise-Férentielle,*

de *Leipzig (Saxe)* domiciliée à *Lausanne, Couturière,*

veuve en premières nocces de Jean Frédéric Guillaume Knebel dès le vingt-un novembre
mil huit cent septante-sept.

née à Lausanne le dix octobre mil huit cent *quarante-dix*

fille de *Louis Alexandre Victor Grand, décédé,*

et de *Jeanne Louise Clerc, sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Dompierre, Trévoulois et Leipzig,*
les quatre, cinq et sept Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Actes de décès des précédents conjoints

Certificats de publication de Dompierre

Trévoulois, Leipzig et Lausanne

Signatures des époux :

Emile Corthézy

Jenny Corthézy

Signatures des témoins :

Pennuyer *Eschin*

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 244

Müller et Gringet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-244
Aujourd'hui quatorze Juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Müller, Arthur-Edouard, Professeur de musique,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le vingt-sept Novembre mil huit cent septante-cinq

fil de Charles Robert Edouard Müller, Professeur de musique,

et de Emma Emilie Gnuchtel, La femme, domiciliés à Lausanne,

2^o Gringet, Céleste-Emilie, sans profession,

de Cugy domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le deux Juillet mil huit cent septante-sept

fille de Jules Gringet, menuisier

et de Marie Elise Rey, La femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Cugy les dix-huit et dix-neuf
Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

& Cugy

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Arthur Müller

Céleste Müller

Signatures des témoins :

Edouard Müller

Jules Gringet, le deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 245

Chaudet & Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chaudet, Emile Henri Constant**, typographe

de Bonny-Villars domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le dix août mil huit cent soixante-quatre

fils de Jules François Chaudet, décédé

et de Jeanne Françoise dite Louise Panchaud, sa femme, décédée

2° **Clerc, Constance Louise**, Costurière

de Froideville domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le neuf septembre mil huit cent septante-un

fille de Edouard Henri Clerc, décédé

et de Louise Pauline née Doltzer, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Froideville à Bonny à Lausanne les vingt-
quatre et vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bonny

Froideville à Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Aubonne & Tolize-le-Grand.

Signatures des époux :

H. Chaudet

C. Clerc

Signatures des témoins :

J. Chaudet

E. Clerc

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 246

Marmillod et Stettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Marmillod, Ernest-Etienne,** Marmillod

de Oron-la-Ville & Rossinières domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Oron-la-Ville le neuf Octobre mil huit cent septante-sept

fils de Etienne Mamie Marmillod, agriculteur,

et de Bertha née Monney, sa femme, domiciliés à Oron.

2^o **Stettler, Rose-Bertha,** Coaraze

de Oron-la-Ville domiciliée à Châtillens,

Célibataire

née à Châtillens le dix-sept Janvier mil huit cent septante-trois

fille de Samuel Stettler, mécanicien,

et de Marie née Nicolas, sa femme, les deux à Châtillens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oron-la-Ville, Rossinières & Châtillens
les vingt-huit et vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Oron

-la-Ville, Rossinière, Châtillens et

Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil

Oron & Rossinière.

Signatures des époux :

Ernest Marmillod

Bertha Marmillod

Signatures des témoins :

Alfred Vallotton

Louis Thuillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 247

Marendaz et Tanner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marendaz, Louis-Edmond,** Veilleur,
de Method, domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Arlese née Bondy, le trente Septembre mil huit cent septante-quatre,
fils de Jules Louis Marendaz, décédé,
et de Julie Florine Bièche, la veuve, à Lausanne.

2° **Tanner, Emma,** Costurière,
de Madiswyl (Berne) domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Malleray (Berne) le trois juillet mil huit cent septante-dix,
fille de Jacob Tanner, horloger
et de Marie née Köffel, la femme, domiciliée à Malleray.

Les publications ont eu lieu à Method, Madiswyl & Lausanne les cinq, dix
et sept Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Method, Madiswyl & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Champvent & Madiswyl.

Signatures des époux :

Edmond Marendaz
Emma Marendaz

Signatures des témoins :

Berthe Magnenat
Péruce

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 248

Probat & Debrot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Probat, Arnold-Armand,** Esquintede Mümliswyl (Soloth) domicilié à Lausannecélibatairené à St Imier le dix-neuf Novembre mil huit cent septante-trois,fils de Adolphe Arnold Probat, tanneur à Neuchâtelet de Marie Eugénie Euphrasie Besaud, sa femme, décédée2^o **Debrot, Blanche,** Horlogèrede Prot-Dessous (Neuchâtel) domiciliée à Fontainemelon (Neuchâtel)Célibatairenée à Fontainemelon le onze avril mil huit cent septante-quatre,fille de Numa Ulysse Debrot, décédé,et de Dina née Eward, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Mümliswyl, Rochefort (Prot-Dessous) & Fontainemelon (Cormier) les onze, douze et treize Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deMümliswyl, Prot-Dessous, Fontainemelonet Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mümliswyl, Rochefort & Cormier

Signatures des époux :

Arnold ProbatBlanche Probat

Signatures des témoins :

Schneider EwardTerraz Joseph, us dem. à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 249

Jaquet et Ruchty
née Ferriraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquet, Louis-Arthur,** Limier

de Ballaignes & Vallorbes domicilié à Vallorbes

veuf en premières nocces de Bertha francoise née faley ais le dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Ballaignes le dix Juin mil huit cent soixante-cinq

fil de feu francois Louis Ami Jaquet

et de Susanne Jenny née Doy à Ballaignes.

2° **Ruchty, née Ferriraz, Augustine-Louise,** cuisinière

de Hombey (Seine) domiciliée à Vallorbes,

divorcée d'avec Louis Gustave Ruchty ais le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-quinze

née à Chavornay le six Juin mil huit cent Septante,

fille de francois Ferriraz agriculteur à Chavornay

et de Louise Augustine née Besse, sécedée.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, Steffisburg & Ballaignes, les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes.

Signatures des époux :

Jaquet Louis
Louise Jaquet

Signatures des témoins :

Ferriraz }
Doy } "Limier"

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes, Ballaignes & Steffisburg.

N° 250

Lavanchy et Gandillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Daniel,** Gendarme
de Lutry & Fecl domicilié à Cossouay
célibataire,

né à Escham & Lutry , le seize avril mil huit cent septante-trois
fils de feu Charles Alexandre Lavanchy
et de Jeannette née Lavanchy à Escham

2° **Gandillon, Eugénie-Louise,** sans profession
de Tolochenaz domiciliée à Tolochenaz
célibataire,

née à Tolochenaz , le vingt-six juillet mil huit cent septante-sept ,
fille de Henri Justin Gandillon, agriculteur ,
et de Louise Amélie née Lenoir-Grand, à Tolochenaz ,

Les publications ont eu lieu à Cossouay, Lutry, Fecl & Tolochenaz les dix-sept
 et dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
 Cossouay

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Lutry, Fecl, Cossouay & Morges

Signatures des époux :

D. Lavanchy gendarme
 Eugénie Gandillon

Signatures des témoins :

Lavanchy, L.
 Louis Lavanchy à Romend.

L'officier de l'état civil :

A. Renaud

N° 251

Brunschwig et Grumbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brunschwig, Théophile** Employé de banque

de Bâle domicilié à Bâle

célibataire

né à Bâle le dix-neuf août mil huit cent septante-trois

fil de Jésiel Brunschwig, sacristain de la Communauté israélite

et de Jeanette née Kirsch les deux à Bâle

2° **Grumbach, Caroline** Commerçante

de St Julien (H^{te} Savoie) France domiciliée à Louvain

célibataire

née à Louvain le quatre août mil huit cent septante-deux

fille de Victor Grumbach

et de Adèle née Lef, les deux à Louvain

Les publications ont eu lieu à Bâle & à Louvain, les dix & onze juin mil huit cent quatre-vingt dix-huit, avec dispense de publications à St Julien

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Bâle

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bâle et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Theophile Brunschwig
Caroline Grumbach

Signatures des témoins :

V. Grumbach à Louvain
J. Brunschwig à Bâle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 252
Dubois dit Corandier
Guilloud^e née Meichtry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubois dit Corandier, Tell-Arthur**, Voyageur de Com^{te}
 de La Chaux de Fonds, au Locle et au Flinchettes, domicilié à Lausanne,
 veuf en 1^{er} noces de Bertha née Richard dès le vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

né au Locle le premier janvier mil huit cent soixante-dix
 fils de feu Auguste Numa Dubois dit Corandier
 et de feu Adèle née Ferrat Gentil

2^o **Guilloud née Meichtry, Maria-Clotilde**,
 de Champagne, domiciliée à Lausanne, tenancière de Café,
 divorcée en 1^{er} noces de Jean-François Guilloud, dès le sept juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

née à Brigue (Valais) le onze novembre mil huit cent soixante-huit
 fille de feu Louis Meichtry
 et de Maria née Imoberdorf (La Vaux à Eschmatt) (Valais)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Champagne, Le Locle, Les Flinchettes & Chaux de Fonds, les vingt-huit juin & deux juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Flinchettes, Champagne

Lausanne

Communiqué: à La Chaux-de-Fonds
 au Locle, aux Flinchettes & à Champagne

Signatures des époux :

Tell Dubois

Marie Dubois

Signatures des témoins :

P. F. F. } à Lausanne

J. F. F. }

L'officier de l'état civil :



N° 253

Lorenz et Wieland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lorenz, Henri,** mechanicien dentiste

de Granges (Sierre) Valais domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le premier octobre mil huit cent septante-trois,

fil de Christine Mathilde Lorenz, domiciliée à Lausanne

et de

2° **Wieland, Louise-Berthe,** Couturière

de Bex domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Neuchâtel le vingt-trois août mil huit cent septante-quatre,

fille de feu Jules Gabriel Wieland

et de Corinne Adèle née Droz, domiciliée à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à à Lausanne, Bex et Granges, les quatorze, seize
et vingt jours mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Granges

Bex Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bex & de Granges

Signatures des époux :

H. Lorenz

Louise Lorenz

Signatures des témoins :

John Gillieron

M. Jacquillard-Frossard

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 254

Locca et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimations

Le 15 janvier 1920 le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame Lina Rod épouse de M. Leopold Eugène Locca, de la 26 mai 1916 dans le droit de cité du canton de Fribourg et de la commune de Genève

Inscrit le 24 janvier 1920.
L'officier de l'état civil :

Lequel a habité à Corcelles-le-Jorat

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Locca, Léopold-Eugène, marié

de Guardabosone (Novare) Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Guardabosone le trente août mil huit cent soixante-huit

fils de Eugène Locca, domicilié à Guardabosone

et de feue Julia Torri,

2° Rod, Lina, mariée

de Genève domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Genève le six juin mil huit cent septante-quatre

fille de Auguste Rod, domicilié à Corcelles-le-Jorat

et de Marie née Pasche, de femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully et Guardabosone, les quatre
et dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. - 2° Pro-
- messe de mariage. 3° Certificats de
publications à Lausanne et Genève, N° DIT
de Guardabosone. 4° Déclaration de
Validité. 5° Permis du Département de
Justice & Police constatant que les pièces sous
N° 1 & 5 sont déposées dans des archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Corcelles-le-Jorat & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Locca Leopold
Lina Locca

Signatures des témoins :

Versel Louis
F. Samblan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 255

Raggi et Delzoppo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Raggi, Pascal-Pierre, Mâcon,

de Preglia (Novare) Italie domicilié à Lussanne,

Célibataire,

né à Preglia le dix-neuf avril mil huit cent soixante-quatre

fils de feu Pierre Raggi

et de feu Marie Balossi

2° Delzoppo, Rosa-Maria, Médaille,

de Preglia domiciliée à Lussanne

Célibataire

née à Preglia le vingt-trois mai mil huit cent septante-dix

fille de feu Jean Delzoppo

et de feu Anna Maria Franzzi,

Les publications ont eu lieu à Lussanne le trente-trois mai et à Preglia le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Procès-verbal de mariage. 3° Certificat de publication de Lussanne. 4° dit de Preglia. 5° Déclaration de Validité. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos 11 et 12 ont été déposées dans les archives.

Communiqué : à La Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Raggi Pasquale
Rosa Raggi

Signatures des témoins :

Cosenti Ernesto
Cher. Landoff J^{te} Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 256

Meylan et DuMont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Meylan, Edward-Gustave**, Médecin

de Cherib domicilié à L'Isle,

célibataire,

né au Sentier le vingt-sept Mars mil huit cent soixante-six

fil de feu Jules Samuel Meylan

et de feu Rose Julie née Brun

2° **DuMont, Lina-Marie-Hélène**,

de Combremont-le-Grand à Genève domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le trois Juin mil huit cent septante-trois

fille de Alois Gustave vitave DuMont, rentier,

et de feu Henriette Alexandrine Caroline Secretan, sa femme

Les publications ont eu lieu à L'Isle à Genève, au Sentier au Brassard à
Combremont-le-Grand à Lausanne, les vingt-quatre et vingt-cinq
Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil
de l'Isle

Signatures des époux :

Edward Meylan

Hélène Meylan

Signatures des témoins :

C. B. Meylan phm au Sentier

Henri à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil du Sentier
L'Isle, Combremont-le-Grand à Genève
B. C.

N^o 257

RoCHAT et PilleT

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **RoCHAT, Antoine-Gustave,** agriculteur
de L'abbaye domicilié à Gimel
célibataire,

né à Clubonne le douze juillet mil huit cent septante-cinq

fils de Louis François Marc Victor RoCHAT, banquier à Clubonne

et de Louise Charlotte Henriette née Péter, sa femme,

2^o **PilleT, Eveline-Augusta-Danielle,** institutrice

de Suchy domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Nyon le huit décembre mil huit cent soixante-quatre,

fille de feu Daniel Eugène PilleT

et de feu Julie née Cusin, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, L'abbaye, Suchy & Gimel les vingt-huit et neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Gimel

Signatures des époux :

Antoine RoCHAT,

Eveline RoCHAT.

Signatures des témoins :

Julia Cusin PilleT

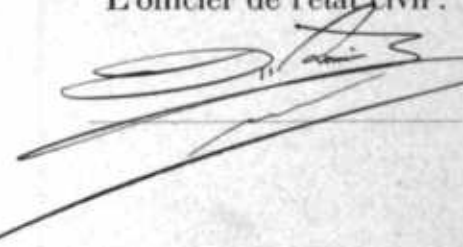
à Orbe

E. Cusin,

à Lansanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
L'abbaye, Gimel & Belmont.



N° 258

Müri & Werten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Müri, Gottlieb,** Marié,

de Schinznach (Argovie) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Schinznach le douze Mai mil huit cent septante-deux

fils de Frédéric Müri, agriculteur

et de Marie née Simmen, la femme, domiciliée à Schinznach

2^o **Werten, Ida,** Cuisinière,

de Wattenwyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Wattenwyl le vingt-un Octobre mil huit cent soixante-huit

fille de Jacob Werten, agriculteur

et de Elisabeth Hüenzi, domiciliée à Wattenwyl

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schinznach et Wattenwyl
les deux et quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Schinznach, Lausanne et Wattenwyl

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schinznach et Wattenwyl.

Signatures des époux :

Gottlieb Müri

Ida Werten

Signatures des témoins :

Emil Scheller, à Lausanne

Georg Schütz, à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 259

Jäger et Volper

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22 Septem-
-bre 1904 décerné exécutoire le 18 Octobre
suivant, le Tribunal civil du district de
Lussigny a déclaré par le divorce le
mariage incoëte ci-dessus.

Le divorce a été prononcé sur tous
deux au motif en vertu de l'article 107 de la loi
fédérale du 24 décembre 1874.

Lussigny le 25 Octobre 1904.

L'off. de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jäger, Joseph-Antoine,** Jardinier,

de Herznach (Argovie) domicilié à Lussigny,

célibataire,

né à Herznach le cinq mai mil huit cent soixante-trois,

fil de feu Antoine Jäger

et de feu Julienne née Herde

2^o **Volper, Louisa,** Couturière,

de Chaux-noirz domiciliée à Lussigny,

célibataire,

née à Couvet le six Mars mil huit cent soixante,

filie de feu François Samuel Volper

et de Jeanne Louise née Sauvageot, en veuve à Chaux-noirz

Les publications ont eu lieu à Lussigny, Chaux-noirz et Herznach
les deux quatre et cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Herznach

Lussigny & Chaux-noirz

Communiqué : à l'état civil

d'Herznach & Herznach.

Signatures des époux :

J. Jäger

Louisa Jäger

Signatures des témoins :

J. Bigler

Guin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 260

Kaldi & Yersin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize juillet* mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kaldi, Jacob,* *Sellier,*

de *Gessenay | Seine |* domicilié à *Rougemont*

célibataire

né à *Gessenay le treize février* mil huit cent *septante-trois*

fils de *Christian Kaldi*

et de *Madeleine Reichenbach, décédée*

2° *Yersin, Emma,* *ménagère,*

de *Rougemont* domiciliée à *Rougemont*

célibataire

née à *Rougemont, le sept octobre* mil huit cent *soixante-deux*

fille de *Jean Abram David Yersin, décédé*

et de *Marie Louise née Kaldi de la source à Rougemont.*

Les publications ont eu lieu à à l'Etat Civil de *Gessenay & de Rougemont* les *douze et treize juillet* mil huit cent quatre-vingt *dix-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Rougemont & Gessenay

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Signatures des époux :

Jacob Kaldy
Emma Kaldy

Signatures des témoins :

Milles...
Blanc...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 261

Epitoux & Ducret

Nom et profession de l'époux :

1° *Epitoux, Louis* *coiffeur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Charannes s. Ecublens* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Crisser*, le *dix-sept mai* mil huit cent *septante-sept*

Noms, profession et

fils de *André Epitoux, charpentier*

domicile des parents :

et de *Julie née Desarzens, sa femme, domiciliés à Ecublens*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Ducret, Lydie-Elise* *couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *St. Croix* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *aux Charbonnières*, le *quatre août* mil huit cent *quatre-vingt*

Noms, profession et

fille de *Jean-Henri Ducret, manœuvre-lithographe*

domicile des parents :

et de *Marie-Louise Fave, sa femme, domiciliés à Lausanne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à St. Croix, aux Granges et à Charannes* les *douze, treize et seize juillet* mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Consentement du père de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Charannes
Lausanne, St. Croix et Les Granges

Signatures des époux :

Louis Epitoux
Lydie Epitoux

Signatures des témoins :

E. Boray
F. Blanc } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau Aubert

Communiqué : à l'Etat civil
d'Ecublens et de St. Croix

N° 262

Raeder et Christen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août mil huit cent quatre-vingt-
diez-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Raeder, Frédéric-Wilhelm citizen

de Langnau (Brandenburg; Prusse) domicilié à Lausanne

veuf en premières noces de Anna-Elisabeth née Widler, dès le vingt-huit août
mil huit cent quatre-vingt-deux

né à Langnau, le vingt-trois mars mil huit cent huit-vingt-neuf

fil de feu Johann-Joachim Raeder

et de feu Louise Hagenow, sa femme

2° Christen, Maria-Anna sans profession

de Ochlenberg (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Herzogenbuchsee, le deux janvier mil huit cent quarante-un

fille de feu Johann-Ulrich Christen

et de feu Elisabeth née Schär, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Herzogenbuchsee et Langnau, les
quatorze et vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-dieuhuit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux - 2° acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux - 3° Promesse de mariage - 4° Certificats de publication de Lausanne et Herzogenbuchsee - 5° Dit de Langnau - 6° Permis du dépt. de Justice et Police constatant que les pièces sous nos 2 et 5 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie

Cant. et à l'Etat Civil d'Herzogenbuchsee.

Signatures des époux :

Friedrich Wilhelm Raeder
Maria Anna

Signatures des témoins :

E. Bovay
F. Blanc } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Briaud, Subr.

N° 263

Dessaules & Nicollier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
diez-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dessaules, Auguste* _____ *représentant de commerce*
de *Vilars-Vilars-Saules (Teuchâtel)* _____ domicilié à *Lausanne* _____
divorcé en premières noces de *Marie-Féline Girardin*, dès le *six juillet*
mil huit cent quatre-vingt-douze _____
né à *Bonvillars*, le *huit janvier* _____ mil huit cent *cinquante-six* _____
fils de *Charles-Henri Dessaules*, rentier _____
et de *Jeanne-Marguerite Gottraux*, sa femme, domiciliés à *Dailens*. _____

2° *Nicollier, Marie-Cécile* _____ *sans profession* _____
de *Oleyres* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire _____

née à *Teuchâtel*, le *vingt-un février* _____ mil huit cent *septante-sept* _____
fille de *David Nicollier*, secrétaire J.S. _____
et de *Adèle-Rosine-Octavie née Wolke*, domiciliés à *Lausanne*. _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Vilars et Oleyres* les *vingt-cinq et sept*
juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Acte de mariage de l'époux avec _____
mention du divorce - Promesse _____
de mariage - Certificats de publi- _____
cation de Vilars, Lausanne et _____
Oleyres _____

Communiqué : à l'état civil de
Vilars et Avenches _____

Signatures des époux :

A. Dessaules
Auguste Dessaules

Signatures des témoins :

L. Mornet, à *Lausanne*
Louis Guillet, à *Teuchâtel*.

L'officier de l'état civil :

A. Breaud

N° 264

Savia et Lévy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Savia, Éobie - Joseph - Sita* _____ *commerçant* _____
de *Cuvin* _____ domicilié à *Gênes* _____
célibataire _____

né à *Cuvin*, le quinze septembre _____ mil huit cent *soixante-deux* _____
fils de *Lazare Savia*, inspecteur d'assurances _____
et de *Letizia Tarach*, sa femme, domiciliés à *Gênes*.

2° *Lévy, Blanche - Rose* _____
de *Besançon (Doubs, France)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire _____

née à *Lausanne*, le douze octobre _____ mil huit cent *septante-six* _____
fille de *Marc Lévy*, commissionnaire en marchandises, à *Paris* _____
et de *défunte Adèle Weiler*, sa femme.

Les publications ont eu lieu à *Besançon, Cuvin et Lausanne* les douze,
singt-six juin et deux juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. - 2° Conson-
nement du père de l'épouse et acte de décès de
sa mère. - 3° Promesse de mariage. - 4° Certificats
de publication de *Gênes* et de *Besançon*. - 5°
Act de *Lausanne*. - 6° Déclaration de validité.
7° Permis du Dept. de Justice constatant que
les pièces sous nos nos 2, 4 et 6 sont déposées dans ses
- archives.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

[Signature]
Rosa Savia

Signatures des témoins :

[Signature] *Charles Weiler Paris*
[Signature] *Marc Lévy*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 265

Delacrausaz et Ruffet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delacrausaz Louis - Frédéric - Henri* *valet de chambre*
de *Epalinges* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né à *Epalinges*, le *quatre août* mil huit cent *soixante-sept*
fils de *feu Auguste Delacrausaz*
et de *Sophie - Susanne née Arnstouty*, à *Lausanne*.

2° *Ruffet Rose - Henriette* *femme de chambre*
de *Arzier et le Noüds* domiciliée à *Lausanne*
célibataire

née au *Noüds*, le *dix-sept juin* mil huit cent *septante-un*
fille de *feu Jules - Marc - Antoine Ruffet*
et de *Frédérique - Mathilde née Ruffet*, au *Noüds*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Epalinges et Arzier* les *seize et*
dix-sept juillet mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication d'Epalinges, Lausanne et Arzier.

Communiqué : à l'état civil d'
Epalinges et d'Arzier.

Signatures des époux :

L. Delacrausaz
Rose Ruffet

Signatures des témoins :

Delacrausaz
J. Gondal } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

A. Brunaut

N° 266

Bernecker et Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bernecker, Marius - Gustave - André* dentiste

de *Hohenhaslach (Alsace)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne, le treize juin* mil huit cent *septante-deux*

fil de *feu André - Théophile Bernecker*

et de *Julie - Henriette Perrin, sa veuve, à Lausanne.*

2° *Magnenat, Adèle - Louise* sans profession

de *Faulion* domiciliée à *Echallens*

célibataire

née à *Echallens, le quatre décembre* mil huit cent *septante-quatre*

filles de *Gabriel - Henri Magnenat, charcutier*

et de *Rosine - Adèle née Dupont, sa femme, domiciliés à Echallens.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Hohenhaslach, Echallens et Faulion les neuf, onze et quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage. Certificats de publication de Lausanne, Faulion et Echallens. Dit de Hohenhaslach.

Permis du Dept de Justice et Police constatant que cette dernière pièce est déposée dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie

cantale et à l'état civil de Faulion et Echallens.

Signatures des époux :

Marius Bernecker

Adèle Magnenat

Signatures des témoins :

Th. Couderc, marié dentiste à Lausanne.
Rose Magnenat, à Echallens.

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

Extrait d'une lettre de bourgeoisie notariée de Perrin, à Lausanne, le 16 décembre 1874, et qui par le Conseil d'Etat dans le délai légal que Bernegger, Marius - Gustave - André inscrit ci contre, a été ajouté au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Invois en ordre du Département de Justice et Police, le 21 décembre 1874.

L'officier de l'état civil:

Recépissé du 15. Juret

Suivant lettre reçue de la Direction du Département de Justice et Police, du 15 janvier 1875, le prénom est corrigé de Chardonnet à Morget et non de Lausanne.

Lausanne le 15 janvier 1875.

L'officier de l'état civil:

Juret

Recépissé du 12. I. 15.

N° 267

Diemand et Nicole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Diemand Joseph - Adolphe* *mécanicien*

de *Neuchâtel (Suisse)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Vallorbes*, le *treize mai* mil huit cent *septante-six*

fils de *Antoine Diemand*, *mécanicien à Neuchâtel*

et de *Régina Schneider*, sa femme.

2° *Nicole Emilie - Louisa - Marie* *sans profession*

de *Le Lieu* domiciliée à *Corcelles sur Charomay*

célibataire

née à *Lausanne*, le *onze février* mil huit cent *septante-sept*

fille de *feu Charles - Frédéric Nicole*

et de *feu Catherine Holzschelter*, sa femme.

Les publications ont eu lieu à *Neuchâtel, Lausanne, Le Lieu et Corcelles*
les vingt-huit juin et premier juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Neuchâtel

Lausanne, Le Lieu et Corcelles.

Communiqué : à l'état civil de

Neuchâtel, du Lieu et de Charomay.

Signatures des époux :

Diemand

Emile Diemand

Signatures des témoins :

A. Diemand, à *Neuchâtel.*

J. J. Gasser
à *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

A. Diemand

N° 268

Gaillens et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5217
Aujourd'hui *quatre août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gaillens, Sigismund - Marius* horloger

de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne, le onze août* mil huit cent *soixante-sept*

fil de *Jules Gaillens, horloger*

et de *Frédérique - Elise Gmehlin, sa femme, domiciliés à Lausanne.*

2° *Chappuis, Valentine - Louise,* sans profession

de *Carouge près Mézières* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne, le vingt-six août* mil huit cent *septante-cinq*

fille de *Jules Chappuis, lithographe*

et de *Marie - Rosalie Genoud, sa femme, domiciliés à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Carouge le douze et treize juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lau-
-sanne et Carouge.

Signatures des époux :

Sig. Gaillens.
Valentine Gaillens.

Signatures des témoins :

Faillens, à Paris.
L. Genoud, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand

Communiqué : à l'Etat Civil de *Mézières.*

N° 269

Carin et Hoerraz

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *quatre août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° *Carin, Eugène* employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de *Tullins* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Tullins, le vingt-trois février* mil huit cent *septante-cinq*

Noms, profession et

fils de *Daniel Carin, agriculteur à Tullins*

domicile des parents :

et de *feu Louise née Chappuis, sa femme*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Hoerraz, Jeanne* sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cully et de Lutry* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne, le neuf février* mil huit cent *soixante-neuf*

Noms, profession et

fille de *feu Jean-Louis Hoerraz*

domicile des parents :

et de *Hortense-Jeanne-Françoise Delessert, sa sœur, à Lausanne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Cully, Tullins, Lausanne et Lutry les*
quinze et seize juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Tullins, Lausanne, Cully et Lutry

Communiqué : *à l'état civil de*
Nezrières, Cully et Lutry

Signatures des époux :

E. Carin

Jeanne Carin

Signatures des témoins :

A. Rey

G. Hoerraz } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

A. Brunet Subr

N° 270

Schwamm et Savanchy

Nom et profession de l'époux

Lieu d'origine et de domicile

Etat civil

Lieu et date de la naissance

Noms, profession et

domicile des parents

Nom et profession de l'épouse

Lieu d'origine et de domicile

Etat civil

Lieu et date de la naissance

Noms, profession et

domicile des parents

Date des publications

10-230

Aujourd'hui quatre août mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schwamm, Charles-Friedrich ferblantier

de Strasbourg domicilié à Lausanne

célibataire

né à Strasbourg, le hente décembre mil huit cent soixante-cinq

fil de Jacob-Friedrich Schwamm, cordonnier à Strasbourg,

et de feu Salomea-Elisabeth née Schildknecht, sa femme

2° Savanchy, Marie-Louise couturière

de Lutry et Forel domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt-huit février mil huit cent septante-trois

filie de Louis-Olivier Savanchy, charpentier

et de Anna-Marie née Brunner, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forel, Lausanne et Strasbourg les huit, dix, onze et vingt juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Lausanne, Lutry et Forel - Dit de Strasbourg - Permis du Dépt. de Justice et Police constatant que cette dernière pièce est déposée dans ses archives.

Signatures des époux:

Schwamm
Marie Schwamm

Signatures des témoins:

Le Loran
Gilletty Eugène Lausanne

L'officier de l'état civil:

Al. Ornaud

Communiqué: à la Chancellerie Cantale et à l'Etat civil de Lutry et Forel.

Révisé le 17.3.17

Par lettre de bourgeoisie reçue A. Allamand, notaire, à Lausanne, le 28 août 1817, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Schwamm Charles-Friedrich, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.
Inscrit le 26 septembre 1817.
L'officier de l'état civil:
Secret
Lutry et Forel

N^o 271

Perrin et Devaud née Daviet

Aujourd'hui *quatre août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o *Perrin Ferdinand employé de commerce*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lausanne* domicilié à *Lausanne, Ouchy*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Ouchy, le deux mai* mil huit cent *soixante-neuf*

Noms, profession et

fil de *Isaac-Louis Perrin, ancien bachelier à Ouchy*

domicile des parents :

et de *feue Jeannette-Louise-Sabine Solliard, sa femme.*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Devaud née Daviet, Jeanne-Philippine, femme de chambre*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Marsens (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne, Ouchy*

Etat civil :

divorcée en premières noces de Louis Devaud dès le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Lieu et date de la naissance :

née à *Genève, le vingt juillet* mil huit cent *soixante-sept*

Noms, profession et

fille de *Jeanne-Antoinette Daviet, domiciliée à Rolle*

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et Marsens les douze et treize*

juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Par jugement rendu le 6 avril 1900, déclaré définitif et exécutoire le 27 juin 1900, le Tribunal civil du district de Rolle a dissout par le divorce le mariage inchoé ci-dessus. Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 46 lettres b et c de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 6 juillet 1900.

L'Officier de l'état civil:

[Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Acte de mariage de l'épouse avec

mention du divorce. Promesse

de mariage. Certificats de publica-

tion de Lausanne et Marsens.

Signatures des époux :

Perrin Ferdinand

Jeanne Perrin

Signatures des témoins :

Antoine Girien } *à Lausanne.*

H. [Signature]

L'officier de l'état civil :

A. Devaud, [Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Vevey.

N° 272

Churin et Hugard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Churin, Jean-François-Marc* représentant de commerce

de *Collombier et St-Saphorin s. Morges* domicilié à *Lausanne*

divorcé, en premières nocces d' Hélène-Marie Gillieron, dès le six sept-
tembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

né à *Collombier, le trois janvier* mil huit cent *quarante-sept*

fil de *feu Jean-François-David-Rodolphe Churin*

et de *feue Jeanne née Durand, sa femme.*

2° *Hugard, Annette-Souise* sans profession

de *Versoix (Genève)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Versoix, le dix-neuf février* mil huit cent *septante-sept*

fille de *feu Pierre-Joseph Hugard*

et de *feue Noéline-Viginie Huquerin, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Versoix, Collombier et St-Saphorin*
les onze et douze juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.
Acte de mariage de l'époux avec
mention du divorce. Promesse
de mariage. Certificats de publica-
-tion de Collombier, St-Saphorin,
Lausanne et Versoix.

Signatures des époux :

J. Churin
Annette Churin

Signatures des témoins :

Lo. Anet
Charles Marchand } à *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

Al. Orsuaux

Communiqué: à l'Etat civil à
Gullierens et Genève (D.C.)

N° 273

Stachelin et De Goumois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Stachelin, Adolphe-Bénédict* architecte

de *Bâle* domicilié à *Bâle*

célibataire

né à *Bubendorf (Bâle Campagne)*, le *cinq* mil huit cent *soixante*

fil de *feu Théophile Stachelin*

et de *feu Lydia née Merian*

2° *De Goumois, Elise* sans profession

de *Bâle* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Aetlingen (Soleure)*, le *neuf août* mil huit cent *septante-six*

filles de *Jean-Rodolphe De Goumois, pasteur*

et de *Emma née Frey, domiciliés à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Bâle et à Lausanne le cinq juillet*
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Bâle

Communiqué : *à l'Etat civil de*
Bâle

Signatures des époux :

A. Stachelin

E. De Goumois

Signatures des témoins :

R. De Goumois

E. De Goumois } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

A. P. P. P.

N° 274

Fiaux et Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
diez-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Fiaux, François* _____ *notaire* _____

de *Lausanne* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne, le six avril* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

fils de *Philippe-Louis-David Fiaux, notaire* _____

et de *Marguerite-Catherine Kaempfer, sa femme, domiciliés à Lausanne.* _____

2^o *Meier, Emma* _____ *sans profession* _____

de *Rafz (Zurich)* _____ domiciliée à *Berne* _____

célibataire _____

née à *Berne, le douze janvier* _____ mil huit cent *septante-trois* _____

fille de *Charles-Frédéric Meier, mécanicien* _____

et de *Emma-Otilie née Haller, domiciliés à Berne.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rafz et Berne les dix-neuf*
et vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.**Promesse de mariage.**Certificats de publication de Lausanne,**Rafz et Berne.*

Communiqué : à l'Etat civil de

Rafz et de Berne.

Signatures des époux :

*F. Fiaux not.**E. Meier*

Signatures des témoins :

L. Fiaux not. } à Lausanne.
Henri Gay }
Ch. Fiaux

L'officier de l'état civil :

Al. Ormazabal

Registre des familles vol. 1 fol. 13

N^o 275

Peneveyre et Koverraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Peneveyre, Gustave - Charles - Alfred, coiffeur*
de *Lausanne* _____ domicilié à *Lausanne* _____
célibataire _____

né à *Lausanne, le sept avril* _____ mil huit cent *septante-trois* _____
fils de *feu Charles - Louis Peneveyre* _____
et de *Félicie - Louise - Rosine Hertig, sa veuve, à Lausanne.* _____

2^o *Koverraz, Marie - Louise* _____ *blanchisseuse* _____
de *Gully et Lutry* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire _____

née à *Lausanne, le deux avril* _____ mil huit cent *septante-quatre* _____
fille de *Jean - Jacques - Louis Koverraz, journalier* _____
et de *Jeanne - Susanne Laranchy, sa femme, domiciliés à Lausanne.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Gully et Lutry les dix-neuf*
et vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Lausanne,
Gully et Lutry. _____

Signatures des époux :

Alfred Peneveyre _____
Marie Koverraz _____

Signatures des témoins :

Emile Poiry } _____
Edouard Lambert } *à Lausanne* _____

L'officier de l'état civil :

A. Bureau, Sub _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Gully et de Lutry. _____

N^o 276

Richard et Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *ouze août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Richard, Félix-François-Aimé* _____ *cocher* _____

de *Ormont-dessous* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Yverne, le sept juin* _____ mil huit cent *septante-trois* _____

fil de *Félix-Louis Richard, agriculteur* _____

et de *Adèle née Saladey, domiciliés à Aigle* _____

2^o *Rossier, Jeanne-Henriette* _____ *cuisinière* _____

de *Vinzel* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lains, le dix-neuf septembre* _____ mil huit cent *septante-huit* _____

filles de *Marc-François-Alphonse Rossier, signeron* _____

et de *Jeanne-Antoinette-Isaline née Jotterand, domiciliés à Founes* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Vinzel et Ormont-dessous les*
cinq, huit et dix juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Consentement du père de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication d'Ormont
dessous, Lausanne et Vinzel _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Ormont-dessous et Gilly _____

Signatures des époux :

Richard Félix _____

Jeanne Richard _____

Signatures des témoins :

William Coffey _____

F^r Blanc Marie Rossier _____

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau _____

N° 277

Gygi et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gygi, François* *fabricantier-coursieur*
de *Kappelen près Aarberg (Berne)* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né à *Nyon, le trente décembre* mil huit cent *soixante-sept*
fils de *Maria Gygi, décédée*
et de _____

2^o *Rod, Elise* *ménagère*
de *Peney* domiciliée à *Lausanne*
célibataire

née à *Peney, le dix-sept mars* mil huit cent *septante-neuf*
fille de *Auguste Rod, ramier à Corcelles*
et de *Marie née Pasche, sa femme, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Kappelen et Peney les quatorze,*
seize et dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Consentement du père de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Kappelen,
Lausanne et Peney.

Communiqué : *à l'Etat Civil de*
Kappelen et Corcelles-le-Jorat.

Signatures des époux :

François Gygi
Elise Gygi

Signatures des témoins :

Bron Charles
Ab. Jordan } *à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Loue, 2.

N° 278

13-257

Guelpa - Cichello et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize août _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guelpa - Cichello, Sifredo - Vincent - Jean, cimenteurde Cernengo (Novare, Italie) domicilié à Lausannecélibatairené à Cernengo, le vingt-sept février _____ mil huit cent septante-trois _____fils de Célestin Guelpa - Cichello, négociantet de Vincenza Gronda, sa femme, domiciliés à Cernengo.2° Blanc, Emilie _____ repasseusede Lausanne domiciliée à Lausannecélibatairenée à Monthorod, le vingt-huit février _____ mil huit cent septante-six _____fille de feu Auguste Blancet de feu Jenny Delisle, sa femme.Les publications ont eu lieu à Lausanne et Cernengo les vingt-huit juin
et dix juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. - 2° Promesse
de mariage. - 3° Certificat de publication
de Lausanne. - 4° Dit de Cernengo. -
5° Déclaration de validité. - 6° Permis du
Département de Justice et Police constatant
que les pièces sous n° 4 et 5 sont déposées
dans ses archives.Communiqué: à la Chancellerie
bantonale.

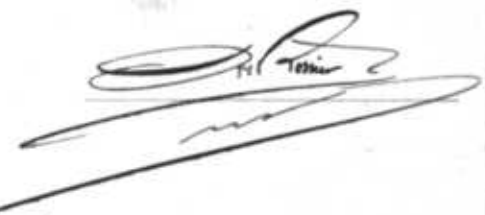
Signatures des époux :

Guelpa SiffredGuelpa Emilie

Signatures des témoins :

Amilear Durigis } à Lausanne.
Erasmus Migliavacca }

L'officier de l'état civil :



N^o 279

Blanc et Sessaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal d'arrondissement de Lausanne, du 27 janvier 1884, déclaré définitif et exécutoire le 15 avril 1884, le mariage décliné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du C.C.S., et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 6 mai 1884.
L'officier de l'état civil:

Jucel

¹⁻³⁶⁴ Aujourd'hui *dix-huit août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Blanc, Henri-Jules* *voiturier*

de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Chailly s. Lausanne*, le *trois mai* mil huit cent *septante-un*

fil de *feu Jean-François Blanc*

et de *Marquerite Gavillet, domiciliée à Lausanne.*

2^o *Sessaz, Marie* *couturière*

de *Chabrey* domiciliée à *Chabrey*

célibataire

née à *Chabrey*, le *deux février* mil huit cent *septante-cinq*

fille de *feu Jules Sessaz*

et de *Susanne Christinat, domiciliée à Chabrey.*

Les publications ont eu lieu à *Chabrey et à Lausanne les quatorze et seize juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

et Chabrey

Communiqué : à l'état civil de

Constantine

Signatures des époux :

Henri Blanc

M^{lle} Marie Blanc

Signatures des témoins :

A. H. B...

...

...

L'officier de l'état civil :

A. B...

N° 280

Favre et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Favre, Ulysse _____ Boulangère _____

de Chierrens _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Berniaz, le quinze février _____ mil huit cent septante-un _____

fils de François Favre, tissierand _____

et de Jeanne-Marguerite née Cachin, sa femme, à Chierrens. _____

2^o Laurent, Elisa-Stiennette _____ sans profession _____

de Fey _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Russigny of Morges, le vingt-six décembre _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de Jeanot Laurent, tailleur de pierre _____

et de Julie-Jenny Barraud, sa femme, domiciliés à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Fey, Chierrens et Lausanne les vingt-un,
vingt-deux et vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-
huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Chierrens,
Lausanne et Fey _____

Communiqué : à l'Etat civil de

St Cierges et Fey _____

Signatures des époux :

Ulysse Favre _____

Elisa Favre _____

Signatures des témoins :

Ferrat Jules } _____

Ferrat Jean } à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

Al. Barraud, docteur _____

N° 281

Baudet et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-huit août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Baudet, Auguste - Georges - Marius* *seigneur*

de *Bottens et de Prilly* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne, le quinze novembre* mil huit cent *septante-cinq*

fils de *feu Jean - Louis - Charles Baudet*

et de *Julienne - Georgine - Catherine Buset, sa veuve, à Lausanne.*

2° *Rochat, Léa - Louise* *plieuse*

de *La Sarraz et du Lieu* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *La Sarraz, le dix-neuf janvier* mil huit cent *septante-six*

fille de *Marc - Louis - Samuel Rochat*

et de *Jenny née Couzonaz, sa femme, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Bottens, La Sarraz, le Lieu et Prilly les vingt-trois, vingt-cinq et vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bottens,

Prilly, Lausanne, La Sarraz et

le Lieu.

Communiqué : à l'Etat civil de

Bottens, Romanel, La Sarraz et

le Lieu.

Signatures des époux :

Auguste Baudet

Léa Baudet

Signatures des témoins :

Ferrat Jules

Ferrat Jean } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

de Brouard

N^o 282*Boeschenstein et Zulauf*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-huit août* mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Boeschenstein, Jean-Gottlieb dit Hans* — *seruice* —de *Stein s. Rhin (Schaffhouse)* domicilié à *Lausanne**célibataire*né à *Muenberg (Bavière)*, le *cing octobre* mil huit cent *septante-quatre*fils de *feu Gottlieb Boeschenstein*et de *Marie-Madeleine Furrk, domiciliée à Stein*.2^o *Zulauf, Hedwig* — *sans profession* —de *Diessenhofen (Churg) et Brugg (Argovie)* domiciliée à *Diessenhofen**célibataire*née à *Diessenhofen*, le *vingt septembre* mil huit cent *septante-un*fille de *feu Jean Zulauf*et de *Marie née Bachmann, domiciliée à Diessenhofen*.Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Diessenhofen, Stein et Brugg* les *vingt-six et vingt-sept juillet* mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissances des époux**Promesses de mariage**Certificats de publication de Stein, Lausanne, Diessenhofen et Brugg*

Communiqué : à l'état civil de

Stein s. Rhin, Diessenhofen et Brugg

Signatures des époux :

Hans Boeschenstein
Hedwig Zulauf

Signatures des témoins :

Karl Hugler } à *Lausanne*
Paul Lanfer }

L'officier de l'état civil :

Al. Buisson, Subr.

N° 283

Monastier et Schröder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

n° 283

Aujourd'hui *vingt-trois août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Monastier, Paul-Louis-Samuel* pasteur

de *Lausanne* domicilié à *Erilard s/ Bière*

célibataire

né à *Dulle, le vingt-huit février* mil huit cent *septante-un*

fil de *Charles-Louis Monastier, pasteur à Lausanne*

et de *feu Marie-Elisabeth-Pauline Paschoud, sa femme.*

2° *Schröder, Louise-Cécile-Elisabeth*, sans profession

de *Bordeaux (Gironde)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Francofort s/ M., le dix-huit janvier* mil huit cent *septante*

filles de *Frédéric-Charles Schröder, ancien pasteur, à Lausanne*

et de *feu Sophie-Julie-Louise née Bonnet, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Bière et Bordeaux les douze et*
dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Bière

Communiqué : à l'état civil de
Bière et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Louis Monastier

Elisabeth Monastier

Signatures des témoins :

Charles Monastier-Gonin

Ch. Schröder a. Scherer
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

M. Brunard Subr

N° 284

Savanchy et Logoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Savanchy, César *serurier*

de Lutry et de Riex domicilié à Lausanne

veuf en premières noces de Jeanne-Henriette Baudet dès le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Lausanne, le vingt-un janvier mil huit cent septante-un

fil de feu Jules-Louis Savanchy

et de Anna Dill, sa veuve, à Lausanne.

2^o Logoz, Fanny-Louise-Justine *sans profession*

de Goumoens-la-Ville domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt-six janvier mil huit cent soixante-sept

filie de feu Louis-Henri-Jules Logoz

et de feu Augustine-Marie Amy, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Goumoens-la-Ville, Lutry et Riex les cinq et six juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry,

Riex, Lausanne et Goumoens-la-

Ville.

Communiqué: à Lutry, Cully et

Schallens.

Signatures des époux :

César Savanchy

Fanny Savanchy

Signatures des témoins :

Pieben Gustave

Eng. Gibney } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Bruand, Subr.

N° 285

Stettler et Ferrochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Stettler, Charles-Edouard* domestique-charretier

de *Oron-la-Tille* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne*, le *vingt-sept août* mil huit cent *septante-six*

fils de *Charles-Emile Stettler*, serrurier à *Genève*

et de *Elise Crausaz*, sa femme, à *Lausanne*.

2° *Ferrochon, Julia* couturière

de *Cheseaux* domiciliée au *Coulard s/ Lausanne*,

célibataire

née à *Romanel*, le *vingt-quatre décembre* mil huit cent *septante-cinq*

fille de *Jean-Marc Ferrochon*, géomètre à *Lausanne*,

et de *Marie-Louise-Julie* née *Chapuis*, sa femme, au *Coulard*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Oron-la-Tille et Cheseaux* les *vingt-six, vingt-sept et vingt-huit juillet* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Oron-la-Tille, Lausanne et Cheseaux

Signatures des époux :

Charles Stettler

Julia Stettler

Signatures des témoins :

G. Rothem

Eng. Giddes } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Bruand

N° 286

Cheintziss et Goldfeld

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cheintziss, Elie* étudiant en médecine

de *Kremenetz (Gitomir, Russie)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Kremenetz, le vingt-cinq août / six septembre* mil huit cent *septante-deux*

fils de *Labicha Cheintziss, maître d'école*

et de *Guible Grinberg, sa femme, domiciliés à Elisabethgrad (Kherson)*

2° *Goldfeld, Chava* étudiante en médecine

de *Noromirgorod (Kherson, Russie)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Noromirgorod, le vingt-six octobre / sept novembre* mil huit cent *septante-trois*

fille de *Orsey Goldfeld, ancien caissier, domicilié à Noromirgorod*

et de *feue Chaia Lubossnaja, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et dans la synagogue de Genève*

les trente juillet et premier août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage - certificat de publication de Lausanne.

Dit de Genève. - Ferris du Dept. de Justice et Police constatant que cette dernière pièce est déposée dans ses archives.

Communiqué: *à la Chancellerie*

Cantonale.

Signatures des époux :

Elie Cheintziss

Chava Cheintziss-Goldfeld

Signatures des témoins :

Joseph Goguelia

Georges Goguelia } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau, Subr.

Le mariage religieux a eu lieu à Genève, suivant le rite israélite, le 24 août 1898.

6-371.

N° 287

Perrin et Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *singt-trois août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perrin, Gustave-Louis* *comptable*

de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne, Ouchy* le *cinq avril* mil huit cent *soixante-six*

fils de *Félic Perrin, pêcheur à Ouchy*

et de *feu Lusette Laurent, sa femme.*

2° *Rossier, Lina* *sans profession*

de *Rougemont* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Château-d'Oex*, le *douze décembre* mil huit cent *soixante-neuf*

fille de *Colin-David Rossier, agriculteur*

et de *Marie-Madelaine née Yersin, sa femme, à Château-d'Oex.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Rougemont les singt-six et*
singt-sept juillet mil huit cent quatre-singt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne
et Rougemont.

Communiqué : à l'état civil de
Rougemont.

Signatures des époux :

G. Perrin
Lina Perrin

Signatures des témoins :

Félic Perrin
Guguste Rossier } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau, Subr.

N° 288

Perros et Durand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation.

Suivant lettre de bourgeoisie instruite
par M. A. Robier, notaire à Lausanne,
le 14 octobre 1899, visé par le Conseil
d'Etat, le 11 dit, les époux Perros-
Durand ont été reçus et agréés au nom
des bourgeois de la commune de
Nyon.

Lausanne, le 2 novembre 1899.

L'Officier de l'Etat civil :

Aujourd'hui *vingt-cinq août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Perros, Louis-Eugène* *comptable*

de *Rougemont-le-Château (H^e Rhin, France)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Guersenheim (Alsace)*, le *quatre mars* mil huit cent *soixante-huit*

fils de *feu Louis-René Perros*

et de *feu Joséphine Ringenbach, sa femme.*

2° *Durand, Emilie-Joséphine* *sans profession*

de *Nyon* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Nyon*, le *vingt-trois mars* mil huit cent *septante*

fille de *feu François-Emile Durand*

et de *Claudine-Joséphine Gallay, sa veuve, à Nyon.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rougemont-le-Château et*
Nyon les *trente, trente-un juillet et premier août* mil huit cent
quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. - 2° Actes de décès
des père et mère de l'époux. - 3° Promesse de
mariage. - 4° Certificat de publication de Rouge-
mont-le-Château. - 5° Dits de Lausanne et
Nyon. - 6° Permis du Dép^t de Justice et Police
constatant que les pièces sous nos 2 et 4 sont dépo-
sées dans ses archives, ainsi qu'un certificat de
dépôt de frs 1500. - fait à la B. C. T. en lieu et place
de déclaration de validité.

Communiqué: à la Chancellerie

cantonale et à l'Etat civil de Nyon.

Signatures des époux :

Perros
Emile Perros

Signatures des témoins :

J. Beyrier
Moser } à *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

N° 289

Cicozzi et Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Cicozzi, César* pharmacien

de *Calarecchia (Paria, Italie)* domicilié à *Morimondo (Milan)*,
résidant à Lausanne.

célibataire

né à *Lugano*, le *dix-neuf septembre* mil huit cent *soixante-cinq*

fils de *feu Giacinto Cicozzi*

et de *Antoinette Lusini, sa veuve, domiciliée à Faido (Cossin)*

2° *Emery, Elise-Adèle-Julie* sans profession

de *Etagnières* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Schallens*, le *seize décembre* mil huit cent *soixante-deux*

fille de *feu Daniel Emery*

et de *Marguerite née Chaudet, sa veuve, domiciliée à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Morimondo, Etagnières et Lausanne* les
vingt-quatre, vingt-six juillet et deux août mil huit cent quatre-
vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Pro-
messe de mariage - Certificats de
publication d'Etagnières et Lausanne
- Dit de Morimondo - Permis du
Dept. de Justice et Police constatant
que cette dernière pièce est déposée
dans les archives.

Communiqué : *à la Chancellerie*
Cantonale et à l'Etat civil d'Etagnières
- leus.

Signatures des époux :

Cicozzi
Elise Cicozzi

Signatures des témoins :

Georges Emery
J. Lohr } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand

Le *24 janvier 1928* le Département *politique fédéral* a prononcé la réintégration de *Madame veuve Elise-Adèle-Julie Cicozzi-Emery*, mentionnée ci-dessus, dans le droit de cité du canton de *Faud* et de la commune de *Etagnières.*

Lausanne, le *24 janvier 1928.*

L'officier de l'état civil :

L. Baugé

69^{me} à Schallens -
R. du 6.3.28.

N° 290

Desvoignes et Schaud

Nom et profession de l'époux :

1° *Desvoignes, Robert-Célestin* menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de *Saicourt (Sarre)* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Saicourt, le dix janvier* mil huit cent *soixante-neuf*

Noms, profession et

fils de *Célestin Desvoignes, entrepreneur*

domicile des parents :

et de *Aline-Céline Lautelin, sa femme, domiciliés à Saicourt.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Schaud, Elise-Amélie* commerçante

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cugy* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Cugy, le vingt avril* mil huit cent *septante-deux*

Noms, profession et

fille de *Louis-Henri Schaud, agriculteur à Cugy*

domicile des parents :

et de *feu Jeanne-Louise née Gringet, sa femme.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sarannes (Saicourt), Lausanne et Cugy les vingt-huit et trente juillet mil huit cent quatre-vingt dix-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Sarannes, Lausanne et Cugy.

Signatures des époux :

R. Desvoignes
E. Desvoignes

Signatures des témoins :

Raccourdin } à *Lausanne.*
Giddey }

L'officier de l'état civil :

de Orvault Subr.

Communiqué : à l'Etat Civil de *Sarannes et Folie-le-Grand.*

N° 291

Badoux et Wüthrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Badoux, Henri* *laitier*

de *Moudon, Courtilles et Crémion* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Carrouge près Mézières, le vingt-cinq de* mil huit cent *Septante*
septembre

fils de *Madelaine Badoux, domiciliée à Tullins.*

et de

2° *Wüthrich, Hélène* *sans profession*

de *Crub (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Sarigny, le trente-un mai* mil huit cent *Septante-sept*

fille de *Frédéric Wüthrich, journalier*

et de *Louise née Brand, sa femme, domiciliés à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Moudon, Crub, Courtilles, Crémion et*
Lausanne les vingt-neuf et trente juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Moudon,

Courtilles, Crémion, Lausanne et

Crub.

Communiqué : à l'état civil de

Moudon, Lucens et Crub.

Signatures des époux :

Henri Badoux

Hélène Badoux

Signatures des témoins :

Carvin Louis *à Tullins.*

E. Bovay *à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

Al. Ormazabal

N° 292

Roux et Gurtner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roux, Henri* _____ *agriculteur* _____

de *Rossens* _____ domicilié à *Villargel* _____

célibataire _____

né à *Rossens, le vingt-quatre janvier* _____ mil huit cent *septante-un* _____

fils de *feu Jules Roux* _____

et de *Marie née Gournaz, domiciliée à Rossens* _____

2° *Gurtner, Marie* _____ *ménagère* _____

de *Wahlern (Berne)* _____ domiciliée à *Villargel* _____

célibataire _____

née à *Neuenegg, le vingt-neuf novembre* _____ mil huit cent *septante-six* _____

fille de *Jean Gurtner, agriculteur* _____

et de *Madeleine née Freiburghaus, domiciliés à Neuenegg* _____

Les publications ont eu lieu à *Villargel, Rossens et Wahlern les premiers*
et trois août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Villargel _____

Signatures des époux :

Henri Roux _____
Marie Roux _____

Signatures des témoins :

Henri Bairose _____
E. Bovay _____ } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

de Bernard Aubert _____

N° 293

Buffat et Bally.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Buffat, Auguste-Louis* *commis de poste*

de *Ollon, Aigle et Tuarrens* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Aigle, le vingt-un janvier* mil huit cent *septante-trois*

fil de *feu Louis-Frédéric Buffat*

et de *Emilie-Albertine-Marie née Michaelis, sa veuve, à Lausanne.*

2° *Bally, Marie-Jeanne* *sans profession*

de *Genève et d'Aclens* domiciliée à *St-Cergues*

célibataire

née à *Céligny, le dix janvier* mil huit cent *septante-six*

filles de *Louis-Eugène Bally, agriculteur à Céligny*

et de *feu Emma-Louise-Marie Creboux, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Ollon, Aigle, Lausanne, Genève, St-Cergues, Tuarrens et Aclens, les douze, treize et quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication d'Ollon, Aigle, Tuarrens, Lausanne, Genève, Aclens et St-Cergues.

Communiqué : à l'état civil d'*Ollon,*

Aigle, Tuarrens, Genève (D.C.), Tullierens et St-Cergues.

Signatures des époux :

Auguste-Louis Buffat
Jeanne Bally

Signatures des témoins :

Charles Cabussat, à Crans.
Emile Kuster, à Terey.

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

N° 294

Droin et Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 1^{er} juillet 1907 déclaré définitif le 26 juillet dit, le Tribunal de 1^{re} Instance du Canton de Genève a dit bon que le divorce le mariage inscrit ci contre

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 116 lettre b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne le 28 juillet 1907
L'Officier de l'état civil :

[Signature]

²⁻²⁵ Aujourd'hui *vingt-neuf août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Droin, Jules* *théologien*
de *Genève* domicilié à *Plainpalais*
célibataire

né à *Bois-le-Roi (Seine et Marne), le vingt-quatre juin* mil huit cent *septante-trois*
fils de *feu Henri-Antoine Droin*
et de *Marie-Anne Droin, sa veuve, à Plainpalais.*

2^o *Fiaux, Mathilde-Adèle* *sans profession*
de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne*
célibataire

née à *Lausanne, le vingt-sept mai* mil huit cent *septante-sept*
fille de *François-Louis-Jules Fiaux, propriétaire*
et de *Marie-Mathilde Liebenmann, sa femme, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Plainpalais, Genève et Lausanne les deux*
trois et six août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Autorisation de l'état civil de
Plainpalais

Signatures des époux :
J. Droin
Mathilde Fiaux

Signatures des témoins :
E. Julliard à Genève.
Ch. Fiaux à Lausanne.

Communiqué : *au bureau cantonal*
de l'état civil de Genève (2).

L'officier de l'état civil :
Al. Breaud, Subr.

N° 295

Grateraude et Lacroix née Borde

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le nom de famille de l'époux doit être écrit *Grateraude*.
 Décision du Conseil d'Etat du Canton de Vaud du 9 Septembre 1904.

Lausanne le 16 Septembre 1904
 L'Officier de l'Etat Civil
[Signature]

Aujourd'hui *rente août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Grateraude, Jules* *negociant*

de *Charmé (Charente, France)* domicilié à *Lausanne*

seul en 1^{eres} noces de *Sylvie née Huillee* dès le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

né à *Charmé*, le vingt-six janvier mil huit cent quarante-trois

fil de *Jean Grateraude, cultivateur à Charmé*

et de *feue Marie-Louise Rousselot, sa femme*

2° *Lacroix née Borde, Marie* *commerçante*

de *Mâcon (Saône et Loire)* domiciliée à *Lausanne*

veuve en premières noces d'Emile Lacroix dès le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-treize

née à *Mâcon*, le vingt-neuf juin mil huit cent cinquante-trois

fille de *feue Louis Borde*

et de *feue Joséphine Emorine, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Mâcon et Charmé* les vingt-six, trente-un juillet et sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux. - 2° Actes de décès des 1^{ers} conjoints. - 3° Consentement du père de l'époux et acte de décès de sa mère. - 4° Actes de décès des père et mère de l'épouse. - 5° Promesse de mariage.
- 6° Certificats de publication de Lausanne. - 7° Dits de Charmé et Mâcon. - 8° Déclaration de validité.
- 9° Termis du Dept de Justice et Police constatant que les pièces sous n° 2, 3, 4, 7 et 8 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

J. Grateraude
M. Grateraude

Signatures des témoins :

J. Vernier
J. Fontenelle } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N° 296

Lévy et Picard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lévy, Nazare-Lucien négociant

de Paris, 16^e arrond^t domicilié à Vichy

célibataire

né à Paris, 4^e arrond^t, le deux août mil huit cent soixante-six

fil de Mathias Lévy, maître d'hôtel

et de Julie Lévy, sa femme, domiciliés à Vichy.

2° Picard, Jeannette dite Jeanne, commerçante

de Wingenheim (Alsace) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Wingenheim, le cing décembre mil huit cent soixante-cinq

fille de feu Gercon Picard

et de Honriette née Bloch, sa veuve, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paris, Wingenheim et Vichy
les six, sept, huit et quatorze août mil huit cent quatre-vingt-dix-
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. - 2° Promesse de mariage. - 3° Consentement des parents de l'époux. - 4° Certificats de publication de Paris, Vichy et Wingenheim. - 5° Act de Lausanne. - 6° Déclaration de validité. - 7° Permis du Dépt de Justice et Police constatant que les pièces sous nos 3, 4 et 6 sont déposés dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie cantonale.

Signatures des époux :

Lévy
Jeanne Lévy

Signatures des témoins :

J. Walley
J. Walley } à Montreux.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 297

12-322

Grillet et Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier septembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Grillet, Edouard-Auguste-Antoine* *comptable*
de *Lausanne et de Chardonnay* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né à *Lausanne*, le *huit novembre* mil huit cent *septante-deux*

fils de *feu Oscar Grillet*

et de *feu Jeanne-Antoinette Ruffy, sa femme*.

2° *Bally, Méline-Ida* *couturière*

de *Boussens* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne*, le *dix avril* mil huit cent *septante-quatre*

filles de *David-Samuel Bally, ancien employé J.S*

et de *Adèle Maret, sa femme, domiciliés à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Boussens et Chardonnay*
les treize, quatorze et quinze août mil huit cent quatre-vingt-dix-
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Chardonnay et Boussens.

Signatures des époux :

E. Grillet

Méline Grillet

Signatures des témoins :

M. Bally } à *genère*

E. Bally }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 298

Chevalier et Croillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier septembre* mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Chevalier, Charles-Louis* *menuisier*de *Eclépens, Lusery et Tufflens-la-Ville* domicilié à *Lausanne**célibataire*né à *Eclépens, le onze décembre* mil huit cent *septante-cinq*fils de *David-Georges Chevalier, ancien charpentier*et de *Henriette née Henry, domiciliés à Lausanne*2° *Croillet, Marie-Elise* *sans profession*de *Lourtier de Ragnes (Talais)* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *Lourtier de Ragnes, le trente septembre* mil huit cent *septante-deux*fille de *feu François-Maurice Croillet*et de *Marie-Marguerite Rosoz, domiciliée à Lourtier*Les publications ont eu lieu à *Ragnes, Eclépens, Lausanne, Lusery*
et Tufflens-la-Ville les seize, dix-neuf, vingt-un mai, premier juin
et dix juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux**Promesse de mariage**Certificats de publication d'Eclépens,*
Lusery, Tufflens-la-Ville, Lausanne
et Ragnes.

Communiqué : à l'état civil de

La Sarraz, Ecclépens et Ragnes.

Signatures des époux :

Charles-Louis Chevalier
Marie Chevalier

Signatures des témoins :

E. Bray
J. Orbeud } à *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

Al. Ormeau Subst.

N° 299

Fasler et Spinner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux septembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fasler, Emile-Frédéric* *géant*
de *Densbüren (Argovie)* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né à *La Chaux-de-Fonds*, le *premier mars* mil huit cent *septante-cinq*
fils de *Frédéric Fasler, gainier, à Birsfelden (Bâle Campagne)*,
et de *feu Anna-Maria née Glauser*

2° *Spinner, Bertha* *sans profession*
de *Seltisberg (Bâle Campagne)* domiciliée à *Bâle*
célibataire

née à *Birsfelden*, le *treize septembre* mil huit cent *septante-quatre*
fille de *feu Jérémias Spinner*
et de *Elisa née Hertzog, domiciliée à Bâle*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Densbüren, Liestal et Bâle les neuf, dix, onze et douze août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publications de Densbüren,
Lausanne, Liestal (Seltisberg) et
Bâle

Signatures des époux :

E. Fasler
B. Spinner

Signatures des témoins :

Jean Roth
Arnold Schaub } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Gruener

Communiqué : à l'Etat civil de
Densbüren, Liestal et Bâle

N° 300

Bär et Burckhardt née Noël

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois septembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bär, Emile* *negociant*

de *Bâle* domicilié à *Lausanne*

divorcé en secondes noces d' Adèle-Joséphine Rossier, dès le vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à *Bâle*, le *trente octobre* mil huit cent *cinquante-huit*

fil de *feu Philippe-Rodolphe Bär*

et de *Lusanne-Marie née Martin, la veuve, à Bâle.*

2° *Burckhardt née Noël, Antonie dite Antoinette*, *commerçante*

de *Bâle* domiciliée à *Lausanne*

veuve en premières noces de Gottlieb-Emmanuel Burckhardt, dès le deux mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

née à *Limstein (Bavière)*, le *quinze mars* mil huit cent *soixante-sept*

fille de *feu Charles-Philippe Noël*

et de *feu Elisabeth Zimmermann, la femme.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Bâle les vingt-six et vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.
Acte du 2^d mariage de l'époux, avec mention du divorce. — *Acte de décès du premier mari de l'épouse.*
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Bâle et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de *Bâle.*

Signatures des époux :

Emile Bär
Antoinette Bär

Signatures des témoins :

F. Schreier
J. Hugonin } à *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau, Subr.

N° 301

12-238

Develey et Campart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois septembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Develey, Henri - Charles - Louis* *commerçant*
de *La Sarraz et de Dofflens* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né à *La Sarraz, le dix-sept mai* mil huit cent *septante-trois*
fils de *Louis Develey, propriétaire*
et de *Henriette - Rosine née Kaushofer, sa femme, à Lausanne.*

2° *Campart, Alice - Frederica - Annette* *commerçante*
de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne*
célibataire

née à *Lausanne, le dix-huit juillet* mil huit cent *septante-deux*
fille de *Charles - David - Isaac Campart*
et de *feue Charlotte - Louise Desponds, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, La Sarraz et Dofflens les six et*
huit août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de La Sarraz,
Dofflens et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de
La Sarraz et Romainmôtier.

Signatures des époux :

L. Develey
A. Develey

Signatures des témoins :

H. Develey
Charles Meyer
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Nussli

Imp. H. Vallotton, Guez & C^e, rue de la Loèche, 2.

N° 302

Monnier et Mœckly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept* septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Monnier, Alfred-Émile* _____ *commis postal*
de *Eclépens* _____ domicilié à *Lausanne* _____
célibataire _____

né à *Cossonay*, le *vingt-un* septembre _____ mil huit cent *septante-un* _____
fils de *Henri-François-Jules Monnier, négociant à Cossonay* _____
et de *feue Françoise-Marianne née Monnier, sa femme* _____

2° *Mœckly, Emma-Pierrette-Frida* _____ *sans profession*
de *Basadingen (Churgovie)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire _____

née à *Genève*, le *vingt* avril _____ mil huit cent *septante-quatre* _____
fille de *feu Henri-Louis-Gaspard Mœckly* _____
et de *Olympe Müller, sa veuve, domiciliée à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Eclépens, à Lausanne et à Basadingen* les
seize et quinze août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication d'Eclépens,
Lausanne et Basadingen _____

Communiqué : à l'état civil de *La*
Sarraz et de *Basadingen* _____

Signatures des époux :

Alfred Monnier _____
Emma Mœckly _____

Signatures des témoins :

M^{re} Monnier, à Cossonay _____
pour Mœckly _____
à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

de Bernard Juba _____

N° 303

Borel et de Cerenville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borel, Edouard - Pierre - Hector* *agriculteur*

de *Bussy sur Morges* domicilié à *Bussy*

célibataire

né à *Chigny, le dix-huit décembre* mil huit cent *septante-quatre*

fils de *Auguste - François Borel, rentier*

et de *Hélène - Elisabeth - Henriette - Cécile* née de *Tenoge*, domiciliés à *Chigny*.

2° *de Cerenville, Blanche* *sans profession*

de *Paudex* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne, le seize mars* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Henri de Cerenville, directeur de "La Suisse"*,

et de *Henriette - Mathilde - Charlotte - Jeanne de Saussure*, domiciliés à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Bussy et Paudex les deux, quatre et cinq août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de

Villars-sous-Yens.

Signatures des époux :

E. Borel

Blanche Borel

Signatures des témoins :

M. de Combar, à Lausanne

M. Auberpoulet, à Jouxens.

H. Borel

L'officier de l'état civil :

de Renaud

Communiqué : à l'état civil de

Villars-sous-Yens et de Pully.

Par décision du *27 juin 1945*
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le grand patronyme
unique de la mère des
époux soit orthographié
de Tenoge et non de Tenoge

Lausanne, le *3 juillet 1945*
L'officier de l'état civil :

N° 304

Matthey-Junod et Ramuz née Perrier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit septembre* mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Matthey-Junod, Jules-Henri* maître de pension
de *Loche* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né au *Loche*, le *cinq décembre* mil huit cent *soixante-neuf*
fils de feu *Jules-Philippe Matthey-Junod*
et de feu *Josephine-Lucine Berthet*

2° *Ramuz née Perrier, Susanne-Julie* ménagère
de *Sullens* domiciliée à *Lausanne*
divorcée en premières nocces de Louis-Ami Ramuz dès le vingt décembre mil
huit cent quatre-vingt-quinze

née à *Chésères*, le *onze novembre* mil huit cent *soixante-trois*
fille de feu *Samuel-Auguste Perrier*
et de feu *Jenny-Eliza Heermenjat, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Sullens et au Loche les treize,*
quatorze et quinze août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.
Acte du 1^{er} mariage de l'épouse avec
mention du divorce. — Promesse de
mariage. — Certificats de publication
du Loche, Lausanne et Sullens.

Signatures des époux :

Jules Matthey,
Julie Matthey.

Signatures des témoins :

W. ...
G. ... } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. ...

Communiqué : à l'Etat civil au
Loche et à Dailens.

N° 305

Burri et Herrmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit septembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Burri, Frédéric - Maurice - François* *bijoutier*
de *Guggisberg (Berne)* domicilié à *Lausanne*
veuf en premières nocces d'Emilie Kuntz dès le vingt-sept juillet mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept

né à *Lausanne, le douze octobre* mil huit cent *cinquante-huit*
fils de *Louis - David Burri, rentier à Lausanne,*
et de *vue Jeanne - Esther Mattheus, sa femme.*

2° *Herrmann, Frédérique* *demoiselle de compagnie*
de *Sulzburg (Küllheim, Bade)* domiciliée à *Lausanne*
célibataire

née à *Sulzburg, le onze juin* mil huit cent *soixante-cinq*
fille de *Jean - Frédéric Herrmann, agriculteur*
et de *Maria - Agatha née Rücklin, domiciliés à Sulzburg.*

Les publications ont eu lieu à *Guggisberg, Lausanne et Sulzburg le treize*
août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Guggis-
berg, Lausanne et Sulzburg.

Communiqué : à l'Etat civil de
Guggisberg et à la Chancellerie Cantale

Signatures des époux :

M. Burri
Frédéric Burri

Signatures des témoins :

Emile du Plessis - Gouret.
A. Lereseho

les deux à Lausanne.
L'officier de l'état civil :

de Bréant Aubert

N° 306

Schiebel et Penz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix septembre* mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Schiebel, Charles-Christian* négociantde *Boeblingen (Wurtemberg)* domicilié à *Balsthal-Klus (Soleure)*

célibataire

né à *Zurich, le trente-un mars* mil huit cent *septante*fils de feu *Gottlieb-Frédéric Schiebel*et de feu *Regina née Boss*2° *Penz, Marie*de *Uderns (Tyrol, Autriche)* domiciliée à *Ballaigues*

célibataire

née à *Uderns, le vingt-un mars* mil huit cent *soixante-un*fille de feu *Thomas Penz*et de *Elisabeth Signer, domiciliée à Ballaigues*Les publications ont eu lieu à *Boeblingen, Ballaigues, Balsthal et Uderns*
les quinze, dix-huit, vingt-six juin et quatre août mil huit cent quatre-
vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil de
Balsthal.

Signatures des époux :

Ch. Schiebel
Marie Schiebel

Signatures des témoins :

Ceux Jean Penz, père Ballaigues.
Anna Berger, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*A. Brunand Schiebel*Communiqué : à la Chancellerie
cant. et à l'Etat civil de Balsthal et
Ballaigues.

N° 307

Krumm et Martinella

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze septembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Krumm, Wilhelm-Heinrich* *fablicien*

de *Bahlingen (Bade)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Bahlingen*, le *douze juin* mil huit cent *soixante-six*

fils de *feu Wilhelm Krumm*

et de *Catherine Boos, sa veuve, à Bahlingen*

2° *Martinella, Adelaïde-Rosalie dite Rosa*, *cuisinière*

de *Cambiasca (Novare, Italie)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Cambiasca*, le *vingt-sept octobre* mil huit cent *septante-sept*

fille de *feu Francesco Martinella*,

et de *Maria Ducca, sa veuve, à Lamello (Novare)*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Bahlingen et Cambiasca* les
vingt-trois, vingt-quatre juillet et sept août mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. - 2° Promesse de mariage. - 3° Consentement de la mère de l'épouse.

4° Certificat de publication de Lausanne.

5° Dits de Bahlingen et Cambiasca. - 6°

Permis du D^{pt}. de Justice et Police constatant que les pièces sous n^{os} 3 & 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie

Canste.

Signatures des époux :

Wilhelm Heinrich Krumm.

Krumm Rosa

Signatures des témoins :

Enrico Martelli.

Martinella Jacques

les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Duvaud, l'abr.

N° 308

Grin et Weissmüller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Grin, Henri pointeur J-S.de Belmont s/ Yverdon domicilié à Lausannecélibatairené à Belmont, le vingt-quatre février mil huit cent soixant-neuffils de feu Jean-Jules Grinet de feu Louise née Dessemontet, sa femme.2° Weissmüller, Lea-Rosine commelièrede Wimmis (Berne) domiciliée à Lausannecélibatairenée à Wormont (Berne), le quinze novembre mil huit cent septante-troisfille de Rosine Weissmüller, domiciliée à Wimmis.

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont et Wimmis les vingt-sept et vingt-huit août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Belmont,
Lausanne & Wimmis.

Communiqué: à l'état civil de

Belmont et Wimmis.

Signatures des époux :

Henri GrinLea Grin

Signatures des témoins :

à Lausanne Schubert, César ArmW. Hauser

L'officier de l'état civil :

de Bureau Sube

N° 309

Guarda et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize septembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guarda, Pierre-Alexandre-Louis* tailleur d'habits

de *Cortona (Alessandria, Italie)* domicilié à *Lausanne*

seul en premières noces de *Madeleine Mussino* dès le *vingt décembre* mil
huit cent quatre-vingt-onze

né à *Cortona*, le *dix-neuf octobre* mil huit cent *soixante-trois*

fils de *feu Mauro Guarda*

et de *feu Jeanne Grossi*.

2° *Blanc, Elisa* ménagère

de *Noissy* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Noissy*, le *vingt-quatre décembre* mil huit cent *soixante-deux*

fille de *Emile Blanc, journaliste*

et de *Marquise née Besson, domiciliés à Noissy*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Noissy et Cortona les six et*
quatorze août mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*.

Legitimation

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. - 2° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux. - 3° Promesse de mariage. - 4° Certificats de publication de *Lausanne et Noissy*. - 5° Dit de *Cortona*. - 6° Déclaration de validité. - 7° *Procès-verbal* du Département de Justice et Police constatant que les pièces sous nos nos 3, 5 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie

cantale et à l'état civil de *Grandcour*.

Signatures des époux :

Guarda Louis
Elisa Guarda

Signatures des témoins :

Aug Morel
Michel Giavanelli } à *Lausanne*.

L'officier de l'état civil :

Al. Brunant

N° 310

Bugnion et Potchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bugnion, Albert-Jélix**, *Plâtrier-peintre*
de Belmont & Landanne domicilié à Landanne,
Célibataire,

né à Landanne le onze juillet mil huit cent septante-quatre
fils de feu Etienne Louis Samuel Bugnion,
et de Marie Félicie Bordet, sa femme, à Landanne.

2^o **Potchet, Aline**, *Lingère*,
de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Landanne,
célibataire,

née à Chaméaz le premier avril mil huit cent septante-trois
fille de Henri Potchet, tailleur de pierre,
et de Jeanette née Pasche, sa femme, domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Belmont, Corcelles et Landanne, les douze et treize août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Belmont
Landanne & Corcelles-le-Jorat.

Signatures des époux :

Bugnion Albert
Bugnion Aline

Signatures des témoins :

Henri Potchet
Blanc Frédéric

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Pully & Corcelles-le-Jorat.

N° 311

Wyss et Broliat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wyss, François-Louis-Emanuel, facteur aux bagages D.S.
de Wimmis (Bienne) domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Aigiez le vingt-deux Avril mil huit cent septante-quatre

fil de feu François Louis Wyss

et de feu Jenny née Ray

2^o Broliat, Rose, sans profession,

de Aigiez domiciliée à Orbe,

célibataire

née à Aigiez le vingt-un Mars mil huit cent septante,

fille de feu Louis Broliat

et de feu Marianne Louise née Poget,

Les publications ont eu lieu à Wimmis, Orbe, Lausanne et Aigiez les dix-neuf et vingt-deux mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Wimmis
Lausanne, Aigiez & Orbe.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Wimmis, Aigiez & Orbe.

Signatures des époux :

Wyss François
Rose Wyss

Signatures des témoins :

Challegre
Julien Wyss

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 312

Burnier et Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Burnier, Edouard**, Employé de bureau de Lutry & de Fozel domicilié à Epatanges, célibataire

né à Lutry, le quatre Juin mil huit cent septante-cinq fils de Charles Henri Burnier, agriculteur,

et de Charlotte née Lavanchy, domiciliée à Epatanges,

2^o **Marti, Lucie-Fanny-Louise**, Couturière, de Guggisberg | Berne | domiciliée à La Salaz / Lausanne, Célibataire

née à La Salaz le huit Juillet mil huit cent septante-trois,

filles de Alexandre Jules Marti, menuisier à La Salaz,

et de feu Jeanne Marie Penneveyre, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Lutry, Fozel, Epatanges et Lausanne les dix-neuf et vingt août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autodéclaration de l'Etat Civil d'Epatanges

Signatures des époux :

Burnier
Fanny Burnier

Signatures des témoins :

A. Meyer
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry, Fozel, Epatanges & Guggisberg

N° 313

Penzel et Bourguignon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Penzel, Emile-Oscar,** Luthier,
de Markneukirchen (Royaume de Saxe) domicilié à **Lauterne**
Célibataire,

né à Markneukirchen le quatorze avril mil huit cent septante-trois,
fils de feu Christian Frédéric Penzel
et de feu Jeanne Caroline née Balduf.

2^o **Bourguignon, Suzanne,** sans profession,
de Bogis-Bossey domiciliée à **Lauterne**
Célibataire,

née à Guesinval le six-huit Septembre mil huit cent septante-sept
fille de Jean Marc Henri Bourguignon, ancien agriculteur à **Lauterne**
et de feu Nanette née Humbert, sa femme,

Les publications ont eu lieu à **Lauterne, Markneukirchen & Bogis-Bossey,**
les treize et quinze août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publications de Lauterne
& Bogis-Bossey - Dit de Markneukirchen.
Permis du Département de Justice & Police constatant que la dernière pièce est déposée dans ses archives

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de **Quind**.

Signatures des époux :

Oscar Penzel
Suzanne Penzel

Signatures des témoins :

Jules Whaintz
Julie Cheintz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Paylette de bourgeoisie reçue, A. **Arretola**, notaire, à **Lauterne**, le 1^{er} novembre 1896, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, **Penzel, Emile-Oscar**, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de **Chardonney**.

Inscrit le 8 octobre 1896.

L'officier de l'état civil :

Pucelet
Lieu : L'habitation à **Willars-sous-Bois** et **Bois**.

N° 314

Cornaz et Guerraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cornaz, George-Frédéric-Gustave**, ancien Pasteur, de Cudrefin, Faoug, Moudon & Neuchâtel _____ domicilié à Lausanne, _____ veuf, en premières nocces de Marie Julie Elisabeth Gaudard d'ès le vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-treize _____

né à Marseille, le vingt-deux mai _____ mil huit cent trente _____ fils de feu Jean François Cornaz _____ et de feu Sophie Esther Guethard, sa femme, _____

2^o **Guerraz, Annette**, _____ Instituteur de Château-d'Oex _____ domiciliée à Lausanne _____ Célibataire, _____

née à Mézières le neuf décembre _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fille de feu Louis David Guerraz _____ et de femme Marguerite née Gilliard, sa veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cudrefin, Faoug, Moudon, Neuchâtel, Château-d'Oex & L'Etivaz les vingt-sept et vingt-neuf d'oct mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- _____ actes de naissance des Epoux _____
- _____ acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____
- _____ Promesse de mariage _____
- _____ Certificats de publication de Cudrefin, Faoug, Moudon, Neuchâtel, Château-d'Oex & L'Etivaz à Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Cudrefin, Faoug, Moudon, Neuchâtel & Château-d'Oex _____

Signatures des époux :

Gustave Cornaz
Annette Cornaz

Signatures des témoins :

Charles Ficht
A. Roumer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 315

Barten et Istinskiy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a été célébré à l'Eglise Russe de Genève le 3 Oct. (21 Septembre) 1898.

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Barten, Serge,* Rentier
de *Poltava (Russie)* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né à *Poltava le dix-neuf Septembre / premier Octobre* mil huit cent soixante-neuf
fils de *feu Pierre Hermann Barten*

et de *Marguerite Brodsky, sa veuve à Poltava,*

2° *Istinskiy, Natalie,* Etudiante en médecine,
de *Tchernie (Géorgie, Russie)* domiciliée à *Lausanne,*
célibataire

née à *Tchernie le vingt-sept Juillet / huit Aout* mil huit cent soixante-neuf
fille de *feu Woldemar Istinskiy*

et de *feue Parasqueva Ossipoff, sa femme,*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* & à *l'Eglise Russe de Genève, les vingt-sept & vingt-huit Aout* mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne et de l'Eglise russe de Genève,

Permis du Département de Justice &

Police constatant que le Certificat de l'Eglise russe est déposé dans les archives.

Communiqué : *à la Chancellerie C^h*

Signatures des époux :

Serge Barten.

Natalie Barten

Signatures des témoins :

M. Dabermatt

Paul Voutcheff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 316

Guex et Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Ce mariage doit être celui
Veigel & Wahl.

[Signature]
off. de l'état civil

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-
six-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guex, William, agriculteur,
de Boulens & de Monden domicilié à Boulens,
Célibataire,

né à Boulens le vingt-sept décembre mil huit cent septante-six
fils de Louis Guex, agriculteur
et de Eugénie née Guex à Boulens,

2° Guignet, Elvine,
de Essertes, domiciliée à Chapelles,
Célibataire,

née à Solrens le vingt-huit mars mil huit cent septante-cinq
fille de Jules Guignet agriculteur
et de Idaline née Porchet à Chapelles,

Les publications ont eu lieu à Boulens, Chapelles, Monden & Essertes le
vingt-trois, vingt-cinq et vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-
sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
St Pierre

Communiqué: à l'état civil de
St Pierre, Monden & Oien.

Signatures des époux :

[Signature]
Elvine Guex

Signatures des témoins :

[Signature]
Emma Veigel } Chapelles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 316.
317

Veigel & Wahl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Ce mariage doit précéder
celui Guex - Guignot.

[Signature]
Off. de l'état civil

Aujourd'hui vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Veigel, Gottlob-Gottfried,** Tailleur,
de Mundelsheim (Markach) Wurtemberg _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire _____

né à Mundelsheim le vingt-cinq août _____ mil huit cent soixante-six _____

fils de feu Charles Veigel _____

et de feu Catherine Dorothee Bänckle _____

2° **Wahl, Caroline-Gottliebin dite Rosa,** Cuisinière,
de Feinsbach (Backnang) Wurtemberg _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Köchersberg (Feinsbach) le vingt-deux août _____ mil huit cent soixante-sept _____

filles de feu Georges Charles Wahl _____

et de Gottliebin-Catherine née Kiefer, domiciliée à Köchersberg _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mundelsheim & Feinsbach les onze et
treize août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Dits de naissance des Epoux _____
- 2° Promesse de mariage _____
- 3° Certificat de publication de Lausanne _____
- 4° Dits de Mundelsheim & Feinsbach _____
- 5° Permis du Département de Justice &
Police constatant que les pièces sous N° 4 sont
déposées dans des archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie C^h _____

Signatures des époux :

Gottlob Veigel
Rosa Veigel

Signatures des témoins :

Karl Schelber
Charles Witt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 318

Fahrni & Aebischer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux* septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Fahrni, Jacob-Godefroi*, *facteur postal*
 de *Eriz (Berne)* domicilié à *Lansanne*,
 célibataire,

né à *Vevey* le *dix* octobre _____ mil huit cent *septante-trois*

fils de *Jacob Fahrni* *facteur postal* à *Lansanne*

et de *feue Lisette Charlotte Augustine Rochty*

2^o *Aebischer, Rozina dite Rosa*, *sans profession*
 de *Guggisberg (Berne)* domiciliée à *Lansanne*,
 célibataire,

née à *Schwarzenegg* le *quatre* janvier _____ mil huit cent *septante-cinq*

fille de *Gottlieb Aebischer* *agriculteur* à *Bargen*

et de *feue Elisabeth* née *Gruener*.

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Schwarzenegg (Eriz) & Guggisberg*
 les *seize*, *dix-sept* et *dix-huit* août mil huit cent *quatre-vingt-deux*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lansanne,

Schwarzenegg & Guggisberg

Communiqué: *l'Etat Civil*

Schwarzenegg & Guggisberg

Signatures des époux :

J. Fahrni
Rosa Fahrni

Signatures des témoins :

Louis Balme
Jean Gerber } *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 319

Gavillet et Bovay née Troyon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-
huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gavillet, Henri-Louis**, garçon de magasin,
de Percy-le-Joat et de Vuchetens domicilié à Lussanne,
célibataire,

né à Paris 15^e arrt., le six Septembre mil huit cent septante-six
fils de Benjamin Gavillet, manoeuvre à Mozys,

et de feue Caroline Maurice, sa femme

2^o **Bovay née Troyon, Rozine**, ménagère,
de Rougemont domiciliée à Orbe,

divorcée en premières noces de Louis Daniel Bovay dès le vingt-un mai mil huit
cent quatre-vingt-seize,

née à Orge le vingt-quatre Juin mil huit cent soixante-huit

filles de Louis Troyon, agriculteur
et de marguerite née Desattens, domiciliés à Orbe

Les publications ont eu lieu à Lussanne Rougemont Orbe Percy & Vuchetens,
les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf c'est-à-dire mil huit cent quatre-vingt-dix
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'épouse avec
mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Percy, Vuchetens, Lussanne
Rougemont

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corcelles-le-Joat, Moudon, Rougemont
& Orbe

Signatures des époux :

H Gavillet
R Bovay

Signatures des témoins :

H Gavillet
Louis Bovay } Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Moudon, rendu en date du 17 Décembre 1865, déclaré définitif et exécutoire le 18 Mars 1866, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 28 Mars 1866.
L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 320

Cottier et Félix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le dix Décembre
1907 déclaré exécutoire le 30 du même
mois, le Tribunal civil du district de
Morges a donné par le divorce le mariage
inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre la
demanderesse (femme) en vertu de l'art
45 § 1. de la loi du 24 Décembre 1874
Lansanne le 10 Janvier 1908
L'officier de l'état civil :

E. Ami

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cottier, Victor-Frédéric**, Jardinier,

de Rougemont et d'Apples domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Apples le vingt-trois avril mil huit cent septante-six

fils de Emile Henri Cottier, agriculteur à Charmont,

et de feu Alexandrine Ecèle Vernet née Wörchoz, sa femme,

2° **Félix, Marie-Elise**, Cuisinière,

de La Rogivue domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Dixy, le six Juin mil huit cent septante-cinq

fille de François Louis Félix, maréchal à Apples,

et de feu Fanny Jaccoud, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Apples, La Rogivue et Lansanne
les dix-huit dix-neuf et vingt-cinq mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rougemont, Apples, Lansanne

La Rogivue

Communiqué: à l'état civil de

Rougemont, Apples et Polzinoux

Signatures des époux :

*Victor Cottier**Marie Cottier*

Signatures des témoins :

*Félix Vernet à Morges**Gustave Chapuis à Lansanne*

L'officier de l'état civil :

E. Ami

N° 321

Cordey & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cordey, Louis-Férenti**, agriculteur
de Savigny domicilié à Forcel
Célibataire,

né à Forcel le cinq Juin mil huit cent septante-cinq
fils de Jean François Louis Cordey, agriculteur,
et de Jenny née Forchet, sa femme à Forcel

2^o **Regamey, Emma**, ménagère
de Forcel et Lausanne, domiciliée à Forcel,
Célibataire,

née à Forcel le trente Septembre mil huit cent septante-cinq
fille de Kemi Louis Regamey agriculteur à Forcel,
et de Charlotte Louise née Lavanchy sa femme décédée

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forcel et Lausanne le vingt sept
dix huit mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intérogation de l'Etat Civil de
Forcel.

Signatures des époux :

Louis Cordey
Emma Cordey

Signatures des témoins :

Alain Gassin }
Marie Regamey } à Forcel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Savigny - Forcel

N° 322

Laurent et Desranges

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Laurent, Gustave-Siméon, agriculteur,

de Fey domicilié à Fey

Célibataire

né à Fey, le deux Janvier mil huit cent soixante-deux

fils de François Laurent, décédé

et de Juliette née Laurent, décédée

2° Desranges, Marie dite Elise, Employée à la Condenserie

de Naz domiciliée à Berchez

Célibataire

née à Villars, Cercelin, le vingt-sept Juin mil huit cent soixante-trois,

filles de Jacques Abram Desranges, décédé,

et de Rose née Huguenot, à Lugnez,

Les publications ont eu lieu à Fey, à Naz et à Berchez les trois et cinq
Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de Fey

Signatures des époux :

Laurent Gustave Siméon
Laurent Elise

Signatures des témoins :

Clara Jaunin à Villars Mendroz
Emile Jaunin à Fey

Communiqué : à l'état civil de

Fey à St-Clément

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 323

Jaumin et Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-

diez-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaumin, Louis-Emile, agriculteur,

de Feij domicilié à Feij

Célibataire,

né à Feij, le sept Juillet mil huit cent Septante-six

fils de Jules Jaumin, agriculteur à Feij

et de Antoinette née Thomas, sée

2° Jaton, Alice-Clara,

de Villars-Mendraz domiciliée à Villars-Mendraz

Célibataire,

née à Villars-Mendraz, le vingt-neuf Juin mil huit cent Septante-quatre

fille de Jean Pierre Jaton, agriculteur

et de Elise née Staudmann, à Villars-Mendraz

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz et à Feij, les vingt-neuf et trente
sept mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authentification de l'Etat Civil de

Feij

Communiqué : à l'Etat Civil de

Feij & St-Cergues.

Signatures des époux :

Emile Jaumin

Clara Jaumin

Signatures des témoins :

Gustave Simon Laurent

Desauges Elise Marie Laurent
à Feij

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Courc & C., rue de la Louve, 2.

N° 324

Favre et Spicher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favre, Louis-Armand,** Commis postal,
de Provence domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Provence le dix-sept avril mil huit cent Septante-deux

fils de Ferdinand Auguste Favre, agriculteur,

et de Rose Marianne née Bolenz, domiciliés à Provence,

2° **Spicher, Olga,** sans profession,

de Köniz (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Haynê (Berne) le deux octobre mil huit cent Septante-deux,

fille de Jacob Spicher, agriculteur,

et de Marguerite Reberhardt, domiciliés à Haynê

Les publications ont eu lieu à Lausanne Köniz & Provence, les huit, neuf
& dix Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Provence, Köniz & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Provence & de Köniz

Signatures des époux :

L. Favre

Olga Favre

Signatures des témoins :

J. Reberhardt

Roulet } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 325

Lavanchy et Vincent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Louis-Robert,** Dentiste

de Lutry & de Riex domicilié à Lausanne

divorcé en premières nocces de Jeanne Louise Julie Allouis, dès le six décembre mil huit cent quatre-vingt dix sept

né à Vevey, le huit décembre mil huit cent soixante sept

fil de Henri Jules François Lavanchy, architecte,

et de Dorothee Pauline Ida née Goldschack, domiciliée à Vevey

2° **Vincent, Rosalie-Julie dite Rodine,**

de Châtelard (Montreux) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt Janvier mil huit cent septante-trois,

filles de Lucien Charles Henri Vincent imprimeur à Lausanne

et de feu Rose Catherine Koll, sa femme

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Riex, Lutry & Lausanne, les premier, deux & trois septembre mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epoux avec son

ancien du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry,

Riex, Châtelard & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Lutry & Montreux

Signatures des époux :

L. Lavanchy

R. Vincent

Signatures des témoins :

P. Despreux

E. Simon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 326

Felichet & Decollogny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Felichet, Constant-Marius*, *Chimiste*,de *Gollion et de Vullierens* domicilié à *Bramblens*,*Célibataire*né à *Morges* le *dix mars* mil huit cent *septante-quatre*,fils de *Henri Constant Félix Felichet, Instituteur émécite*,et de *Henriette née Perret, domiciliée à Bramblens*.2^o *Decollogny, Lydia*, *sans profession*,de *Apples & Revetolles*, domiciliée à *Apples*,*Célibataire*,née à *Apples* le *dix-sept juin* mil huit cent *septante-dix*fille de *Marc Louis Henri Decollogny, agriculteur*,et de *Henriette née Meyer, domiciliée à Apples*.Les publications ont eu lieu à *Apples, Revetolles, Vullierens, Gollion et Bram-*
blens les *deux et trois septembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Intendance de l'Etat Civil de**Lenay*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cossenay, Vullierens, Lenay & Apples

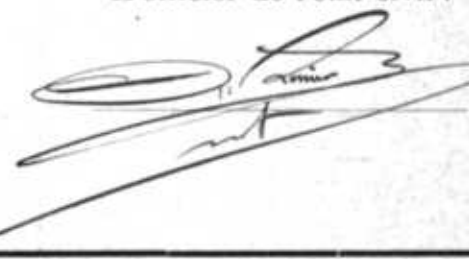
Signatures des époux :

*C. Felichet**Lydia Felichet*

Signatures des témoins :

*H. Decollogny à Apples**C. Felichet à Bramblens*

L'officier de l'état civil :



N° 327

Hipp et Gaffner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf Septembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Hipp, Georges-Adolphe*, *Employé de bureau*,
de *Lutry* domicilié à *Lausanne*
célibataire,

né à *Lausanne* le *dix-neuf Janvier* mil huit cent *septante-trois*,

fil de *David Louis Georges Hipp*, *cordonnier*

et de *Marie Tétaz*, *sa femme*, domiciliés à *Lausanne*

2^o *Gaffner, Anna-Emma*,

de *Sion* domiciliée à *Lausanne*

célibataire,

née à *Vevay* le *trois décembre* mil huit cent *septante-huit*

filles de *Jean Baptiste Gaffner*, *absent*

et de *Crésance Philomène née Müller*, domiciliée à *Vevay*

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Lausanne et Sion* les *dix et*
douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'épouse

Consentement du tuteur & déclaration

d'absence du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lutry, Lausanne & Sion.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry & Sion.

Signatures des époux :

Geo Hipp
Anna Hipp

Signatures des témoins :

Geo Hipp
J. Pignatelli *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 328

Golaz & Mojonny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Golaz, Charles-Louis**, Commerçant

de L'abbaye domicilié à Luxembourg,

Célibataire

né à Moyes le premier mai mil huit cent septante quatre

fils de feu François David Golaz

et de Catherine Marienne Luscher, sa veuve à Luxembourg,

2^o **Mojonny, Louise**, Commerçante

de Mizières domiciliée à Luxembourg

Célibataire

née à Luxembourg le vingt-neuf mai mil huit cent septante sept

fille de Daniel Mojonny, ancien chocolatier à Luxembourg

et de feu Jeanne Louise Kluber, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, L'abbaye & Mizières les deux
trois et quatre août mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'abbaye, Luxembourg & Mizières

Signatures des époux :

Charles Golaz

Louise Mojonny Golaz

Signatures des témoins :

Eugène Huquenin

Müller les deux à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 329

Pache et Grivel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-
deux huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Paul**, Remplacant facteur postal,
de Epalinges domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Epalinges le vingt-sept Janvier mil huit cent septante-deux

fil de Jules Pache agriculteur

et de Lucie Chappuis sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° **Grivel, Marie-Céline**, Cuisinière,

de Avry-devant-Pont et Chapelle (Glâne) franchise domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Avry-devant-Pont le quatorze Juin mil huit cent soixante-neuf

filles de François Xavier Joseph Grivel charpentier,

et de Marie Philomène née Volenther sa femme, à Avry-devant-Pont

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Lausanne, Avry-devant-Pont et Chapelle
les dix et onze deux mil huit cent quatre-vingt-deux huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Epalinges

Lausanne, Avry-devant-Pont et Chapelle

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges, Avry-devant-Pont et Promarans

Signatures des époux :

Pache Paul

Céline Pache

Signatures des témoins :

Giddey Eugène

Anna Nicolas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 330

Arnold et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Arnold, Emile Charles, typographe,
de Paris (1^{er} arr^t) domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne le vingt Janvier mil huit cent septante-quatre,
fils de Emile César Arnold, négociant,

et de Louise Alexandrine Bonsson, la femme, domiciliés à Lausanne

2° Lavanchy, Henriette Marie, Coiffeuse,
de Lutry & de Montpreveyres domiciliée à Lausanne
célibataire,

née à Lausanne le vingt-six Septembre mil huit cent septante-huit

filles de feu Jean Gabriel Frédéric Lavanchy

et de Suzanne Jeanette Huguenot, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lutry, Montpreveyres et
Paris les trois et quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° consentements
des parents de l'Epoux & de la mère de l'Epouse.
3° Acte de décès du père de l'Epouse. 4° Promesse
de mariage. 5° Certificats de publications de Lau-
sanne Lutry & Montpreveyres. 6° Dit de Paris. 7°
Déclaration de validité. 8° Permis du Dépar^t de J^u Police
constatant que les pièces 2-3-6-7 déposent d['] ses archives

Communiqué: à la Chancellerie Cl^e
& à l'Etat Civil de Lutry & Corcelles-le-
Jorat

Signatures des époux :

Emile Arnold

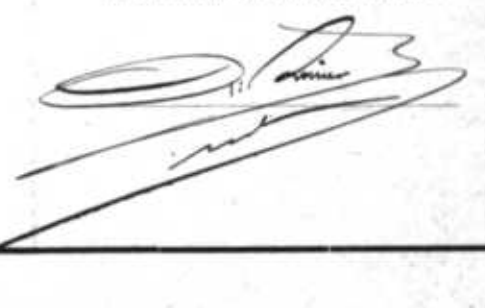
Henriette Arnold

Signatures des témoins :

Emile Arnold père à Lausanne

Bonsson Jean à Orbe

L'officier de l'état civil :



N° 331

Debétaz & Duruzzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Debétaz, Albert-Frédéric-Charles**, Expéditeur,
de Fey domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Lausanne le neuf Mai mil huit cent septante-sept
fils de Albert Frédéric Debétaz, comptable

et de Fanny Félicie Monnet, sa femme, domiciliée à Lausanne

2° **Duruzzel, Zélie-Louise dite Marie**, Comptable,
de Bussy d'Arandon domiciliée à Granges,
Célibataire,

née à Trey le vingt-deux Septembre mil huit cent septante-trois
fille de Louis Duruzzel, Charpentier

et de Vincent née Cornaz, sa femme, domiciliée à Granges

Les publications ont eu lieu à Fey, à Granges, à Lausanne et à Bussy
les deux et trois septembre mil huit cent quatre-vingt deux deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Fey

Lausanne Bussy & Granges

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fey, Arandon & Granges.

Signatures des époux :

Debétaz Albert

Debétaz Marie

Signatures des témoins :

Ami Decrovet à Granges

Gibrey Ingénieur à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 332

RoCHAT et JoINEY

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **RoCHAT, Samuel-Louis**, _____ mariage,
de L'abbaye _____ domicilié à Lausanne,
Célibataire _____

né à Lausanne le dix-huit décembre _____ mil huit cent septante-quatre,
fils de feu Samuel Marc Louis RoCHAT
et de Renée Henriette Saget, sa veuve à Lausanne

2° **JoINEY, Marie-Elizabeth**, _____ mariage
de Roment (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne
Célibataire _____

née à Monthey (Valais) le vingt-deux mai _____ mil huit cent septante-trois,
fille de Pierre Marie Baptiste JoINEY, journalier
et de Philomène née Ayet, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romont et L'abbaye les
six et sept septembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
L'abbaye, Lausanne & Romont

Signatures des époux :

Samuel RoCHAT
Elizabeth RoCHAT

Signatures des témoins :

Priede
E. Buisson } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil
de L'abbaye & Romont.

N° 333

Stockli et Weibel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf* *Septembre* mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Stockli, Jaques-Paul,* *Comptable,*

de *Wahlern (Seme)* domicilié à *Lausanne,*

Célibataire

né à *Lausanne* le *deux-neuf* août mil huit cent *septante-quatre,*

fils de *Benedict Stockli, absent*

et de *Jeanne Louise Jaquier sa femme, domiciliée à Lausanne*

2° *Weibel, Eliza-Marie,* *sans profession*

de *Niederbipp (Seme)* domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire,

née à *Lausanne* le *vingt-quatre* *Octobre* mil huit cent *septante-quatre*

fille de *Francis Isaac Weibel, approuvé à Lausanne*

et de *Marie Marie Fanny Catherine Charbon, sa femme,*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Niederbipp et Wahlern, les deux*
et treize *Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-deux* *deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Wahlern, Lausanne & Niederbipp

Communiqué: à l'Etat Civil de
Schwarzendurg & Niederbipp

Signatures des époux :

Paul Stockli
Marie Stockli

Signatures des témoins :

J. Weibel
J. Rouge } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 334

Weibel et Lüthi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Weibel, Frédéric, Charretier,

de Grossaffoltern (Berne) domicilié à Sausanne,

célibataire,

né à Grossaffoltern le trente-un Mars mil huit cent soixante-sept,

fils de feu Benedict Weibel

et de feu Susanna née Buchli,

2° Lüthi, Verena, Cuisinière,

de Bleienbach (Berne) domiciliée à Sausanne,

Célibataire,

née à Arngenthal (Berne) le premier novembre mil huit cent soixante-cinq,

fille de Frédéric Lüthi, tailleur de limes,

et de Barbara Ingold, sa femme, domiciliés à Arngenthal,

Les publications ont eu lieu à Grossaffoltern, Sausanne et Bleienbach les trois et quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Grossaffoltern, Sausanne et Bleienbach.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Grossaffoltern et de Bleienbach

Signatures des époux :

Frédéric Weibel
Verena Weibel

Signatures des témoins :

Benedict Weibel
Georg Lüthi } Sausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 335

Loewer & Guaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14
décembre 1909 déclaré exécutoire le
9 avril 1910, le Tribunal civil du district
de Lausanne a décerné par le divorce
le mariage inséré ci-dessus.

Le divorce a été prononcé aux
terres du mari en vertu de l'article 46
B. de la loi fédérale du 24 Dec 1874

Lausanne le 16 Avril 1910
L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Loewer, César,** *adjoind au téléphone*
de Lavigny domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne le huit Juillet mil huit cent soixante-six,
fils de César David Emmanuel Loewer, fonctionnaire postal à Lausanne,
et de feu Anne Madeleine Tritter, sa femme,

2° **Guaz, Janny-Suzanne,** *sans profession*
de L'Isle domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Lausanne le deux décembre mil huit cent septante-cinq
fille de Charles Guaz, maître charpentier,
et de Marie Elise Delafontaine, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à L'Isle, Lavigny et Lausanne les vingt-sept
vingt-neuf & trente deux mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lavigny, Lausanne & L'Isle

Communiqué : à l'Etat Civil de
Villars & Mens & L'Isle.

Signatures des époux :

C. Loewer

Janny Loewer

Signatures des témoins :

H. Zbinden
C. Zbinden Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 336

Guelpa-Cichetto et Lecoultre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guelpa-Cichetto, Placide-Eugio Paolo**, *Maire*

de Ternengo [Novare] Italie domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Ternengo le vingt-neuf Juin mil huit cent Septante,

fils de Celeste Guelpa-Cichetto, négociant

et de Vincenza Giorda, sa femme, domiciliés à Ternengo

2° **Lecoultre, Adèle-Eugénie-Émilie**, *Célibataire*

de Chenit domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née au Brassus le dix-neuf Juin mil huit cent soixante-huit

fille de Charles Henri Lecoultre, manoeuvre

et de Fanchette Eugénie née Longchamp, domiciliés à Morges.

Les publications ont eu lieu à *Sentier*, au Brassus, à Lausanne et à Ternengo les onze, treize et vingt-huit août mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Lausanne, du Sentier et du Brassus. 4° Acte de Ternengo. 5° Déclaration de Validité. Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces 11^e et 5 sont déposés dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie de l'Etat Civil au Sentier.

Signatures des époux :

Guelpa Placide
Emilie Guelpa

Signatures des témoins :

Guelpa Ambroise à Lausanne
Henri Lecoultre à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 337

Rochat et Bussy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rochat, Alfred-Samuel*, agriculteur de *Lieu et de L'Abbaye*, domicilié aux *Charbonnières*, célibataire

né aux *Charbonnières*, le vingt mars mil huit cent *Septante-dix*, fils de *Jules Alfred Rochat*, agriculteur aux *Charbonnières*, et de *Lucie Marie Melanie* née *Rochat*, sa femme

2° *Bussy, Alice-Emma-Marthe*, de *Crissier* domiciliée à *Pontarlier* France, célibataire

née à *Pampigny* le dix-huit avril mil huit cent *Septante-sept* fille de *Emile Henri Bussy*, gérant, domicilié à *Pontarlier* et de *Antoinette Françoise* née *Baudat*, sa femme

Les publications ont eu lieu au *Lieu*, à *L'Abbaye*, à *Crissier* et à *Pontarlier* les huit et onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil du
Lieu

Communiqué : à l'état civil du
Lieu, de *L'Abbaye* & de *Romanel*.

Signatures des époux :

Samuel Rochat
Alice Rochat

Signatures des témoins :

Emma Rey - Bussy
Edouard Rey les deux à *Bussy / Morgey*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 338

Schneider & Grobet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Schneider, Emile,** linneur,
de Langenbruck / Bâle Campagne, domicilié à Vallorbes,
célibataire,

né à Länfelfingen le quatre octobre mil huit cent soixante,
fils de feu Jean Schneider
et de feu Marie née Degen

2° **Grobet, Marie-Rose-Julie,** tailleuse de linens,
de Vallorbes domiciliée à Vallorbes
célibataire,

née à Vallorbes le seize Septembre mil huit cent septante,
fille de François Grobet, ouvrier de fabrique,
et de Rose Susanne née Marthey, à Vallorbes,

Les publications ont eu lieu à Vallorbes et Langenbruck les vingt-dix et
vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Vallorbes

Signatures des époux :

Emile Schneider
Marie Schneider

Signatures des témoins :

François Grobet
Rose Grobet Vallorbes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Langenbruck & Vallorbes

N° 339

König & Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Un jugement rendu le 5 février 1906, déclaré exécutoire le 10 mars 1906, le Tribunal civil au district de Vevey, a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 145 § 1 de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Le mariage a été célébré le 15 mars 1906

L'Officier de l'état civil :

Roman

Aujourd'hui trois octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o König, Jean, mécanicien,

de Wiggiswyl (Berne) domicilié à Echmatten

célibataire,

né à Alpnach (Obwald) le dix septembre mil huit cent septante,

fils de défunt Frédéric König,

et de Madeleine née Imhof, domiciliée à Olten,

2^o Clerc, Suzanne-Louise, sans profession,

de Ecublens & de Orsier domiciliée à Echmatten,

célibataire,

née à Ecublens le premier septembre mil huit cent septante-huit

filles de Louise Clerc, domiciliée à Ecublens,

et de

Les publications ont eu lieu à Münchenbuchsee (Wiggiswyl) Echmatten, Ecublens et Orsier, les dix et onze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de

Romay

Signatures des époux :

Jean König

Louise König

Signatures des témoins :

Henri Duret

Jakob Frei

à Prulligny

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand, Subr.

N° 340

Gillieron & Vogelrang

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gillieron, John-Alphonse*, Coiffeur, de Servion domicilié à Lansanne, célibataire,

né à Lansanne le vingt-un février mil huit cent septante-sept fils de Jean Pierre Gillieron, négociant

et de Lucie Elina Meylan, sa femme, domiciliés à Lansanne,

2^o *Vogelrang, Julia*, femme de chambre, de Gebensdorf (Ugovie) domiciliée à Vevey, célibataire,

née à Derendingen (Solence) le dix avril mil huit cent septante-cinq fille de Henri Vogelrang, Coiffeur

et de Marie Ursule née Schwingrubel, domiciliés à Derendingen.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Vevey, Servion & Gebensdorf, les treize, quatorze et quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Servion, Gebensdorf, Lansanne & Vevey

Signatures des époux :

John Gillieron
Julia Gillieron

Signatures des témoins :

E. Maget
H. Lorenz Lansanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Oron, Gebensdorf & Vevey

N° 341

Pittel et Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six octobre mil huit cent quatre-vingt-
six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pittel, Joseph-Frédéric**, Journalier,
de Enarrens domicilié à Luxembourg,
Célibataire,

né à Luxembourg le vingt-deux octobre mil huit cent septante-trois,
fils de François Pittel, horticulteur

et de Marie Esther Luvanchy, sa femme, domiciliés à Luxembourg

2° **Gilliéron, Janny-Louise-Émilie**, Cassière,
de Carreuge & de Reptaz domiciliée à Luxembourg,
Célibataire,

née à Luxembourg le vingt-neuf septembre mil huit cent septante-quatre,
fille de Jules Gilliéron, caissier de banque

et de Louise Sophie Wuerchoz, sa femme, domiciliés à Luxembourg

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, Enarrens, Carreuge & Reptaz, les
treize, quatorze & quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Luxembourg, Carreuge, Reptaz & Enarrens.

Communiqué: à l'Etat Civil de
L'Isle, Mézières & Corveller

Signatures des époux :

Pittel
J. F. Pittel

Signatures des témoins :

J. Pittel
H. Steina } à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

8-246

N° 342

Favre & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six octobre mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Favre, Charles**, marieur-carré,
de Savigny a forest domicilié à Lussanne,
célibataire

né à Savigny le vingt quatre Janvier mil huit cent septante six
fils de Charles Louis Favre, agriculteur Vert chez les Blancs,
et de Leuc Suzanne née Venthron

2^o **Regamey, Rosine-Suzette**, Cuisinière,
de Lussanne, domiciliée à Pully,
célibataire

née au Mont le onze février mil huit cent septante quatre
fille de feu Jules Regamey
et de Rosalie née Vinay La Veuve au Mont

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Pully, Savigny a forest, les six,
neuf et douze Septembre mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Savigny, forest, Lussanne &
Pully

Signatures des époux :

Charles Favre
Rosine Favre

Signatures des témoins :

Blanc J
J. Martignier } a Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: a l'Etat Civil de
Savigny, forest & Pully

N° 343

Despland & Addor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Despland, Georges,** employé postal,
de Grandson domicilié à Lundanne,
Célibataire

né à Lutry le dix novembre mil huit cent septante-trois,
fils de Henri Théodore Despland, absent,
et de Jeanne Louise née Dierens, la femme née Lutry

2° **Addor, Sophie,** Cuisinière,
de Vuilleboeuf domiciliée à Lundanne,
Célibataire

née à Brethommères le quatorze Janvier mil huit cent soixante-huit
fille de François Samuel Addor, agriculteur,
et de Lise Rosine née RoCHAT, la femme, les deux à Vuilleboeuf.

Les publications ont eu lieu à Grandson, Vuilleboeuf & Lundanne, les seize & dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Grandson, Vuilleboeuf & Lundanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Grandson & Baulmes

Signatures des époux :

Georges Despland
Sophie Despland

Signatures des témoins :

Auguste Addor
Louis Bovey les deux à Lundanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 344

Hercod et Lehmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hercod, Robert-Lucien**, _____ Professeur, _____

de Château-d'Oex _____ domicilié à Tavel sur Blarant, _____

Célibataire _____

né à Esertines près Vuarrens le trente Janvier mil huit cent septante-six _____

fils de Charles Eugène Hercod, Professeur, _____

et de Julie née Genin, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o **Lehmann, Alice**, _____

de Vechygen | Berne | _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Lausanne le deux novembre _____ mil huit cent septante-sept _____

fille de Philippe Lehmann, négociant, _____

et de Susanne Marie Dissat, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Oex & L'Étrivaz, Vechygen & le Châtelard, les dix & onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Montreux.

Signatures des époux :

R. Hercod

Alice Lehmann

Signatures des témoins :

J. Frein

François Cevay, } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Château-d'Oex, Montreux & Vechygen

N° 345

Antenen et Heberlé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Antenen, Charles-Frédéric-Albert**, commis postal,

de Orpund (Suisse) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le quatre mai mil huit cent septante-dix

filz de Abraham Antenen, cordonnier

et de Nanette Gubi, la femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Heberlé, Augustine-Ida**,

de Rolle domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le cinq avril mil huit cent septante-dix

fille de feu Jean-Jacques-Charles Heberlé

et de Véroine-Delphine Fokud, la veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rolle et Orpund, les dix, sept et huit septembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Orpund, Rolle et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Genève et Rolle

Signatures des époux :

Ch. Antenen

Ida Heberlé

Signatures des témoins :

J. Antenen à Lausanne

A. Heberlé à Rolle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne, rendu en date du 30 mars 1878, déclaré définitif et exécutoire le 3 avril 1878, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 8 mai 1878.

L'officier de l'état civil :

Heberlé

N° 346

Grobety et Boss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Grobety, Jules-Marc-Victor**, voyageur de commerce

de Pully & de Ballaigues _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières noces d'Elise Amette Julie Regamey de le vingt-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize _____

né à Lausanne le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de feu Louis Jules Jacques Grobety _____

et de Louise Marie née Corboz, sa veuve à Lausanne _____

2^o **Boss, Maria-Ida**, _____ sans profession

de Langnau (Bienne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne le vingt-un Mai _____ mil huit cent septante-six _____

fille de feu Christian Boss _____

et de feu Anna Barbara Graf, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Pully, Ballaigues Langnau & Lausanne
le dix septembre mil huit cent quatre-vingt dix huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

acte de décès de la femme de

l'époux _____

Certificats de publication de Pully,

Ballaigues, Langnau & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel, Ballaigues & Langnau _____

Signatures des époux :

*J. Grobety**M. Boss*

Signatures des témoins :

Gaston Kichenmaur
à Genève*Pauline*
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 347

Décosterd & Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six octobre* mil huit cent quatre-vingt-

six-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Décosterd, Jules,* *marié*

de *Esserté* domicilié à *Montpreveyres,*

célibataire,

né à *Ferrières* le *dix-sept septembre* mil huit cent *septante-cinq*

fils de *Saint-François Décosterd*

et de *Elise née Wis,*

2° *Gindroz, Rosalie Augusta,* *mariée*

de *Montpreveyres* domiciliée à *Montpreveyres,*

célibataire,

née à *Savigny* le *sept décembre* mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *Jules Gindroz*

et de *Charlotte Lydie née Lavanchy.*

Les publications ont eu lieu à *Montpreveyres & à Esserté* les *vingt & vingt-trois*
sept mil huit cent quatre-vingt six-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

intimation de l'état civil de

Cesselles

Signatures des époux :

Décosterd Jules

Décosterd Augusta

Signatures des témoins :

E. Boray

A. Regassier *l'épouse*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 348

Rossetti et Rossetti

née Mérioz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rossetti, Joseph-Etienne-Ignace**, *secrétaire*,

de Miggliandone (Novare) Italie, domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Miggliandone, le trente-un juillet mil huit cent soixante-cinq,

fils de Joseph Rossetti, *secrétaire*,

et de Delphine Antonelli, domiciliés à Miggliandone,

2° **Rossetti née Mérioz, Marie-Delphine**, *ménagère*,

de Miggliandone, domiciliée à Lansanne,

veuve en premières nocces de Jean Baptiste Michel Rossetti aîné le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-seize,

née à Martigny-Ville (Valais) le trente décembre mil huit cent soixante-trois,

fille de Antoine Mérioz, absent,

et de feu Marie-Christine Pict, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lansanne & à Miggliandone, les vingt et vingt-huit aout mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Actes de décès du père de l'Epouse 3° Dispense de l'empêchement d'affinité 4° Promesse de mariage 5° Certificats de publication de Miggliandone 6° Dit de Lansanne 7° Déclaration de Validité 8° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 2 3 5 7 sont déposées dans ses archives

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Joseph Rossetti
Rossetti Delphina

Signatures des témoins :

Carrara Gottardo
Vasina Gauduzio à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 349

Chapuis et Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Jaques-Louis,** employé postal,
de Romanet & Lausanne _____ domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Romanet le dix Janvier _____ mil huit cent soixante-huit _____

fil de Jean Jaques Louis Chapuis, décédé,

et de Françoise née Suchet, sa veuve à Romanet,

2° **Masson, Cécile-Henriette-Euphrosine,**

de Châtelard Montreux _____ domiciliée à Vérey ^{Ill. de Morges},
célibataire,

née à Vérey, le quatre octobre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fille de Jules Masson, décédé

et de Henriette Louise née Remond, sa veuve à Vérey

Les publications ont eu lieu à Romanet, Châtelard, Vérey & Lausanne, les
dix-sept et vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Romanet, Châtelard, Lausanne et

Vérey

Communiqué : à l'état civil de

Romanet, Montreux & Vérey

Signatures des époux :

Louis Chapuis

Cécile Chapuis

Signatures des témoins :

M. G. G. G.

J. Amisler } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 350

Cherrex et Spychiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cherrex, Louis-Antoine-Félix**, Entrepreneur

des Planches (Montreux) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix-huit Juillet mil huit cent septante-deux

fils de Georges Jean Louis Cherrex, Entrepreneur,

et de Marie Georgine Louise Hrieg, sa femme, domiciliée à Lausanne

2^o **Spychiger, Julie-Marguerite**, sans profession

de Seeburg | Berne | domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt-quatre novembre mil huit cent septante-trois,

fille de Daniel Frédéric Spychiger, négociant

et de Marguerite Pauline Blesi, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Seeburg & aux Planches, les treize et quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Seeburg & des Planches.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Montreux & Seeburg

Signatures des époux :

Louis Cherrex
Julie Cherrea

Signatures des témoins :

L. Cherrea Hrieg
Spychiger
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bueang Suber

N° 351

Gyger
Geiger et Tresse née Lafond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Geiger, Ferdinand-Gustave*, agriculteur,

de Gessenay (Berne) domicilié à Bex

veuf de Marie Fanny Louise Madeleine Geiger née Michaud d'ès le onze Janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

né à Bex le vingt-neuf mai mil huit cent cinquante-trois

fils de feu Jean Ulrich *Gyger*

et de feu Susanne Louise née Bath

2^o *Tresse née Lafond, Caroline*, ménagère,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

divorcée d'Antoni Charles Elie Tresse d'ès le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Lausanne le vingt-cinq Janvier mil huit cent Soixante-trois,

filles de feu Jean Louis Lafond

et de feu Louise née Borgognon

Les publications ont eu lieu à Bex, Lausanne & Gessenay, les dix-sept, et dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Bex

Signatures des époux :

Gustave Geiger
Caroline Geiger

Signatures des témoins :

Samuel Porel
Josephine Nicolas } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Suba

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gessenay de Bex

Par décision du 5 septembre 1915
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que... le nom de famille
de l'époux... et de son père
soit orthographié *Gyger*
et non pas *Geiger*

Lausanne, le 11 septembre 1915
L'Officier de l'état civil :

N° 352

Borel et Nicolas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Borel, Samuel**, _____ *Caviste*,de *Fozel et de Lutry* _____ domicilié à *Lausanne*,*Célibataire* _____né à *Fozel* le onze *Juillet* _____ mil huit cent *Soixante-neuf* _____fils de *leur Jean Louis Borel* _____et de *leur Louise née Gillieron, sa femme* _____2^o **Nicolas, Joséphine**, _____ *Cuisinière*,de *Epalinges* _____ domiciliée à *Lausanne*,*Célibataire* _____née à *Epalinges* le quinze *Novembre* _____ mil huit cent *Soixante-sept* _____fille de *Jean Claude Nicolas, agriculteur à Epalinges* _____et de *leur Jeanne Susanne née Corbaz, sa femme* _____Les publications ont eu lieu à *Fozel, Lutry, Lausanne & Epalinges* le dix-
sept *Septembre* mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ *actes de naissance des Epoux*_____ *Promesse de mariage*_____ *Certificats de publication de*_____ *Fozel, Lutry, Lausanne & Epalinges*

_____ *Communiqué: à l'Etat Civil de*_____ *Fozel, Lutry & Epalinges* _____

Signatures des époux :

*Samuel Borel**Joséphine Borel*

Signatures des témoins :

*Gustave Guiguer**Caroline Guiguer*

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

N° 353

Chapuis et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Louis-Samuel**, _____ *Serviteur*, _____

de Vinzel _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né au *Hâvre* le vingt-trois Mai _____ mil huit cent *Septante-six* _____

fil de *Louis Marc François Chapuis, représentant de Commerce* _____

et de *Louise née Petitpierre, sa femme, domiciliée à Lausanne* _____

2° **Rochat, Julie**, _____ *Comptable* _____

de *L'abbaye de la Vie* _____ domiciliée au *Mont d'Or* *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née au *Mont* le vingt-trois Mai _____ mil huit cent *Septante-huit* _____

filie de *Charles Louis Jacob Rochat, Instituteur*, _____

et de *Emette née Belot, sa femme, domiciliée au Mont* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, au lieu, à L'abbaye, à Vinzel & au Mont* les *treize & seize* *Septembre* mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Vinzel Lausanne, L'abbaye, de la Vie & Le Mont _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Gilly, L'abbaye, de la Vie & Romanel* _____

Signatures des époux :

Louis Chapuis _____

Julie Chapuis _____

Signatures des témoins :

M. Wilson _____

A. Delafontaine _____

L'officier de l'état civil :

A. Renaud _____

N° 354

Jaton et Baumgartner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaton, Charles-Alphonse**, Benlanger,
de Villars-Mendraz domicilié à Lapraz
veuf de Rosine Delacretaz ais le denze civil mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Orbe le quinze décembre mil huit cent soixante-trois
fils de son Pere Daniel Jaton
et de Marguerite Sophie née Roulin domiciliée à Orbe

2° **Baumgartner, Rosine-Marie**, sans profession
de Lapraz domiciliée à Lapraz
célibataire

née à Lapraz le quinze Mai mil huit cent septante-trois
fille de son Pere Baumgartner
et de Louise Henriette née Belin domiciliée à Lapraz

Les publications ont eu lieu à Lapraz & à Villars-Mendraz les deize & dize
sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

introduction de l'Etat Civil de
Romainmôtier

Signatures des époux :

Alphonse Jaton
Rosine Jaton

Signatures des témoins :

Ed. Kirchhofer Jaccottet
M. Meystra les deux à Lapraz

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Jaton

Communiqué: à l'Etat Civil de
St Cerges & Romainmôtier

Par décision du 20 octobre 1949
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique soit or-
thographié Jaton, et non pas
Jatton

Lausanne, le 24 octobre 1949
L'officier de l'état civil:

[Signature]
suppléant

Communiqué à St. Cerges et Romainmôtier

N° 355

Thuillard et Kennard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thuillard, Jules-César**, Employé au Dép't des Finances,
de Froidville domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Chêne & Paquier le vingt-cinq mai mil huit cent septante-trois
fils de Jean Abram Thuillard, agriculteur

et de Louise née Pentlivres, sa femme, domiciliée à Chêne & Paquier,

2° **Kennard, Lydie-Mélanie**, Régente,
de Cugy & de Boulens, domiciliée à Lausanne,
Célibataire

née à Cugy le quatorze février mil huit cent soixante-huit

filles de feu Jean Louis Kennard

et de Louise Rosette née Blanc, sa veuve, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Froidville, Cugy & Boulens les
vingt, vingt-deux et vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Froidville
Lausanne, Cugy & Boulens

Signatures des époux :

C. Thuillard
L. Thuillard

Signatures des témoins :

Jrs. Thuillard
J. Duvet
E. Decoster
à Pontarlier

L'officier de l'état civil :

de Muzard

Communiqué : à l'Etat Civil de
Poliez-le-Grand & St Pierre

N° 356

Singer et Singer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Singer, Pierre-Henri,** Négociantde Davos (Grisons) domicilié à Lausannecélibatairené à Yveronne le vingt-cinq Janvier mil huit cent septantefils de Jean Singer, négociant à Romeet de feue Fanny Kamenzich2^o **Singer, Natalina,** sans professionde Davos domiciliée à Lausannecélibatairenée à Rome le vingt-trois décembre mil huit cent septante-troisfille de feu Pierre Singeret de feue Cecile MorellLes publications ont eu lieu à Davos & à Lausanne le vingt-quatre septembre
mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deDavos & Lausanne

Signatures des époux :

Pierre-Henri SingerNatalina Singer

Signatures des témoins :

HansRobert Morell Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Meunier

6-244

N° 357

Bercher et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bercher, Charles-Valentin-Georges**, employé de commerce de Etoy domicilié à Genève, célibataire,

né à Aubonne le vingt-trois juillet mil huit cent soixante-sept fils de feu François Alexandre Bercher et de feu Marie Françoise Seltiard, sa femme

2° **Regamey, Jeanne-Lucie**, sans profession, de Lausanne & Savigny domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Neuchâtel le dix-huit avril mil huit cent soixante-neuf fille de Emile Louis Regamey, typographe et de Marie Constance Sellenbach, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Etoy, Genève, Lausanne & Savigny le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Genève

Signatures des époux :

C. V. Bercher
Lucie Bercher

Signatures des témoins :

F. Regamey
L. Sandoz Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Quanaud, subr

Communiqué : à l'Etat Civil de St-Prix, Genève & Savigny

N° 358

Regamey et Caddoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Jules-Etienne,** _____

de Landanne _____ domicilié à Prangins _____

divorcé de Julie Dufour dès le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-seize _____

né à Echalinges le vingt-neuf juin _____ mil huit cent cinquante-neuf _____

fil de feu Jacques Louis Regamey _____

et de feu Madeleine Elisabeth née Luche, sa femme, _____

2° **Caddoux, Angélique-Véronique** _____

de Decize (Haute Saône) _____ domiciliée à Céligny _____

Célibataire, _____

née à Decize le onze août _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de feu Joachim Caddoux _____

et de Eugénie Vernez, sa veuve à Decize _____

Les publications ont eu lieu à Prangins, Céligny, Landanne & Decize les
dix, onze, treize & dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de

Decize

Signatures des époux :

Regamey Jules
Véronique Regamey

Signatures des témoins :

Müller & Co
Georgy Henard

L'officier de l'état civil :

R. Bureau

Communiqué : à l'Etat Civil de

Decize & Céligny et à la Chancellerie
de _____

Par jugement rendu le 27 Septem-
bre 1901 déclaré définitif et exécutoire
le 13 Décembre suivant, le Tribunal
civil du district de Landanne a dit non
pas le divorce le mariage invoqué ci-contre

Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'article #6 §. 2 de la
loi fédérale du 24 décembre 1874.

Le Tribunal a en outre prononcé
que Regamey ne pourra pas contracter
un nouveau mariage avant trois ans
dés l'exécution du présent jugement.

Landanne le 14 Décembre 1901

L'off. de l'Etat Civil :

[Signature]

N^o 359

Suter et Genet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Suter, Jules,* _____ *nettoyeur,* _____

de *Kölliken (Argovie)* _____ domicilié à *Lanmann*, _____

célibataire, _____

né à *St. Gingolp* _____ le *vingt-trois Mai* _____ mil huit cent *soixante-dix* _____

fils de *M. Samuel Rodolphe Nicolas Suter,* _____

et de *Mme Julie Escléard, sa femme* _____

2^o *Genet, Rosine-Sophie,* _____ *Cuisinière,* _____

de *Eclagnens* _____ domiciliée à *Eclagnens*, _____

célibataire, _____

née à *Penay* le *dix février* _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

fille de *Vincent Genet, piennier,* _____

et de *Marie Elise nie Escléard, sa femme,* domiciliée à *Eclagnens*, _____

Les publications ont eu lieu à *Kölliken Eclagnens* à *Lanmann* les *vingt-deux*
et vingt-quatre Septembre mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *Actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificats de publication de*
Kölliken Lanmann & Eclagnens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Kölliken & Echallens. _____

Signatures des époux :

Jules Suter
Rosine Suter

Signatures des témoins :

Jules Braun
Emile Tamm *Lanmann*

L'officier de l'état civil :

Al. Brunel Suter

N° 360

Baudin et Jaccottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 18 juillet mil neuf cent cinq déclaré exécutoire le six octobre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit bon par le divorce, le mariage inexist et contre le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne le 13 octobre 1905
l'Officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baudin, Alfred-Samuel**, bourgeois

de Mollens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Yverl le cinq novembre mil huit cent septante-sept

fil de Jules-Antoine Baudin, agriculteur

et de Marie-Joséphine Philomène née Jacquin, sa femme, les deux à Baudin,

2° **Jaccottet, Louisa-Jeanne**, blanchisseuse,

de Echallens domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le vingt-cinq mai mil huit cent septante-sept

filles de Pierre-Abram Samuel Jaccottet, décédé,

et de Jeanne-Suzanne Kimmertlin née Berjeaud, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Mollens, Echallens & Lausanne les vingt-deux et vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mollens, Echallens & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Mollens & Echallens

Signatures des époux :

Alfred Baudin

Louisa Baudin

Signatures des témoins :

Jules Baudin
à Bettendorz

[Signature] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 361

Gorgerat et Liardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gorgerat, Louis-Fritz-George**, *Commerçant*
de *Bussigny sur Morge* domicilié à *Lausanne*,
célibataire,

né à *Lausanne* le *treize* octobre mil huit cent *cinquante-neuf*

fils de *David Louis Gorgerat*, *absent*,

et de *feue Julie Sophie Morier*, *sa femme*

2° **Liardet, Louise-Caroline**, *sans profession*,

de *Belmont / Lausanne* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Belmont* le *dix-huit* décembre mil huit cent *cinquante-neuf*

fille de *feu Jean Marc Liardet*

et de *feue Pauline née Delomay*, *sa femme*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Belmont & Bussigny* les *vingt*,
vingt-deux et vingt-trois Septembre mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bussigny, Belmont & Lausanne

Communiqué : *à l'Etat Civil de*

Bussigny & Pully

Signatures des époux :

L. Gorgerat

Louise Gorgerat

Signatures des témoins :

Marius Grandjean

T. Ramel-Robert

L'officier de l'état civil :

de Mueand, etc.

N° 362

Matthey et Cornetet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matthey, Emile-Edonard**, commis au J. S. de Vallorbes domicilié à Landanne, célibataire,

né à Vallorbes le cinq septembre mil huit cent septante-deux fils de Frédéric Samuel Matthey, agriculteur, et de Caroline-Françoise née Matthey, domiciliés à Vallorbes

2^o **Cornetet, Lydie-Janny**, sans profession, de Beaumont | Delle | France, domiciliée à Biemme, célibataire,

née à Beaumont | Delle | le quatorze décembre mil huit cent septante-quatre, fille de Abel Cornetet, horloger, et de Joséphine Matusfert, sa femme, domiciliés à Biemme,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Vallorbes, Biemme & Beaumont, les treize, quatorze & dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux
- Consentement des parents de l'Epouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Vallorbes Beaumont, Landanne & Biemme.

Signatures des époux :

Matthey
Lydie Cornetet

Signatures des témoins :

Matthey à Vallorbes
Cornetet Abel à Biemme

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes & Biemme & à la Chancellerie C^{te}

N° 363

Pache - Hofmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pache, Henri-Louis,**

de Epalinges domicilié à Vandanne

célibataire,

né à Chancy de Vandanne le seize octobre mil huit cent septante-dix

fil de Jean Claude Pache, agriculteur à Renens

et de Marie Sophie Jacot, sa femme, décédée.

2^o **Hofmann, Anna-Marie-Madeleine,**

de Kirchdorf (Suisse) domiciliée à Lutry

célibataire,

née à Arrex près Sion le douze juin mil huit cent septante-dix

filles de Nicolas Hofmann, tonnelier, à Lutry

et de Rosine née Pochon, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Vandanne, Lutry et Kirchdorf les vingt-quatre et vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Kirchdorf, Epalinges, Lutry et Vandanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges

Kirchdorf et Lutry

Signatures des époux :

Henri Louis Pache

Anna. Pache.

Signatures des témoins :

M. P. P.

L. P.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 364

Lietta et Domenjoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

¹⁻²⁰¹ Aujourd'hui dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lietta, Jean,* Coiffeur,

de *Lausanne* domicilié à *Lausanne,*

célibataire,

né à *Lausanne* le vingt-neuf septembre mil huit cent septante-cinq

fils de *Fortuni Lietta, décédé,*

et de *Fanny Favrat, sa femme, décédée,*

2° *Domenjoz, Jeanne-Clara-Julie,*

de *Pully* domiciliée à *Lausanne,*

célibataire,

née à *Lausanne* le douze avril mil huit cent septante-deux

filles de *Marc Emile Domenjoz, déménageur,*

et de *Jeanne Bissat, sa femme, les deux à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Pully* les vingt et vingt-deux septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne - Pully.

Communiqué : à l'état civil de *Pully.*

Signatures des époux :

Jean Lietta
Clara Domenjoz Lietta

Signatures des témoins :

Baut
Jean Domenjoz } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 365

Chavan & Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chavan, Henri-Jean-Louis**, plâtrier-peintre,
de Pully domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne le vingt-six juillet mil huit cent septante-trois,

fil de Jean Samuel Chavan, plâtrier-peintre

et de Marie Charlotte Borel, sa femme, domiciliée à Lausanne

2^o **Bovey, Marie-Louise-Elisabeth**, Conturière,

de Romanet et de Cheseaux domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Cheseaux le premier juin mil huit cent septante,

filles de Charles Benjamin Bovey, ouvrier de Campagne à Morrens,

et de feue Jeanne Susanne née Chavan, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romanet, Cheseaux & Pully, les
vingt-vingt-un & vingt-deux septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pully

Lausanne, Romanet & Cheseaux

Signatures des époux :

Henri Chavan

Marie Chavan

Signatures des témoins :

Jean Chavan

Louis Chavan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 366

Brodbeck et Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brodbeck, Martin**, _____ peintre d'enseignes,

de mittelstadt (Utah) Wurtemberg, _____ domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Mittelstadt le quinze décembre _____ mil huit cent septante-trois,

fils de feu Jean Frédéric Brodbeck _____

et de feu Anna Barbara née Müller _____

2^o **Mottet, Emma**, _____ couturière,

de Henniez _____ domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le seize novembre _____ mil huit cent septante-deux

fille de feu Benjamin Mottet _____

et de Elisabeth Schumann, sa veuve à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Henniez et Mittelstadt les trente-deux et premier septembre mil huit cent quatre-vingt-deux-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux. Promesse de mariage. Certificats de publication de Lausanne et Henniez. Dit de Mittelstadt. Permis au Département de Justice et Police constatant que le certificat de Mittelstadt est déposé dans les archives _____

Signatures des époux :

Brodbeck Martin
Emma Brodbeck

Signatures des témoins :

Abraham Weber à Lausanne
Charles Huber à Berne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie Ch _____

à l'Etat Civil de Genève _____

Par décision du 16 septembre 1915, le Grand Conseil du canton de Berne a accordé la naturalisation bernoise aux époux désignés ci-dessus qui ont en même temps acquis le droit de bourgeoisie de la commune de Bremgarten près Berne.

Inscrit sur avis de la Direction de la Police du canton de Berne.

Lausanne, le 14 janvier 1916.

L'officier de l'état civil :

Jucel

avisé les et. civ. de Granges et de Zollikofen.

Récepié du 11.1.16.

N° 367

Pelet & David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pelet, Emile**, _____ *l'oulangier*,
de *Peyres & Possens* _____ domicilié à *feu* _____
célibataire _____

né à *feu* le dix-sept mai _____ mil huit cent septante _____

fils de *feu* Daniel Pelet _____

et de *Marie* née *Dill*, à *feu* _____

2^o **David, Pina**, _____ *ménagère*,

de *Ruycos & de Vintrebouf* _____ domiciliée à *Ruycos*, _____

célibataire _____

née à *Ruycos* le trois mai _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de *Leonard* David, agriculteur à *Ruycos*, _____

et de *feue* *Esther* *françoise* née *Wagnières*, _____

Les publications ont eu lieu à *feu*, *Ruycos*, *Vintrebouf & Peyres & Possens*,
les vingt-un et vingt-deux septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *autorisation de l'état civil de feu* _____

Signatures des époux :

Emile Pelet

Pina David

Signatures des témoins :

Fritz Gysler

Lydia Bulli *Justauc*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 368

Gysler et Rubli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gysler, Fritz**, _____ Monsieur _____
de Langnau (Suisse) _____ domicilié à Lausanne _____
célibataire _____

né à Lausanne le vingt-trois novembre _____ mil huit cent septante-trois, _____
fils de feu Frédéric Gysler _____

et de Julie Jeanne Françoise Favre, sa veuve à Couvet _____

2^o **Rubli, Bertha Lydia**, _____ Capiste _____
de Effingen (Argovie) _____ domiciliée à Pully-Chassaux _____
célibataire _____

née à Pully-Chassaux le sept mars _____ mil huit cent septante-sept _____

fille de feu Henri Hermann Rubli, _____

et de Elise Henriette née Gutknecht, sa veuve à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Langnau, Lausanne, Effingen & Pully _____
les six et sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publications de _____

Langnau, Lausanne, Effingen et Pully _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Langnau, Effingen & Romanel. _____

Signatures des époux :

Fritz Gysler
Lydia Gysler

Signatures des témoins :

Blanc F. de
E. Meylan Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 369

Dénéciaz & Herminjard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dénéciaz, Paul*, employé au château,
de *Chardonne & de Puidoux* domicilié à *Lausanne*,
Célibataire,

né à *St Saphorin (Lavaux)* le vingt sept Juin mil huit cent soixante quatre,
fils de *François Samuel Henri Dénéciaz*, vigneron,
et de *Françoise Marie née Serex*, sa femme, domiciliés à *Corsier*,

2° *Herminjard, Marie-Julie*, couturière,
de *Corsier & Vevey* domiciliée à *Lausanne*
Célibataire,

née à *Lausanne* le dix décembre mil huit cent septante six
fille de *Jules Adolphe Herminjard*, géomètre,
et de *Rose Louise Marie Herminjard*, sa femme, domiciliés à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Chardonne, Lausanne, Corsier et Puidoux*
les vingt et vingt deux septembre mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Chardonne
Puidoux, Lausanne et Corsier.

Signatures des époux :

P. Dénéciaz
J. Dénéciaz

Signatures des témoins :

E. Meylan
H. Juillard } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corsier & de Chardonne.

N^o 370

Tauxe et Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tauxe, Paul**, Comptable, de Leyser et Ormont-dessous domicilié à Lausanne, divorcé en secondes nocces d'Emma Frederica Daler des le trent-un août mil

huit cent quatre-vingt-quatorze né à Lausanne le vingt-cinq novembre mil huit cent cinquante-huit

fil de Jean Louis Rodolphe Tauxe, concierge, et de Henriette née Oguey, du femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Marti, Clara-Étienne-Louise**, sans profession, de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne célibataire

née à Pully le dix novembre mil huit cent septante-six fille de Daniel Samuel Marti, cafetier

et de Marie Louise Schenk, du femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leyser, Ormont-Dessous et Guggisberg le dix-sept, dix-huit et dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de mariage de l'époux avec mention du divorce
- acte de naissance de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Leyser Ormont-Dessous, Lausanne et Guggisberg

Communiqué: à l'Etat Civil de Leyser, Ormont-Dessous & Guggisberg

Signatures des époux :

P. Tauxe
C. Marti

Signatures des témoins :

J. Bösch à Lausanne
Daniel Marti de Louve à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 371

Friedrich et Rubin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Friedrich, Adolphe**, coiffeur

de Neuenegg | Berne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le premier août mil huit cent septante-dix

fils de Adolphe Friedrich, cultivateur de gaz

et de Marie Peronille Stephanie Szona, domiciliés à Lausanne

2^o **Rubin, Emma-Félicité**, ouvrière de fabrique

de Reichenbach | Berne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-quatre février mil huit cent septante-sept

fille de François Rubin, tonnelier

et de Fanny Villet, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuenegg et Reichenbach les vingt et
vingt-deux septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Neuenegg, Lausanne et Reichenbach

Communiqué : à l'Etat Civil de
Neuenegg et Reichenbach

Signatures des époux :

Adolphe Friedrich
Emma Friedrich

Signatures des témoins :

Jean Bosson
Amé Pagniaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Fourme, 2.

N° 372

J. Humbert et Allenspach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 15 février 1906 déclaré exécutoire le 14 Mars 1906 le Tribunal civil au district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'art. 6 lettre b. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Lausanne le 20 Mars 1906

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **J. Humbert, Octave-Charles-Frédéric**, employé aux travaux publics

de Noville, Brennaz et du Lieu domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Noville le seize octobre mil huit cent septante-trois,

fil de feu Edouard Louis Humbert

et de Jenny Amélie Ida Vétin, sa veuve, domiciliée à Noville

2° **Allenspach, Adèle-Emma-Maria**, modiste,

de Lausanne et de Kutzickenbach (Chancy) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le vingt-cinq Mai mil huit cent septante-six

filles de Jean Louis Allenspach, éditeur à Lausanne

et de feu Célestine Matter, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Noville, Brennaz, Le Lieu et Kutzickenbach les vingt et vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Noville,

Brennaz, Le Lieu, Lausanne et Kutzickenbach.

Communiqué: à l'Etat Civil de Villeneuve, Le Lieu et Kutzickenbach.

Signatures des époux :

[Signature: J. Humbert]
[Signature: Emma Humbert]

Signatures des témoins :

[Signature: Allenspach]
[Signature: G. Sieyres]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 373

Rochat & Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rochat, Frédéric-Paul-Louis-Benjamin**, allumeur de gaz

de Lieu domicilié à Cour d'Aussanne

célibataire,

né à Lieu le vingt-cinq décembre mil huit cent septante-deux,

fils de Marc Louis Rochat, agriculteur

et de Louise Fanny née Vallent, sa femme, domiciliés à Lieu

2° **Chappuis, Céline-Cécile**, Cuisinière,

de Oulens & d'Eclagnens domiciliée à Cour,

célibataire,

née à Bucins le onze juillet mil huit cent septante-dix

filles de Jules Chappuis, Jardinier à Bucins

et de Marie Louise Marie née Duprez, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lieu, à Aussanne, à Oulens et à Eclagnens
le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Artifices de publication du lieu

Aussanne, Oulens & Eclagnens.

Signatures des époux :

Rochat Frédéric

Cécile Rochat

Signatures des témoins :

Louis Chappuis

Jules Badel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 374

Cothézy et Monod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil huit cent quatre-vingt-
six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cothézy, Jules-Constant**, *rentier apparent*
de *Dompierre* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né à *Dompierre* le trois Septembre mil huit cent *Septante quatre*,
fils de *Auguste Cothézy, agriculteur*,
et de *Adèle née Fagot, sa femme domiciliés à Dompierre*.

2° **Monod, Marie**, *ménagère*
de *Châtelard, noville & Renmaz* domiciliée à *Lausanne*
célibataire

née à *Châtelard, Chermex* le quinze Novembre mil huit cent *Septante sept*,
fille de *Vincent Monod, vigneron*,
et de *Cécile Rosalie née Chappuis, domiciliés à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Châtelard, noville, Renmaz, Dompierre et
Lausanne* les cinq & six clout mil huit cent quatre-vingt-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
*Certificats de publications de
Dompierre, Châtelard, noville &
Renmaz*

Communiqué: à *Etat Civil de Lucens
Montoux & Villeneuve*

Signatures des époux :

Jules Constant Cothézy
Marie Cothézy

Signatures des témoins :

Eugène Morocq à Lausanne
Elise Favillard à Renmaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 375

Anget et Soulier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix-huit mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Anget, Charles-Oswald**, *secruiet appartellant*,
de Geyer (Royaume de Saxe) domicilié à Lamsanne,
célibataire,

né à Vevey le deux février mil huit cent septante
fils de Frédéric Oswald Anget, *secruiet appartellant*

et de Anna née Perret, sa femme, domiciliés à Lamsanne

2^o **Soulier, Elira**, *Lingère*,
de St Mary-le-Perrin (Cantal, France) domiciliée à Lamsanne,
célibataire,

née à Lamsanne le vingt-cinq mai mil huit cent cinquante-neuf,
fille de feu Jean Soulier

et de feu Delphine Maillet, sa femme

Les publications ont eu lieu à Geyer, Lamsanne & St Mary-le-Perrin les dix et onze Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Actes de décès des père & mère de l'Epoux. 3^o Promesses de mariage. 4^o Certificats de publication de Geyer & St Mary-le-Perrin. 5^o Acte de Lamsanne. 6^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n^{os} 2 & 4^o sont déposés dans ses archives

Communiqué : à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Oswald Anget
Elira Anget

Signatures des témoins :

Jean Soulier
Clément Pauc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & C^o, rue de la Louve, 2.

N° 376

Guinand et Delay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 15 novembre 1907 le Tribunal de 1^{re} instance de Genève a déclaré nul le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce, déclaré exécutoire le 5 février 1908, a été prononcé contre le mari en vertu des art. 106 & de la loi fédérale du 24 décembre 1874 & 231 du Code Civil français.

Lu à la Cour le 10 février 1908
L'Off. de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guinand, Antoine-Marie**, ~~Marié~~
de St Martin en Haut | Rhône | domicilié à Genève
célibataire

né à St Martin le treize Juin mil huit cent septante-trois,
fils de feu Jean Marie Guinand
et de Jeanne Marie Declieux, sa veuve, à St Romain en Jarret (Ain)

2^o **Delay, Marguerite**, ~~Commerçante~~
de Ste Foy l'Argentière | Rhône | domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Ste Foy le vingt-six Mai mil huit cent septante-deux
fille de Jean Louis Delay, Cultivateur
et de Antoinette Protière, sa femme, à Ste Foy

Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne, St Martin & Ste Foy les dix-neuf, vingt et vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Antéridation de l'Etat Civil de Genève

Signatures des époux :

Guinand Antoine Marie
Marguerite Guinand

Signatures des témoins :

Charles Wörner
Fonci Louis } à Montreux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie de
à l'Etat Civil de Genève

N° 377

Fatio et Corboz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fatio, Jules-Marc-Samuel, _____ garde frontière _____

de Orbe _____ domicilié à Rolle _____

Célibataire _____

né à Lussanne le vingt-un janvier _____ mil huit cent septante-quatre _____

fil de Victor Fatio, imprimeur à Lussanne _____

et de feu Louise Jeanette Frédéricque Rappaz, sa femme _____

2^o Corboz, Aline, _____ Conductière, _____

de Oron-le-Château & Bussigny d'Oron _____ domiciliée à Lussanne _____

Célibataire _____

née à Oron le vingt-quatre novembre _____ mil huit cent septante-cinq _____

fille de feu Edoard Corboz _____

et de Jeanette née Boudard, sa veuve, à Lussanne _____

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Orbe, Rolle, Oron-le-Château et Bussigny les dix-sept & vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de _____ Rolle _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____ Rolle Orbe & Oron _____

Signatures des époux :

Jules-Marc Fatio _____
Aline Corboz _____

Signatures des témoins :

Ch. Kramer _____ à Payerne
Marie _____ mère Puidoux _____

L'officier de l'état civil :

M. Bernand, *libre*

N° 378

Reymond et Knötz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Reymond, Adolphe-Louis-Samuel**, employé à la douane
de Chenit et de l'abbaye domicilié à Duchy-Lausanne
célibataire

né à Lausanne le quinze août mil huit cent soixante-huit
fils de François Laurent Reymond, horloger au Salin
et de Marie Emile Decole, sa femme, décédée.

2^o **Knötz, Adèle-Olga**, Repasseuse
de Gossliwil | Soleure | (de Gossliwil) domiciliée à Lausanne
célibataire

née aux Ponts de Martel (Menchâtel) le neuf mars mil huit cent quatre-vingt
fille de Jacob Knötz, marchand de bois à Chaux-de-Fonds
et de Anna Zinner, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Luternwil (Gossliwil) l'abbaye, le
Santier & Le Brassus les quatre, cinq et six octobre mil huit cent quatre-
vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Consentement du père de l'Epouse
Certificats de publication de
Lausanne l'abbaye, le Santier, Le Brassus
& Luternwil (Gossliwil)

Communiqué: à l'Etat Civil
de l'abbaye, du Santier et de Luternwil.

Signatures des époux :

A. Reymond
Adèle Reymond

Signatures des témoins :

John Corbois à Duchy
Edouard Farel
à Lausanne

L'officier de l'état civil : ..

[Signature]

N° 379

Rentsch et Graf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rentsch, Frédéric**, decurion,
de Trub (Berne) domicilié à Lansanne,
célibataire,

né à Uttigen (Berne) le onze Juin mil huit cent septante

fils de Jean Rentsch, décédé,

et de Anne Wülrich, sa femme, décédée,

2^o **Graf, Rosalie**, Cuisinière,

de Lentwyl (Argovie) domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Duhz (Argovie) le trente avril mil huit cent septante-quatre

filles de Jacob Graf, decurion à Vindisch (Argovie)

et de Madeleine née Rohr, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Trub, Lentwyl et Lansanne les dix et huit
Octobre mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Trub, Lentwyl et Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Trub et Lentwyl.

Signatures des époux :

Fritz Rentsch.

Roseu Rentsch.

Signatures des témoins :

Ulrich Fötter

Luch Albert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co., rue de la Louve, 2.

N° 380

Martin et Cuénoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Jean-Daniel, Directeur de banque,

de Nevez domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Lausanne le six juin mil huit cent soixante-sept,

fils de feu Jean-Daniel Martin

et de Marie Jeanne Roux, sa veuve, à Lausanne

2° Cuénoud, Louise-Bertha, sans profession,

de Grandvaux et de Lutry domiciliée à Cully,

célibataire,

née à Cully le vingt-deux avril mil huit cent septante,

fille de feu François Henri Cuénoud

et de Catherine née Jemir, sa veuve, à Cully

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, Grandvaux, Nevez et Lausanne les vingt-un, vingt-deux et vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Nevez, Grandvaux, Lutry, Cully,

et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Denezy, Cully & Lutry

Signatures des époux :

J. Martin
Bertha Martin

Signatures des témoins :

Paul Cuénoud
M. Roux Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 381

Marquetat et Parisod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Marquetat, Françoiz-Albert-Vincent**, *Commis-postal*
de *Lutry et de Riez* _____ domicilié à *Lansanne*, _____
Célibataire, _____

né à *Lutry* le vingt-un décembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de *Jules Louis Marquetat, décédé*, _____

et de *Jenny née Paschoud, sa veuve, à Lutry*, _____

2^o **Parisod, Jenny**, _____ *sans profession*, _____

de *Villette et de Savigny* _____ domiciliée à *Aran-Villette* _____

Célibataire _____

née à *Aran* le trois novembre _____ mil huit cent soixante _____

fille de *Abram Louis Parisod, décédé*, _____

et de *Jeanne Françoise Marguerite née Parisod, sa veuve, à Aran* _____

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Lansanne, Villette, Riez et Lutry*,
les trois, quatre et cinq octobre mil huit cent quatre-vingt dix huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *Actes de naissance des Epoux*
_____ *Promesse de mariage*
_____ *Certificats de publication de*
Lutry, Riez, Lansanne, Villette et
Savigny _____

_____ *Communiqué: à l'Etat Civil de*
Lutry, Riez et Savigny _____

Signatures des époux :

_____ *Marquetat*
_____ *Parisod*

Signatures des témoins :

_____ *Alfred Buisson à Lansanne*
_____ *M. Diserens à Lutry*

L'officier de l'état civil :

_____ *[Signature]*

N° 382

Kerter et Buttet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Kerter, Jean-Charles*, ouvrier,

de Savigny domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Lansanne le vingt-deux avril mil huit cent septante-quatre,

fils de Charles Georges Kerter ouvrier,

et de Marie Madeleine Philippine Faerber, sa femme, à Lansanne,

2^o *Buttet, Constance*, mariée,

de Ferléns domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Seigneux le vingt-neuf octobre mil huit cent septante-trois,

filie de Jean Daniel Buttet, entrepreneur,

et de Jeanne Susanne née Clot, sa femme, domiciliée à Seigneux,

Les publications ont eu lieu à Savigny, Lansanne et Ferléns les neuf et dix septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état-civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savigny

Lansanne et Ferléns

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savigny - Oron

Signatures des époux :

Kerter Jean

Buttet Constance

Signatures des témoins :

Enguies Gissac

Paul

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

N° 383

Millioud & Bezençon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept octobre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Millioud, Jules*, *Charrrier*,
de *Penthévoz* domicilié à *Lansanne*,
Célibataire,

né à *Penthévoz* le *quinze mai* mil huit cent *soixante-dix*

fil de *feu Jacques Samuel Millioud*

et de *Jeanne Anne Mercier, sa veuve, domiciliée à Penthévoz*

2° *Bezençon, Rosa*, *femme de chambre*,

de *Eclagnens* domiciliée à *Lansanne*

Célibataire,

née à *Oulens (Schallens)* le *vingt-deux juillet* mil huit cent *septante-deux*

fille de *feu Vincent Louis Bezençon*

et de *Rose Bocion, sa veuve, domiciliée à Vuarnens*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Penthévoz et Eclagnens* les *premier, deux et trois octobre* mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Penthévoz, Lansanne & Eclagnens

Communiqué : à l'Etat Civil de
Penthévoz & Schallens

Signatures des époux :

Jules Millioud
Rosa Millioud

Signatures des témoins :

Ernest Givrey
Baud *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

Imp. H. Vallotton, Gues & Co., rue de la Cour, 2.

N° 384

Viret et Peyrollaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Viret, Louis, secrétaire au Département des finances
de Villars-Viezeclin domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Chapellet le trois-vingt octobre mil huit cent soixante-huit
fils de feu Charles Viret

et de feu Louise née Pache, sa femme,

2^o Peyrollaz, Lina-Marie-Françoise,
de Epesses domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Echallens le vingt-huit avril mil huit cent septante-cinq

filles de feu Jean Samuel Peyrollaz

et de Marie Françoise née Mayor, sa mère, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Viezeclin et Epesses les quatre,
sept et huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars-

-Viezeclin, Lausanne & Epesses.

Communiqué: à l'Etat civil de

Poliez-le-Grand & Cully.

Signatures des époux :

L. Viret

Lina Peyrollaz

Signatures des témoins :

C. Chullard

A. Germond } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

N° 385

Nobs et Durand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nobs, Félix, serurier,
de Seedorf | Berne domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Morges le premier Janvier mil huit cent Septante,

fil de Samuel Nobs agriculteur

et de Barbara Zbinden, domiciliés à Tolochenaz

2° Durand, Marie-Julie,

de Collombier / Morges domiciliée à Collombier,

célibataire,

née à Collombier le vingt-trois juillet mil huit cent Septante-quatre,

filles de Louis Rodolphe Antoine Durand, agriculteur à Collombier

et de feu Lucie née Somard

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Seedorf & Collombier, les quatre
dix et Sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Seedorf, Lausanne & Collombier.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Seedorf & Collombier (Vullyens)

Signatures des époux :

F Nobs

Marie Nobs

Signatures des témoins :

Rd. Brossier

A Nobs

} à Morges.

L'officier de l'état civil :

Al. Durand, siba

N° 386

Montarlier et Groux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Montarlier, Charles-Henri**, cocher
de Jougue (Doubs-France) domicilié à Lansanne,
célibataire,

né à Lansanne le vingt-quatre janvier mil huit cent septante-un
fils de Marie Madeleine dite Elise Montarlier, domiciliée à Chavornay
et de

2° **Groux, Augusta-Lucie**, Cuisinière,
de Giez et de Noailles domiciliée à Lansanne
célibataire

née à Giez le vingt-trois septembre mil huit cent septante-deux
fille de Jean Groux, agriculteur à Giez,
et de feue Louise Nancy née Viguet,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Giez, Jougue et Noailles les
premier, deux et cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Consentement de la mère de l'époux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Jougue. 5° Dits de Lansanne, Giez et Noailles. 6° Déclaration de Validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 2, 4 & 6 sont déposés dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie de
à l'état civil de Grandson & de Giez

Signatures des époux :

Montarlier Charles
Augusta Montarlier

Signatures des témoins :

Auguste Givrey
Maurice } Lansanne

L'officier de l'état civil :

de Bruand

N° 387

Perrin & Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 12 avril 1906 déclaré définitif et exécutoire le 10 mai suivant, le Tribunal Civil du District de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inop et contre

Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 116 lettres a et b de la loi fédérale du 24 décembre 1874 et contre la femme en vertu de l'art 116, lettre a de dite loi

Lausanne, le 15 mai 1906

L'officier de l'Etat Civil :

[Signature]

4-25/2
Aujourd'hui vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perrin, Louis-Emile**, *Tapisserieur*,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne (Duchy) le vingt-six août mil huit cent Soixante-six

fil de Jean Marc Perrin, ancien pêcheur à Lausanne

et de feu Jeanne Charlotte née Gilléron, sa femme

4-25/2 2° **Buffat, Janny**, *ménagère*,

de Vuarens domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Vuarens le onze août mil huit cent Septante-huit

fille de feu François Alphonse Buffat

et de Jeanette Emilie née Chapuis, domiciliée à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Vuarens les premiers et deux

octobre mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne et Vuarens.

Communiqué : à l'Etat Civil de Vuarens.

Signatures des époux :

Emile Perrin

Janny Perrin

Signatures des témoins :

H. Mouthy, Lausanne

Pois Chapuis à Villars-lussery

L'officier de l'état civil :

Ch. Breaud, Subst.

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 388

Gzellel et Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Gzellel, James-Georges, Négociant,de Neuchâtel, Boudry et La Chaux du Milieu domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Lausanne le huit août mil huit cent septante,fils de Georges Louis Gzellel, négociant,et de Elise Payot, sa femme, domiciliée à Lausanne,2^o Viret, Jeanne-Marguerite-Alfredine-Clara,de Villars-Vireclin domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Lausanne le sept avril mil huit cent septante-huit,fille de Tiburce Charles Viret, imprimeur,et de Clara Louise Fanny Henriette Gersten, sa femme, les deux à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Boudry, La Chaux du Milieu & Villars-Vireclin les quatre, dix et sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deLausanne, Neuchâtel, Boudry, Chaux duMilieu & Villars-Vireclin

Communiqué: à l'Etat Civil de

Neuchâtel, Boudry, La Chaux du Milieu& Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

J. G. GzellelJeanne Viret

Signatures des témoins :

Henri Martiny à LausanneErnest W. Fonjallaz àully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 389

Blazer et Braun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blazer, Martin,** Lithographe

de Wurzhenshofen (O. Reutkirch) Wurtemberg domicilié à Lausanne

célibataire

né à Wurzhenshofen, le cinq Septembre mil huit cent septante-trois

fils de Carl Blazer

et de Caroline née Fischer, sa femme, les deux à St Gall

2° **Braun, Christine-Catherine,** Cuisinière

de Fornsbach (O. Backnang) Wurtemberg domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Ebersberg-Oberoth (O. Gaildorf) le sept Octobre mil huit cent septante-trois

fille de Johann Friedrich Braun

et de Rosine née Weller, domiciliée à Fornsbach

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wurzhenshofen & Fornsbach les quatre
sept & dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificat de publication de Lausanne. 4° Actes de Wurzhenshofen & Fornsbach. 5° Permis du Département de Justice & Police. Constatant que les pièces sous N°s 1 et 2 sont déposées dans des archives.

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Martin Blazer
Christine-Catherine Braun

Signatures des témoins :

Pierre Villiger
Jean Simey Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 390

Forrer et Staudenmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Forrer, Jean**, Laitier

de Wildhaus (St Gall) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Grabs (St Gall) le quinze juin mil huit cent septante

fil de feu Jean Forrer

et de Anna Marguerite née Gantenbain, à Grabs,

2^o **Staudenmann, Maria**, Suissesse

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Münchenbuchsee (Berne)

célibataire

née à Münchenbuchsee le premier novembre mil huit cent septante-cinq

fille de feu Ulrich Staudenmann

et de Elisabeth née Bist, domiciliée à Münchenbuchsee

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wildhaus, Münchenbuchsee et
Guggisberg les douze, quatorze et quinze octobre mil huit cent quatre-
vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wildhaus, Guggisberg, Lausanne et

Münchenbuchsee

Communiqué: à l'Etat Civil de

Wildhaus, Guggisberg et Münchenbuchsee

Signatures des époux :

Jean Forrer

Maria Forrer

Signatures des témoins :

Grosch et Perri
Eggmberg, Reval, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 391

Merciez et de Sandol-Roy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Merciez, Charles-Arthur,** secrétaire particulier,
de Lansanne domicilié à Renens

célibataire,

né à Hambourg le dix-sept février mil huit cent soixante-sept

fil de Emile Théodore Antoine Merciez, propriétaire

et de Suzanne Henriette Clémentine Bugnion, sa femme, domiciliée à Renens,

2^o **de Sandol-Roy, Aléta-Elisabeth-Antoinette-Jacoba,**

de Neuchâtel domiciliée à Morges

célibataire

née à Morges le vingt-cinq mil huit cent septante-neuf,

filles de Alfred Edouard Henri de Sandol-Roy, propriétaire,

et de Ida Illeida van den Bosch, sa femme, domiciliée à Morges.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Lansanne, Morges et Renens les
seize et dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Romanel

Registre des familles vol. 25 fol. 321.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Lansanne, Neuchâtel, Romanel et Morges.

Signatures des époux :

C. A. Merciez
Elisabeth Merciez

Signatures des témoins :

Emile Merciez
Jules Merciez le dany à Renens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 392

Maillard et Brélat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil huit cent quatre-vingt-
dieux huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maillard, Aloïs-Louis-Daniel**, agriculteur
de Chesalles / Oron domicilié à Savigny
célibataire

né à Savigny le vingt-trois mars mil huit cent septante-trois

fils de Louis Maillard agriculteur

et de Rosine Nancy née Rod, la deux à Savigny

2° **Brélat, Elise-Janny**, ménagère

de Lutry & de Forêt (Lavaux) domiciliée à Savigny

célibataire

née à Savigny le quatre août mil huit cent septante-cinq

filles de leur mère Auguste Brélat

et de Julie née Jordan, la veuve, à Savigny

Les publications ont eu lieu à Savigny, Lutry, Forêt & Chesalles, les sept
huit et neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Savigny

Signatures des époux :

Maillard Aloïs

Elise Maillard

Signatures des témoins :

Thérèse Chapuis

Victor Brélat Savigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Oron, Savigny, Lutry & Forêt

N° 393

Guindani et Aguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guindani, Joseph**, télégraphiste,

de Lugano (Cossin) domicilié à Neuchâtel,

célibataire,

né à Lugano le seize Janvier mil huit cent cinquante,

fils de Gaston Guindani

et de Thérèse née Merlini, décédée.

2^o **Aguet, Marie**,

de Lutry & Sullens domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Châbles le vingt-six Juillet mil huit cent soixante-un

fille de Henri Samuel Aguet

et de Françoise née Costaz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Lugano, Sullens, Lutry & Lausanne, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre septembre et vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Neuchâtel.

Signatures des époux :

Joseph Guindani
Marie Guindani

Signatures des témoins :

A. Aguet
Emile Perrotto } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Lugano, Neuchâtel, Lutry & Sullens

N° 394

Dubois et Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubois, Edouard-Henri,** _____ *Jardinier,* _____

de Neuchâtel et de Môtiers _____ domicilié à *Lansanne,* _____

célibataire, _____

né à *S^t Blaise* le vingt-sept Janvier _____ mil huit cent *septante-un* _____

fils de *feu Henri Dubois* _____

et de *feue Marie Louise née Dubois, sa femme,* _____

2^o **Kohler, Elise,** _____ *Cuisinière,* _____

de *Landswil (Berne)* _____ domiciliée à *Lansanne,* _____

célibataire _____

née à *Krauchthal (Berne)* le vingt-trois Mars _____ mil huit cent *septante-deux* _____

filie de *feu Friedrich Kohler,* _____

et de *Maria Althaus, sa veuve,* à *Krauchthal* _____

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Neuchâtel, Bièlen (Landswil) et*
Môtiers les quatre, six et sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de *Neuchâtel,*
Môtiers, Lansanne et Bièlen. _____

Communiqué: à l'Etat civil de _____

Neuchâtel, Môtiers et Bièlen _____

Registre des familles vol. 22 fol. 281

Signatures des époux :

Edouard Dubois
Elise Dubois

Signatures des témoins :

Rauchaut
Eng. Gidrey Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 395

Borgognon et Renaud
née **Etot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borgognon, Henri,** marchand,
de Rieux et de Lutz domicilié à Lussanne,
célibataire,

né à Rieux le quatre décembre mil huit cent cinquante-trois,

fils de feu François Frédéric Borgognon

et de feu Marie née Barrand, sa femme,

2° **Renaud née Etot, Louise,** ménagère,

de S^t Georges domiciliée à Lussanne,

veuve en secondes nocces de Jules Renaud dès le trente-un octobre mil huit cent
quatre-vingt-trois.

née à Lussanne le vingt-neuf septembre mil huit cent quarante-huit

fille de feu Samuel Henri Etot

et de Jeanne Susanne née Mosel, sa veuve.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, S^t Georges, Rieux et Lutz, les vingt-
trois, vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de décès du 2^e mari de l'Epouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Rieux
Lutz, Lussanne & S^t Georges.

Signatures des époux :

Borgognon Henri
Borgognon Louise

Signatures des témoins :

Peller Alfred
Touli Fritz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cully, Lutz & Lengizod.

Imp. H. Vallotton, Luss & C^o, rue de la Louve, 2.

N° 396

Feller et Bart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Feller, Louis-Alfred,** menuisier,

de Oberwichterach (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Albligen (Berne) le vingt-sept juillet mil huit cent soixante-neuf,

fils de Andreas Feller

et de Anna Barbara née Doer, sa femme, décédée.

2^o **Bart, Rosina,** cuisinière,

de Raedelfingen (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Raedelfingen le vingt-sept novembre mil huit cent cinquante-huit.

fille de Bendicht Bart

et de Anna née Gehri, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Oberwichterach, Raedelfingen et Lausanne, les vingt-sept, trente septembre et premier octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oberwichterach, Raedelfingen

Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Wichterach & Raedelfingen.

Signatures des époux :

Feller Alfred

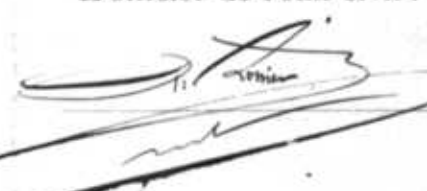
Rosina Fella

Signatures des témoins :

Jordi Fritz

Bern Rodolphe, Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 397

Favez et Peneveytes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favez, Louis-Élie,* Employé de commerce,
de Servion domicilié à Lausanne,
Célibataire

né à Lausanne le neuf novembre mil huit cent Septante-six,

fil de Charles Georges Favez, boulanger,
et de Marie Louise Mancer, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° *Peneveytes, Marie-Élise,* Cuisinière,
de Lausanne domiciliée à Montblesson / Lausanne,
Célibataire,

née à Montblesson le vingt-quatre février — mil huit cent Septante-deux

filles de eu Auguste Peneveytes
et de Marie Louise Blanc, sa veuve, à Montblesson.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Servion les vingt-quatre et vingt-
huit septembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état-civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificat de publication de Servion
à Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron.

Signatures des époux :

Louis Favez
Marie-Élise Favez

Signatures des témoins :

Publi Hourij
Peneveytes Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 398

Garin et Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Garin, David-Louis**, boulangier,
de Fiez domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Fiez, le dix-sept juillet mil huit cent septante-un

fils de David Louis Garin, vigneron,
et de Jeanne Marie née Oudinot, domiciliés à Fiez.

2° **Clerc, Lina**, ménagère,
de Froideville domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Froideville le dix Janvier mil huit cent septante-deux,

fille de feu Eugène Clerc
et de Jenny née Chuilard, sa veuve, à Froideville.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fiez & Froideville les quatorze,
quinze & seize Décembre mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Fiez
Lausanne & Froideville.

Signatures des époux :

Garin Louis
Lina Garin

Signatures des témoins :

Emile Garin à St Croix
Blanc Fie à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Fiez & Poliez-le-Grand.

[Signature]

N° 399

Deriaz et Tréhan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Deriaz, Emile-Louis,** agriculteur,

de Baulmes domicilié à Baulmes,

veuf d'Elise née Friedrich âgé de trente-neuf ans mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Baulmes le vingt-huit octobre mil huit cent soixante-un

fil de feu Jacques Auguste Deriaz

et de feu Julie Sylve née Jaquet.

2^o **Tréhan, Elise-Rose,** couturière,

de Rances domiciliée à Rances,

célibataire,

née à Rances le vingt-huit juin mil huit cent septante,

filles de feu Pierre Emmanuel Tréhan

et de Rose Marguerite née Cochet, domiciliée à Rances,

Les publications ont eu lieu à Baulmes et à Rances le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Baulmes.

Signatures des époux :

Emile Deriaz
Elise Deriaz

Signatures des témoins :

A. Heriger
J. Tamblan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Baulmes.

N° 400

Dailly et Eberhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dailly, Alfred-Henri**, agriculteur
de Gimel domicilié à Gimel,
Célibataire

né à Gimel le vingt mai mil huit cent soixante-sept
fils de feu Jean Victor Dailly
et de Henriette Augustine née Duvaud, à Gimel

2° **Eberhard, Mina**, domestique
de Schnottwyl | Soleure | domiciliée à Gimel
Célibataire

née à Buren | Berne | le trois avril mil huit cent septante-huit
fille de Friedrich Eberhardt, cordonnier à Schnottwyl,
et de feu Rosina Sutter.

Les publications ont eu lieu à Gimel et à Schnottwyl le treize octobre mil
huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Gimel

Signatures des époux :

Alf. Dailly
Mina Dailly

Signatures des témoins :

Mari Dailly à Gimel
Auguste Rodolphe à Sauriez

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de
Gimel et de Schnottwyl.

[Signature]

N° 401

Rossier & Gitoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rossier, Louis-Edmond**, agriculteur
de Villarsel domicilié à Lovattens,
célibataire,

né à Combrion-le-Grand le dix-huit juin mil huit cent septante-deux
fils de Jules Louis Rossier, agriculteur,
et de Jeannette née Pidon, domiciliés à Villarsel.

2^o **Gitoud, Léa**,
de Lovattens domiciliée à Prévenisup,
célibataire,

née à Lovattens le onze décembre mil huit cent septante-trois,
fille de Jean François Gitoud, agriculteur,
et de Marie née Clot, domiciliés à Lovattens.

Les publications ont eu lieu à Lovattens, Prévenisup et Villarsel le vingt
Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Lucens

Signatures des époux :

Edmond Rossier
Léa Rossier

Signatures des témoins :

J. Jamblan
Blanc Fieffé à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Villarsel & Lucens

N° 402

Moreillon & Lüthy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moreillon, Charles-Edouard, Négociant

de Gyron domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-huit février mil huit cent soixante-quatre

fils de feu Charles Philippe Moreillon

et de Julie Susanne Combe, sa veuve, à Lausanne

2° Lüthy, Marie-Louise-Emma,

de Lützelflüh (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berne le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-trois,

fille de feu Frédéric Lüthy

et de Marie Louise née Diemann, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gyron & Lützelflüh les vingt-deux
et vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gyron, Lützelflüh & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Gyron & de Lützelflüh

Signatures des époux :

Moreillon
L. Moreillon

Signatures des témoins :

A. Buisson à Gyron

Felix Vautour à Lützelflüh

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 403

Maget & Kenny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Maget, Frédéric,** Chapelier, de L'Isle domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Lausanne le six septembre mil huit cent septante-deux fils de Emile Elie Louis Maget, chapelier à Lausanne,

et de Suzanne Chaston, sa femme, décédée.

2^o **Kenny, Louisa-Marie,** Couturière, de Renens domiciliée à Pully, célibataire,

née à Lausanne le neuf décembre mil huit cent septante-sept fille de Emile Kenny, employé de bureau,

et de Charlotte Louise Alexandrine Neyret, sa femme, les deux à Pully.

Les publications ont eu lieu à L'Isle, Renens, Pully & Lausanne les vingt-neuf septembre et premier octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de L'Isle, Renens, Pully & Lausanne

Signatures des époux :

F. Maget
L. Kenny

Signatures des témoins :

Emile Maget
Emile Kenny } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de L'Isle, Pully & Romanel.

N° 404

Manfredini et Poinlet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Manfredini, Angel,** *ouvrier*

de Acquafredda (Cremone) Italie domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Acquafredda, le vingt-neuf juillet mil huit cent septante-un

fils de feu Angel Manfredini

et de feu Antonia Guida.

2° **Poinlet, Méry-Janny,** *Cuisinière*

de Echandens domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Echandens le dix décembre mil huit cent soixante-cinq

fille de feu François Henri Antoine Poinlet

et de Marguerite née Emery, sa veuve à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Echandens et Acquafredda les dix septembre, deux & douze octobre mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux 2° Pro-
missa de mariage. 3° Acte de publication de
Echandens et Lansanne. 4° Acte de Acquafredda
5° Déclaration de validité. 6° Permis au
Département de Justice & Police constatant
que les pièces sous nos nos 4 & 5 sont déposées
dans les archives.

Communiqué: à l'Etat civil de
Lansanne & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Angel Manfredini
Méry Manfredini

Signatures des témoins :

Lucien Poinlet à Lansanne
Flois Rambosson à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 405

Hänggi et Gemaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Hänggi, Emile-Adolphe**, domestique de campagne, de Nunningen (Solence) domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Dombresson le cinq septembre mil huit cent soixante-neuf

fil de Mrs (Mrs) Hänggi, cordonnier à Bière,

et de défunte Elisabeth née Hummel

2^o **Gemaud, Madeleine-Céline**, journalière, de Gurnefens (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Gurnefens le cinq novembre mil huit cent soixante-six

fille de feu Jean Paul Gemaud

et de Marie Eléonore Hélène Bouvier, domiciliée à Gurnefens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nunningen et Gurnefens, les quinze et seize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Nunningen, Gurnefens & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Nunningen & ceux devant Pont

Signatures des époux :

Emile Hänggi

Céline Hänggi

Signatures des témoins :

Lubin Lohry } à Lausanne

Charles Louis }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 406

Marioni et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Marioni, Jean-Fridote,** *Vitrier,*

de Claro (Vevain) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Claro le vingt-quatre juillet mil huit cent septante-un

fils de Jean Marioni, *Vitrier à Genève,*et de Maria Dellamonica, *la femme, décédée.*2^o **Martin, Françoise-Élémentine,**

de Breigny, St-Barthélemy domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Breigny le vingt juillet mil huit cent septante-cinq

fille de Mathieu Louis Martin, *marité de profession*et de Marie Eléonore née Pittet, *la femme, les deux à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Breigny, St-Barthélemy & Claro, les quinze et seize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage.**Certificats de publication de**Claro, Breigny & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil

de Claro & d' Echallens

Signatures des époux :

*Jean Marioni**Élémentine Marioni*

Signatures des témoins :

*Jean Marioni père**Edmet Hauwala*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 407

Gillieron & Depietraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-
six-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Gillieron, Gustave, tapissier,

de Ropraz (Land), domicilié à Fribourg,

Célibataire,

né à St-Cerges le sept juillet mil huit cent septante-un

fils de Pierre Louis Gillieron

et de Marie Louise née Pukud,

2^o Depietraz, Eulina, femme de chambre

de Denez, domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Pully le dix décembre mil huit cent septante-deux

filles de feu François Louis Depietraz

et de Louise Marie née Buerier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Lausanne, Ropraz et Denez, les
sept, huit et dix octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Fribourg

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corcelles, Denez & Fribourg

Signatures des époux :

Gustave Gillieron
Eulina Gillieron

Signatures des témoins :

J. Borgeaud Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 408

Rossier & Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rossier, Emile-Edouard**, Marié,
des Tavernes & de Rougemont domicilié aux Cullayes,
Célibataire,

né à Lausanne le quatre avril mil huit cent septante-quatre,
fils de Edouard Rossier, avocat,
et de Emma Antoinette Louise Jacquillera, à Lausanne.

2° **Bolomey, Anna**,
de Focel & de Lutry domiciliée aux Cullayes,
Célibataire

née à Montpreveyres le huit juillet mil huit cent septante-neuf,
fille de Florence Bolomey
et de _____

Les publications ont eu lieu aux Cullayes, à Lutry, aux Tavernes, à Rougemont & à Focel les vingt sept, vingt-huit septembre & premier octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intérogation de l'Etat civil
de Mézières

Signatures des époux :

Ed: Rossier
Anna Rossier

Signatures des témoins :

A. Meyanney
Edouard Favre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de
Oyon, Rougemont, Mézières, Focel et
Lutry

N° 409

Rapaz et Allenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rapaz, Jules-Frédéric**, — *appareilleur - électricien au D.S.*

de *Bex* domicilié à *Lausanne*,

divorcé en premières noces de *Louise Julie Galliaz* ad le vingt-huit août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

né à *Bex* le quatre mai mil huit cent soixante-cinq

fils de *feu Jules François Rapaz*

et de *feu Amélie Stamber, sa femme*

2° **Allenbach, Emma**, — *Costurière*

de *Frutigen (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lutry* le dix-huit octobre mil huit cent septante,

fille de *Jean Frédéric Allenbach, menuisier à Berne*,

et de *Louise Charlotte Gabrielle Diserens, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Frutigen, Lausanne et Bex* les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bex, Frutigen et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bex et de Frutigen

Signatures des époux :

Jules Rapaz iuterieur
Emma Rapaz

Signatures des témoins :

A. Begamny
Edmond Jarry } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 410

Debétaz & Pidoux
née Barbay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Debétaz, Auguste-Ernest,** agriculteur,

de Fey domicilié à Fey

célibataire

né à Fey le vingt-huit décembre mil huit cent soixante-deux

fils de Edouard Debétaz, décédé

et de Augustine née Thomas, à Fey

2° **Pidoux, Eugénie née Barbay,** Cuisinière,

de Fozel & Lucens domiciliée à Orzens

Veuve de Théophile Pidoux d'ès le treize juin mil huit cent quatre-vingt-quinze

née à Pomy le quatre juin mil huit cent septante-deux

fille de Jean François Barbay, agriculteur à Pomy

et de Elise née Guichard, à Orzens.

Les publications ont eu lieu à Fey, Fozel & Orzens les vingt-deux & vingt-trois
Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil

de Fey

Signatures des époux :

Ernest Debétaz

Eugénie Debétaz

Signatures des témoins :

Julien Famin

Auguste Famin

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de

Fey, Lucens & Orzens.

N° 411

Viret et Izeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Viret, Henri, *frayeur*

de Villars-Giercelin domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cottens le treize Septembre mil huit cent soixante-sept

fil de Henri Viret agriculteur à Chavannes-le-Veyron

et de feu Louise Henriette née David

2^o Izeli, Henriette-Cécile, *Cuisinière*

de Täuffelen (Geslafingen | Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Truchätel le trente mai mil huit cent septante-deux

fille de feu Henri Louis Izeli

et de feu Cécile Albertine née Steiner

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Täuffelen & Villars-Giercelin les dix-huit et dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars-Giercelin, Lausanne & Täuffelen

Communiqué : à l'Etat civil de

Poliez-le-Grand & Täuffelen

Signatures des époux :

Henri Viret

Henriette Izeli

Signatures des témoins :

A. Herzig

E. Boray

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 412

de Courten & Schöpfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **de Courten, Pierre-Antoine**, agent de police, de **Venthône (Valais)** domicilié à **Lausanne**, célibataire,

né à **Venthône** le neuf octobre mil huit cent septante-un

fils de feu **françois de Courten**

et de **Cécile née métrailler**, domiciliée à **Venthône**.

2° **Schöpfer, Czerentia**, femme de chambre, de **Basle (Lucerne)** domiciliée à **Lausanne**,

célibataire

née à **Schüpfheim (Lucerne)** le vingt-sept novembre mil huit cent soixante-quatre,

filles de **Joséph Schöpfer**, agriculteur à **Schüpfheim**

et de **Marie Anna née Hofstetter**,

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Venthône & Basle** les vingt-deux, vingt-quatre et vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Venthône

Lausanne & Basle

Communiqué: à l'état civil de

Venthône & Basle

Signatures des époux :

Pierre Antoine de Courten

Czerentia de Courten

Signatures des témoins :

Charles Fausson

Yves Louis } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 413

Blanc & Dizerens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Paul-Charles,** agriculteur,

de Lausanne, domicilié à Vers-chez-les-Blanc,

célibataire,

né à Vers-chez-les-Blanc, le sept février mil huit cent septante-dix

fil de Paul Henri Blanc, agriculteur,

et de Louise Jenny Dicombarz, sa femme, domiciliés Vers-chez-les-Blanc

2^o **Dizerens, Marie,** couturière,

de Savigny, domiciliée à Savigny

célibataire

née à Savigny le douze mars mil huit cent septante-quatre,

filles de Charles Louis Dizerens, agriculteur,

et de Louise née Favre, sa femme, domiciliés à Savigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Savigny les premiers et trois octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lausanne

& Savigny

Communiqué : à l'Etat Civil de

Savigny

Signatures des époux :

Blanc, Paul Charles

Marie Blanc

Signatures des témoins :

Isaac Piccard à Montagny

Charles Cordey au Martinet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 414

Grellinger et Jeannenaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grellinger, Hermann, — Représentant de Commerce

de Morteau (Doubs) France — domicilié à Lussanne

célibataire

né à La Chaux de Fonds le quatorze décembre mil huit cent dix-huit

fils de Anton Grellinger, négociant

et de Célina Tragnier, sa femme, domiciliés à Chaux de Fonds

2° Jeannenaud, Laure-Emma, — Demoiselle de M. Jeannenaud,

de Travers (Neuchâtel) — domiciliée à Lussanne

célibataire

née au Locle le cinq Août mil huit cent septante-sept

fille de feu Emile Adolphe Jeannenaud

et de Cécile Meyerat, sa veuve, domiciliée à La Chaux de Fonds

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Travers et Morteau les dix-sept et onze Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Acte respectueux en lieu & place de consentement des père & mère de l'Epoux. 4° Certificat de publication de Morteau. 5° Dits de Lussanne & Travers. 6° Déclaration de Validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces nos 3, 4 & 5, sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à La Chancellerie de
à l'Etat Civil de Travers

Signatures des époux :

H. Grellinger
L. Jeannenaud

Signatures des témoins :

Hessmüller Hermann
les deux à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 415

Jaccard et Décorvet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaccard, David-Marc,** *Cordonnier,*

de *St Croix* domicilié à *Lausanne,*

Célibataire,

né à *La Chaux* le *dix-huit juillet* mil huit cent *cinquante-neuf*

fil de *feu David Charles Louis Jaccard*

et de *feu Fanchette Gabrielle née Emery, sa femme*

2° **Décorvet, Anna-Louisa,** *Cuisinière,*

de *Granges près Yverne & de Montilier (Sudbury)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire,

née à *Granges* le *quinze décembre* mil huit cent *cinquante-sept*

fille de *feu Jean Frédéric Décorvet*

et de *feu Jeanne Louise née Guignard, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, St Croix, Les Granges de St Croix, Granges et Montilier* les *vingt-cinq, vingt-sept et vingt-huit octobre* mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Croix, Les Granges, Lausanne,

Granges & Montilier.

Communiqué : *à l'Etat Civil de*

St Croix, Granges & Morat.

Signatures des époux :

David Jaccard

Louisa Jaccard

Signatures des témoins :

Henri Borner, Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 416

Schorno et Stoller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schorno, Joseph-Alois-Antoine**, Cordonnier,

de Schwytz domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Madelaine Göthlisberger des le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-quinze ici Messeli,

né à Schwytz le quatre juillet mil huit cent trente-sept

fils de feu Joseph Antoine Schorno

et de feu Josepha Reichlin

2^o **Stoller, Marianne**, Cuisinière,

de Grindelwald (Bene) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Kirchdorf (Bene) le douze mai mil huit cent cinquante-sept

fille de Anna Stoller

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grindelwald & Schwytz les vingt-deux et vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de décès de la 1^{re} femme de l'EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Schwytz Lausanne & Grindelwald

Communiqué: à l'état civil de Schwytz & Grindelwald

Signatures des époux :

Alois Schorno
Marianne Schorno

Signatures des témoins :

François Bruand
Walter Hansi Grindelwald

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 417

Blondel et Brélaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six sept novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu ;

1^o **Blondel, Marc-Jean**, Journalier-Emballer

de Villette domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le onze décembre mil huit cent septante six

fil de Jules Adam Blondel, marchand à Lausanne

et de feu Marie Blancbond, sa femme

2^o **Brélaz, Julie-Henriette**, Repassuse

de Lutry & Fozel domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le six décembre mil huit cent septante

fille de feu Jean Louis Brélaz

et de feu Beatrice Blanc, sa femme

Les publications ont eu lieu à Villette, Lausanne, Lutry & Fozel, les vingt-cinq & vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt-dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Villette, Lausanne, Lutry & Fozel.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Lutry & Fozel.

Signatures des époux :

Blondel Marc

Henriette Brélaz

Signatures des témoins :

Corboz Louis

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 418

Jaton & Paganetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaton, Paul-Louis-Henri**, Propriétaire,

de Peney-le-Jorat domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le neuf mai mil huit cent septante-quatre

fils de feu Henri Jaton,

et de Louise Claire Birglin, domiciliée à Lausanne

2° **Paganetti, Marianne-Louise-Justine**,

de Murallo (Cessin) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le trente-un mai mil huit cent septante-deux

fille de feu Joseph Paganetti

et de Jeanne Pazzali, sa veuve, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Peney et Murallo, les quinze, dix-huit et vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Peney, Lausanne & Murallo

Communiqué: à l'Etat Civil de

Corcelles-le-Jorat & de Murallo.

Signatures des époux :

Paul Jaton

Marianne Jaton

Signatures des témoins :

Victorine Paganetti

Emmanuel Brunet

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 419

Ghirardo & Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ghirardo, Jean-Joseph**, Cordonnier, de Cunes-Spinetta | Italie, domicilié à Lausanne célibataire

né à Cunes-Spinetta le six avril mil huit cent soixante-huit

fils de feu André Ghirardo et de feu Maria Lingur, sa femme.

2° **Baud, Marie-Louise**, fille de chambre de Perroy et Gimel domiciliée à Perroy célibataire

née à Perroy le onze décembre mil huit cent septante-dix

fille de Louis Daniel Baud, vigneron, et de Louise Adèle Rosine née Benay, sa femme, domiciliés à Perroy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Perroy, Gimel et Cunes les trente, trente-un, deux et onze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publications de Lausanne, Perroy et Gimel. 4° Dit de Cunes. 5° Déclaration de Validité. 6° Permis du D^e Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n^{os} 4 & 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie de l'Etat Civil de Perroy & Gimel.

Signatures des époux :

Jean Ghirardo
Louise Ghirardo

Signatures des témoins :

Ed. Tourny past.
Paul Berthier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & C^o, rue de la Louve, 2.

N° 420

Berthoud & Gaille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berthoud, Henri**, négociant

de Bofflens domicilié à Vallerbes,

divorcé en secondes nocces de Fanny Louise Gabrielle née Pasche, dès le vingt mai
mil huit cent quatre-vingt-dix

né à Orbe le quinze août mil huit cent quarante-sept

fils de Yvonne Berthoud, domiciliée à Bozhommier

et de _____

2° **Gaille, Adèle**,

de Provence domiciliée à Mutrua

Célibataire,

née à Mutrua le onze Septembre mil huit cent septante-sept

fille de Henri Auguste Gaille, agriculteur à Mutrua

et de feue Anna née Baudouet

Les publications ont eu lieu à Bofflens, Vallerbes, Provence et Mutrua
le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Vallerbes.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romainmôtier, Vallerbes et Provence.

Signatures des époux :

Henri Berthoud
Adèle Berthoud

Signatures des témoins :

Henri Baudouet
Henri Baudouet
les deux à Mutrua.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 421

Messeiller & Fortwengler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Messeiller, Eugène-Jean-Alexandre, ^{apparaissant}
de Orny domicilié à Lussanne,
célibataire

né à Lussanne le vingt-huit mars mil huit cent septante-quatre
fils de feu Daniel Etta Messeiller
et de feu Lydie Martin, sa femme,

2^o Fortwengler, Agathe, ^{ménagère}
de Hecklingen (Emmendingen) Bade, domiciliée à Lussanne,
célibataire

née à Cordier le vingt-neuf Octobre mil huit cent septante-cinq
fille de Henri Fortwengler, peintre décorateur à Lussanne,
et de feu Adèle Françoise Richard, sa femme

Les publications ont eu lieu à Orny, Lussanne et Hecklingen les vingt-sept vingt et trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Consentement du père de l'Epouse
Promesse de mariage
Certificats de publication d'Orny
Lussanne & Hecklingen.

Signatures des époux :

Eugène Messeiller
Agathe Messeiller

Signatures des témoins :

Henri Fortwengler
E. Messeiller } à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
La Sarraz & à la Chancellerie de

N° 422

Gazzmann & Seiler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Gazzmann, Beatus**, *Commerçant*,
de Dagmersellen (Lucerne) domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Dagmersellen le dix-huit avril mil huit cent soixante-sept
fils de Jean Gazzmann, tailleur à Dagmersellen
et de Gertrude Kaufmann, sa femme, décédée.

2^o **Seiler, Verena**, *Cuisinière*,
de Nesselbach (Argovie) domiciliée à Nesselbach
Célibataire,

née à Nesselbach le deux juin mil huit cent septante-sept
fille de Alois Henri Seiler, agriculteur,
et de Emma née Seiler, sa femme, les deux à Nesselbach

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nesselbach & Dagmersellen les
vingt-neuf, trente octobre et trois novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Dagmersellen, Nesselbach & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de
Dagmersellen & Nesselbach.

Signatures des époux :

Beatus Gazzmann
Verena Gazzmann

Signatures des témoins :

Jacob Sigrist
Gottfried Stebler } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 423

Muller et Javey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Muller, Nicolas-Antoine, agriculteur,

de Cressier (Fribourg) domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Cressier le trente-un Janvier mil huit cent septante-deux

fil de Jean Pierre Louis Muller, agriculteur

et de Emilie née Gross, sa femme, domiciliés à Cressier.

2° Javey, Marie, ménagère,

de Pompaples & Eclepens domiciliée à Renens / Villeneuve /

Célibataire,

née à Vulliamoz le vingt-trois Juillet mil huit cent septante-six

fille de Henri Javey, agriculteur

et de Anna Marie née Niffenegger, sa femme, domiciliés à Renens.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Cressier, Pompaples, Eclepens & Renens, les quatre et Sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cressier, Pompaples, Eclepens, Lansanne

& Renens.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cressier, La Sarraz & Renanet.

Signatures des époux :

Nicolas Muller

Marie Muller

Signatures des témoins :

Grégoire Henri

Bridel, etc.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 424

Paccaud & Rodieux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 18 Juin 1908 déclaré exécutoire le 22 Septembre 1908, le Tribunal civil du district de Luxembourg a déclaré par le divorce le mariage inscrite et constaté.

Le divorce a été prononcé sur tout des deux conjoints en vertu de l'article 17 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Luxembourg le 14 Octobre 1908.

L'Officier de l'Etat civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Paccaud, Paul-Emile**, Ingénieur chimiste de Trévennec domicilié à Luxembourg, célibataire

né à Lavance-Aubonne le treize mai mil huit cent soixante-cinq fils de Emile Paccaud, Directeur de la Banque Cantonale à Luxembourg et de Louise Marie née Bémeyer, sa femme, décédée.

2^o **Rodieux, Marie-Adèle**, de Rossmière domiciliée à Luxembourg, Célibataire

née à Yverdon le vingt-quatre Juin mil huit cent septante-cinq fille de David François Alfred Louis Rodieux, décédé et de Louise Marceline née Lambert, sa veuve, à Luxembourg

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, Trévennec & Rossmière, les trois et cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Trévennec Rossmière & Luxembourg

Signatures des époux :

P. Paccaud
M. Rodieux

Signatures des témoins :

J. Paccaud B. Mayer
E. Weber M. Rodieux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Luxembourg & Rossmière

N° 425

Emery & Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Emery, Alfred,* agriculteur

des Cullayes domicilié aux Cullayes

célibataire,

né aux Cullayes le trente mars mil huit cent soixante huit

fil de Louis Daniel Emery, décédé,

et de Louise née Emery, décédée.

2° *Emery, Marie-Henriette,*

des Cullayes domiciliée aux Cullayes

célibataire,

née aux Cullayes le neuf février mil huit cent septante sept

fille de Marie Pauline née Emery, domiciliée à Lamoignon

et de _____

Les publications ont eu lieu aux Cullayes le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Mézieres.

Communiqué : à l'Etat Civil de Mézieres

Signatures des époux :

Alfred Emery
Marie Emery

Signatures des témoins :

J. G. Lamoignon
J. M. M. M. } Mézieres

L'officier de l'état civil :

Toussaint

N° 426

Marguerat et Schöny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Marguerat, Jules, Agriculteur, de Lutry domicilié à Lansanne, célibataire,

né à Lutry, le seize avril mil huit cent septante-sept

filz de Charles Marguerat, décédé,

et de Susanne Marie Vulliamz née Perchet, la veuve à Lansanne

2^o Schöny, Marie, Couturière, de Högelberg (Aude) domiciliée à Lansanne, célibataire

née à Lansanne le vingt-quatre avril mil huit cent septante-deux

fille de Jules Schöny, l'ondaire

et de Susanne Marie Guillet, la femme, domiciliée à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Lutry - Högelberg les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry Högelberg à Lansanne.

Communiqué: à l'état civil de Lutry
à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Marguerat Jules
Marie Marguerat

Signatures des témoins :

J. Schöny
C. Mezière } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 427

Galliker et Nozch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Galliker, Jean*, *Caviste*

de *Gunzwil (Lucerne)* domicilié à *Eschenbach*

célibataire

né à *Mattus* le *treize juin* mil huit cent *septante-un*

fil de *Leon Galliker*

et de *Marie Josephine Ineichen*

2° *Nozch, Babette-Marie*,

de *Conters (Grisons)* domiciliée à *Conters*

célibataire

née à *Conters* le *vingt-cinq mars* mil huit cent *soixante-six*

fille de *Jeanette Dösch* *agriculteur*

et de *Maria Ursula née Guetj*

Les publications ont eu lieu à *Eschenbach, Gunzwyl & Conters*, les *trois et quatre novembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix-huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Eschenbach

Communiqué : *à l'Etat Civil de Gunzwyl Eschenbach & Conters*

Signatures des époux :

Jean Galliker
Babette Galliker

Signatures des témoins :

Jean Vörrey
Anna Vörrey } *Luzerne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 428

Déglon & Ogay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre novembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Déglon, Constant-Jeani*, *agriculteur*
de *Coutilles* domicilié à *Coutilles*
Célibataire

né à *Coutilles* le *dix huit* jour mil huit cent *Septante*
fils de *Jean Bapt Déglon, agriculteur à Coutilles*
et de *Adèle née Bizemel, décédée*

2° *Ogay, Alice*, *Ménagère*
de *Lovattens* domiciliée à *Lovattens*
Célibataire

née à *Lovattens* le *vingt neuf* novembre mil huit cent *Soixante huit*
fille de *Jean Daniel Ogay*
et de *Lucie née Pichonnat, agriculteur à Lovattens*

Les publications ont eu lieu à *Coutilles* & à *Lovattens* le *vingt neuf* octobre
mil huit cent quatre-vingt-*dix huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intervention de l'Etat Civil de
Lucens

Communiqué : à l'Etat Civil de *Lucens*

Signatures des époux :

C. Déglon
Alice Déglon

Signatures des témoins :

Nancy Gonthier à Sévroux
Lucienne à Lucens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 429

Ducros et Imhoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ducros, Adrien**, *gentilhomme*,
de *Forêt et de Savigny* domicilié à *Chessex*,
célibataire,

né à *Forêt* le dix-neuf février mil huit cent *Septante-un*

fil de *françois andré Ducros, agriculteur*
et de *Julie née Lavanchy, domiciliés à Forêt.*

2^o **Imhoff, Eugénie**, *sans profession*
de *Kettenbach & Suchen | Berne |* domiciliée à *Savigny*
célibataire

née à *Lausanne* le vingt septembre mil huit cent *Septante-un*

filles de *Julie Imhoff, menuisier*
et de *Fanchette Janny née Oschiger, domiciliés à Savigny*

Les publications ont eu lieu à *Forêt, Savigny, Schwarzenegg, Ollon & Hérimoz*
le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Hérimoz.

Signatures des époux :

A Ducros gentilhomme
Eugénie Ducros

Signatures des témoins :

Alice Ducros à Forêt (Savigny)
Maria Imhoff à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Forêt, Savigny, Schwarzenegg & Ollon

N° 430

Dupretzel & Vauthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix novembre mil huit cent quatre-vingt-
six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dupretzel, Henri-Louis**, Cultivateur,

de Rougemont domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Lansanne le six juillet mil huit cent septante-deux

fil de Marc Louis Frédéric Dupretzel, journalier,

et de Susanne Françoise Louise Carinaux de femme, domiciliés à Lansanne

2^o **Vauthier, Marie-Félicie**, Cuisinière,

de Saint-Nabord | Vevay | France domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Saint-Nabord le vingt-cinq avril mil huit cent septante-un

fille de feu Hubert Vauthier

et de feu Marie Virginie Bailly de femme.

Les publications ont eu lieu à Rougemont Lansanne & Saint-Nabord
les vingt-deux et vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père & mère de

l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rougemont Lansanne et Saint-Nabord

Communiqué: à l'état civil de

Rougemont & à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Henri Dupretzel

Félicie Dupretzel

Signatures des témoins :

Adrien Vitzthum Weiz

Ch. Juvet Regeleur

les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 431

Sugnet et Jaccottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sugnet, Philippe-Auguste**, Administrateur

de Montmagny domicilié à Genève

Célibataire

né à Yverdon le dix huit août mil huit cent Soixante-trois,

fils de Louis Philippe Sugnet, ancien notaire,

et de Henriette Anna Domini, sa femme, à Chézard.

2° **Jaccottet, Julia-Marie**, sans profession,

de Echallens domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le quatorze décembre mil huit cent Septante-neuf

fille de feu Pierre Etienne Samuel Jaccottet

et de Justine née Potterat, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Genève, Echallens, Lausanne et Montmagny

les dix huit et dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Genève.

Signatures des époux :

P. Sugnet
J. Jaccottet

Signatures des témoins :

Ed. Krichhofer Jaccottet
G. Sugnet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Bellerive, Genève B.C. à Echallens

Reçu par l'Etat civil le 29.11.11

Le 18 septembre 1917,
dame veuve Julia Marie
Sugnet née Jaccottet,
a été reçue citoyenne
genévoise, résorbant
la commune des
Baux-Vives (Genève,
Lausanne le 18 juin 1911.
L'officier de l'état civil.

Reçu à l'état civil à
Genève (B.C.) Bellerive
et Echallens.

N° 432

Hefti et Jaenschmied

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hefti, Fridolin**, _____ Mécanicien _____

de Luchsingen (Glarus) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Luchsingen le vingt-un octobre _____ mil huit cent septante-cinq _____

fils de feu Andreas Hefti _____

et de feu Maria Regina née Krieg, la femme, _____

2° **Jaenschmied, Anna**, _____ Cuisinière _____

de Bümplitz (Bern) _____ domiciliée à Vevey _____

Célibataire _____

née à Morat le quatre juillet _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de feu Benedict Jaenschmied _____

et de Maria Gueni, la veuve à Estavayer-le-lac _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne Bümplitz, Vevey & Luchsingen
les huit, dix et douze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication de
Luchsingen, Bümplitz & Vevey _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Luchsingen, Bümplitz & Vevey _____

Signatures des époux :

Fridolin Hefti

Anna Hefti

Signatures des témoins :

Carl Baumman

Luc Lüscher } à Vevey

L'officier de l'état civil :

Al. Brunard

Reçu par le 13.11.18.
 Le 21 août 1918, le
 nommé ci-dessus
 a acquis, pour lui
 et sa famille, la
 propriété de la commune
 de **Dirochopzen**
 (Neuchâtel).
 Lausanne le 6 septembre 1918.
 L'officier de l'état civil.
Fucel
 Lequel a été établi à
 Luchsingen, Bümplitz
 et Vevey.

N° 433

Erlwein & Meierhans

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Erlwein, Conrad**, Tailleur

de Forchheim Bavière domicilié à Landsanne

célibataire

né à Forchheim le vingt-huit mai mil huit cent soixante-sept

fil de Paul Erlwein ancien marinier à Forchheim

et de Elisabeth née Pollinger de femme veuve

2° **Meierhans, Rosa-Brigitta**, Cuisinière

de Emmen Lucerne domiciliée à Getliswyl-Emmen

célibataire

née à Emmen le sept octobre mil huit cent septante-quatre

fille de Jacob Meierhans ancien marchand de fromage

et de Madeleine née Hofstetter de femme à Getliswyl-Emmen

Les publications ont eu lieu à Landsanne Forchheim & Emmen les vingt-neuf, trente-un octobre & trois novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Emmen & Landsanne. 4° Dit de Forchheim. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que la pièce dont il est déposé dans ses archives

Communiqué : à l'Etat Civil d'Emmen & à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Conrad Erlwein

Rosa-Brigitta

Signatures des témoins :

H. Ritter

Kaufmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 434

Vezel et Gret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 10 Mars 1902 déclaré définitif le 24 Juin 1902 le Tribunal civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 106. Lettres du C. de la loi fédérale du 24 décem- bre 1874.

Lausanne le 9 Juillet 1902

Off. de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt-neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vezel, Paul-Louis**, Présidentant de Commerce

de Rouvray domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Genève le deux Septembre _____ mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Charles Benjamin Vezel

et de feu Elide Enolène Pauline Morin, sa femme,

2^o **Gret, Aline-Louise**, Demoiselle de mayardin,

de Sainte Croix domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-deux avril _____ mil huit cent septante-huit

fille de feu Emmanuel Gret

et de Augustine Louise Regamey, née Dubrez, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rouvray, Ste Croix & Les Granges de
Ste Croix, les dix et onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rouvray, Ste Croix, Les Granges &

Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mourens & Ste Croix.

Signatures des époux :

Paul Vezel

Aline Vezel

Signatures des témoins :

M. Fontana

H. Vezel

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 435

Judar et Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il résulte de la production de l'acte d'origine de l'époux, que la commune de Gradischka, dont il est bourgeois, se trouve en Styrie, district de Marburg, et non point en Silésie, indique par erreur Lausanne, le 10 octobre 1920

L'Officier de l'Etat Civil.

Le 24 octobre 1928 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de Lina Judar née Meier comme si-sonne et-comme dans le dépôt de cas du canton de Folke et de la commune de Bolken

Lausanne, le 8 novembre 1928.

L'officier de l'état civil :

H. Lüscher

de qui à deschi

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Judar, Ludwig

de Gradischka ^{Silésie d'Autriche} domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Vordenberg (Marburg) le vingt-cinq juin mil huit cent septante-deux

fils de Michel Judar, machiniste

et de Elise née Schweiker, sa femme, domiciliés à Marburg

2° Meier, Lina,

de Bolken (Silésie) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Olten le seize février mil huit cent septante-cinq

fille de Jacob Joseph Meier, ancien,

et de Maria Anna Zimmerli, sa femme, domiciliés à Olten.

Les publications ont eu lieu à Bolken & Lausanne le trois septembre mil huit

cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Procès-verbaux de mariage. 3° Certificats de publications de Bolken & Lausanne. 4° Déclaration du Consul d'Autriche ad consentant des publications à Gradischka. 5° Déclaration du Bezirkshauptmann. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces dont N° 4 & 5 déposent dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de deschi

(Bolken) & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Ludwig Judar

Lina Judar

Signatures des témoins :

Alain Lichtenegger

Albi Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Lüscher

N° 436

Lichtenegger et Tanner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lichtenegger, Aloïs, Tailleur,

de Sebersdorf (Hartberg) Autriche, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Aspang (Autriche) le quatre avril mil huit cent septante

filz de Florian Lichtenegger ancien négociant à Linz, Autriche,

et de Maria née Rosenlechner, sa femme, décédée.

2° Tanner, Maria, Cuisinière,

de Marbach (Lucerne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à St. Ursen (Fribourg) le deux août mil huit cent septante-huit

fille de Jean Tanner menuisier à Giffers (Fribourg)

et de Maria Anna Glanzmann sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Marbach & à Lausanne les vingt-neuf octobre & trois novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Marbach & Lausanne. 4° Dispense du Consul d'Autriche pour les publications à Sebersdorf. 5° Déclaration au Bezirkshauptmann. 6° Certificat du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 4 & 5 déposent dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Marbach & à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Aloïs Lichtenegger. Marie Lichtenegger.

Signatures des témoins :

Ludwig Judet, Albi Alfred, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 437

Hug et Ferrari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hug, Charles**, Boucher,
de Buchslen (Fribourg) domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Epalinges le vingt-trois août mil huit cent septante-trois,
fils de Henri Hug, Cordonnier
et de Louise Bohler, sa femme, les deux à Lausanne.

2^o **Ferrari, Joséphine**, ouvrière en musique,
de Coldaterio (Cassin) domiciliée à Ste Croix,
Célibataire

née à Ennio le dix mai mil huit cent septante-six
fille de Jean Ferrari, Vicaire
et de Marianne née Buzzola, sa femme, les deux à Ste Croix.

Les publications ont eu lieu à Buchslen, Coldaterio, Lausanne, Ste Croix & Les
Granges les vingt-cinq et vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt dix-
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Buchslen
Coldaterio Lausanne & Ste Croix - Les Granges.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Coldaterio Buchslen & Ste Croix

Signatures des époux :

Charles Hug
Joséphine Ferrari

Signatures des témoins :

H. Hug à Lausanne
Dominique Ferrari
à Ste Croix

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 438

Rod & Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-
aix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rod, Emile,** agriculteur

de Ropraz, Corcelles Mézières & Demoret domicilié à Ropraz

Célibataire

né à Ropraz le quatre mars mil huit cent septante-trois

fils de Jules Rod

et de Idaline née Gillieton, sa femme

2^o **Rod, Amélie,**

de Ropraz, Corcelles Mézières & Demoret domiciliée à Ropraz,

Célibataire

née à Ropraz le treize Juin mil huit cent huitante,

fille de Jules Rod

et de Rosalie née Chappuis, sa femme

Les publications ont eu lieu à Ropraz, Corcelles Mézières & Demoret les vingt cinq
Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Corcelles-le-Fort

Communiqué: à l'Etat Civil de
Corcelles Mézières Damseloye

Signatures des époux :

Emile Rod
Amélie Rod

Signatures des témoins :

Müller - bij.
Müller - bij.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 439

Winkler et Gerber née Déglon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 8 février 1901 déclaré définitif et exécutoire le 8 mai suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a déclaré nul le divorce le mariage inchoatif et contre le mari en vertu de l'article 46 lettre B de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 8 juin 1901.
L'offi. de l'état civil :

Aujourd'hui premier décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Winkler, Victor-Philippe*, Relieur,

de *Freibourg* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Freibourg* le dix-huit Mai mil huit cent septante-deux

fils de feu *Jules Geyon Winkler*

et de *feue Louise Françoise née Doussé*.

2° *Gerber née Déglon, Marie-Charlotte*,

de *Sumiswald, Bâle* domiciliée à *Lausanne*,

veuve en premières nocces de *Edme Louis Gerber* ais le dix octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

née à *Lausanne* le quinze Juillet mil huit cent soixante-quatre

filie de *Jean Samuel Déglon*, relieur à *Lausanne*

et de *Jeanne Marie Guex*, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Freiburg et Sumiswald* les trois et quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Freibourg, Sumiswald et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Freibourg et de Sumiswald.

Signatures des époux :

Victor Winkler

Marie Winkler

Signatures des témoins :

Srd Déglon
Emilie Hatt } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 440

Chatelanaat et Aeschlimann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 11 Juin 1903 déclaré définitif et exécutoire par le Greffier le 17 Septembre suivant le Tribunal Civil du district de Lausanne a dit et ordonné que le divorce du mariage existant ci-contre se divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 145 §. 6. de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Lausanne le 1 Octobre 1903.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui premier décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chatelanaat, Emile-Edouard, Employé de banque, de Moudon et de Sompierre domicilié à Lausanne, célibataire

né à Moudon le cinq novembre mil huit cent soixante-huit fils de Charles Samuel Chatelanaat, Charpentier, et de Julie Georgine Lammelin, domiciliés à Moudon.

2° Aeschlimann, Suzanne-Marguerite, coiffeuse de Sumidwald (Berne) domiciliée à Lausanne, célibataire

née à Lausanne le quinze juillet mil huit cent soixante-dix fille de Jean Aeschlimann, gypcier à Lausanne et de femme Marie Joséphine Anna Mœckli, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sumidwald, Moudon et Sompierre, les huit et neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Moudon, Sompierre, Sumidwald et Lausanne

Signatures des époux :

[Signature: E. Chatelanaat]
[Signature: S. Aeschlimann]
Chatelanaat

Signatures des témoins :

[Signature: M. Müller]
[Signature: A. Versel] Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Moudon, Lucens et Sumidwald.

N^o 441

Peneveyte & Feillex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Peneveyte, Emile-Charles-François*, boucher
de Lausanne domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Lausanne le sept août mil huit cent soixante-huit

fils de feu Charles Louis Peneveyte

et de Félicie Louise Rosine Hertig, sa veuve, à Lausanne

2^o *Feillex, Marie-Olympe*, blanchisseuse

de Bernex (H^e Savoie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bernex le seize octobre mil huit cent septante-sept

fille de feu Joseph Feillex

et de feue Louise Dupraz, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bernex, les douze et treize
novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Actes de décès des père & mère de l'épouse

Certificats de publication de Lausanne & Bernex

Communiqué : à la Chancellerie Ole

Signatures des époux :

Emile Peneveyte
Marie Peneveyte

Signatures des témoins :

J. Gachet
A. Schacher Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 442

Folletete & Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Folletete, Gustave-Element-Joseph, tailleur d'habits, de Soubey (Borne) domicilié à Cossonay, célibataire,

né à Montancy (Doubs) France le quatre Septembre mil huit cent septante-fils de feu Hippolyte Folletete, et de feu Caroline née Schaffner

2° Perret, Sophie-Véronique, négociant de Chalmazelle (Loire) France domiciliée à Lonsanne, célibataire,

née à Massongex (Ardèche) le neuf mai mil huit cent soixante-trois, fille de feu Jean Marie Perret et de Véronique Gallay, sa veuve, domiciliée à Lonsanne.

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Cossonay, Soubey & Chalmazelle les dix-huit, dix-neuf, vingt & vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Cossonay

Communiqué: à l'état civil de Cossonay & Soubey & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Gustave Folletete, Sophie Folletete

Signatures des témoins :

J. Perret, Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 443

Dinkelmann & Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 20 mai 1912 déclaré exécutoire le 20 juin suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré nul le mariage contracté entre :

Le divorce a été prononcé aux torts réciproques des deux époux, en vertu de l'article 142 C. C. S.

Le divorce a été prononcé le 1^{er} août 1912
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dinkelmann, Edouard,** *le marié*

de Bolligen (Koppigen) Berne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-six février mil huit cent cinquante-huit

fils de feu Jean Dinkelmann

et de feu Françoise Weyer dite Weyer, sa femme.

2^o **Magnenat, Marie-Félicité-Louisa,** *mariée*

de Vaulion domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le quatorze janvier mil huit cent septante-quatre

filles de feu Louis Samuel Magnenat

et de Elise Pochon, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vaulion & Koppigen, les onze, treize & quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Koppigen

Vaulion & Lausanne

Signatures des époux :

Edouard Dinkelmann

Louisa Dinkelmann

Signatures des témoins :

Henri Dussor

Ju Viot Marc

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 444

Pavod et Berançon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

8-11

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pavod, Henri-Antoinin, employé de banque de Lausanne, Lutry & Villetta domicilié à Lausanne célibataire

né à Lausanne le neuf novembre mil huit cent soixante-sept fils de feu Henri François Pavod et de feu Rosine née Pavod, sa femme

2^o Berançon, Marie-Augustine, sans profession, de Lutry domiciliée à Lausanne célibataire

née à Lausanne le huit décembre mil huit cent septante-sept fille de Frédéric François aîné Berançon, absent, et de Marie Augustine Schiza, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lutry & Villetta, les trois & cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Lutry & Villetta

Communiqué: à l'Etat Civil

de Lutry & Oully

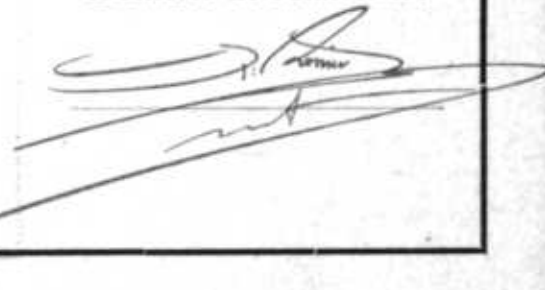
Signatures des époux :

H. Pavod
M^{lle} Berançon

Signatures des témoins :

A. Amaro
E. Gidly Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 445

Barraud & Brélaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barraud, Jean-Férenti,** _____ Maréchal _____

de Russigny & Villars-Tiercelin _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Russigny le premier février _____ mil huit cent septante-dix _____

fils de Jean Marc Barraud, décédé, _____

et de Jeanne Pierrette Caroline Maite, sa veuve, à Lausanne _____

2^o **Brélaz, Louise-Charlotte,** _____ Lingère, _____

de Lutry & Forcel _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Lausanne le vingt-neuf avril _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Jean Louis Brélaz, décédé _____

et de Julie Béatrice Blanc, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forcel, Russigny, Villars-Tiercelin & Lausanne
les onze et douze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Russigny
Villars-Tiercelin, Lutry, Forcel & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Russigny, Poliez-le-Grenu, Lutry & Forcel. _____

Signatures des époux :

Henri Barraud
Louise Barraud

Signatures des témoins :

C. veuve Barraud
Henri les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 446

Mäder & Gonthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Mäder, Albert, Célibataire,

de Schwanden (Büenz) Berné, domicilié à Lausanne

veuf en premières noces de Eugénie Henriette Gonthier des le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Büenz le trente-un mars mil huit cent septante-quatre

fil de Gaspard Mäder, décédé

et de Elisabeth Lidi, décédée.

2^o Gonthier, Alfredine-Charlotte, D^{lle} de magistrat,

de St^e Croix, domiciliée à Lausanne

Célibataire;

née à Mollens le vingt-neuf mai mil huit cent septante-neuf

filles de Charles Jacob Gonthier, décédé,

et de Jenny Henriette née Cuvet, la veuve, à Berolles

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, Les Granges de St^e Croix Lausanne et Schwanden (Büenz) les dix-huit, dix-neuf et vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

acte de décès du père de l'Epouse et

consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Schwanden

St^e Croix, Les Granges & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Büenz & St^e Croix.

Signatures des époux :

Albert Mäder

Charlotte Mäder

Signatures des témoins :

L. Picard

E. Fournier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 447

Pidoux & Lagnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pidoux, Jean-Louis**, agriculteur

de **Fozel & Lucens** domicilié à **Fozel**

Célibataire

né à **Fozel** le trente juillet mil huit cent cinquante-quatre

fils de **Pierre Etienne Pidoux**, décédé

et de **Jeanne Susanne** née **Briod**, décédée

2^o **Lagnaz, Eugénie**, ménagère

de **Bussy sur Mondou** domiciliée à **Bussy**

Célibataire

née à **Bussy** le cinq décembre mil huit cent cinquante-huit

fille de **Pierre David Lagnaz**, décédé

et de **Marianne** née **Cothéry**, décédée

Les publications ont eu lieu à **Bussy & à Fozel** le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de **Lucens**

Communiqué : à l'état civil de **Lucens & Mondou**

Signatures des époux :

Pidoux Jean Louis
Eugénie Pidoux

Signatures des témoins :

L. Picard
J. Dumay
le deux à **Xarroux**

L'officier de l'état civil :

P. Roux

N° 448

**Jotterand et Bolomey née
Matherbe**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Jotterand, Julien-Victor**, Marchand

de **St-Livres** domicilié à **Lausanne**

Célibataire

né à **St-Livres** le vingt-quatre Septembre mil huit cent septante-deux

fils de **Marc Henri Jotterand**, agriculteur

et de **Rouise née André**, sa femme, les deux domiciliés à **St-Livres**.

2° **Bolomey née Matherbe, Jenny** Blanchisseuse

de **Lutry** domiciliée à **Lausanne**

veuve en premières nocces de **Charles Henri Bolomey** dès le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

née à **Chavornay** le onze juillet mil huit cent cinquante-neuf,

fille de **Louis Matherbe**, décédé,

et de **Judie née Giroud**, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, St-Livres & Lutry** les huit & neuf novembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Certificats de publication de St-Livres,

Lutry & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d' **Lausanne & Lutry**

Signatures des époux :

Jotterand Victor
Jenny Jotterand

Signatures des témoins :

Monard Jules
Marie Monard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 449

Delessert et Muller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Delessert, Jules**, infirmier,

de Savigny & de Forêt domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Prangins le trois avril mil huit cent septante-six

fils de Gabriel Delessert, agriculteur

et de Fanny Corday, sa femme domiciliés à Vichy

2^o **Muller, Marie-Louise**, femme de chambre,

de Sigridswyl (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Blonay le vingt-trois février mil huit cent septante-huit

fille de Jean Jacob Muller, décédé

et de Rose Louise Dufey, sa veuve à Blonay

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forêt, Sigridswyl et Savigny les dix-neuf
vingt et vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savigny
Forêt, Sigridswyl & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Savigny, Forêt & Sigridswyl.

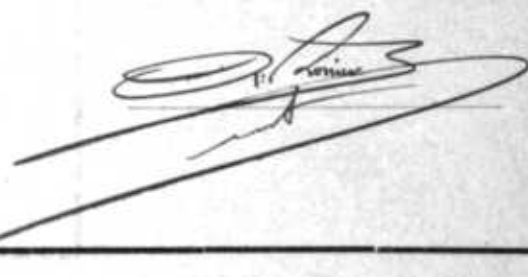
Signatures des époux :

Marie Delessert
Jules Delessert

Signatures des témoins :

Jules Mercier
Aug. Müller } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 450

Briçon et Desarzens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Briçon, Armand-Samuel**, agriculteur

de Urzins domicilié à Vallèzes d'Anceps,

Célibataire,

né à Vallèzes d'Anceps le neuf Octobre mil huit cent septante-trois

fils de Louis Benoit Briçon, agriculteur,

et de Marie née Favre domiciliés à Vallèzes sous Anceps

2^o **Desarzens, Aline**, ménagère,

de Sarzens domiciliée à Vallèzes d'Urzins,

Célibataire,

née à Vallèzes d'Urzins le huit Septembre mil huit cent septante-deux

fille de Jules Desarzens, agriculteur,

et de Nanette née Bonny, domiciliés à Vallèzes sous Urzins.

Les publications ont eu lieu à Vallèzes d'Anceps, Urzins, Sarzens et Vallèzes d'Urzins les vingt-sept et vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Baulmes

Communiqué: à l'état civil de
Urzins, Baulmes & Lucens

Signatures des époux :

Armand Briçon
Aline Briçon

Signatures des témoins :

M. [Signature] [Signature]
[Signature] [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 451

Butter et Cupelin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal des 3^e...
arrondissement de Vevey... rendu
en date du 4^e mai 1923, déclaré
définitif et exécutoire le...

... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à ... an... le
délai pendant lequel l...
ne peut... contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 23 juillet 1923

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

69^e à l'étranger à
Chardonne et Vevey.

Le 24 novembre 1923 le Départe-
ment politique fédéral a prononcé la
réintégration de Louisa-Augusta
Cupelin, divorcée Butter,
mentionnée ci-contre
dans le droit de cité du canton de
Faud... et de la commune de
Corcier

Lausanne, le 14 décembre 1923.

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

69^e à l'étranger à
Chardonne et Vevey.

Aujourd'hui neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Butter, Auguste-Richard, Chapelier,

de Dresde domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Lausanne le vingt-sept juin mil huit cent septante-trois,

fils de Friedrich Auguste Butter, Chef d'atelier

et de Amélie Pauline Hohenstein, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o Cupelin, Louisa-Augusta, sans profession,

de Corsier domiciliée à Vevey

Célibataire,

née à Corsier le vingt-cinq août mil huit cent septante-huit

fille de Jacques Samuel Cupelin, propriétaire,

et de Jeanette née Bossi, sa femme, domiciliés à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corsier, Vevey & Dresde le
huit, dix et onze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage, acte de naissance
de l'épouse, Certificats de publication de
Lausanne, Corsier & Vevey, Dit de
Dresde, Permis du Département de
Justice & Police constatant que cette der-
nière pièce est déposée dans ses archives

Signatures des époux :

Richard Butter
Louisa Butter

Signatures des témoins :

Cupelin Vevey
Auguste Butter
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Communiqué : à La Chancellerie

de l'Etat Civil de Corsier &

Vevey

N° 452

Conne et Turin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Conne, Frédéric**, Chimiste Cantonal,
de Chexbres domicilié à Stanchâtel
célibataire

né à Stanchâtel le cinq décembre mil huit cent soixante-deux,
fils de feu Jean Frédéric Conne
et de feu Louise née Ador

2^o **Turin, Sophie-Eugénie**, sans profession,
de Valerces sous Rances domiciliée à Baulmes,
célibataire

née à Valerces & Rances le vingt-huit mai mil huit cent septante-quatre
fille de feu Louis Turin
et de Marguerite Grillet née Ruffet, domiciliée à Baulmes

Les publications ont eu lieu à Stanchâtel, Baulmes, Valerces & Rances et Chexbres
les cinq huit et dix novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Stanchâtel.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Chexbres, Stanchâtel & Baulmes.

Signatures des époux :

Frédéric Conne
Eugénie Conne

Signatures des témoins :

Marius Ferrin à Baulmes
L. Conne à Zurich

L'officier de l'état civil :

Al. Ormazabal

N° 453

Dunand & Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dunand, François-Joseph**, Domestique de Campagne de Vacheresse (Haute Savoie) domicilié à Lutry, Célibataire,

né à Vacheresse le vingt-quatre mai mil huit cent soixante-trois, fils de Clément Dunand, agriculteur à Vacheresse et de Magdeleine Coffy, sa femme, décédée

2^o **Bron, Célestine-Elisa**, Cuisinière de Thollon (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne, Célibataire

née à Thollon le vingt-un août mil huit cent septante-cinq, fille de François Bron, décédé

et de Eléonore Blanc, sa veuve, domiciliée à Bernex (Haute Savoie)

Les publications ont eu lieu à Lutry, Lausanne, Vacheresse & Thollon les dix-neuf et vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil de Lutry

Signatures des époux :

François Dunand
Elise Dunand

Signatures des témoins :

Jules Dyrane
Ch. Grand

L'officier de l'état civil :

M. Dunand

Communiqué : à la Chancellerie
à l'Etat Civil de Lutry

N° 454

Randin et Grospiettenée Domino
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sixième _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Randin, Emile**, _____ *Juridique*,
de *Rances* _____ domicilié à *Lausanne* _____
célibataire _____

né à *Yverdon* le trente avril _____ mil huit cent soixante-six _____
fils de *Fredéric Alexis Randin*, Imprimeur à *Yverdon* _____
et de *Marie Lina née Grandguillaume*, la femme, _____

2^o **Grospiette née Domino, Marie-Bertha**, _____
de *La Sagne (Neuchâtel)* _____ domiciliée à *Lausanne*, *Garde malades*,
veuve en premières noces de *Alfred Grospiette* des le trente-un janvier mil huit cent
quatre-vingt-quinze _____

née à *Villeret (Borne)* le premier octobre _____ mil huit cent soixante-trois _____
fille de *leur Louis Christophe Domino*, _____
et de *leur Julie née Berren*, la femme, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rances & La Sagne* les douze
et treize novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
acte de décès du l'ami de l'Epouse _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de *Rances*
Lausanne & La Sagne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Rances & La Sagne _____

Signatures des époux :

Randin Emile
Bertha Randin

Signatures des témoins :

Grospiette
Gouard Dubois

les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Huard

N° 455

Vetter et Weibel née Delafontaine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vetter, Hubert** Peintre - décorateur

de Freibourg en Brisgau Bade | domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Freibourg en Brisgau le vingt-cinq janvier mil huit cent septante-quatre

fils de Simon Vetter, notaire

et de Francesca née Revellio, sa femme, domiciliés à Freibourg en Brisgau.

2^o **Weibel née Delafontaine, fanny-Charlotte,**

de Meikirch (Bienne) domiciliée à Lausanne

veuve en premières nocces de Samuel Weibel dès le vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-onze,

née à Corsier le dix-neuf décembre mil huit cent quarante-huit

fille de feu Jean Louis Delafontaine

et de feu Rose Marie née Chambert

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Meikirch et Freibourg les premier, deux & onze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux 2^o Acte de décès des parents de l'épouse 3^o Consentement du père de l'époux 4^o Promesse de mariage 5^o Certificats de publication de Lausanne et Meikirch 6^o Acte de Freibourg en Brisgau 7^o Procès-verbal du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n^{os} 2, 3 & 6 sont déposées dans ses archives

Signatures des époux :

Hubert Vetter

Fanny Vetter

Signatures des témoins :

Louis Chambert

August. Haag à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Duvaud Suba

Communiqué : à la Chancellerie Cant^{ale} & à l'Etat Civil de Meikirch

N° 456

Moser et Aeschlimann née

Maier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Moser, Charles-François, architecte,

de Sedorf, Berne, & Nerkheim (Argovie) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le vingt-quatre juillet mil huit cent septante-deux

fils de feu François Louis Moser

et de Marie Henriette Louise née Stoveraz, sa veuve à Lausanne

2^o Aeschlimann née Meier, Marie-Émilie, comptable

de Sumidwald (Berne) domiciliée à Lausanne,

divorcée en premières noces de Jean Marie Aeschlimann dès le vingt-dix mai mil huit cent quatre-vingt-dixsept (1897)

née à Neuchâtel le quatorze décembre mil huit cent septante-quatre

fille de Jean Meier, charpentier,

et de Maria Rosina née Krattiger, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sumidwald, Sedorf, Nerkheim & Lausanne les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance de l'époux

Acte de mariage de l'épouse avec men-

tion du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sedorf

Nerkheim, Lausanne et Sumidwald.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sedorf, Nerkheim & Sumidwald.

Signatures des époux :

Moser.

C. Moser

Signatures des témoins :

Jean Meier

Marie Meier Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 457

Gladine, et Kummer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gladine, Antoine**, tapissier décorateur de Aurillac (Cantal) France, domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Aurillac le dix-neuf Mars mil huit cent septante-quatre

fil de feu Pierre Eugène Gladine

et de Elisa née Fabre, sa veuve, domiciliée à Aurillac.

2^o **Kummer, Anna-Maria**, tapissière

de Lempach | Berne | domiciliée à Evian,

célibataire,

née à Kernencied | Berne | le vingt-deux Juin mil huit cent septante-trois

fille de feu Benedikt Kummer,

et de Anna Maria née Luder, sa veuve, domiciliée à Schüpfen | Berne |

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lempach, Evian et Aurillac les douze treize et vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Acte de naissance des époux. 2^o Consentement de la mère de l'époux et acte de décès du père. 3^o Promesse de mariage. 4^o Certificats de publication de Lausanne & Lempach. 5^o Ditt d'Aurillac et Evian. 6^o Déclaration de Validité. 7^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces dont n^{os} 2, 5 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cant. & à l'Etat civil de Lempach.

Signatures des époux :

Gladine Antoine

Anna Gladine

Signatures des témoins :

L. Kummer à Evian
J. Bouillon à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 458

Delessert et Débarz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delessert, Charles-Auguste**, agriculteur,

de Peney-le-Jorat domicilié à Peney-le-Jorat,

célibataire

né à Poliez-le-Grand le vingt-un mai mil huit cent cinquante-trois,

fils de feu Jean François Louis Delessert,

et de feu Marie Louise née Dufour,

2° **Débarz, Marie-Bertha**, ménagère,

de Rossenges domiciliée à Peney-le-Jorat,

célibataire

née à Rossenges le quinze juillet mil huit cent septante-cinq

fille de Pierre François Débarz

et de Anna née Débarz, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Peney-le-Jorat & à Rossenges les vingt-huit & trente novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Corcelles-le-Jorat

Communiqué: à l'Etat Civil de
Corcelles-le-Jorat & Moudon.

Signatures des époux :

Charles Auguste Delessert
Bertha Delessert

Signatures des témoins :

Mauront
Linsanne

L'officier de l'état civil :

Romin

N° 459

Margot et Schlup

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Margot, Charles-Louis**, serurier

de Sainte-Croix domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le treize-mer juillet mil huit cent soixante-neuf

fil de Henri Charles Margot, jardinier à Lausanne

et de feue Louise Charlotte Durand sa femme

2^o **Schlup, Eliza-Juda**, sans profession

de Bettingen | Bâle-Ville domiciliée à Lausanne, Ouchy

Célibataire

née à Lausanne le vingt-trois mars mil huit cent septante-quatre

fille de feu Samuel Schlup

et de Elisabeth Schwendimann, sa veuve, domiciliés à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, aux Granges de Ste Croix, à Bâle et
à Lausanne les dix-sept, dix-huit et dix-neuf novembre mil huit cent quatre-
vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ste Croix

Les Granges, Lausanne & Bâle

Communiqué : à l'Etat Civil de Ste

Croix & de Bâle

Signatures des époux :

C. Margot
F. Margot

Signatures des témoins :

C. Baatar
Emile Baatar } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 460

Wyss et Jaquet née Graf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wyss, Joseph-François-Michel, Vannier,

de Schwytz domicilié à Lausanne, Bois gentil

célibataire,

né à Schwytz le trente-un juillet mil huit cent septante-huit

fils de feu Jean Wyss

et de feu Madeleine née Karster,

2^o Jaquet née Graf, Marie-Louise-Justine, Vannière

de Ueberchi | Berne | domiciliée à Lausanne, Bois gentil

divorcée en secondes noces de Louis Jaquet aîné le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

née à Lausanne le huit mars mil huit cent septante-deux

fille de André Graf, Vannier

et de Catherine née Bichler, sa femme, domiciliés au Bois gentil.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chiesachern (Ueberchi) et Schwytz les dix-neuf, vingt et vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux

acte de mariage des époux avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Schwytz Lausanne & Chiesachern

Communiqué: à l'état civil de Schwytz & Chiesachern.

Signatures des époux :

Wyss Joseph-François

Jaquet Marie

Signatures des témoins :

Graf Guille
Graf Robert Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 461

Lavanchy et Löttscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Léon-Louis-François-Charles**, bûcheron de Savigny et de Forêt domicilié à Lansanne, célibataire,

né à Lansanne le vingt-dix Octobre mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Jean Baptiste Lavanchy

et de feu Louise Marie Charlotte Corbaz, sa femme

2° **Löttscher, Julie-Vetena**, Repasseuse

de Spiez (Borne) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Aegerten (Borne) le treize mars mil huit cent septante-dix

fille de Joseph Löttscher, agriculteur à St Louis (Amérique)

et de Julie née Weyeneth, domiciliée à Chaux de Fonds.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Spiez, Savigny et Forêt les quinze, seize et dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savigny

Forêt, Lansanne & Spiez

Communiqué : à l'Etat Civil de

Savigny, Forêt & Spiez

Signatures des époux :

Léon Lavanchy
Julie Lavanchy

Signatures des témoins :

Jules Prapin Welti
Al. Emery les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 462

Rod et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rod, Elie, agriculteur,

de Mézières domicilié à Mézières,

Célibataire,

né à Mézières le six octobre mil huit cent septante,

fils de Félix Rod,

et de Rosine Rod,

2° Chappuis, Clara,

de Carrouge près Mézières domiciliée à Fexens,

Célibataire,

née à Fexens le vingt Février mil huit cent quatre-vingt

fille de John Chappuis à Mézières

et de Anna née Buet à Fexens,

Les publications ont eu lieu à Mézières, Fexens et Carrouge les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de

Mézières

Signatures des époux :

Rod Elie

Rod Clara

Signatures des témoins :

J. Fawes

J. Fawes } à Fexens.

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mézières & d'Oron.

N° 463

Maillard et Perriaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maillard, Victor,** Epiciers

de Chevallier & Oron domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Cully le huit octobre mil huit cent septante-quatre,

fil de Victor Maillard, Chef de train J.S.

et de Elise née Kuhn, la femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Perriaz, Rose,** Piquaise

de Chavornay & de l'Abbergement — — domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Chavornay le quatre avril mil huit cent septante-sept

fille de feu Frédéric Perriaz

et de Suzette Louise Anderson, sa veuve, domiciliée à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavornay, L'Abbergement & Chevallier
le onze, douze, treize & quatorze quinze mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de Chevallier
Lausanne, Chavornay & L'Abbergement

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron
Chavornay & Ligneville

Signatures des époux :

Victor Maillard Perriaz

Rose Maillard

Signatures des témoins :

E. Poirreyre

Henri Challet Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 464

Chalet et Mojonny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chalet, Jules-Louis-Féreni**, Commerçant

de Cottens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le cinq mars mil huit cent septante-sept

fils de feu Berni Louis Jules Chalet

et de bonne Elisa Delessert, domiciliée à Lyon

2° **Mojonny, Julia**, Marchande

de Mézières domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt

fille de Daniel Mojonny, marchand à Lausanne

et de feue Jeanne Louise Hubert, sa femme

Les publications ont eu lieu à Mézières, Lausanne & Cottens les onze, douze & treize novembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Cottens
Lausanne & Mézières

Communiqué: à l'état civil de

Genève & Mézières

Signatures des époux :

Jules Chalet

Julia Chalet

Signatures des témoins :

H. Chalet
E. Vaillens } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 465

Mäder et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mäder, Edouard**, Jardinier

de Wetzikon / Fribourg domicilié à Allaman

Célibataire

né à Bevaux le dix février mil huit cent septante-cinq

fils de Samuel Mäder, vigneron

et de Marie Julie née Rucione, domiciliés à Bevaix

2° **Rochat, Jeanne-Louise-Elizabeth**, Expéditrice

de L'abbaye et du lieu domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix-sept décembre mil huit cent septante-dix

fille de Charles Julien Rochat, comptable

et de Jeanne Louise Elizabeth Gillet la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Allaman, au lieu, à L'abbaye, à Lausanne et
à Wetzikon les onze et quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Rolle

Communiqué : à l'état civil de
Wetzikon, Rolle, L'abbaye et au lieu

Signatures des époux :

Edouard Mäder
Jeanne Mäder

Signatures des témoins :

Charles
M. Dentan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & C., rue de la Lozère, 2.

N° 466

Härtach & Chatton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Härtach, Carl-Félix**, médecin dentistede **Tablat (St-Gall)** domicilié à **Lausanne**divorcé en premières nocces de **Kemmie Baudé** dès le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-seizené à **Tablat** le trois avril mil huit cent septante-quatrefils de **Charles Joseph Härtach**, ancien cafetieret de **Louise Maria Marmoux**, sa femme, domiciliés à **Genève**.2^o **Chatton, Marie**, **Coiffeuse**de **Lyon (6^e arr^t)** domiciliée à **Lausanne**

célibataire

née à **Plampalais** le treize décembre mil huit cent septante-cinqfille de **Jean Chatton**, chauffeur-mécanicienet de **Pierrette Duetier**, sa femme, domiciliés à **Genève**Les publications ont eu lieu à **Tablat Lausanne Lyon** les vingt-deux et vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage de l'époux avec son

premier mariage

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Tablat

Lausanne - Lyon.

Communiqué: à l'état civil de

Tablat & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Härtach**Marie Härtach**

Signatures des témoins :

Féchoz**Grosby Henri**les deux à **Lausanne**

L'officier de l'état civil :

St. Roman

N° 467

Monnier & Baudat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monnier, Louis-Edouard, agriculteur,

de Arnez près Oebe domicilié à Arnez

célibataire

né à Arnez le vingt-huit mars mil huit cent cinquante-huit

fil de Jean Daniel Monnier, agriculteur à Otoy

et de feu Anne née Bonzon.

2° Baudat, Louise-Julie, Piariste

de Arnez domiciliée à Arnez

célibataire

née à Arnez le vingt-huit juillet mil huit cent septante-quatre

filie de Charles François Baudat, agriculteur,

et de Louise née Bonzon, domiciliées à Arnez

Les publications ont eu lieu à Arnez le onze novembre mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil d'Arnez

Signatures des époux :

Louis Edouard Monnier
Louise Monnier

Signatures des témoins :

Grandin }
Anobéty Henri } à Lussance

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Arnez

N° 468

Pache et Ozery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-
six-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pache, Lucien-Constant-Louis*, Secrétaire,
de *Epalinges* domicilié à *Lausanne*,
célibataire,

né à *Lausanne* le sept mai mil huit cent soixante-sept,
fils de feu *Louis Henri Pache*

et de *Jeanne Pauline Sophie Meyer*, sa femme (veuve) à *Lausanne*

2° *Ozery, Marie*, sans profession,
de *Chissey en Morvan (Saône & Loire)* domiciliée à *Lausanne*,
célibataire,

née à *Chissey en Morvan* le dix-neuf février mil huit cent septante quatre
fille de *Edmond Ozery*, cultivateur,

et de *Marie Patru*, sa femme, domiciliés à *Chissey*

Les publications ont eu lieu à *Epalinges, Lausanne & Chissey en Morvan* les
vingt-deux & vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux
- Consentement des parents de l'Épouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de
Epalinges, Lausanne & Chissey en Morvan

Communiqué: à l'Etat Civil
d'Epalinges & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

L. Pache
Marie Pache

Signatures des témoins :

P. ...
M. Chame ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 469

Mayor et Helfrich née Wutterich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayor, Jean-Louis, ouvrier

de Echallens domicilié à Lausanne

veuf en secondes nocces de Rosalie Philomène née Chenaux dès le quatorze décembre mil

huit cent quatre-vingt-deux sept

né à Echallens le dix-neuf décembre mil huit cent trente-cinq

fils de feu Louis Elie Mayor

et de feu Jeanette née Stoe Sa femme

2° Helfrich née Wutterich, Fanny, ménagère

de Lyon 1^{er} arrond^{is} domiciliée à Lausanne

veuve en premières nocces de Louis Joseph Helfrich dès le dix-sept février mil huit

cent quatre-vingt-quatorze

née à Villeboeuf le trente avril mil huit cent quarante-huit

fille de feu Louis Philippe Wutterich

et de feu Françoise née Martinet

Les publications ont eu lieu à Echallens à Lyon & à Lausanne les vingt-deux & vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-deux-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Echallens,

Lyon & Lausanne.

Signatures des époux :

Jean Louis Mayor
Fanny Mayor

Signatures des témoins :

Helfrich
R. Jorret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil d'Echallens

& à la Chancellerie de

N° 470

Ratti & Melloni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ratti, Joseph-Marie, Cordonnier

de Varallo (Novare) Italie domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Varallo le vingt octobre mil huit cent soixante-sept,

fils de Alexandre Ratti, décédé,

et de Madeleine Christina, sa femme, décédée.

2^o Melloni, Virginie-Elise-Marie, Costurière

de Donavasso (Novare) Italie domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Lausanne le sept janvier mil huit cent septante-huit

fille de Louis Melloni, décédé,

et de Marie Gallera, sa femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Varallo & à Lausanne les cinq & treize novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Consentement de la mère de l'Epouse & acte de décès du père. 3^o Promesse de mariage. 4^o Certificat de publication de Varallo. 5^o Dit de Lausanne. 6^o Déclaration de validité. 7^o Serment du Député, tenant de Justice & Police constatant que les pièces sont 1^o 2^o 4^o & 6^o déposées dans les archives

Communiqué: à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Joseph Ratti
Virginie Melloni
Ratti

Signatures des témoins :

Fagioli Giuseppe
Marie Clavin Melloni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 471

Combernous et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-14
 Aujourd'hui vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o **Combernous, Georges-Louis,** batelier,
 de Lansanne domicilié à Lansanne, Duchy
 célibataire
 né à Duchy le treize juin mil huit cent septante-huit
 fils de feu Georges François Samuel Combernous
 et de Catherine Wenger, de veuve à Duchy
 2^o **Martin, Julie-Louisa,** ménagère,
 de Froidville domiciliée à Lansanne
 célibataire
 née à Romanel & Brozyès le quatorze octobre mil huit cent septante-sept
 fille de Jules Martin, sucrier de ville à Lansanne
 et de Jacq. Gemmette née Baumgartner, de femme
 Les publications ont eu lieu à Lansanne et Froidville les dix & sept
Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lansanne
& Froidville

Communiqué : à l'Etat Civil de
Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Louis Combernous
Louisa Combernous

Signatures des témoins :

J. Sambour
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co, rue de la Haye, 2.

N° 472

Mauzy et Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mauzy, Alexis, agriculteur,
de Vuitroye domicilié à Servion
célibataire,

né à Servion le treize juin mil huit cent septante-cinq

fil de Daniel Louis Mauzy

et de Edaline née Pasche, domiciliés à Servion,

2^o Gilliard, Adèle,

de Montprevezes & Mézières domiciliée à Montprevezes

célibataire,

née à Montprevezes le vingt juin mil huit cent septante-sept

fille de Henri Gilliard

et de Marie Louise Emma Corbaz, domiciliés à Montprevezes.

Les publications ont eu lieu à Montprevezes, Mézières, Vuitroye & Servion
les dix et onze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Oron.

Signatures des époux :

Alexis Mauzy
Adèle Mauzy

Signatures des témoins :

Henri Gilliard
Jules Blane
à Montprevezes

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron
Rozeaz & Mézières.

N° 473

Blanc et Vindayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Jules-François**, Jardinier,
de Lausanne, domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Pully le vingt-sept Janvier mil huit cent septante-huit
fils de feu Henri François Blanc

et de Marie Françoise née Tardy, sa veuve, à Lausanne

2° **Vindayer, Hélène-Emma**, Cuisinière,
de Cronay, domiciliée à Lausanne,
Célibataire

née à Bonnens le vingt-quatre novembre mil huit cent septante-huit

filles de Marc François Vindayer, menuisier,

et de Fanny née Giviel, sa femme, domiciliés à Bonnens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Cronay les trois & huit décembre mil
huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

& Cronay

Communiqué : à l'Etat Civil de

Domeloge

Signatures des époux :

Jules Blanc

Hélène Blanc

Signatures des témoins :

Henri Blanc

Henri Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 474

Rochat et Réal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat, Samuel-Louis, Charpentier,
de lieu domicilié à Lausanne
Célibataire

né à La Rippe le sept septembre mil huit cent septante-six

fils de Jean Constant Rochat, absent,

et de Idaie dite Adaline Regard, domiciliée à Crassier,

2° Réal, Marie-Julie-Clairre, Commerçante,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-quatre mars mil huit cent septante-six

fille de Jean Auguste Charles Frédéric Réal

et de Marie Cécile Brossin, la veuve, à Stencliatel.

Les publications ont eu lieu au lieu & à Lausanne le vingt-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne & du lieu

Registre des familles vol. 25 fol. 216.

Communiqué: à l'Etat Civil
du lieu

Signatures des époux :

S^r Rochat

Charisse Rochat

Signatures des témoins :

Marguerite Marsueto

Gillieron Alfred, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 475

Pezet et Buttel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pezet, Henri-Louis**, agriculteur,

de Vulliens domicilié à Vulliens,

célibataire,

né à Vulliens le vingt-deux août mil huit cent septante-cinq

fil de Jules Pezet, domicilié à Vulliens

et de Mme Jenny née Cavin

2° **Buttel, Elvine**,

de Fezens domiciliée à Vulliens

célibataire,

née à Fezens le quatre janvier mil huit cent septante-sept

filles de Jean Louis Buttel

et de Marie née Pasche

Les publications ont eu lieu à Vulliens et à Fezens les vingt-dix et vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Mézières

Communiqué : à l'Etat civil de Mézières & d'Oron

Signatures des époux :

Pezet Henri Louis
Pezet Elvine

Signatures des témoins :

Gilliaux Alfred à Lantenne
Lupat Dufey à Grandvaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 476

Cochet et Maurer
née Bourcoud
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cochet, Henri-Louis**, _____ agriculteur _____
de Apples _____ domicilié à Apples, _____

veuf d'Adèle née Estegny dès le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-
sept _____

né à Apples le cinq avril _____ mil huit cent quarante-cinq _____

fils de feu Jean Louis Cochet _____

et de feu Louise Françoise Susanne née Robert _____

2° **Maurer née Bourcoud, Julie-Suzette**, ^{tenancière} _{d'Hotel}, _____
de Toulouse | France | _____ domiciliée à Apples _____

veuve de Victor Jules Marie Maurer dès le deux décembre mil huit cent quatre-
vingt-quatorze _____

née à Oulens (Echalens) le cinq Mai _____ mil huit cent quarante-sept _____

fille de Jean Aimé Bourcoud, agriculteur à Apples _____

et de feu Rose Henriette née Butner _____

Les publications ont eu lieu à Apples et à Toulouse les trente Septem-
bre et cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:
_____ autorisation de l'Etat Civil d'Apples _____

Signatures des époux :
Henri Cochet
Julie Cochet

Signatures des témoins :
Gillier Alfred à Lussan
Perret Henri à Villers

Communiqué : à l'Etat Civil d'Apples _____
à la Chancellerie de _____

L'officier de l'état civil :
Henri Cochet

N° 477

Buss & Fingoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buss, Bernhard, Brasseur,
de Offenberg (Bade) domicilié à Moudon,
Célibataire,

né à Schwaibach (Bade) le douze Janvier mil huit cent septante-un
fils de Bernhard Buss,
et de Justine née Otter, domiciliés à Schwaibach

2° Fingoud, Alice, Cuisinière,
de Ferreyres domiciliée à Lausanne
Célibataire,

née à Eprens le vingt-un août mil huit cent septante-huit
fille de Henri Fingoud, charpentier, domicilié à Lausanne
et de Rosine née Perex, accédée.

Les publications ont eu lieu à Moudon, Ferreyres, Lausanne & Offenberg
les sept, huit et dix décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Moudon.

Signatures des époux :

B. Buss.
Alice Buss

Signatures des témoins :

Grobich Henri
Henri Fingoud Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
La Saux, Moudon & à la Chancellerie
de

N° 478

Gloor et Vuarchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gloor, Jean-Émile**, jardinier,

de Loutwyl (Argovie) domicilié à Lussane

Célibataire

né à Yverdon le vingt-six mars mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Gloor, jardinier

et de Anne Marie née Richner, sa femme, domiciliés à Yverdon

2° **Vuarchoz, Jenny-Julia**, sans profession,

de Echichens & Bussigny domiciliée à Echichens

célibataire

née à Echichens le quatorze octobre mil huit cent septante-six

fille de feu François Lucien Adolphe Vuarchoz

et de feu Sophie Léna Favonchy, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lussane, Loutwyl, Bussigny & Echichens les vingt-neuf novembre et premier décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussane

Loutwyl, Echichens & Bussigny

Communiqué: à l'Etat Civil de

Loutwyl, Bussigny & Vufflens-le-Château

Signatures des époux :

Jean-Émile Gloor

Jenny Vuarchoz

Signatures des témoins :

Lucien Jotterand à Lussane

Waischoy Samuel à Merges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 479

Virchoux & Gandillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Virchoux, Gustave-Frédéric**, *Maire*
de *St Blaise (Menchâtel)* domicilié à *Lausanne*
libataire

né à *Santérive (Menchâtel)* le quatorze Septembre mil huit cent septante-dix
fils de *Gustave Virchoux, manoeuvre*

et de *Sophie née Rognoz, sa femme, les deux à Lausanne*

2^o **Gandillon, Blanche-Caroline-Elise**, *tailleuse*
de *Tolochenaz* domiciliée à *Lausanne*
libataire

née à *Lausanne* le vingt-neuf avril mil huit cent septante-huit

filles de *Jules Gandillon, décédé*

et de *Henriette Louise Augustine Paquiez, sa veuve à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, St Blaise & Tolochenaz* les huit & neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Blaise, Tolochenaz & Lausanne

Signatures des époux :

Gustave Virchoux

Blanche Virchoux

Signatures des témoins :

P. Picoud } *à Lausanne*

Jean Thavert }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 480

Desarzens & Dessemontet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Desarzens, Ami-Louis,** _____ *Maire* _____

de **Sarzens** _____ domicilié à **Lausanne** _____

célibataire _____

né à **Sarzens** le vingt-neuf août _____ mil huit cent septante-trois, _____

fils de **Daniel Louis Desarzens**, agriculteur à **St Cierges**, _____

et de **Lydie née Dutoit**, la femme, *veuve* _____

2^o **Dessemontet, Rosine-Augustine,** _____

de **Belmont et de Gressy** _____ domiciliée à **Lausanne** _____

célibataire _____

née à **Belmont d'Yverdon** le quatorze février _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de **Louis Dessemontet**, restaurateur _____

et de **Louise Fanny née Jaquenoud** la femme, domiciliée à **Ouchy** _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Belmont, Gressy & Sarzens**, les
trois, quatre et cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

certificats de publication de **Sarzens** _____

Belmont, Gressy & Lausanne _____

Déclaration médicale pour mariage _____

à domicile _____

Communiqué: à l'Etat civil de _____

Lacens & Belmont _____

Signatures des époux :

A. Desarzens _____

R. Desarzens _____

Signatures des témoins :

M. Chambetta _____

Ch. Landolt _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 481

Bovey et Engwillet née Dürrenmatt
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-
 six-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bovey, George-Élie-Jean*, *Marié*

de *Chamiaz* domicilié à *Lausanne*

veuf en premières noces de *Jeanne Sylvie Fovey* née *Blanc* dès le treize février mil huit
 cent quatre-vingt-dix-sept.

né à *Lausanne* le trente juin mil huit cent cinquante-un

fil de feu *Abraham Daniel Bovey*

et de feu *Elisabeth Suzanne Jeanne Marie Cayt*

2^o *Engwillet née Dürrenmatt, Elise*, *ménagère*,

de *St Gall* domiciliée à *Lausanne*,

divorcée en premières noces de *Gaspard Othmar Engwillet* dès le neuf janvier mil
 huit cent quatre-vingt-seize.

née à *Rances* le vingt-un août mil huit cent cinquante-sept

fille de feu *Marc Louis Dürrenmatt*

et de feu *Marianne* née *Rahnd*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Chamiaz & St Gall* les dix-sept
 et douze décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

acte du mariage de l'époux

Dit de l'épouse avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chamiaz

Lausanne & St Gall

Communiqué : à l'état civil de

Comeloze & St Gall

Signatures des époux :

Georges Bovey
Elise Bovey

Signatures des témoins :

Bronck
Tulio Provato } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 482

Burnat et Roux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Burnat, Auguste, agriculteur,

de Froidaville domicilié à Bonnemont

veuf de Marie Henriette Magnenat née Coudan, aid le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Echagners le huit avril mil huit cent cinquante-sept

fil de François Daniel Burnat, agriculteur

et de Marie Louise née Pelaton, domiciliés à Echagners

2° Roux, Thérèse-Elise, cuisinière,

de Rossens domiciliée à Lussane

célibataire,

née à Rossens le vingt-deux mai mil huit cent soixante-cinq

filles de Charles Rodolphe Roux, agriculteur à Rossens

et de Genevieve née Costantini, sa femme

Les publications ont eu lieu à Froidaville, Rossens, Bonnemont et Lussane les neuf et dix décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Sullens

Signatures des époux :

Auguste Burnat Thérèse Burnat

Signatures des témoins :

Müller, Fabre Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Poliez-le-Grand, Sullens et Villarszel.

N° 483

Duvoisin & Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 29 août 1907 déclaré exécutoire le 25 novembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré nul le mariage contracté entre :

Le divorce a été prononcé sur les conclusions du mari en vertu de l'article 101 b. de la loi fédérale du 24 déc. 1874

Lausanne le 30 nov. 1907
L'Officier de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duvoisin, Henri-Paul,** Peintre

de Fontanazier domicilié à Lausanne

célibataire

né à Petit Saconnas (Genève) le cinq septembre mil huit cent septante-un

fils de Alexandre Duvoisin, pasteur évangéliste

et de Caroline Christinat, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Rossier, Emma-Anna,** Couturière

de Rougemont domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Villeneuve le trois décembre mil huit cent septante-quatre

filles de Jean-Jean Henri Louis Rossier

et de Jeanne Fumioise Emery, sa veuve, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont & Fontanazier les trois & cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fontanazier Lausanne & Rougemont

Communiqué : à l'Etat civil de

Bouillens & Rougemont

Signatures des époux :

Henri Duvoisin

Emma Duvoisin

Signatures des témoins :

Albille
Edouard Larce

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 484

Laurent et Favez née Verthier

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o Laurent, Paul-Eugène, menuisier
de Colombier (neuchâtel) domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Colombier le vingt-deux mai mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fils de Jean Jacques Valentin Laurent, menuisier à Colombier,

domicile des parents :

et de Mme Elisabeth Moser, la femme,

Nom et profession de l'épouse :

2^o Favez née Verthier, Louise, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

veuve en premières nocces de Emile Frédéric marins Favez d'ès le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf

Lieu et date de la naissance :

née à Versoix (Genève) le premier mars mil huit cent soixante

Noms, profession et

fille de Mme Jeanne Verthier

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Colombier et Servion les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Colombier Lausanne et Servion

Communiqué: à l'Etat Civil de Colombier et d'Oron.

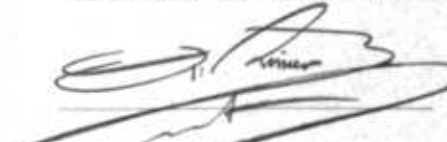
Signatures des époux :

Paul Laurent
Louise Laurent

Signatures des témoins :

Edouard Favez
Louis Barbeyat Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 485

Fischer et Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation
(voir aux pièces)*

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fischer, Jean,** Charretier,

de Meisterschwanden (Argovie) domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Meisterschwanden le vingt-deux octobre mil huit cent soixante-trois

fil de Jean Fischer, agriculteur

et de Elisabeth née Rusli, domiciliée à Meisterschwanden

2^o **Jaccoud, Céline-Alice,** Cuisinière,

de Puidoux domiciliée à Cord, / Lutry,

Célibataire,

née à Cord, / Lutry le quatre avril mil huit cent septante-un

fille de Pierre Louis Jaccoud, vigneron à Cord,

et de Gene Louise Charlotte née Digerens

Les publications ont eu lieu à Meisterschwanden, Lansanne, Puidoux & Lutry

le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Meisterschwanden, Lansanne, Puidoux et

Lutry.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Meisterschwanden, Chézard & Lutry

Signatures des époux :

Jean Fischer

Alice Fischer

Signatures des témoins :

Edouard Lavanchy

Gottfried Hebler le deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 486

Köhler & Anthamatten

Nom et profession de l'époux :

 Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Köhler, Adrien-Constant-Edmond**, *conseiller*,
de *Burgistein (Berne)* domicilié à *Lausanne*,
célibataire

né à *Lausanne le premier juillet* mil huit cent *septante-quatre*,
fils de *Jean Jacques Köhler, encaisseur à la B. C. V.*
et de *Jeanne Marie Dubiez, sa femme, domiciliés à Lausanne.*

2^o **Anthamatten, Marie-Anne-Antoinette**,
de *Sars-Grand (Valais)* domiciliée à *Sion*,
célibataire

née à *Sion le deux juin* mil huit cent *quatre-vingt*
fille de *Antoine Anthamatten, tonnelier*,
et de *Louise née Studer, sa femme, les deux à Sion*

Les publications ont eu lieu à *Sion Kirchenthurnen (Burgistein) Sars-Grand*
et *Lausanne les six-sept, six-huit et six-neuf novembre mil huit cent*
quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Consentement du père de l'épouse**Promesse de mariage**Certificats de publication de Kirchen-**thurnen, Lausanne, Sars-Grand et**Sion.*

Communiqué: à l'Etat Civil de:

Mühlthurnen, Grand & Sion.

Signatures des époux :

*Köhler Constant**Anna Köhler*

Signatures des témoins :

*J. Ritter**Antoine Anthamatten*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 487
Gillieron et Delessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gillieron, John,** charpentier,

de Carrouge près Mézières et de Rozoux - domicilié à Carrouge

Célibataire

né à Carrouge le vingt-quatre février mil huit cent soixante-quatre

fils de feu Jean François Gillieron

et de feu Jeanne Julie née Chappuis

2^o **Delessert, Julie,**

de Lutry & Focel - domiciliée à Carrouge

Célibataire

née aux Cullanges le dix-huit décembre mil huit cent septante-quatre

filie de Jean Aimé Delessert

et de feu Susanne née Emery

Les publications ont eu lieu à Carrouge, Focel, Lutry & Rozoux les dix-sept, dix-huit, dix-neuf & vingt novembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de Mézières

Signatures des époux :

Gillieron John
 Delessert Julie
 Gillieron Julie

Signatures des témoins :

Louis Hugony
 Louis Chappuis } Carrouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Mézières, Rozoux, Lutry & Focel

N° 488

Weber & Vautravers

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Weber, Albert, Vitrier - encadreur,

de Mühlebach - Fischenthal | Zurich domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Bâle le premier Juin mil huit cent septante-cinq

fils de Karl Jacob Weber, teinturier,

et de Susanne née Pfenniger, La femme, les deux à Bâle,

2° Vautravers, Julie-Elise, Comptable,

de Romainon domiciliée à Bex

Célibataire

née à Lausanne le dix-sept novembre mil huit cent septante-sept

fille de Louis Henri Vautravers décédé,

et de Louise Henriette Pice, La veuve, à Bex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fischenthal, Romainon & Bex les
dix-neuf, vingt-un & vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt dix-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mühlebach - Fischenthal, Romainon, Bex &
Lausanne.

Signatures des époux :

Albert Weber

Julie Weber

Signatures des témoins :

Etienne Pillet

Bovey Alfred } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Fischenthal, Champagne & Bex

N° 489

**Kadji-Sotiroff et
Cardinaux née Wenger**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a été célébré
à l'Eglise russe de Genève le 10/22
Janvier 1899. (Voir déclaration
de l'archiprêtre jointe aux pièces.)

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kadji-Sotiroff, Boris, avocat

de Samokov | Bulgarie | domicilié à Samokov

Célibataire

né à Samokov le sept/dix-neuf Janvier mil huit cent septante-deux

fils de Sotie Kadji-Stoianoff, décédé

et de Elena Christova, sa veuve à Samokov

2° Cardinaux née Wenger, Marie-Anna, maîtresse de
prossion

de Bussigny / Oron domiciliée à Lausanne

veuve en premières nocces de Félix Cardinaux aîné le dix-neuf novembre mil huit
cent quatre-vingt-neuf

née à Burgistein | Berne | le vingt-trois juillet mil huit cent cinquante-huit

fille de Samuel Wenger, agriculteur à Witzwil | Berne |

et de Marie Dajpen, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bussigny & Eglise Russe de Genève les
neuf, onze & vingt novembre mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du mari de l'Epouse. 3° Promesse de mariage. 4° Déclaration du prêtre de Samokow. 5° Lettre de l'archiprêtre de Genève. 6° Certificat de publication à l'Eglise Russe de Genève. 7° Dits de Lausanne & Bussigny. 8° Permis du Départ^t de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 2 & 5 & 6 déposent dans des archives

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

B. Sotiroff

M. Cardinaux

Signatures des témoins :

[Signature]
E. Folly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le Volume & le sommaire par le n° 489 qui est le dernier de l'année 1898. Le Volume XXI commence avec le n° 1 de 1899. Les deux doubles sont conformes; l'un d'eux est déposé aux archives conformément à la loi.

Lausanne le 31 Décembre 1898.



Form. 5.

[Signature]
Lausanne le 6 Janvier 1899.
Le Préfet
[Signature]

N° 489

**Kadji-Sotiroff et
Cardinaux née Wenger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a été célébré
à l'Eglise russe de Genève le 10/22
Janvier 1899. (Voir déclaration
de l'archiprêtre jointe aux pièces.)

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kadji-Sotiroff, Boris,** avocat

de Samokov | Bulgarie | domicilié à Samokov

Célibataire

né à Samokov le sept/dix-neuf Janvier mil huit cent septante-deux

fils de Sotie Kadji-Stoianoff, décédé

et de Elena Christova, sa veuve à Samokov

2° **Cardinaux née Wenger, Marie-Anna,** maîtresse de

de Bussigny / Oron domiciliée à Lausanne

veuve en premières nocces de Félix Cardinaux aîné le dix-neuf novembre mil huit
cent quatre-vingt-neuf

née à Burgistein | Berne | le vingt-trois juillet mil huit cent cinquante-huit

fille de Samuel Wenger, agriculteur à Witzwil | Berne |

et de Marie Dajpen, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bussigny & Eglise Russe de Genève les
neuf, onze & vingt novembre mil huit cent quatre-vingt dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de
dées au l'mari de l'Epouse. 3° Promesse de ma-
riage. 4° Déclaration du prêtre de Samokow. 5°
Lettre de l'archiprêtre de Genève. 6° Certificat de publi-
cation à l'Eglise Russe de Genève. 7° Dits de Lausanne &
Bussigny. 8° Permis du Départ^t de Justice & Police constatant
que les pièces sous n^{os} 2 & 5 & 6 déposent dans des archives

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron & à
la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

B. Sotiroff

M. Cardinaux

Signatures des témoins :

[Signature]
E. Folly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le Volume & le sommaire par le n° 489 qui
est le dernier de l'année 1898. Le
Volume XXX commence avec le n° 1 de 1899
Les deux doubles sont conformes; l'un d'eux
est déposé aux archives conformément à la
loi.

Lausanne le 31 Décembre 1898.



Form. 5.

[Signature]
Lausanne le 6 Janvier 1899.
Le Préfet
A. Turrel

1898.

Époux

Épouses

Abesgaus	Monscha - Leiba	97.	Addor	Sophie	343.
Addor	Auguste - Jules - Louis	205.	Aebischer	Rosina dite Rosa	318.
Aebi	Émile - François	68.	Aeschlimann	Susanne - Marguerite	440.
Alder	Peter - Adolph	11.	_____	née Meier, Marie - Emilie	456.
Amiguet	Edouard - Julien	237.	Aguet	Marie	393.
Ammann	Jean - Jules	63.	Allenbach	Emma	409.
_____	François - Albert	99.	Allenspach	Adèle - Emma - Maria	372.
Amstutz	Gustave - Henri	227.	Almand	Blanche	221.
André	Auguste	74.	Anthamatten	Marie - Anne - Antoinette	486.
Andrey	Férol - Marcelin	411.	Arnaud	Joséphine - Hortense - Rosa	50.
Anger	Charles - Oswald	375.	Avondo	Berthe	46.
Antenen	Charles - Frédéric - Albat	345.			
Arnold	Émile - Charles	330.			
Arsal	Charles - Ferdinand	49.			

Ce volume se termine par le n° 489 des inscriptions de l'année 1898. - La suite se trouve au volume 21 commençant par le n° 1 de 1899, ce que nous certifions.

Lausanne, le 31 décembre 1898.

L'officier de l'État civil :



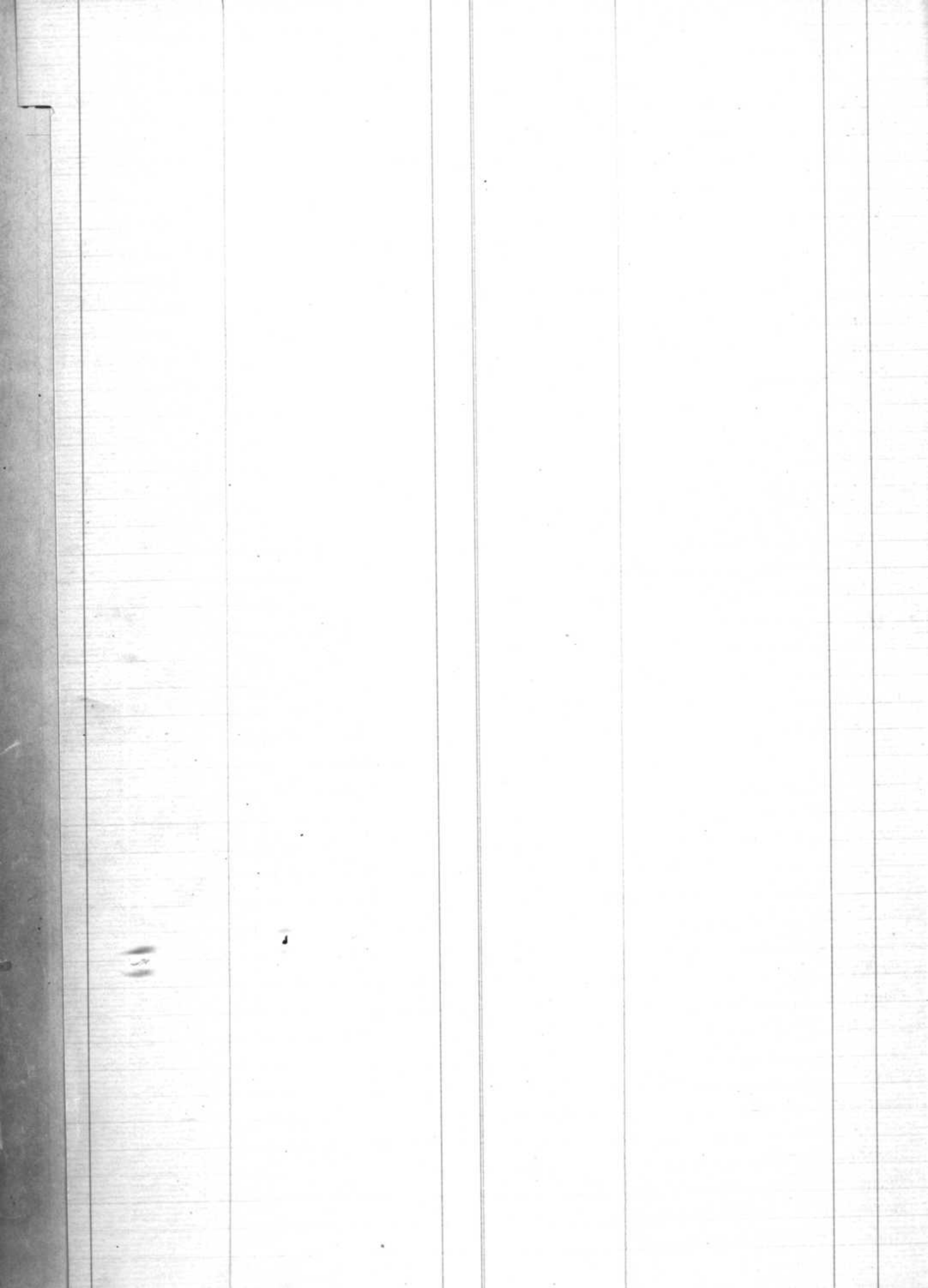
[Handwritten signature]

Epoux.

Baatard	Jules	116	Brot	Julien	110
Badan	Émile	91	Bruand	Paul	90
Badoux	Henri	291	Brunschwig	Lazare	232
Bär	Émile	300		Hippolyte	251
Barbey	John	27	Buffat	Auguste - Louis	293
	Edouard - François	102	Bugnion	Albert - Félix	310
Barbezat	Charles - Henri	33	Bujard	Edouard - Lucien	54
Barraud	Jean - Henri	445	Bürgin	Wilhelm	223
Barten	Serge	315	Burkhalter	Jacob	9
Bassino	Jean - Ange	1	Burnat	Auguste	482
Bastian	Henri - Louis	113	Burnet	Aimé - François	148
Battaglia	Johann - Arnold	26	Burnier	Edouard	312
	Kilian	108	Burri	Frédéric - Maurice - François	305
Baudet	Henri - Charles	29	Buss	Fernand - Charles - Jean - Émile	34
	Auguste - Georges - Marius	281		Bernhard	477
Baudin	Alfred - Samuel	360	Butler	Auguste - Richard	451
Beaune	Pierre	199	Buttel	Paul	215
Benninger	Pierre - Henri	103			
Berchez	Charles - Valentin - Georges	357			
Bernasconi	Daniel	77			
Bernecker	Marius - Gustave - André	266			
Berthoud	Henri	420			
Bielser	Jean - Lucien	204			
Blanc	Henri - Théophile	76			
	Adrien	208			
	Henri - Jules	279			
	Paul - Charles	413			
	Jules - François	473			
Blaser	Martin	389			
Blondel	Marc - Jean	417			
Boeff	Bontcho	39			
Boeschenstein	Jean - Gottlieb dit Hans	282			
Bonzon	François - Henri	203			
Borel	Edouard - Pierre - Hector	303			
	Samuel	352			
Borgognon	Henri	395			
Bourdellin	Henri - Louis	98			
Bovey	George - Elie - Jean	481			
Brechon	Armand - Samuel	450			
Brelaz	Louis - Daniel	137			
	Louis - Julien	154			
Brodbeck	Martin	366			

Eouses

Badan	Louise - Lina	123	Brélaz	Elise - Fanny	392
Baer	Hélène - Lina - Marie	39	_____	Julie - Henriette	417
Bally	Marie - Jeanne	293	_____	Louise - Charlotte	445
_____	Hélène - Ida	297	Brolliar	Rose	311
Baltensperger	Elise	77	Bron	Césarine - Elisa	453
Barbay	Eugénie	410	Brunner	Bertha - Elise	47
Barraud	Louise - Pauline	195	Brunschwig	Cécile	65
Bart	Rosina	396	Bucher	Marie - Lina	188
Baud	Marie - Louise	419	Buffat	Fanny	387
Baudat	Louise - Julie	467	Bühlmann	Marie	10
Baumgartner	Bertha	155	Bulle <i>veuve</i>	Ruchty, Rose - Emma	237
_____	Lina	202	Buraglio	Onesta	206
_____	Rosine - Marie	354	Burckhardt <i>née</i>	Noël, Antonie dite Antoinette	300
Beaujeux	Louise - Cécile	3	Burnat	Souky - Julie	98
Bellorini	Mathilde	163	_____	Eugénie	212
Berger	Elise - Lina	9	Burnier	Julie - Elisa	32
Besançon	Marie - Augustine	444	Burri	Bertha	147
Bettens	Julie - Lina	31	Bussy	Alice - Emma - Marthe	337
Bezençon	Rosa	383	Buttel	Constance	382
Blanc	Elise - Emma	37	_____	Éloïse	475
_____	Julie	207			
_____	Françoise - Eugénie	213			
_____	Émilie	278			
_____	Elisa	309			
Blum	Louise	228			
Böhi	Jeanne Marie Victorine	104			
Böhler	Lina	179			
Böhy	Jeanne - Marie - Victorine	104			
Bolomey	Lina - Justine	145			
_____	Anna	408			
_____ <i>née</i>	Matherbe, Jenny	448			
Bondon	Julie - Aline	34			
Bonnet	Marie - Louise	76			
Borde	Marie	295			
Borgeaud	Jeanne - Louise	146			
_____	Charlotte - Jeanne	239			
Boss	Maria - Ida	346			
Bourcoud	Julie - Fusette	476			
Bourguignon	Susanne	313			
Bourlor	Marie dite Eugénie	122			
Bovay <i>née</i>	Groyon, Rosine	319			
Bovey	Marie - Louise - Elisabeth	365			
Braun	Christine - Catherine	389			



Epoux

Epouses.

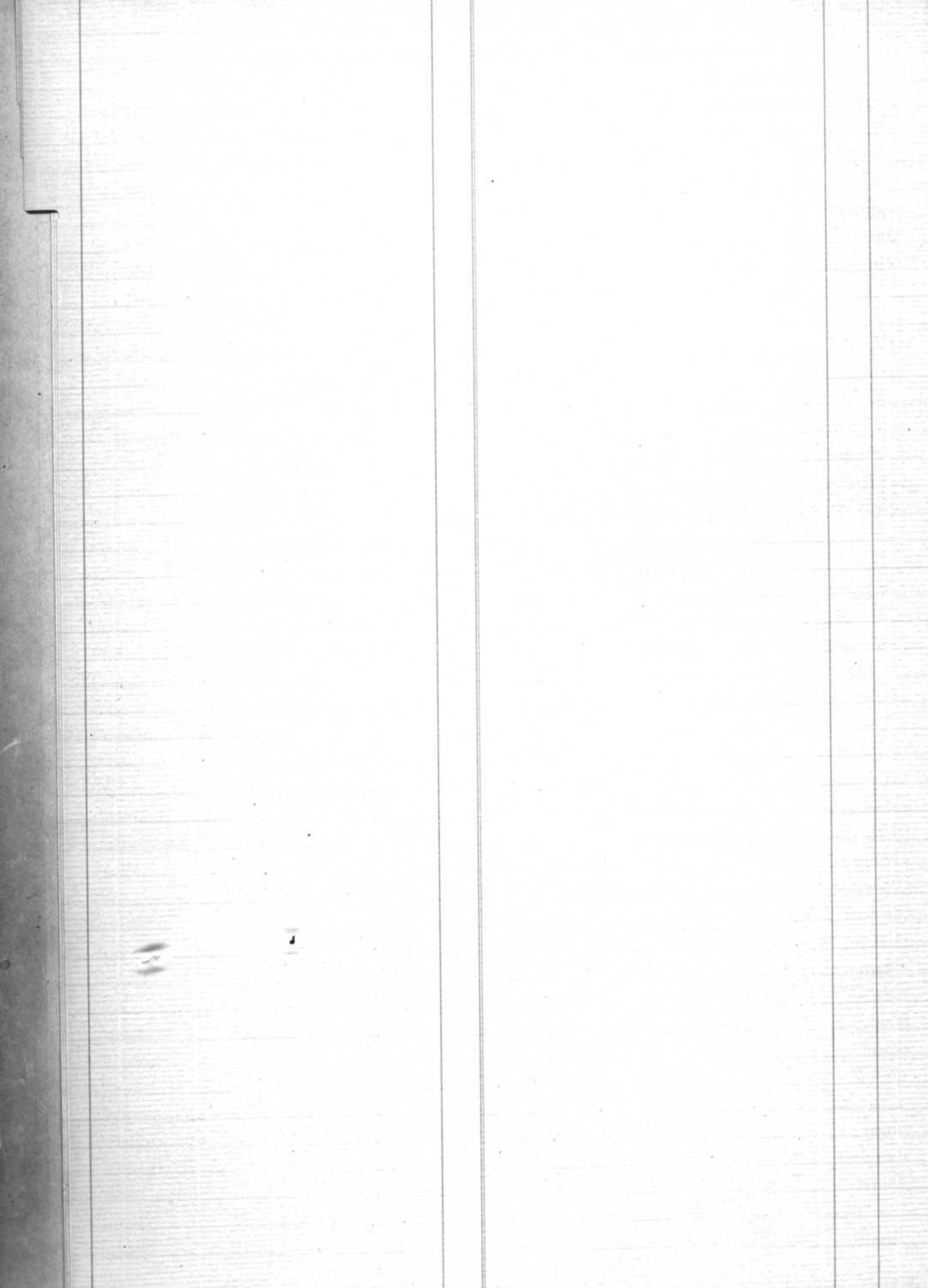
Cachin	Jean-Louis-Emile	182	Cachin	Aline	88.
Cavin	Eugène	161.	_____	née Baumgartner, Bertha	155.
_____	Arni-Louis	183	Caddoux	Angélique - Teronique	358.
_____	Eugène	269.	Caillot	Lucie - Elise - Emma	182.
Cerruti	Joseph - Jean - Pierre	69.	Campart	Alice - Frederica - Annette	301.
Chalet	Adrien	84.	Cardinaux	née Wenger, Marie - Anna	489.
_____	Jules - Louis - Henri	464.	Castor	Catherine - Francoise	36.
Challer	Edouard - Pierre - Louis	50.	Cavin	Lina	215.
Chambaz	Jean - Charles - Daniel	129.	de Cerenville	Blanche	303.
Chamot	Henri - Louis	231.	Cerez	Hélène	151.
Champod	Charles - Alfred	131.	Cevoy	Augusta - Emma	86.
Chapuis	Jaques - Louis	349.	Chappuis	Victorine - Louise	268.
_____	Louis - Samuel	353.	_____	Hélène - Cécile	373.
Chatelanat	Emile - Edouard	440.	_____	Clara	462.
Chaudet	Emile - Henri - Constant	245.	Chapuis	Fanny - Marguerite	101.
Chavan	Henri - Jean - Louis	365.	Charron	Marie	466.
Chentziss	Elie	286.	Christen	Elisa	150.
Chenevier	Edouard - L ^{is} Victor - Emanuel	611.	_____	Maria - Anna	262.
Chessex	Jean - Jules - César	132.	Clere	Cécile - Julie	109.
_____	Rodolphe - Gabriel	220.	_____	née Gaffy, Marie - Anna	161.
_____	Louis - Antoine - Felix	350.	_____	Constance - Louise	245.
Chevalier	Charles - Louis	298.	_____	Susanne - Louise	339.
Chevalley	Ernest	211.	_____	Lina	398.
Cochard	Jules	18.	Collet	Lina	133.
Cochet	John - Francois	186.	Corboud	Stéphane - Cellina	57.
_____	François	195.	Corboz	Aline	377.
_____	Henri - Louis	476.	Corgiat - Bondon	Julie - Aline	34.
Combernous	Georges - Louis	471.	Cornetet	Lydie - Fanny	362.
Comoli	Dominique	225.	Cornu	Marie - Elisabeth dite Elise	5.
Conne	Frederic	452.	Cretenoud	née Dutoit, Isaline	28.
Cordey	Eugène - Ferdinand	211.	Crot	Jeanne - Fanny	230.
_____	Louis - Henri	321.	_____	Louise	395.
Cornaaz	George - Frederic - Gustave	314.	Cruchon	Clara - Louise	40.
Correvo	Gustave	83.	_____	Alice - Ida	62.
Corthesey	Emile	100.	Euénoud	Louise - Bertha	380.
_____	Emile	243.	Cupelin	Louise - Augusta	451.
_____	Jules - Constant	374.	Curchod	Elisa	38.
Cosandier	Dell - Arthur	252.			
Collier	Victor - Frederich	320.			
de Courten	Pierre - Antoine	412.			
Cousin	Louis - Arthur	142.			
De Crousaaz	Alois	22.			
Cuoit	Georges - Henri	141.			

Epoux.

Dailly	Alfred - Henri	400	Durand	François - Elie	101.
Dällenbach	Charles	150	Durussel	timé	30.
Dätwyler	Alfred	120	Duveluz	Charles - Samuel	158.
Débaz	Ulrich	125	Duvoisin	Henri - Paul	483.
Debelaz	Albert - Frédéric - Charles	331.			
	Auguste - Ernest	410.			
Décosterd	John - Henri	151.			
	Jules	347			
de Courten	Pierre - Antoine	412			
De Crousaz	Alois	22			
Déglon	Constant - Henri	428.			
Delacrausaz	Louis - Frédéric - Henri	265			
De La Harpe	Henri - Justin	201.			
Delessert	Jules	1149			
	Charles - Auguste	458.			
Dénéreaz	Paul	369			
Déjaz	Paul - Frédéric	107			
Deriaz	Emile - Louis	399.			
Desarzens	Ami - Louis	480.			
Desiland	Georges	343.			
Desjaz	Lucien	133			
Dessauges	Frédéric - Henri	8.			
Dessaules	Auguste	263.			
Desvoignes	Robert - Celestin	290.			
Develey	Henri - Charles - Louis	301.			
Diaceri	Jules - Jacques - Vincent	163			
Diemand	Joseph - Adolphe	267			
Dinkelmann	Edouard	443			
Doudin	Adolphe - Emile	96			
Doy	Henri - Constant	93			
Droin	Jules	294.			
Dubi	Jules - Edouard	1114			
Dubois	Edouard - Henri	394			
	dit Cosandier, Cell - Arthur	252			
Ducros	Adrien	429.			
Dumont	Jules - Pierre	118.			
Dunand	François - Joseph	1153.			
1 Duperrét	Charles - Gustave	6			
Dupertuis	Charles - Henri	188.			
2 Duperrét	Henri - Louis	430.			
Dupont	Alexandre - Jacques	124			
Duport	Edouard	61.			
Dupraz	David - Henri	207			

Epouses.

Davet	Marie - Josephine	44.	Dufrène	Rosine - Marie	144.
David	Lina	367	Du Mont	Lina - Marie - Hélène	256.
Dawier	Jeanne - Philippine	271.	Dupont	Reine - Elisabeth	4.
Débaz	Marie - Bertha	458.	Durand	Emilie - Josephine	288.
Debroi	Blanche	248.	_____	Marie - Julie	385.
de Cerenville	Blanche	303.	Dürrenmath	Elise	481.
Decollogny	Lydia	326.	Durussel	Félicie - Louise dite Marie	331.
Décorvet	Anna - Louise	415.	Dutoit	Isaline	28.
Décosterd	Lina - Jeanne - Louise	105.			
Décrevel	Elise	118.			
_____	Laure - Justine	224.			
Déglon	Marie - Charlotte	439.			
De Goumois	Elise	273.			
Delafontaine	Fanny - Charlotte	455.			
Delay	Marguerite	376.			
Delessert	Victorine	178.			
_____	Elise - Constance	225.			
_____	Julie	487.			
Delzoppo	Rosa - Maria	255.			
Demont	Jeanne - Sophie - Marie	157.			
Dejierraz	Céline	407.			
Deriaz	Lina - Elisa	116.			
de Sandol - Roy	Atetta - Elisabeth - Antoinette - Jacoba	391.			
Desarzens	Aline	450.			
Desponds	Sophie - Anna	210.			
Dessauges	Marie - Antoinette	119.			
_____	Marie dite Elise	322.			
Dessemontet	Rosine - Augustine	480.			
Devaud	née Daviet, Jeanne - Philippine	271.			
Devenoge	Albertine - Fanny	73.			
Discrens	Marie	413.			
Dizerens	Louisa	166.			
Domenjoz	Jeanne - Clara - Julie	364.			
Domino	Marie - Bertha	454.			
Dormond	Sorothie	18.			
Dosch	Babette - Marie	427.			
Dubois	Silvie	70.			
_____	Adèle	183.			
Dubi	Jules - Edouard	144.			
Duby	Elise - Louise	127.			
Ducoterd	Marie - Anne - Philomène	35.			
Ducret	Lina	242.			
_____	Lydie - Elise	261.			
Ducros	Julie - Sophie	25.			

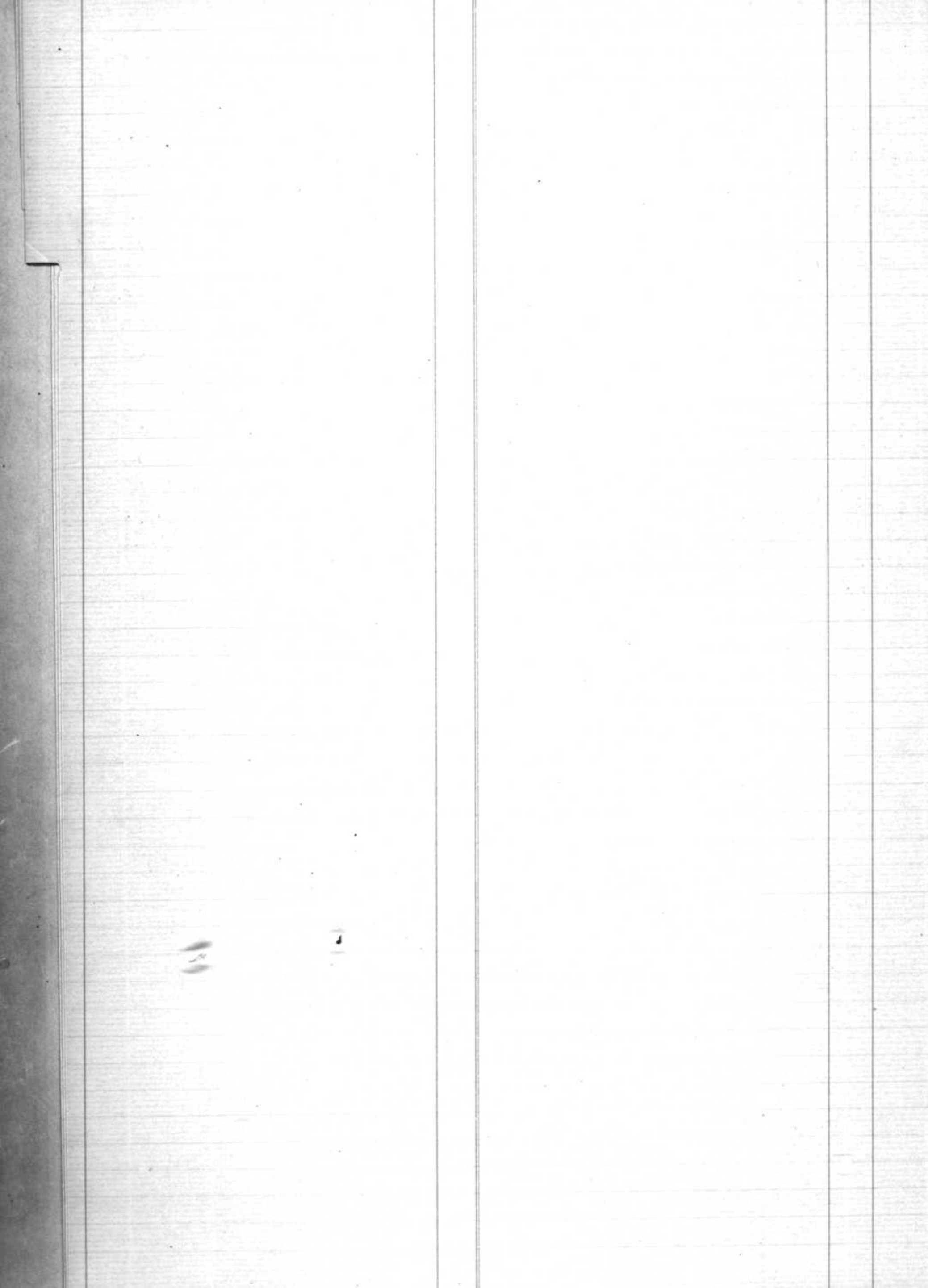


— *Epoux* —

<i>Emch</i>	<i>Arnold</i>	<i>152</i>
<i>Emery</i>	<i>Jaques-Louis</i>	<i>89</i>
	<i>Alfred</i>	<i>425</i>
<i>Epitoux</i>	<i>Louis</i>	<i>261</i>
<i>Erlwein</i>	<i>Conrad</i>	<i>433</i>
<i>van Gysinga (Roorda)</i>	<i>Henri-Philippe-Benjamin</i>	<i>739</i>

— *Epouses* —

<i>Eberhard</i>	<i>Mina</i>	<i>400</i>
<i>Schaud</i>	<i>Elise-Amélie</i>	<i>290</i>
<i>Eckard</i>	<i>Cécile-Adèle</i>	<i>103</i>
<i>Ecuyer</i>	<i>Marie-Hélène</i>	<i>190</i>
<i>Emery</i>	<i>Elise-Adèle-Julie</i>	<i>289</i>
	<i>Marie-Henriette</i>	<i>425</i>
<i>Engwiler</i>	<i>née Dürrenmatt, Elise</i>	<i>481</i>



Epoux.

Fahrni	Jacob - Godefroi	318.
Faster	Emile - Frederic	299.
Fatio	Jules - Marc - Samuel	377.
Favez	Jules - Arthur	160.
	Louis - Elie	397.
Favrat	Jules	105.
Favre	Ulysse	280.
	Louis - Armand	324.
	Charles	312.
Fawer	Hemi	31.
Feller	Louis - Alfred	396.
Fiaux	Francois	274.
Fischer	Jean	485.
Fivaz	Charles - Daniel	60.
Flacion	Jules	209.
Follelele	Gustave - Clement - Joseph	442.
Forrer	Jean	390.
Friedrich	Adolphe	371.

Epouses.

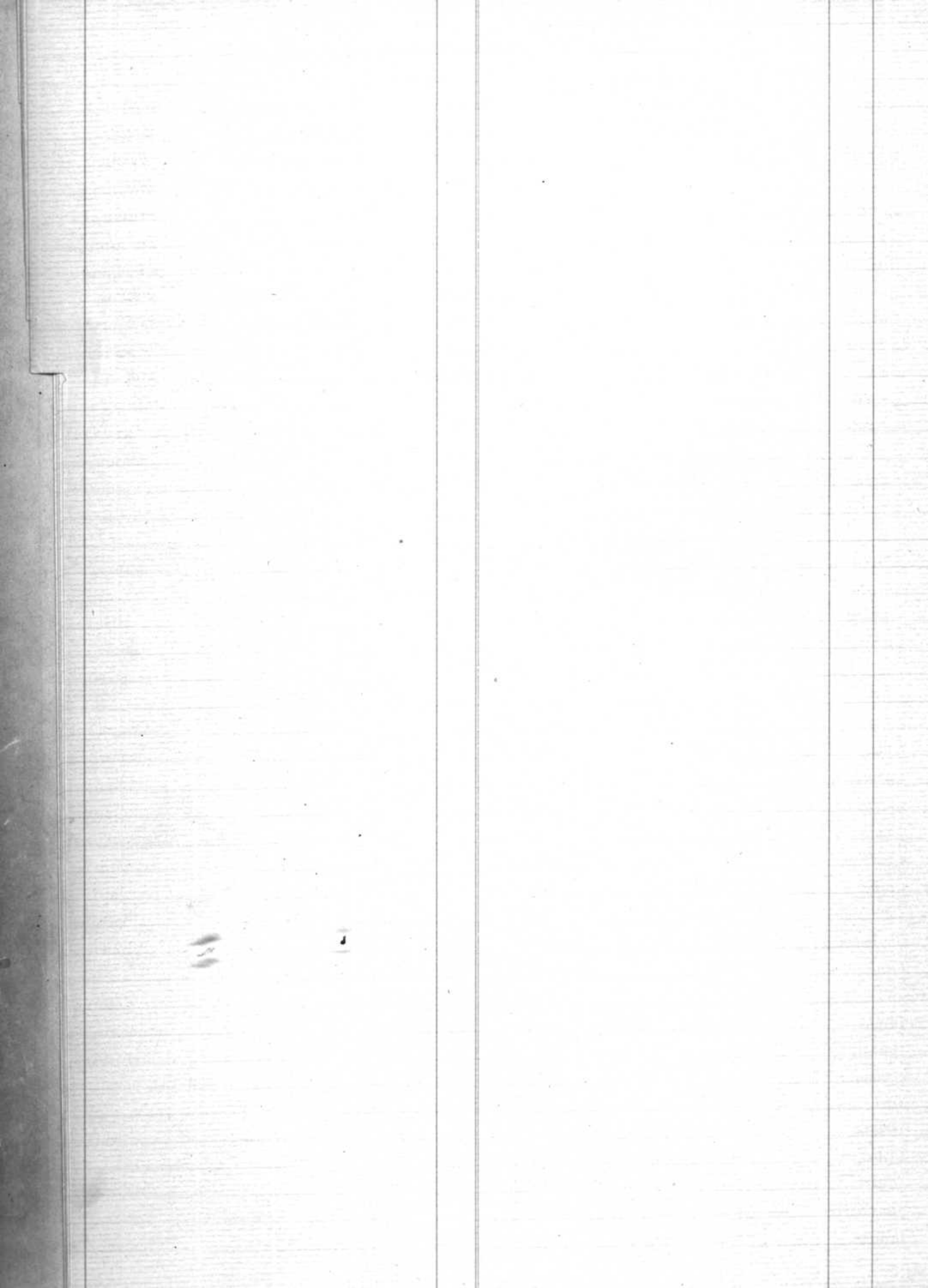
Favey	Marie	423.
Favez	nee Verthier, Louise	484.
Favre	Marie - Scraphine	64.
	Lophie	117.
	veuve Genier, Lydie - Eugenie	219.
Fayer	Nancy - Lea	54.
	Julie - Charlotte	136.
Felix	Marie - Elise	320.
Ferrari	Joséphine	437.
Felscherin	Emilie	111.
Fiaux	Mathilde - Adise	294.
Flacion	Bertha - Lina	209.
Fontannaz	Melanie - Anna - Jeanne - Eleonore	171.
Fornerod	Elisa - Louise	194.
Forney	Marie - Elisabeth	332.
Fortwengler	Agathe	421.
Friberg	Marie - Madeleine	174.
Furer	Marie	181.

Eoux

Gailloud	Jules - Edouard	58.	Guindani	Joseph	393.
Gallarotti	Jacques	134.	Gyger	Ferdinand Gustave	351
Galliker	Jean	427	Gyr	Francois	277
Gandillon	Henri - Louis	113.	Gysler	Arnold. Jean - Henri	169.
Gantin	Etienne	51.		Fritz	368.
Garin	David - Louis	398.			
Gassmann	Beatus	422.			
Gavillet	Henri - Louis	319.			
Geiger	Ferdinand - Gustave	351.			
Gerber	Friederich	3			
Gerbis	Jean - Georges - Jacob	228.			
Ghirardo	Jean - Joseph	419.			
Gilgen	Constant	20.			
Gillieron	Philippe	115.			
	John - Alphonse	340.			
	Gustave	407			
	John	487			
Gladine	Antoine	457			
Gloor	Jean - Emile	478.			
Godel	Augustin	57			
Golay	Jules	194.			
Golaz	Auguste - Jacques - David	193			
	Charles - Louis	328.			
Gorgerat	Louis - Fritz - George	361.			
Grateraud	Jules	295.			
Grellet	James - Georges	388.			
Grellinger	Hermann	414.			
Grezet soit Grisel	Victor - Emile - Constant	47			
Griller	Edouard - Auguste - Antoine	297			
Grin	Henri	308.			
Grisel	Victor - Emile - Constant	47			
Grobely	Henri - Alphonse	17			
	Jules - Marc - Victor	346			
Gruaz	Charles - Albert	239.			
Grumbach	Chéophile	65.			
Guarda	Pierre - Alexandre - Louis	309.			
Guelpa - Cichetto	Sifudo - Vincent - Jean	278.			
	Placido - Eligio - Paolo	336.			
Guex	Thomas dit Emile	153.			
	William	317			
Guignel	Héli	224.			
Guilloud	Auguste - Henri	166.			
Guinand	Antoine - Marie	376			

Spouses

Gaffner	Anna - Emma	327	Gruaz	Fanny - Susanne	335
Gaille	Adèle	420	Grumbach	Caroline	251
Gandillon	Eugénie - Louise	250	Grünblatt	Reislja (Rosa)	97
	Blanche - Caroline - Elise	479	Guerraz	Annette	314
Gandolfo	Clotilde - Louise - Françoise	419	Guex	Vilma	184
Gaudard	Marie - Félicité - Adèle	33	Guidoux	Rosa	193
Gauthey	Antonia	27	Guignet	Elvire	317
Gavillet	Marie - Céline	55	Guillard	Louise - Héléne	48
Gavin	Céline - Susette	208	Guilloud	née Neichtry, Marie - Clotilde	252
Gay	Emma	180	Gurtner	Marie	292
Geissbühler	Rosalie	149	Gyger	née Gilger, Rosina	130
Genet	Rosine - Sophie	359			
Genier	Jenny	141			
	née Fane, Lydie - Eugénie	219			
Gerber	Anna - Françoise	152			
	Marquise	185			
	née Deiglon, Marie - Charlotte	439			
Géroock	Berthe - Anna - Elise	85			
Gilgen	Rosina	130			
Gilliard	Adèle	472			
Gillieron	Fanny - Louise - Emilie	341			
Gindroz	Rosalie - Augusta	347			
Giroud	Emma - Jenny	51			
	Lea	401			
Golaz	Marie - Berthe	107			
Goldfeld	Chara	286			
Golzio - Spagnolo	Constance dite Annette	69			
Gonin	veuve Corny, Louise - Rosine	211			
Gonthier	Alfredine - Charlotte	446			
Gorjat	Julie - Crescence	177			
Goumaz	Rosalie	143			
De Goumois	Elise	273			
Graf	Rosalie	379			
	Marie - Louise - Justine	460			
Grand	Jenny - Louise - Henriette	243			
Grassi	Héléne - Hortense	72			
Gremaud	Madeleine - Céline	405			
Gret	Alvine - Louise	434			
Gringet	Héléne - Emélie	244			
Grivel	Marie - Céline	329			
Grobet	Marie - Rose - Julie	338			
Grosfuerre	née Domino, Marie - Bertha	454			
Groux	Augusta - Lucie	386			

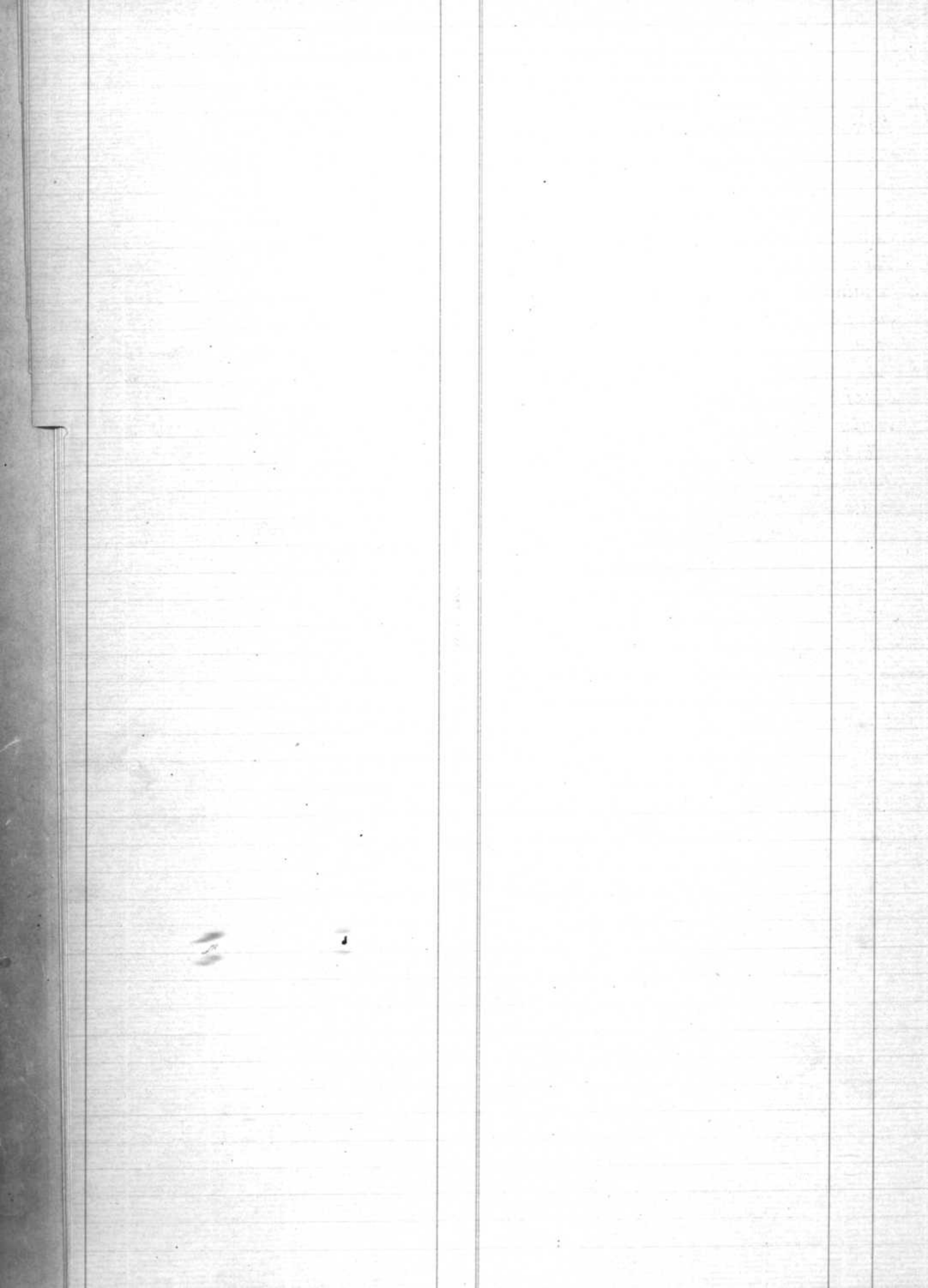


Epoux

Madji Soliroff	Bois	489
Maldi	Jacob	260
Mänggi	Emile - Adolphe	405
De La Harpe	Henri - Justin	201
Märtsch	Carl - Félix	466
Mesti	Fridolin	432
Mennard	Constant	38
Menning	Hermann - Berthold	167
Menny	Fritz - Auguste	123
Mercod	Robert - Lucien	344
Méritier	Ernest - Adolphe	66
Merter	Jean - Charles	382
Miltbrand	Alma - Constant	119
Mispi	Georges - Adolphe	327
Molländer	Leopold	46
Mug	Albert - Joseph	229
	Charles	437
Mumberset	Octave - Charles - Henri	372
Muser	Mathias - Onesime	168

Epouses.

Heberle	Augustine - Ida	345
Helferich née	Wutterich, Fanny	469
Hennard	Lydie - Melanie	355
Henny	Louisa - Marie	403
Herminjard	Clémentine - Alice	222
	Marie - Julie	369
Herrmann	Frédérique	305
Hiller	Marie - Joséphine	135
Hofmann	Anna - Marie - Madeleine	363
Hosteltler	Rosalie	162
Hug	Céline - Marie	140
Hugard	Annette - Louise	272
Hugli	Louise - Claire	156

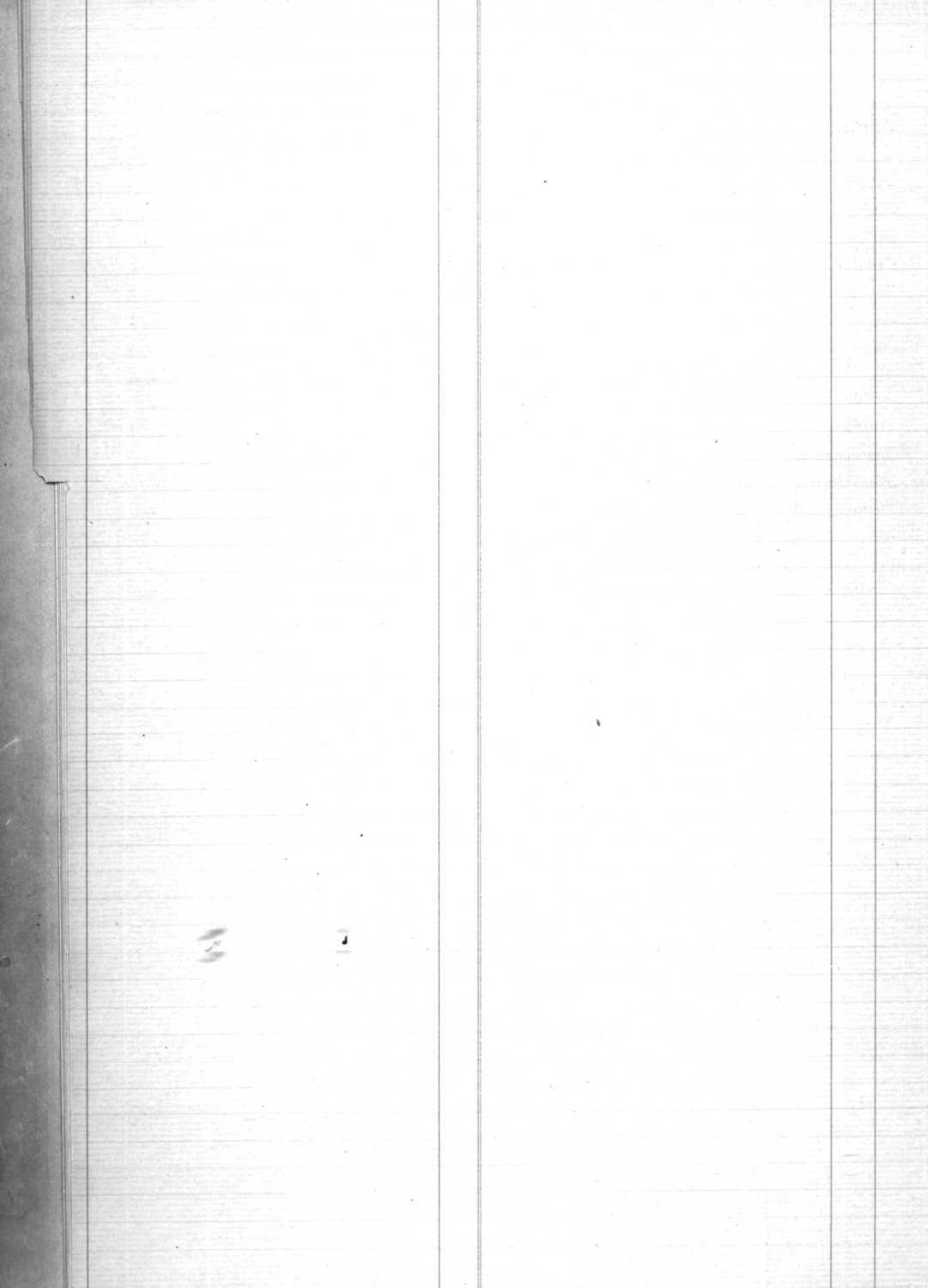


Epoux

Jaccard	Ulrich - François	121.
	David - Marc	415
Jacob	Robert	179.
Jacot	Gustave - François - Jules	24.
Jäger	Joseph - Antoine	259.
Jaquenod	Oscar	59.
Jaquenoud	Jules - Ferdinand	177.
Jaquet	Louis - Arthur	249.
Jaton	Louis - Aimé	184.
	Paul - Louis - Henri	418.
Jaton	Charles - Alphonse	354.
Jatton	Charles - Alphonse	351.
Jaunin	Louis - Emile	323.
Jaworowski	Jacob	156.
Jeanrenaud	Jules - Armand	114.
Jmhoff	Charles - Georges - Louis	82.
Jörg	François - André	5.
Jotterand	Julien - Victor	448.
Juchli	Alais - Elie	119.
Judar	Ludwig	435.
Junod	Jules - Henri	304.

Epouses

Jaccard	Henriette - Cornélie - Nancy	169.
Jaccottet	Louisa - Jeanne	360.
	Julia - Marie	431.
Jaccoud	Hélène - Alice	485.
Jaquemel née	Genier, Jenny	141.
Jaquier	Adèle - Julie	52.
Jaton née	Hügli, Louise - Claire	156.
	Alice - Clara	323.
Jeanrenaud	Laure - Emma	474.
Jmer	Jeanne - Elise - Emma - Pharaïde	74.
Jmhoff	Eugénie	129.
Jordan	Marie	23.
Joris	Hélène	66.
Jscher née	Graf, Marie - Louise - Justine	460.
Jseli	Henriette - Cécile	411.
Jsenschied	Anna	432.
Jstinsky	Nathalie	315.
Jtten	Maria - Marguerite	132.



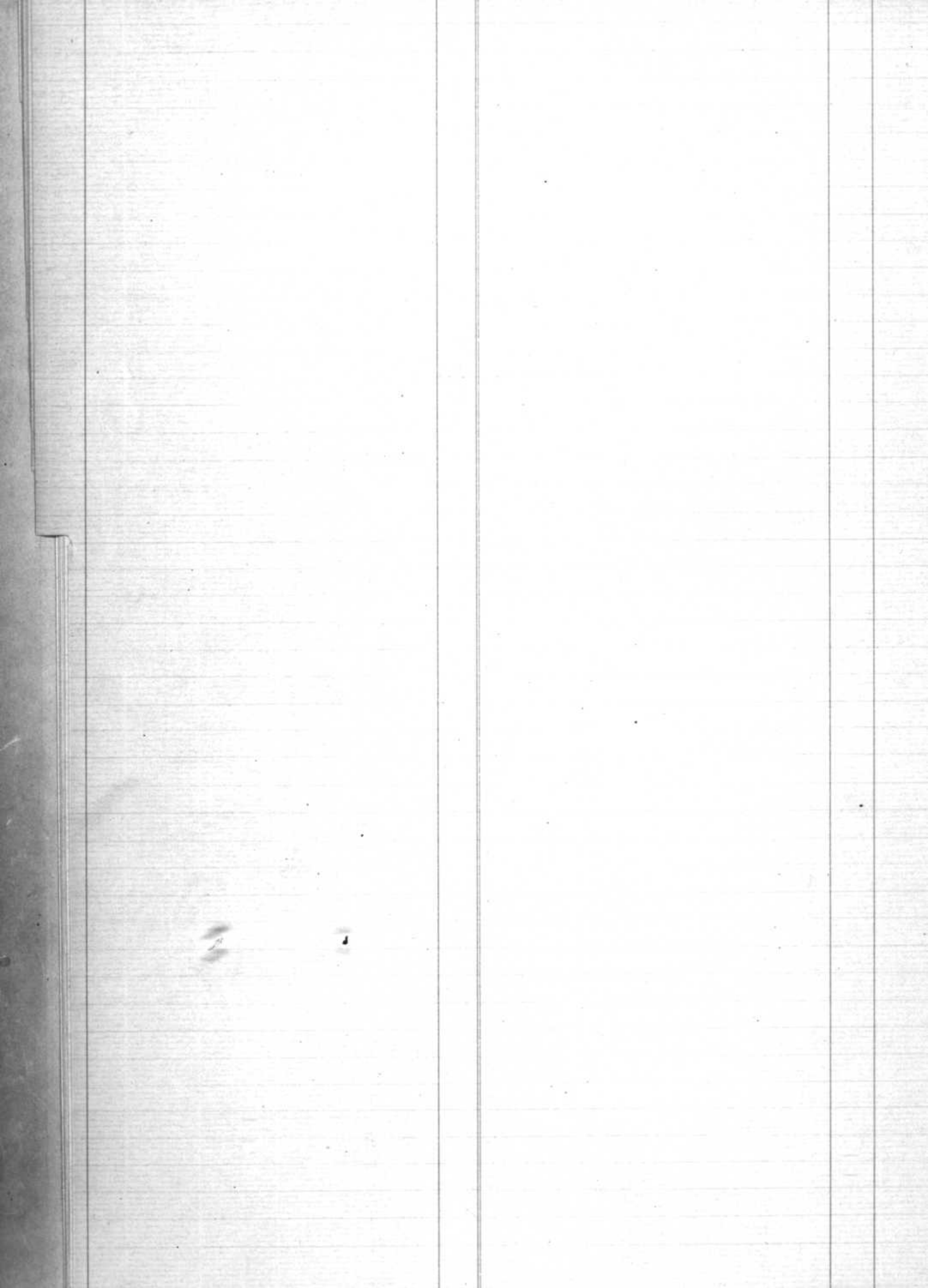
Epoux

Karlen	Jacob	130.
Kohler	Adrien - Constant - Edmond	486.
Kohli	Georges - Louis	104.
König	Jean	339.
Krieg	Victor - Ernest - Philippe	197.
Krumm	Wilhelm - Heinrich	307.
Kuffer	Marc - Constant	32.
Küffer	Jean - Robert	55.

Epouses.

Kintz	Martha	94.
Knebel	- née Grand, Jenny - Louise - Henriette	243.
Knörr	Adèle - Olga	378.
Kofmehl	Anna - Maria	172.
Kohler	Elise	394.
Küffer	Maria - Margaretha	120.
Kummer	Anna	21.
_____	Anna - Maria	457.
Künzi	Marie - Elise	13.
Kurt	Marie	167.

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



— Epoux —

— Epouses. —

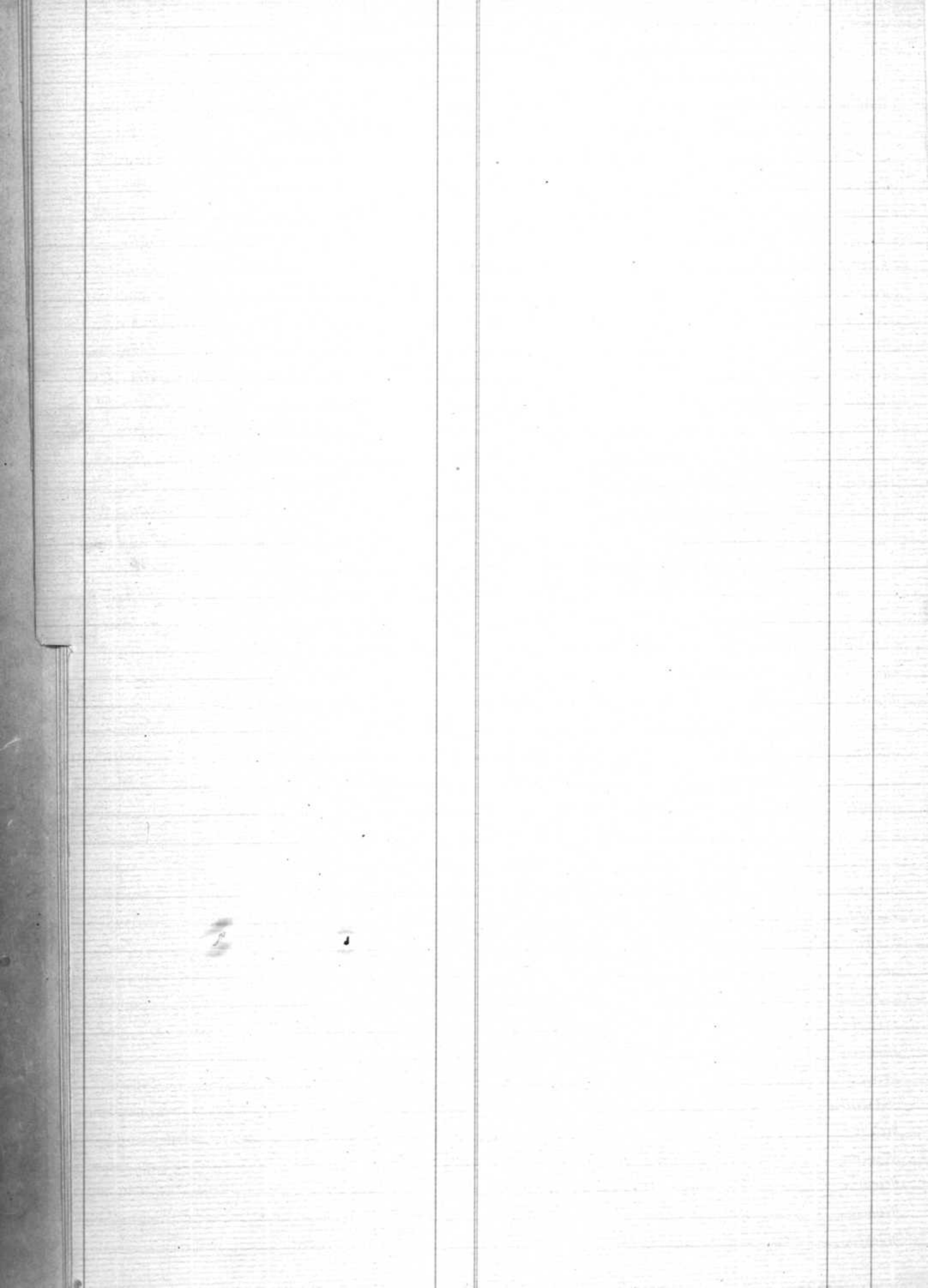
De La Harpe	Henri - Justin	201.	Sacroix	-née Borde, Marie	295
Lambelet	Alois - Henri - Constant	2.	Safond	Caroline	351.
Landsrath	Stephan	73.	Sagnaz	Eugénie	447
Languetin	Léon	109.	Lambelet	Charlotte	59.
Laurencin	Joseph - Pierre	155.	Lassueur	Clara - Emma	100.
Laurent	Eustave - Simon	322	Laurent	Marie	198.
	Paul - Eugène	484		Elisa - Etienne	280.
Savanchy	Jules - Louis	25	Savanchy	Marie - Louise	270.
	Daniel	250		Henriette - Marie	330.
	César	284	Savenex	Zélie - Alice	121.
	Louis - Robert	325	Séchaire	Marie - Louise	160.
	León - Louis - François - Charles	461	Secoultre	Adèle - Eugénie - Emilie	336.
Secoultre	Henri - Frédéric	70.	Sehmann	Alice	344
Ségeret	Jean - Samuel	210.	Seresche	Hernance	93.
Sévy	Lazare - Lucien	296	Sévy	Blanche - Rose	264.
Sichtenegger	Alois	436	Siardel	Louise - Caroline	361.
Sietta	Jean	364.	Sogoz	Fanny - Louise - Justine	284.
Socca	Leopold - Eugène	254.	Sörlscher	Julie - Verena	461.
Soewer	César	335.	Souji	Marie - Virginie	20.
Sorenz	Henri	253.	Sülhi	Verena	334.
			Süthy	Marie - Louise - Emma	402.

Epoux.

Maeder	Albert	1146	Monnier	Louis - Edouard	467.
	Edouard	465	Montarlier	Charles - Henri	386.
Maeder	Robert	192	Moreillon	Charles - Edouard	402
Maget	Frédéric	403	Morier	Joseph - Edouard - Marius	15.
Maillard	Paul - Emile - Louis	81.		Oscar - Henri	62
	Alois - Louis - Daniel	392	Moriggia	Ernest - Henri - Jean	170.
	Victor	463	Morisetti	Joseph - Pierre	206.
Maissen	Etienne - Modeste	174	Moser	Charles - François	456
Manfredini	Angel	404	Moulin	Charles	75.
Mann	Rodolphe - Victor	37	Müller	Jean - Conrad	191
Marendaz	Louis - Edmond	247		Arthur - Edouard	244
Margot	Jules - Auguste	230.		Nicolas - Adrien	423.
	Charles - Louis	459	Muri	Gottlieb	258.
Marguerat	François - Albert - Vincent	381.			
	Jules	426.			
Marioni	Jean - Isidore	406			
Marmilloch	Jules - Alois	136.			
	Ernest - Etienne	246			
Marquis	Louis	122			
Marti	Louis - Ami	87			
Martignier	Rodolphe - Samuel	42			
Martin	Jules - François	13.			
	Jean - Daniel	380.			
Massard	Fernand	175			
Matthey	Emile - Edouard	362			
Matthey - Junod	Jules - Henri	304			
Maury	Alexis	472			
Mayor	Jean - Louis	469.			
Meige	Louis	45			
Meillard	Pierre - Joseph	138.			
Menétrey	Gustave	106			
Mercier	Charles - Arthur	391.			
Messeiller	Eugène - Jean - Alexandre	421.			
Meyslan	Paul - Louis	28.			
	Emile - Henri - Samuel	292.			
	Edouard - Gustave	256.			
Meystre	Henri - Paul	23			
Milloud	Jules	383			
Monachon	Henri	80.			
	Emile - Alexis	88.			
Monastier	Paul - Louis - Samuel	283			
Monnier	Charles - François	92			
	Alfred - Emile	302			

Spouses

Magnenat	Marquerite	16.	Möckly	Emma - Pierrette - Frida	302.
	Adèle - Louise	266	Mojonny	Louise	328.
	Marie - Henriette - Louisa	443.		Julia	464.
Magnin	Marie - Julie	148.	Monachon	née Blanc, Adolphine	80.
Maillard	Léonie - Sylvie - Marguerite	113	Monastier	Olive - Marie	71.
	Eugénie	82	Monney	Marie - Bertha	176.
Maillefer	Sophie - Louise	158.	Monod	Marie	374.
Malkerbe	Jenny	448.	Morattel	Rachel	22.
Margairaz	Elise	128.	Morel	Eugénie - Sophie - Maria	235.
Margot	née Zoppi, Maria	199.	Moret	Alice - Emma	138.
Marguerat	Ida - Mathilde	67		Fanny - Jenny - Charlotte	201.
Marti	Bertha	75.	Morier	Marie - Elise	145.
	Lucie - Fanny - Louise	312	Morisetti	Angèle - Marie - Natalie	170.
	Clara - Henriette - Louise	370.	Mottaz	Bertha - Rosine	6.
Martin	Louise - Alexandrine	61.	Mottet	Marianne - Cécile	114.
	Elisa - Catherine	142.		Emma	366.
	Elise - Anna	192	Mudry	Marie - Adeline	229.
	Henriette - Hortense	226	Mühlethaler	Elise	53.
	Françoise - Eugénie	406	Müller	Marie - Louise	449.
	Julie - Louisa	471.			
Martinella	Adélaïde - Rosalie dite Rosa	307			
Martinet	Louise	220.			
Martinetti	née Gandolfo, Clotilde - L ^{re} Françoise	49.			
Masson	Cécile - Henriette - Euphrasie	349.			
Matthey	née Moret, Alice - Emma	138.			
	née Ecuver, Marie - Hélène	190.			
Maurer	Marie - Chérie - Julienne - Lucienne	63.			
	Lina - Susanne - Adrienne	164.			
	née Bourcoud, Julie - Susette	476.			
Mayer	Marquerite - Jenny	92			
Meichtry	Marie - Clotilde	252.			
Meier	Emma	274.			
	Lina	435			
	Marie - Emilie	456			
Meierhans	Rosa - Brigitta	438.			
Melloni	Virginie - Elise - Marie	470.			
Mériorz	Marie - Delphine	348.			
Messeiller	Eugénie - Julie - Elise	233.			
Métral	Jeanne - Elise	197			
Meylan	Louisa - H ^{te} - Rose - Marie - Françoise	60.			
Miéville	Adèle - Caroline - Marthe	99.			
Mignon	Jeanne - Josephine	223.			
Möcklin	née Studer, Elise	191.			



Epoux

Kaz
Nicolin
Kobs

Edouard
Henri - Jules
Félix

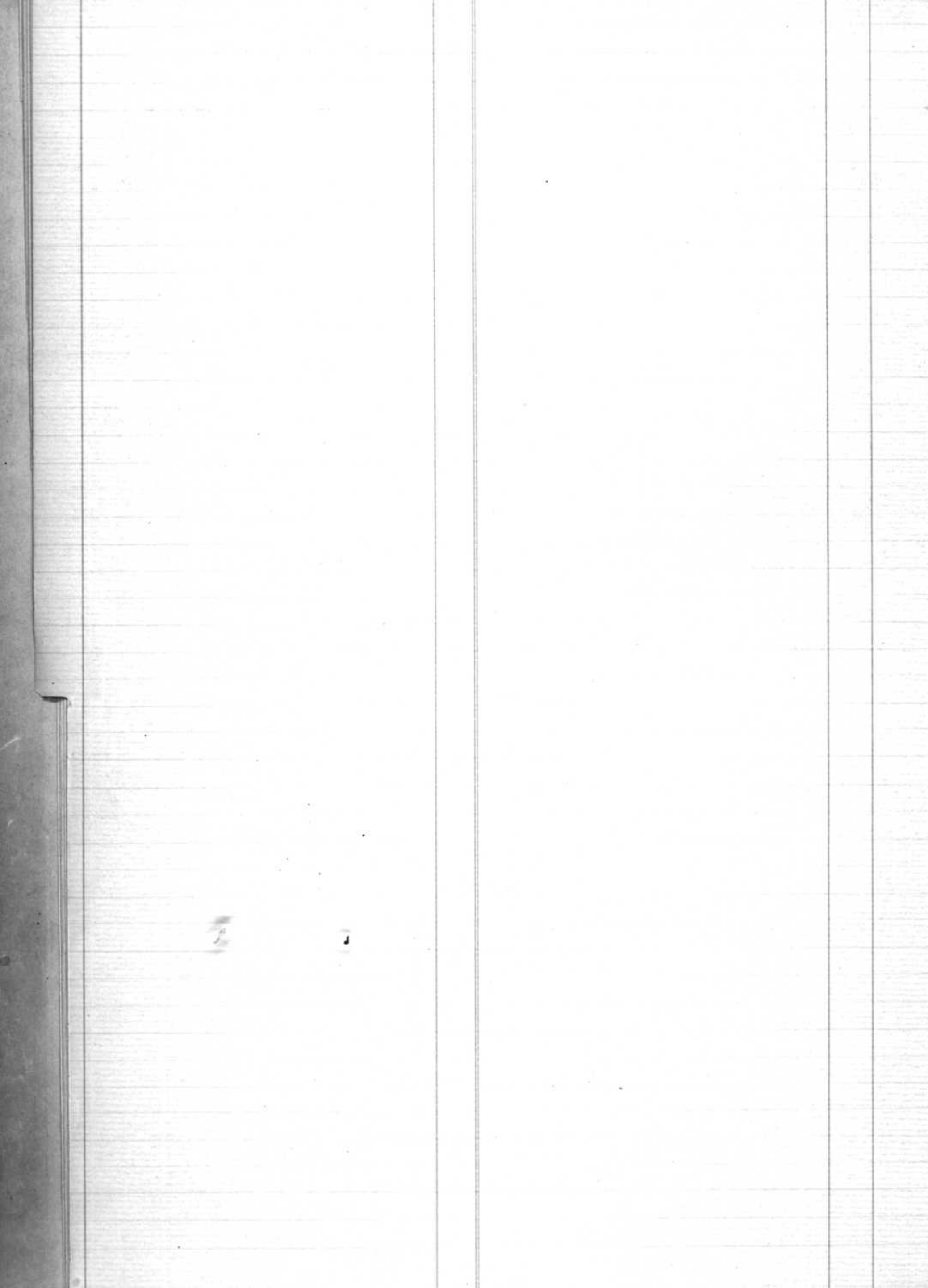
52
217
385

Neumayer
Nicod
Nicolas

Nicole
Nicollier
Niess
Noël
Noverraz

Epouses.

Antoinette - Lina - Marie - Augusta 81.
Marie 125.
Hélène 214.
Josephine 352
Emilie - Louisa - Marie 267
Marie - Cécile 263.
Jeanne - Marguerite 189.
Antonie dite Antoinette 300.
Jeanne 269.
Marie - Louise 275



Epoux.

Epouses.

Oeschger
Ogay

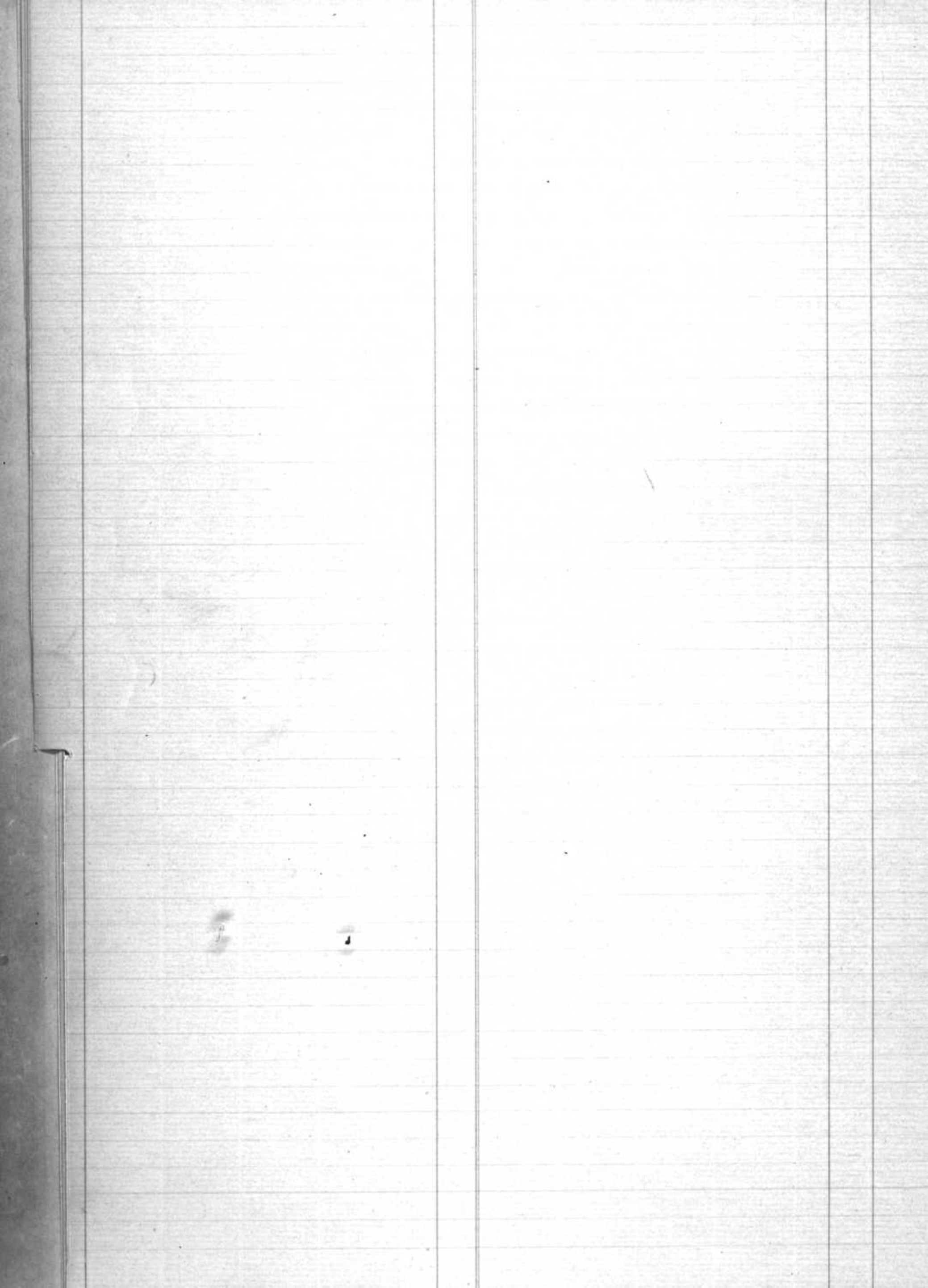
Carl. Gamann
Eugène
Henri-Emile
Charles-Louis

78.
200
213.
165

Ocouneff
Ogay
Ossery

Marie
Alice
Marie

19.
428.
468.

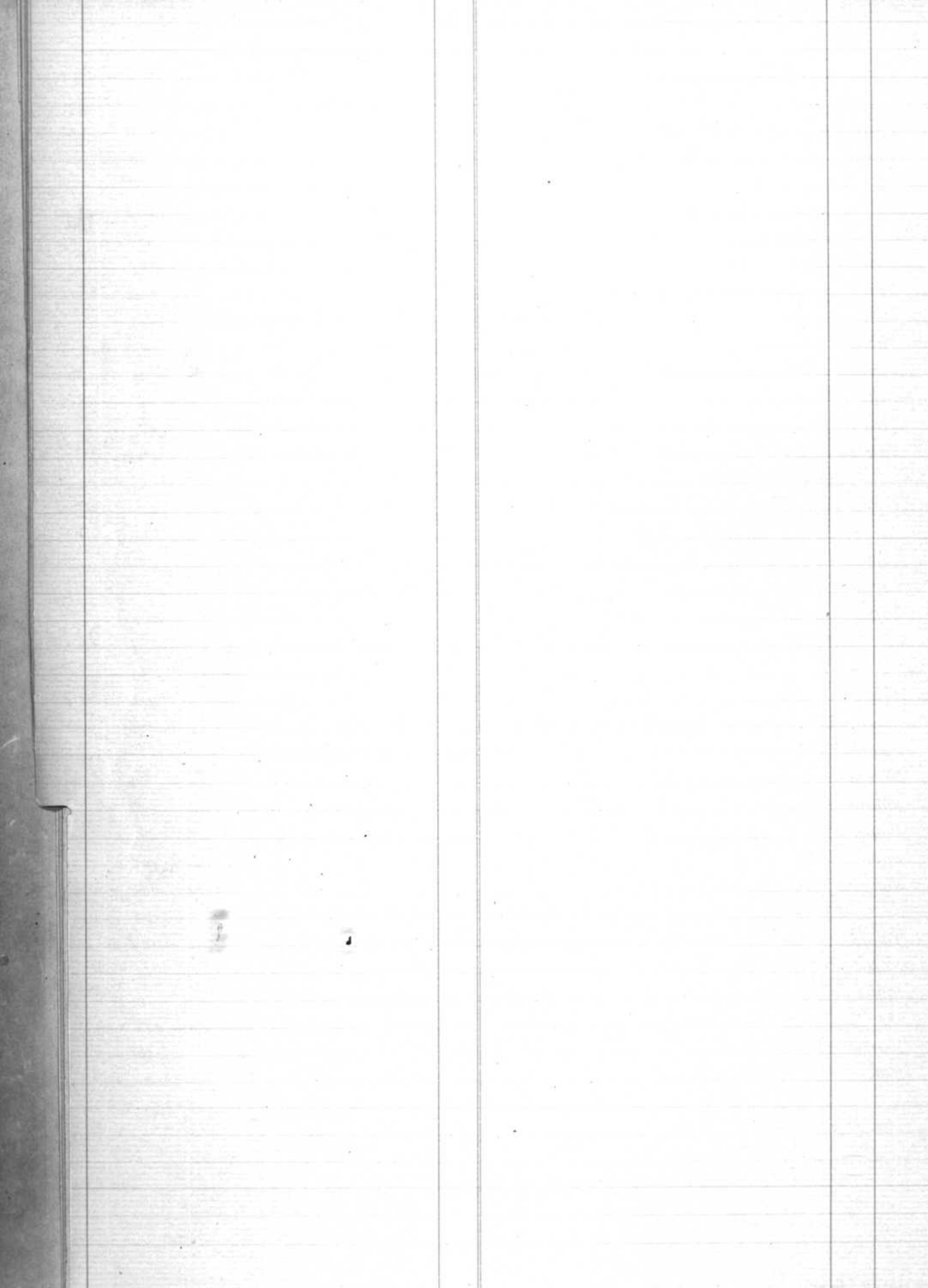


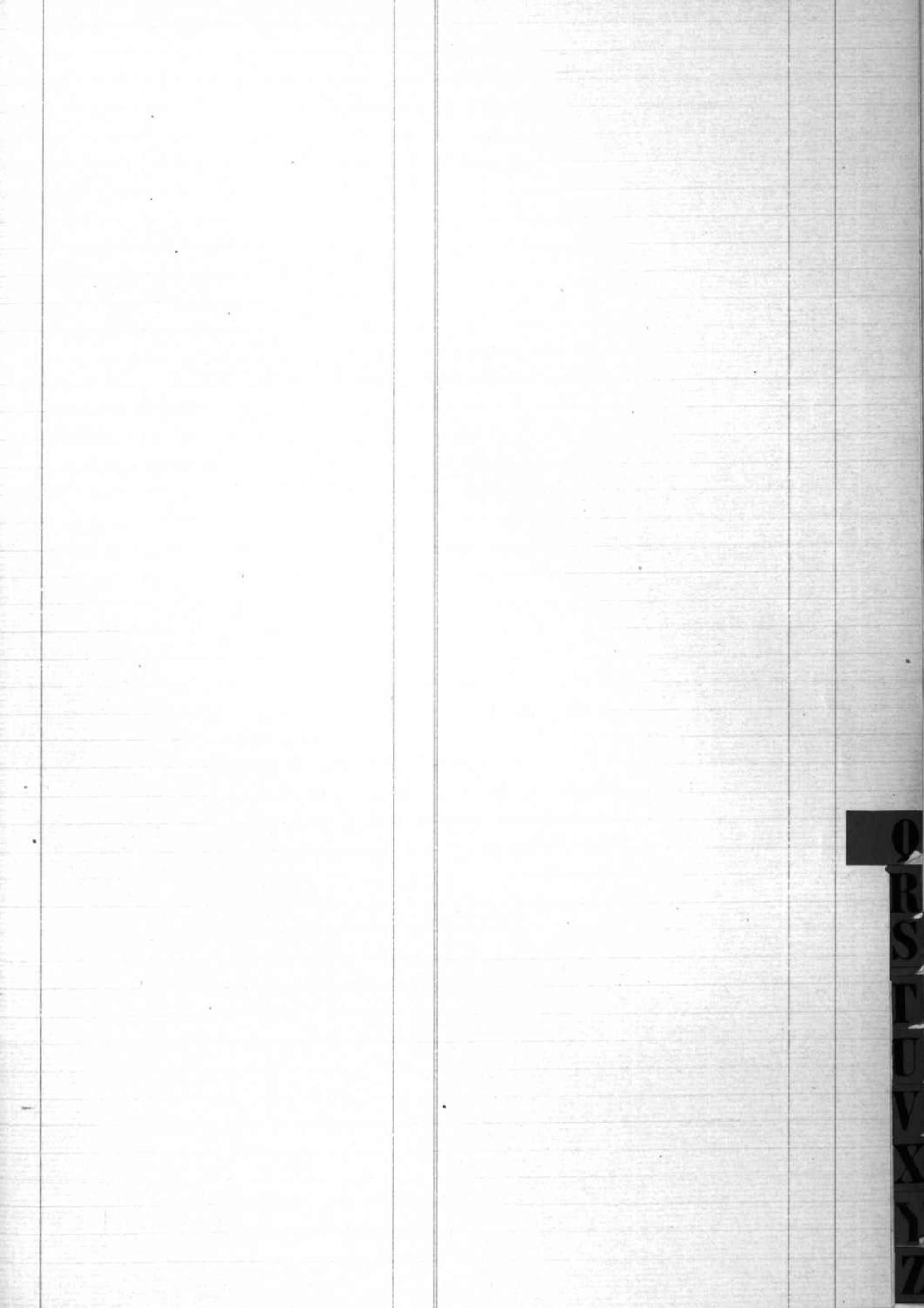
Epoux.

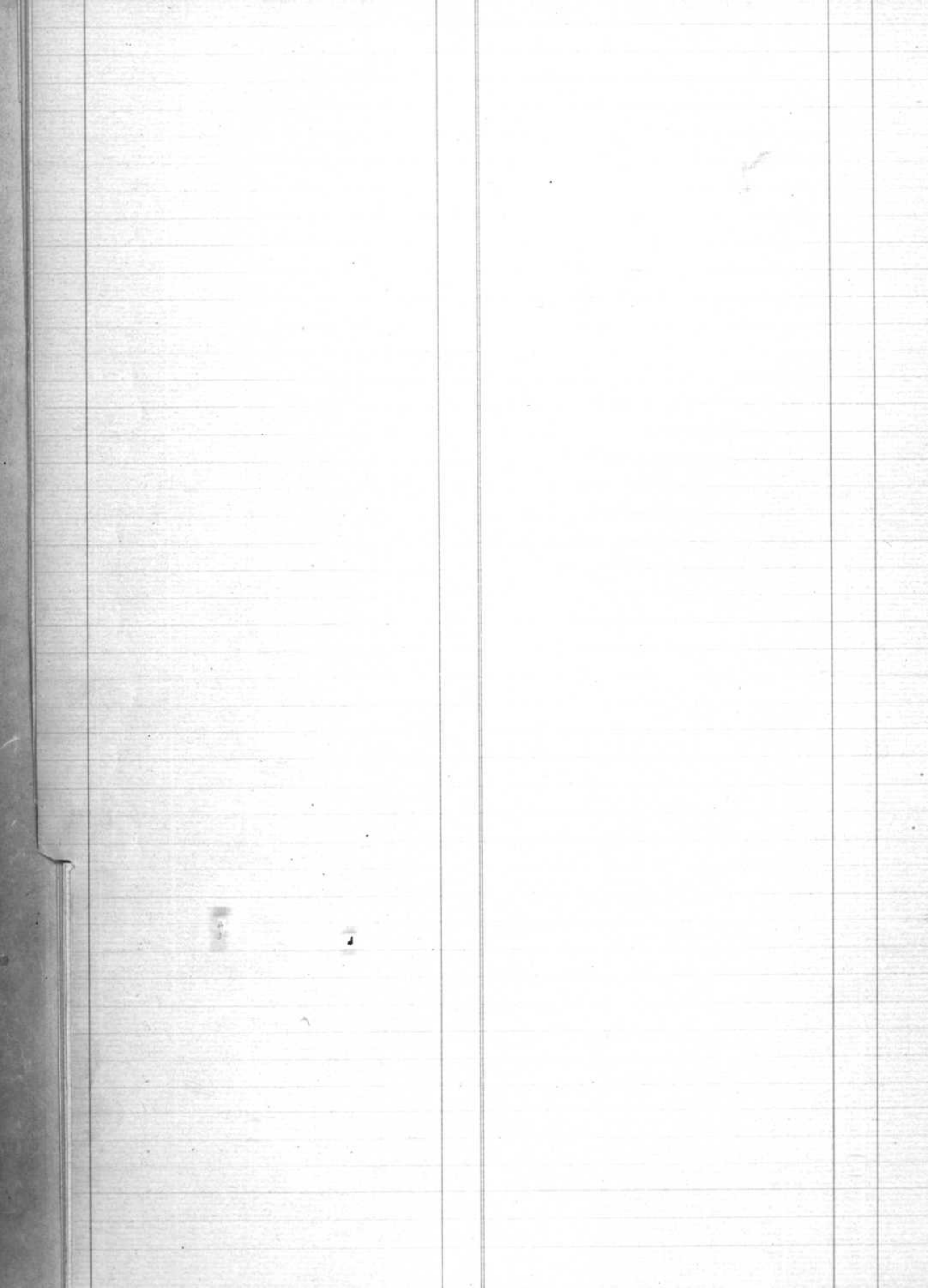
Paccaud	Paul - Emile	424.
Pache	Marc - Henri - Louis	178.
	Paul	329.
	Henri - Louis	363.
	Lucien - Constant - Louis	468.
Pamblanc	François - Jules - Henri	226.
Paris	Alexandre	157.
Parisod	Henri - Antonin	444.
Patrocle	Maurice - Edouard	36.
Pavia	Gobie - Joseph - Vité	264.
Pelet	Emile	367.
Pelichet	Constant - Marius	326.
Seneveyre	Louis - Marc	190.
	Gustave - Charles - Alfred	275.
	Emile - Charles - François	441.
Penzel	Emile - Oscar	313.
Perdrisat	Charles	95.
Perret	Henri - Louis	425.
Perrin	Ferdinand	271.
	Gustave - Louis	287.
	Louis - Emile	387.
Perros	Louis - Eugène	288.
Peytrequin	Ernest - Constant - Othmar	233.
Philippon	Jules	235.
Piazza	Michel - Marie	110.
Richard	Félix - François - Elime	276.
Sidoux	Jean - Louis	447.
Pièce	Louis - Henri - Ferdinand	212.
Piquet	Louis - Jules	43.
	Ernest - Ulysse	216.
Pillard	Joseph	146.
Pisler	Emile - Henri	180.
Pittet	Albert - Henri	56.
	Joseph - Frédéric	311.
Porchet	Gustave	198.
Probst	Joseph - André	94.
	Arnold - Armand	248.

Epouses.

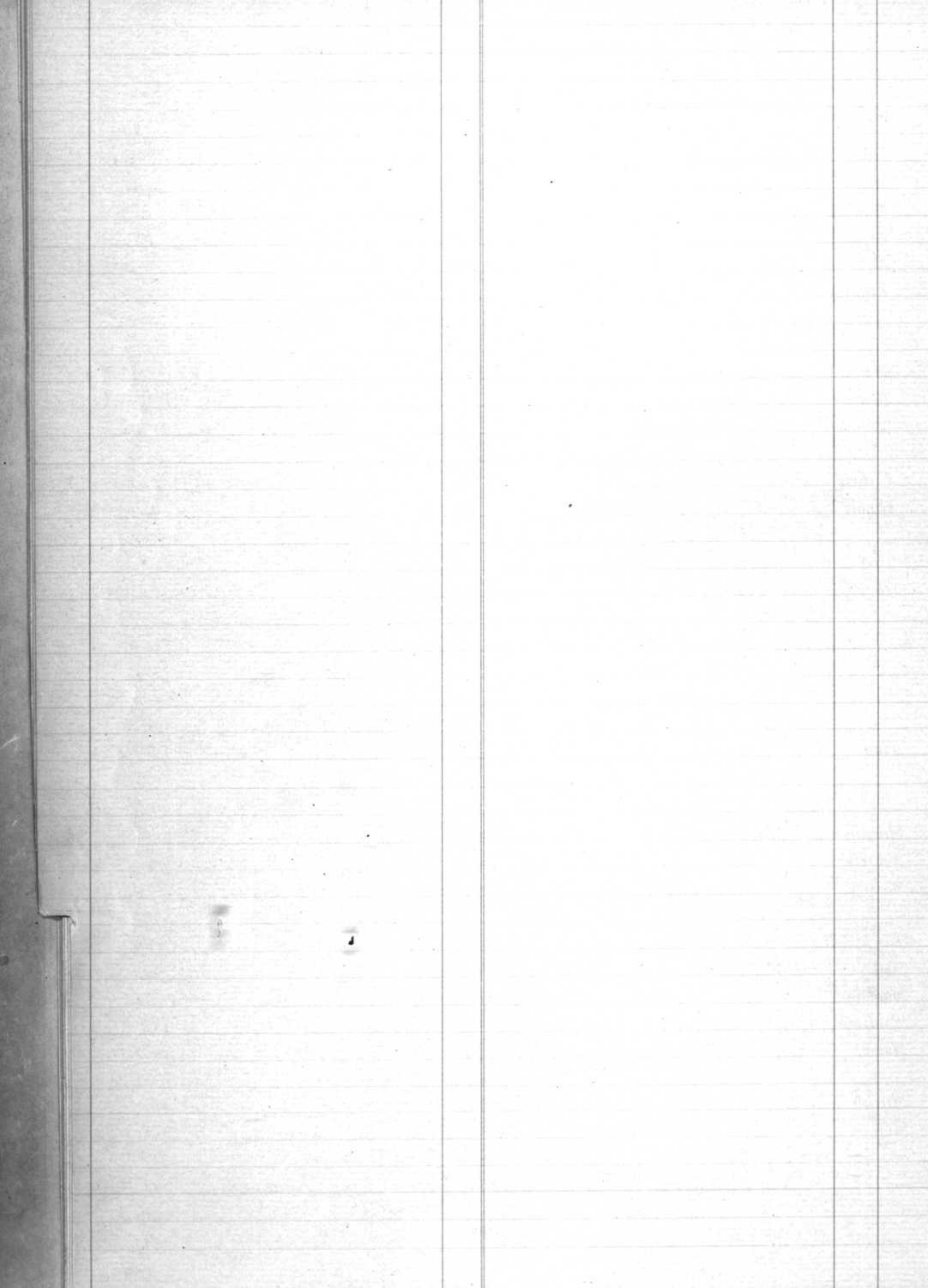
Paccaud	Hortense - Ida	234.
Pache	Isaline - Rosine	58.
	Marie	96.
Paganetti	Marianne - Louise - Justine	418.
Paquier	Marie - Stella	159.
Parisod	Jenny	381.
Pasche	Anna	115.
Peillex	Marie - Olympie	441.
Seneveyres	Marie - Elise	397.
Penz	Marie	306.
Perisset	Marie - Victorine	112.
Perret	Sophie - Veronique	442.
Perrier	Susanne - Julie	304.
Perriraz	Augustine - Louise	249.
	Rose	463.
Perrochon	Julia	285.
Peyrollaz	Lina - Marie - Françoise	384.
Peytregnet	Ida	126.
Pfeuli	Marie - Louise	203.
Pfister	Hélène - Rosine	124.
Picard	Jeannette dite Jeanne	296.
Pidoux	née Barbay, Eugénie	410.
Piquet	Louise - Emma	24.
Pingoud	Alice	477.
Piot	Louise	90.
Pittet	Henriette - Jenny	89.
	Marie - Antoinette	106.
	Augustine - Noémie	153.
	Eveline - Augusta - Danielle	257.
Soget	Emma - Rosa	173.
Pointet	Méry - Fanny	404.
Porchet	Lina	17.
	Bertha	30.
	Louise - Elise	217.
	Aline	310.
Potterat	Eugénie - Clémence	29.







Eoux		Eouses			
Kaeder	Frédéric - Wilhelm	262	Ragozzi	Emilie - Marguerite	139
Kagi	Pascal - Pierre	255	Ramuz	née Perrier, Susanne - Julie	304
Kamel	Louis - Jean - Samuel	86	Ray	Hélène	113
Kandin	Emile	454	Réal	Marie - Julie - Clarisse	474
Kapaz	Jules - Friedrich	409	Reber	Louise - Emilie - Susanne	227
Kalli	Joseph - Marie	470	Regamey	Hélène - Virginie	236
Regamey	François - Eugène	145	_____	Emma	321
_____	Louis - Jules	117	_____	Rosine - Susette	342
_____	Jules - Étienne	358	_____	Jeanne - Lucie	357
Renou	Alfred - Constant - Louis - Maxime	171	Renaud	Julia - Joséphine	15
Kentsch	Frédéric	379	_____	née Crot, Louise	395
Reymond	Emile - Benjamin	218	Rey	Bertha - Marie	95
_____	Adolphe - Louis - Samuel	378	Reymondin	Marie - Madeleine	2
Rieben	Emile	173	Rieben	Rosine - Fanny	231
Rigoli	Pierre - Antoine	12	Rochat	Cécile - Aimée	168
_____	Henri - François - Fidèle	181	_____	Henriette - Marie	186
Riva	Ginesco	11	_____	Lea - Louise	281
Rochat	Octave	135	_____	Julie	353
_____	Antoine - Gustave	257	_____	Jeanne - Louise - Elisabeth	465
_____	Samuel - Louis	382	Rod	Lina	254
_____	Alfred - Samuel	337	_____	Elise	277
_____	Frédéric - Paul - Louis - Benjamin	373	_____	Amélie	438
_____	Samuel - Louis	474	Rodieux	Marie - Adèle	424
Rod	Eugène	127	von der Rospf	Meta - Natalie - Marie	187
_____	Emile	438	Rospfraz	Judith	12
_____	Elie	462	Roseng	Caroline - Henriette - Marie	131
Roorda van Eysinga	Henri - Philippe - Benjamin	139	Rosselli	née Merioz, Marie - Delphine	348
Rosselli	Joseph - Étienne - Ignace	348	Rossi	Eugénie - Elvezia	175
Rossier	Benjamin	71	Rossier	Jeanne - Henriette	276
_____	Louis - Edmond	401	_____	Lina	287
_____	Emile - Edouard	408	_____	Emma - Anna	483
Roth	André	202	Roten	Idda	216
Roubaudi	Louis - Antoine	187	Rouiller	Madeline - Céline	165
Roulin	Edmond	176	Roulet	Rose - Adèle	218
Roux	Charles - Auguste	242	Roussy	Louise - Augustine - Jenny dite Jeanne	204
_____	Henri	292	Roux	Chéise - Elise	1182
Rüchli	Charles - Auguste	41	Rubin	Bertha	241
Rüchli	Charles Auguste	41	_____	Emma - Henriette	371
Ryff	Jean	185	Rubli	Bertha - Lydia	368
_____	_____	_____	Ruchty	née Bülle, Rose - Emma	237
_____	_____	_____	_____	née Perriraz, Augustine - Louise	249
_____	_____	_____	Ruffet	Rose - Henriette	265



Epoux

Epouses

Scharf	Wilhelm - Christian	164.	Salm	Cecile - Lina	8.
Schiebel	Charles - Christian	306.	de Sandol - Roy	Aletta - Elisabeth - Antoinette - Jacoba	391.
Schittenhelm	Jules - Emile	114.	Schaffroth	Jeanne - Georgine - Louise - Elisabeth	238.
Schneider	Emile	338.	Schlupf	Elisa - Frida	459.
Schnetzler	James - Charles - Louis	159.	Schmid	Alice - Julie - Susanne	56.
Schoeler	Gustave	234.	Schmuz	Lina	87.
Schorno	Joseph - Alois - Antoine	416.	Schneider	Lina	91.
Schürch	Rudolf	21.	Schöny	Marie	426.
Schwab	Albert - William	53.	Schöpfner	Crescentia	412.
Schwamm	Charles - Friedrich	270.	Schröder	Louise - Cecile - Elisabeth	283.
Siegfried	Emile	16.	Seiler	Verena	422.
Simon	Charles	67.	Sémoroz	née Ducoterd, Marie - Anne - Philomène	35.
Singer	Pierre - Henri	356.	Senn	Lina dite Nancy	200.
Sotiroff	Boris	489.	Singer	Katalina	356.
Staeclin	Adolphe - Bénédicte	273.	Soltas	Adèle - Pauline	154.
Stalder	Emile	111.	Soulier	Elisa	375.
Stebler	Gottfried	85.	Spagnolo	Constance dite Annette	69.
Stettler	Rose - Bertha	246.	Spicher	Olga	324.
	Charles - Edouard	285.	Spinnler	Bertha	299.
Stocker	Hermann	72.	Spycher	Emma	108.
Stöckli	Jacques - Paul	333.	Spychiger	Julie - Marguerite	350.
Sueur	David - Louis - Auguste	140.	Stäudenmann	Maria	390.
Sugnet	Philippe - Auguste	1431.	Stoller	Marianne	416.
Suler	Jules	359.	Stolz	née Hofmehl, Anna - Maria	172.
			Straumann	Pauline - Elisabeth	11.
			Studer	Elise	191.



Epoux

Baillens	Marius - Henri - Jules	189.
	Sigismond - Marius	268.
Bauze	Paul	370.
Bchernozouboff	Nicolas	19.
Bhuillard	Jules - Cesar	355.
Bhurin	Jean - Francois - Marc	272
Bicozzi	Cesar	289
Bruan	Eugene - Jules - Henri	79.
Burin	Hyacinthe - Emilie	112

Epouses

Babasso	Felicite'	1.
Baillens	Lina	68.
Banner	Emma	247
	Maria	436
Bapty	Marie - Anna	161.
Benthorey	Louise - Cecile	26.
Berrin	Rosine	240.
Besse	née Lafond, Caroline	351.
Bharin	Louise - Sophie	196
Borny	née Gonin, Louise - Rosine	211.
Brehan	Elie - Rose	399.
Broillet	Marie - Elie	298.
Broyon	Rosine	319.
Burin	Sophie - Eugénie	452



Epoux

Uhlmann
Ulmer

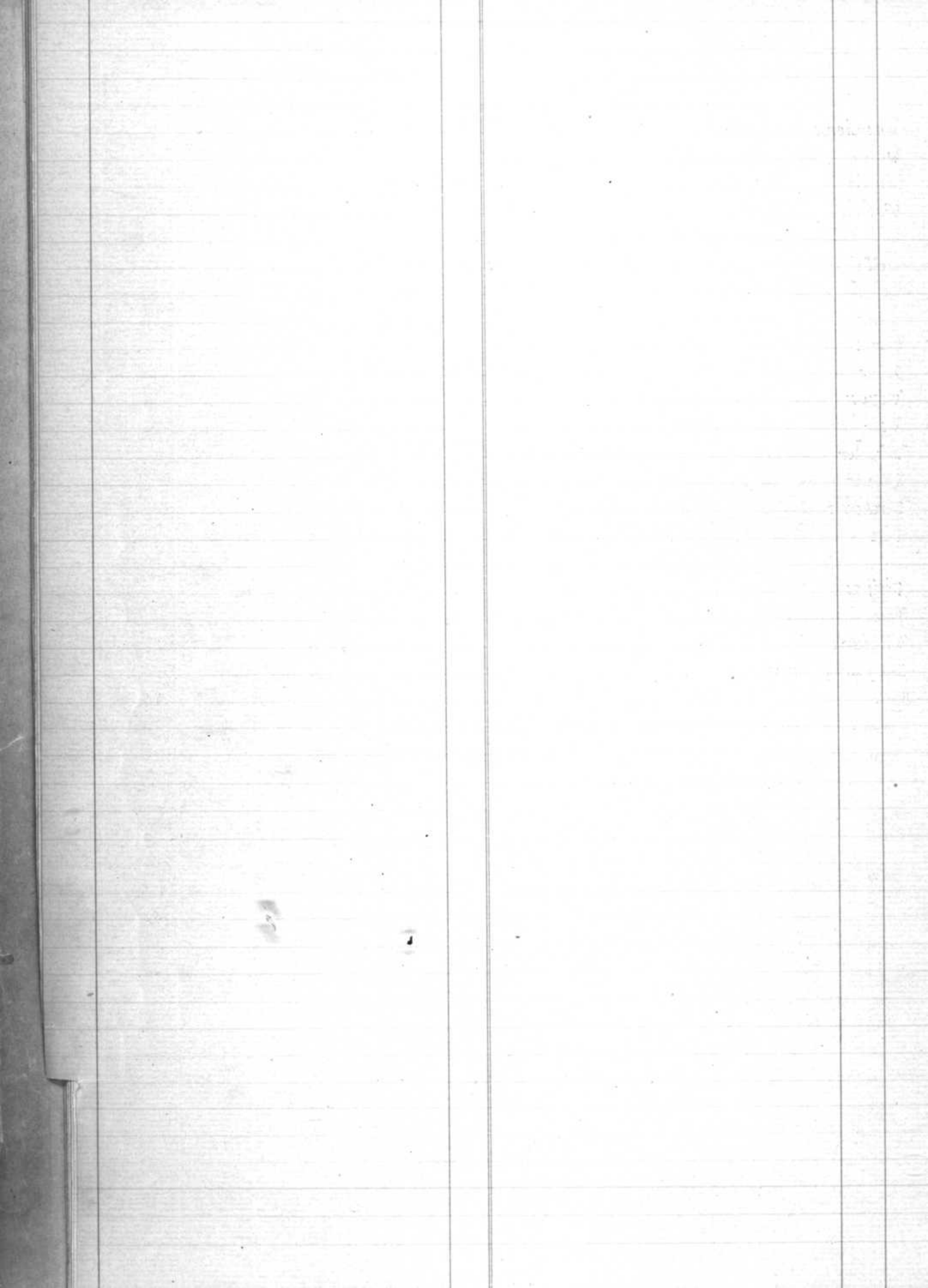
Jean - Frederic
Jean - Jacob

162

238.

Epouses

U
V
X
Y
Z



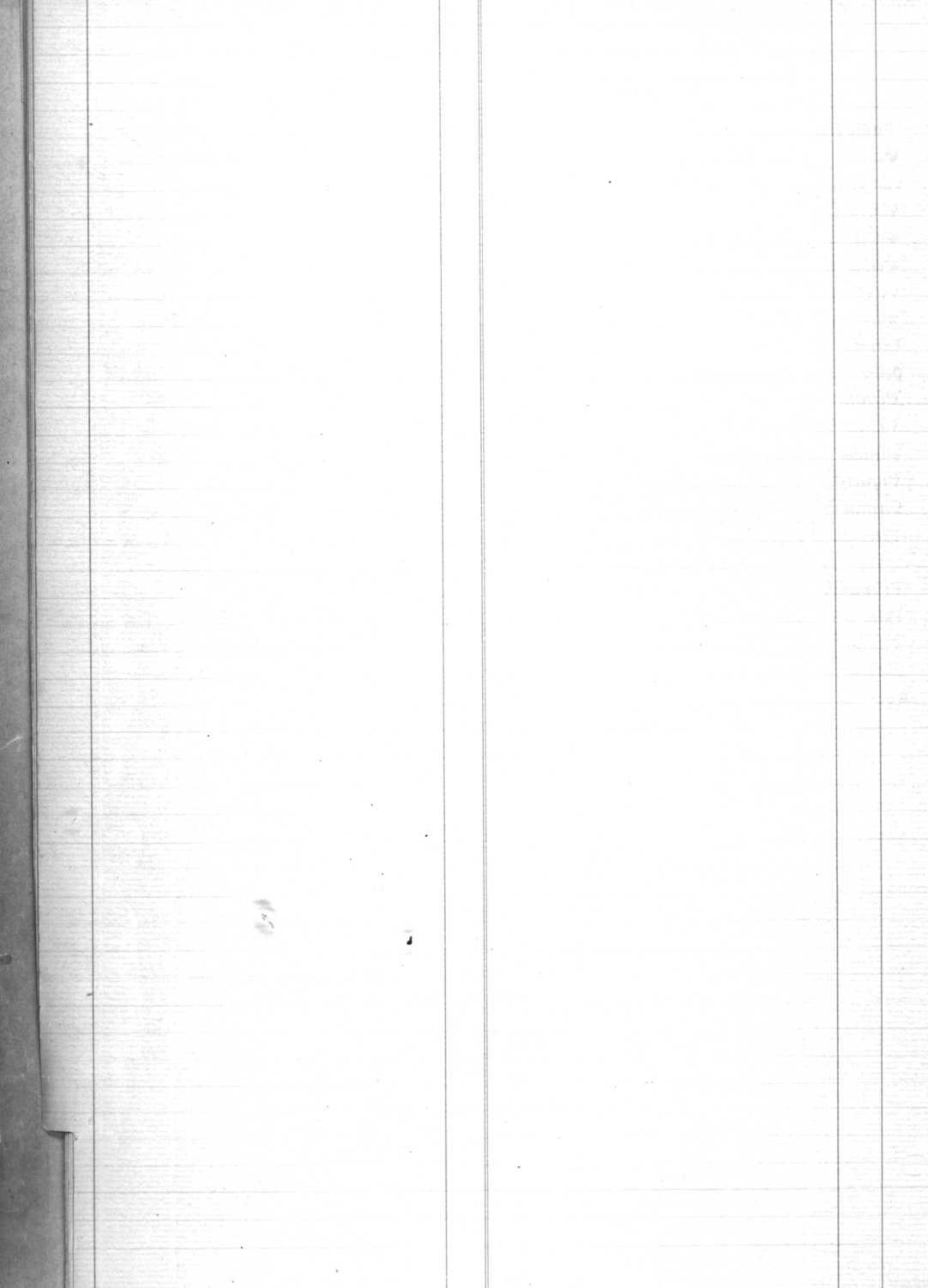
Epoux

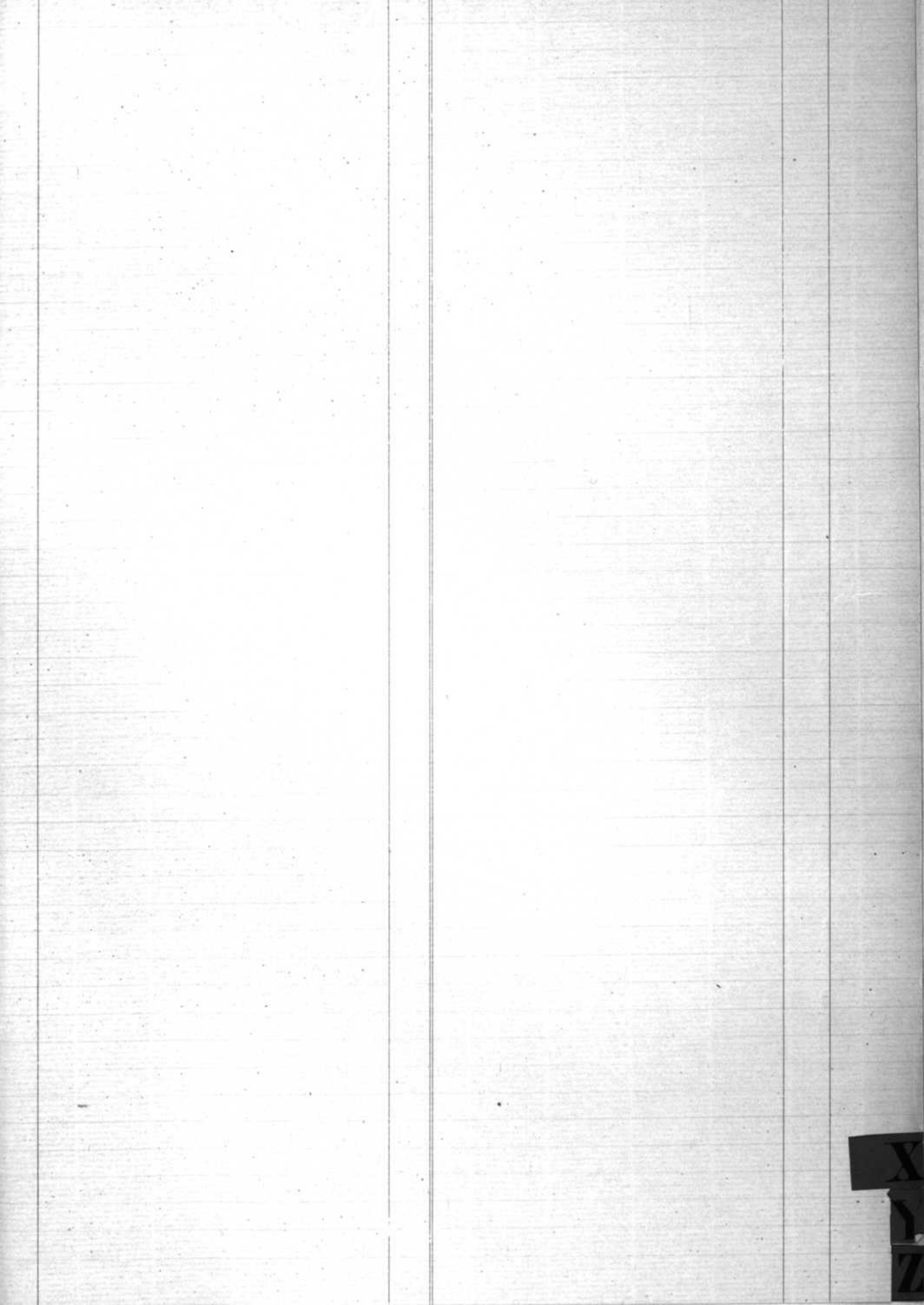
Wagnières	Emile	126
Waibel	Gustave - Albert	7
van Eysinga	Henri - Philippe - Benjamin	139
Varidel	Gustave	219
Weber	Albert	488
Weibel	Frédéric	334
Weigel	Gottlob - Gottfried	316
Wenk	Frédéric - Jules	241
Versel	Paul - Louis	434
Vetter	Hubert	455
Verzon	Auguste	128
Villiger	Arthur	240
Winkler	Victor - Philippe	439
Viguerat	Edmond - Isaac	117
Virchoux	Gustave - Frédéric	479
Viret	Louis	384
	Henri	411
Visinand	Ulysse - Constant	221
Volet	Daniel - Abram	85
Vulliemin	Eugène	236
Vullyamoz - Dupont	Alexandre - Jacques	124
Wys	François - Louis - Emmanuel	311
	Joseph - François - Michel	1160

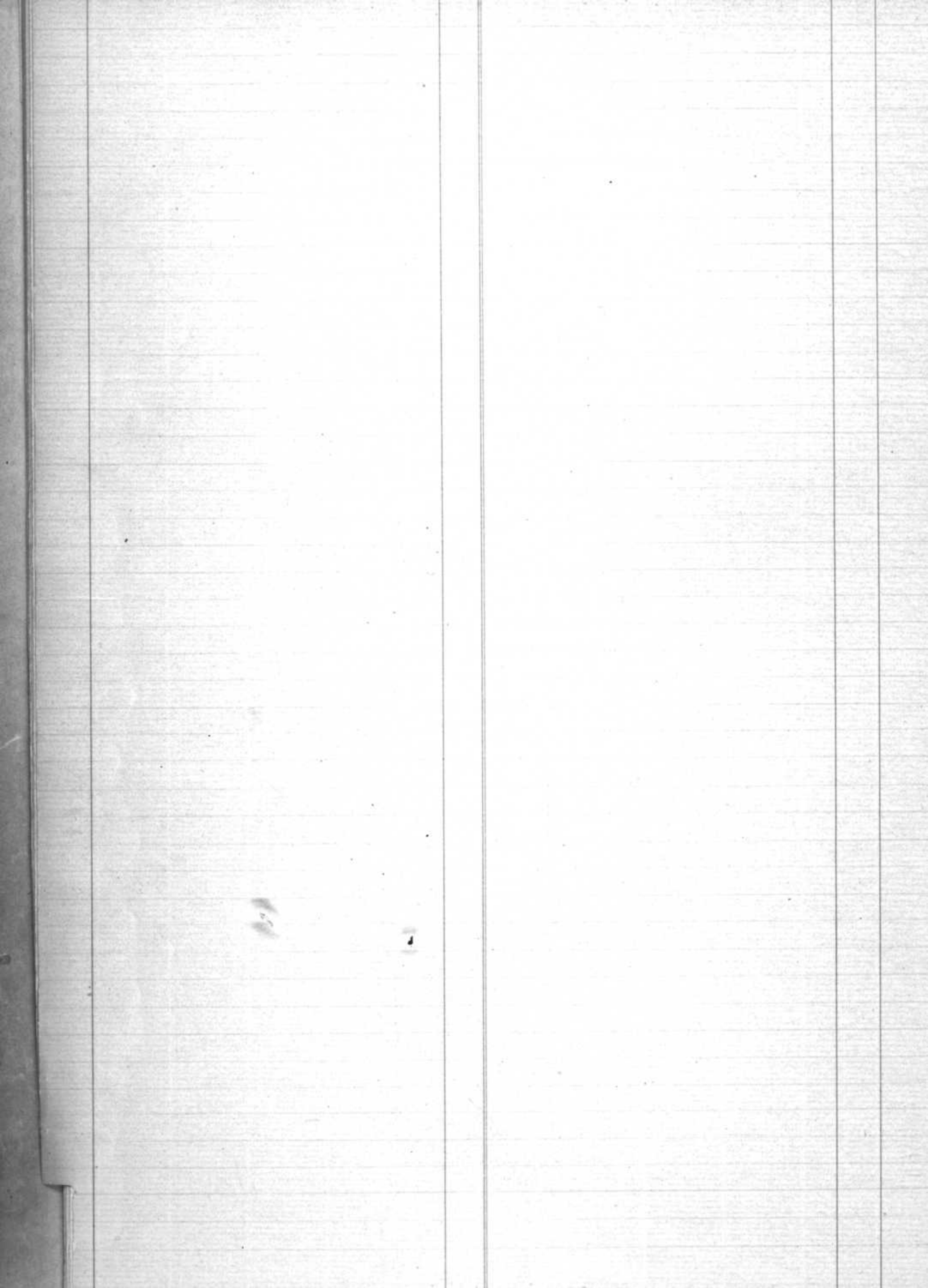
Epouses

Wahl	Caroline - Gottliebin dite Rosa	316
Waldis	Anna	134
Wallotton	Irma	79
Vaney	Emma - Louise	42
Vauthier	Marie - Felicie	430
Vautravers	Julie - Elise	488
Weber	Anna - Marie	129
Weibel	Elisa - Marie	333
	née Delafontaine, Fanny - Charlotte	455
Weissmüller	Léa - Rosine	308
Wellen	Alice	205
Wenger	Maria - Anna	137
	Marie - Anna	489
Verdan	née Berger, Elise - Lina	9
Vere soit Veyre	Emma	84
Verren	Ida	258
Verthier	Louise	484
Vessaz	Marie	279
Veyre	Emma	84
Vieland	Louise - Berthe	253
Vigna	Maria - Luigia	110
Winandy	Hilda	78
Vincent	Rosalie - Julie dite Rosine	325
Vindayer	Hélène - Emma	473
Viret	Jeanne - Margte - Alfredine - Clara	388
Wiss	Anna	102
Vogelsang	Julia	310
Wohlfahrt	Marie - Louise	83
Volper	Louisa	259
von der Rofse	Meta - Natalie - Marie	187
Wormser	Caroline dite Jeanne	232
Quarchoz	Jenny - Julia	478
Querchoz	Henriette - Louise - Jeanne	7
Wüthrich	Hélène	291
Wutterich	Fanny	469

V
X
Y
Z







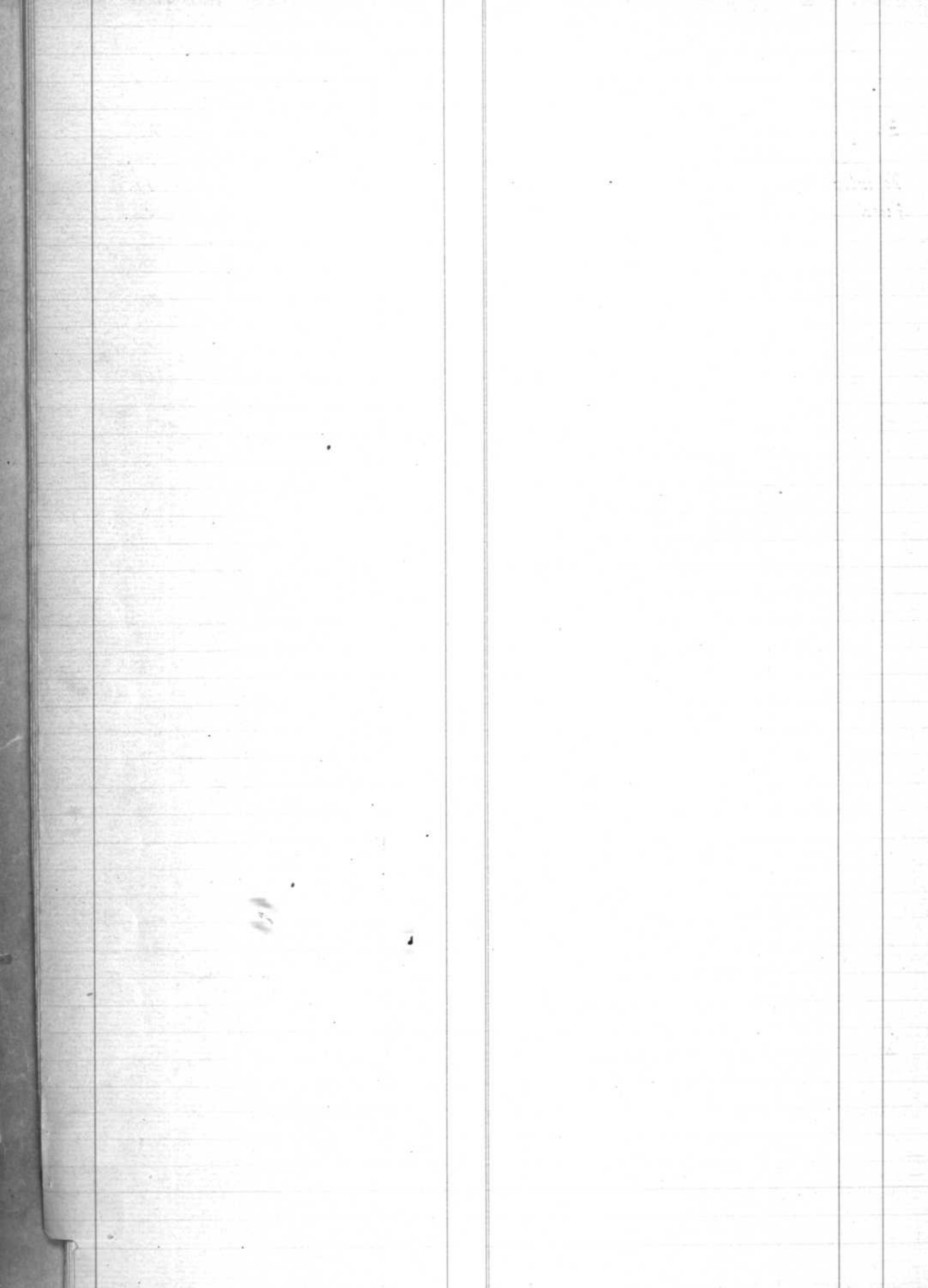
Epoux

Spouses

Yersin

Emma

260.



Epoux

Zaugg

Frédéric - Albert

10.

Zahnd

Anna

117

Emile - Auguste

48.

Zoppi

Maria

199.

Zehnder

Edouard

172

Zulauf

Fanny - Louisa

141.

Zuschnig

Thomas

196

Hedwig

282.

